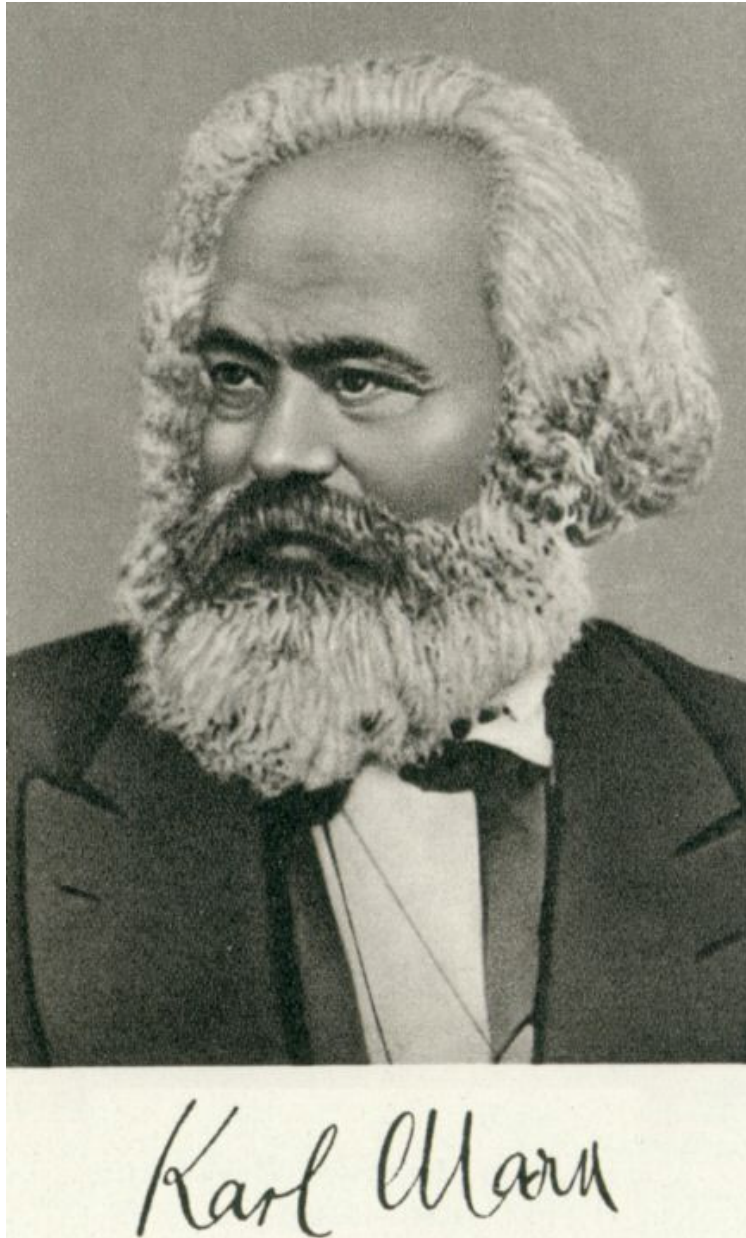


**PROLETAIRES DE TOUS LES PAYS UNISSEZ-VOUS !**

## **KARL MARX**



## **LA GUERRE CIVILE EN FRANCE**

**Edition électronique réalisée par Vincent Gouysse à partir de l'ouvrage  
publié en 1972 aux Editions en langues étrangères, Pékin.**

**[WWW.MARXISME.FR](http://WWW.MARXISME.FR)**

## NOTE DE L'EDITEUR

La présente édition de *La Guerre civile en France* a été établie d'après les traductions existant en langue française, en s'appuyant sur une confrontation avec les textes des éditions anglaise et allemande de cette œuvre de Marx. Les notes mises à la fin du livre sont rédigées d'après celles de l'édition chinoise des Editions du Peuple, Pékin, 1971, et celles des traductions françaises et anglaises existantes.

## Sommaire :

**INTRODUCTION** *par Friedrich Engels* (p. 3)

**PREMIERE ADRESSE DU CONSEIL GENERAL SUR LA GUERRE FRANCO-ALLEMANDE** (p. 9)

**SECONDE ADRESSE DU CONSEIL GENERAL SUR LA GUERRE FRANCO-ALLEMANDE** (p. 13)

**LA GUERRE CIVILE EN FRANCE - ADRESSE DU CONSEIL GENERAL DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS** (p. 18)

I (p. 18)

II (p. 23)

III (p. 27)

IV (p. 35)

Annexes (p. 42)

I (p. 42)

II (p. 43)

**ESSAIS DE REDACTION DE "LA GUERRE CIVILE EN FRANCE"**

**PREMIER ESSAI DE REDACTION DE "LA GUERRE CIVILE EN FRANCE"** (p. 44)

Le gouvernement de la Défense (p. 44)

La Commune (p. 63)

1. — *Mesures en faveur de la classe ouvrière* (p. 63)

2. — *Mesures en faveur de la classe ouvrière, mais surtout en faveur des classes moyennes* (p. 64)

3. — *Mesures générales* (p. 65)

4. — *Mesures de salut public* (p. 66)

5. — *Mesures financières* (p. 67)

La Commune (p. 67)

*Le soulèvement de la Commune et le Comité central* (p. 67)

*Le caractère de la Commune* (p. 69)

*La paysannerie* (p. 74)

*Union (Ligue) républicaine* (p. 75)

*La révolution communale représente toutes les classes de la société qui ne vivent pas du travail d'autrui* (p. 76)

*La république n'est possible que si elle est ouvertement sociale* (p. 76)

*La Commune (mesures sociales)* (p. 77)

*La décentralisation des ruraux et celle de la Commune* (p. 79)

[Fragments] (p. 82)

**DEUXIEME ESSAI DE REDACTION DE "LA GUERRE CIVILE EN FRANCE"** (p. 87)

1. — *Le gouvernement de la Défense. Trochu, Favre, Picard, Ferry, députés de Paris* (p. 87)

2. — *Thiers, Dufaure, Pouyer-Quertier* (p. 89)

3. — *L'assemblée rurale* (p. 91)

5. — *Début de la guerre civile. La révolution du 18 Mars. Clément Thomas. Lecomte. L'affaire Vendôme* (p. 92)

6. — *La Commune* (p. 96)

7. — *Conclusion* (p. 100)

[Fragments] (p. 101)

**NOTES** (p. 108)

# INTRODUCTION<sup>1</sup>

*par Friedrich Engels*

C'est à l'improviste que j'ai été invité à faire une nouvelle édition de l'Adresse du Conseil général de l'Internationale sur *La Guerre civile en France* et à y joindre une introduction. Aussi ne puis-je ici que mentionner brièvement les points les plus essentiels.

Je fais précéder cette étude plus considérable des deux Adresses plus courtes du Conseil général sur la guerre franco-allemande. D'abord, parce que dans *La Guerre civile* on se réfère à la seconde, qui n'est pas elle-même entièrement intelligible sans la première. Ensuite parce que ces Adresses, toutes deux rédigées par Marx, sont, tout autant que *La Guerre civile*, des exemples éminents du don merveilleux dont l'auteur a fait pour la première fois la preuve dans *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*<sup>2</sup>, et qui lui permet de saisir clairement le caractère, la portée et les conséquences nécessaires des grands événements historiques, au moment même où ces événements se produisent encore sous nos yeux ou achèvent à peine de se dérouler. Et, enfin, parce que nous souffrons aujourd'hui encore en Allemagne des suites prédites par Marx, de ces événements.

Est-ce qu'on n'a pas vu se réaliser la prédiction de la Première Adresse: si la guerre de défense de l'Allemagne contre Louis Bonaparte dégénère en guerre de conquête contre le peuple français, toutes les misères qui se sont abattues sur l'Allemagne après les guerres dites de libération<sup>3</sup> renaîtront avec une intensité nouvelle? N'avons-nous pas eu encore vingt autres années de domination bismarckienne, et pour remplacer les persécutions contre les démagogues<sup>4</sup>, la loi d'exception et la chasse aux socialistes, avec le même arbitraire policier, avec littéralement la même façon monstrueuse d'interpréter la loi?

Et ne s'est-elle pas réalisée à la lettre la prédiction que l'annexion de l'Alsace-Lorraine «jetterait la France dans les bras de la Russie» et qu'après cette annexion l'Allemagne ou bien deviendrait le valet servile de la Russie, ou bien serait obligée, après un court répit, de s'armer pour une nouvelle guerre, et, à vrai dire, «pour une guerre raciale contre les races latines et slaves, coalisées»?<sup>5</sup> Est-ce que l'annexion des provinces françaises n'a pas poussé la France dans les bras de la Russie? Bismarck n'a-t-il pas vainement, pendant vingt années entières, brigué les bonnes grâces du tsar, s'abaissant à des services plus vils encore que ceux que la petite Prusse, avant qu'elle ne fût «la première puissance d'Europe», avait coutume de déposer aux pieds de la Sainte-Russie? Et ne voit-on pas quotidiennement, suspendue au-dessus de notre tête, telle l'épée de Damoclès, la menace d'une guerre, au premier jour de laquelle tous les traités d'alliance des princes s'en iront en fumée? D'une guerre dont rien n'est sûr que l'absolue incertitude de son issue, d'une guerre raciale qui livrera toute l'Europe aux ravages de quinze à vingt millions d'hommes armés; et si elle ne fait pas encore rage, c'est uniquement parce que le plus fort des grands Etats militaires est pris de peur devant l'imprévisibilité totale du résultat final.

Il est d'autant plus nécessaire de mettre à nouveau à la portée des ouvriers allemands ces preuves brillantes et à demi oubliées de la clairvoyance de la politique ouvrière internationale de 1870.

Ce qui est vrai de ces deux Adresses, l'est aussi de celle sur *La Guerre civile en France*. Le 28 mai, les derniers combattants de la Commune succombaient sous le nombre sur les pentes de Belleville, et deux jours après, le 30, Marx lisait déjà devant le Conseil général ce travail où la signification historique de la Commune de Paris est marquée en quelques traits vigoureux, mais si pénétrants, et surtout si vrais, qu'on en chercherait en vain l'équivalent dans l'ensemble de l'abondante littérature écrite sur ce sujet.

Le développement économique et politique de la France depuis 1789 a fait que, depuis cinquante ans, aucune révolution n'a pu éclater à Paris sans revêtir un caractère prolétarien, de sorte qu'après la victoire le prolétariat, qui l'avait payée de son sang, entra en scène avec ses revendications propres.

Ces revendications étaient plus ou moins fumeuses, et même confuses, selon le degré de maturité atteint par les ouvriers parisiens, mais, en définitive, elles visaient toutes à la suppression de l'antagonisme de classes entre capitalistes et ouvriers. Comment la chose devait se faire, à vrai dire on ne le savait pas. Mais à elle seule, si indéterminée qu'elle fût encore dans sa forme, la revendication contenait un danger pour l'ordre social établi ; les ouvriers, qui la posaient, étaient encore armés ; pour les bourgeois qui se trouvaient au pouvoir, le désarmement des ouvriers était donc le premier devoir. Aussi, après chaque révolution, acquise au prix du sang des ouvriers, éclate une nouvelle lutte, qui se termine par la défaite de ceux-ci.

C'est en 1848 que la chose arriva pour la première fois. Les bourgeois libéraux de l'opposition parlementaire tinrent des banquets où ils réclamaient la réalisation de la réforme électorale, qui devait assurer la domination de leur parti. De plus en plus contraints, dans leur lutte contre le gouvernement, à faire appel au peuple, ils furent obligés de céder peu à peu le pas aux couches radicales et républicaines de la bourgeoisie et de la petite bourgeoisie. Mais, derrière elles, se tenaient les ouvriers révolutionnaires, et ceux-ci, depuis 1830, avaient acquis beaucoup plus d'indépendance politique que les bourgeois et même que les républicains n'en avaient idée. Quand la crise éclata entre le gouvernement et l'opposition, les ouvriers engagèrent le combat de rues. Louis-Philippe disparut, et avec lui la réforme électorale; à sa place se dressa la république, la république «sociale», comme les ouvriers victorieux la qualifièrent eux-mêmes. Ce qu'il fallait entendre par république sociale, c'est ce que personne ne savait au juste, pas même les ouvriers. Mais maintenant ils avaient des armes et ils étaient une force dans l'Etat. Aussi, dès que les bourgeois républicains qui se trouvaient au pouvoir sentirent le sol se raffermir sous leurs pieds, leur premier objectif fut-il de désarmer les ouvriers. Voici comment cela se fit: en violant délibérément la parole donnée, en méprisant ouvertement les prolétaires, en tentant de bannir les sans-travail dans une province lointaine, on les précipita dans l'insurrection de Juin 1848. Et comme on avait pris soin de réunir les forces suffisantes, les ouvriers, après une lutte héroïque de cinq jours, furent écrasés. On fit alors un massacre parmi les prisonniers sans défense, comme on n'en avait pas vu de pareil depuis les jours des guerres civiles qui ont préparé la chute de la République romaine. Pour la première fois, la bourgeoisie montrait jusqu'à quelle folle cruauté dans la vengeance elle peut se hausser, sitôt que le prolétariat ose l'affronter, comme classe distincte, ayant ses propres intérêts et ses propres revendications. Et pourtant 1848 ne fut encore qu'un jeu d'enfant comparé à la rage de la bourgeoisie de 1871.

Le châtement ne se fit pas attendre. Si le prolétariat ne pouvait pas gouverner la France encore, la bourgeoisie ne le pouvait déjà plus. Je veux dire du moins à cette époque où elle était encore en majorité de tendance monarchiste et se scindait en trois partis dynastiques<sup>6</sup> et en un quatrième républicain. Ce sont ces querelles intérieures qui permirent à l'aventurier Louis Bonaparte de s'emparer de tous les postes clefs — armée, police, appareil administratif — et de faire sauter, le 2 décembre 1851, la dernière forteresse de la bourgeoisie, l'Assemblée nationale. Le Second Empire commença, et avec lui l'exploitation de la France par une bande de flibustiers de la politique et de la finance: mais en même temps l'industrie prit aussi un essor tel que jamais le système mesquin et timoré de Louis-Philippe, avec sa domination exclusive d'une petite partie seulement de la grande bourgeoisie, n'aurait pu lui donner. Louis Bonaparte enleva aux capitalistes leur pouvoir politique, sous le prétexte de les protéger, eux, les bourgeois, contre les ouvriers, et de protéger à leur tour les ouvriers contre eux; mais, par contre, sa domination favorisa la spéculation et l'activité industrielle, bref, l'essor et l'enrichissement de toute la bourgeoisie à un point dont on n'avait pas idée. C'est cependant à un degré bien plus élevé encore que se développèrent aussi la corruption et le vol en grand, qu'on les vit fleurir autour de la cour impériale et prélever sur cet enrichissement de copieux pourcentages.

Mais le Second Empire, c'était l'appel au chauvinisme français, c'était la revendication des frontières du Premier Empire, perdues en 1814, ou tout au moins de celles de la première République. Un empire français dans les frontières de l'ancienne monarchie, que dis-je, dans les limites plus étriquées encore de 1815, c'était à la longue un non-sens. De là, la nécessité de guerres périodiques et d'extensions territoriales. Mais il n'était pas de conquête qui fascinât autant l'imagination des chauvins français que celle de la rive gauche allemande du Rhin. Une lieue carrée sur le Rhin leur disait plus que dix dans les Alpes ou n'importe où ailleurs. Une fois le Second Empire devenu un fait acquis, la revendication de la

rive gauche du Rhin, en bloc ou par morceaux, n'était qu'une question de temps. Le temps en vint avec la guerre austro-prussienne de 1866<sup>7</sup>; frustré par Bismarck et par sa propre politique de tergiversations des «compensations territoriales» qu'il attendait, il ne resta plus alors à Bonaparte que la guerre, qui éclata en 1870, et le fit échouer à Sedan et, de là, à Wilhelmshöhe<sup>8</sup>.

La suite nécessaire en fut la révolution parisienne du 4 Septembre 1870. L'empire s'écroula comme un château de cartes, la république fut de nouveau proclamée. Mais l'ennemi était aux portes: les armées impériales étaient ou enfermées sans recours dans Metz, ou prisonnières en Allemagne. Dans cette extrémité, le peuple permit aux députés parisiens de l'ancien Corps législatif de se constituer en «gouvernement de la Défense nationale». Il le permit d'autant plus volontiers qu'alors, afin d'assurer la défense, tous les Parisiens en état de porter les armes étaient entrés dans la Garde nationale et s'étaient armés, de sorte que les ouvriers en constituaient maintenant la grande majorité. Mais l'opposition entre le gouvernement composé presque uniquement de bourgeois et le prolétariat armé ne tarda pas à éclater. Le 31 octobre, des bataillons d'ouvriers assaillirent l'Hôtel de Ville et firent prisonniers une partie des membres du gouvernement; la trahison, un véritable parjure de la part du gouvernement, et l'intervention de quelques bataillons de petits-bourgeois, leur rendirent la liberté et, pour ne pas déchaîner la guerre civile à l'intérieur d'une ville assiégée par une armée étrangère, on laissa en fonction le même gouvernement.

Enfin, le 28 janvier 1871, Paris affamé capitulait. Mais avec des honneurs inconnus jusque-là dans l'histoire de la guerre. Les forts furent abandonnés, les fortifications désarmées, les armes de la ligne et de la garde mobile livrées, leurs soldats considérés comme prisonniers de guerre. Mais la Garde nationale conserva ses armes et ses canons et ne se mit que sur un pied d'armistice avec les vainqueurs. Et ceux-ci même n'osèrent pas faire dans Paris une entrée triomphale. Ils ne se risquèrent à occuper qu'un petit coin de Paris, et encore un coin plein de parcs publics, et cela pour quelques jours seulement! Et pendant ce temps, ces vainqueurs qui durant 131 jours avaient assiégé Paris, furent assiégés eux-mêmes par les ouvriers parisiens en armes qui veillaient avec soin à ce qu'aucun «Prussien» ne dépassât les étroites limites du coin abandonné à l'envahisseur. Tant était grand le respect qu'inspiraient les ouvriers parisiens à l'armée devant laquelle toutes les troupes de l'empire avaient déposé les armes; et les *Junkers* prussiens, qui étaient venus assouvir leur vengeance au foyer de la révolution, durent s'arrêter avec déférence devant cette même révolution armée et lui présenter les armes!

Pendant la guerre, les ouvriers parisiens s'étaient bornés à exiger la continuation énergique de la lutte. Mais, maintenant qu'après la capitulation de Paris la paix allait se faire,<sup>9</sup> Thiers, nouveau chef du gouvernement, était forcé de s'en rendre compte: la domination des classes possédantes — grands propriétaires fonciers et capitalistes — se trouverait constamment menacée tant que les ouvriers parisiens resteraient en armes. Son premier geste fut de tenter de les désarmer. Le 18 mars, il envoya des troupes de ligne avec l'ordre de voler l'artillerie appartenant à la Garde nationale et fabriquée pendant le siège de Paris à la suite d'une souscription publique. La tentative échoua; Paris se dressa comme un seul homme pour se défendre, et la guerre entre Paris et le gouvernement français qui siégeait à Versailles fut déclarée; le 26 mars, la Commune était élue; le 28, elle fut proclamée; le Comité central de la Garde nationale qui, jusqu'alors, avait exercé le pouvoir, le remit entre les mains de la Commune, après avoir aboli par décret la scandaleuse «police des mœurs» de Paris. Le 30, la Commune supprima la conscription et l'armée permanente et proclama la Garde nationale, dont tous les citoyens valides devaient faire partie, comme la seule force armée; elle remit jusqu'en avril tous les loyers d'octobre 1870, portant en compte pour l'échéance à venir les termes déjà payés, et suspendit toute vente d'objets engagés au mont-de-piété municipal. Le même jour, les étrangers élus à la Commune furent confirmés dans leurs fonctions, car «le drapeau de la Commune est celui de la République universelle»<sup>10</sup>. — Le 1<sup>er</sup> avril il fut décidé que le traitement le plus élevé d'un employé de la Commune, donc aussi de ses membres, ne pourrait dépasser 6 000 francs (4 800 marks). Le lendemain furent décrétées la séparation de l'Eglise et de l'Etat et la suppression du budget des cultes, ainsi que la transformation de tous les biens ecclésiastiques en propriété nationale; en conséquence, le 8 avril, on ordonna de bannir des écoles tous les symboles, images, prières, dogmes religieux, bref «tout ce qui relève de la conscience individuelle de chacun»,<sup>11</sup> ordre qui fut réalisé peu à peu. — Le 5,

en présence des exécutions de combattants de la Commune prisonniers, auxquelles procédaient quotidiennement les troupes versaillaises, un décret fut promulgué, prévoyant l'arrestation d'otages, mais il ne fut jamais exécuté. — Le 6, le 137<sup>e</sup> bataillon de la Garde nationale alla chercher la guillotine et la brûla publiquement, au milieu de la joie populaire. — Le 12, la Commune décida de renverser la colonne Vendôme, symbole du chauvinisme et de l'excitation des peuples à la discorde, que Napoléon avait fait couler, après la guerre de 1809, avec les canons conquis. Ce qui fut fait le 16 mai. — Le 16 avril, la Commune ordonna un recensement des ateliers fermés par les fabricants et l'élaboration de plans pour donner la gestion de ces entreprises aux ouvriers qui y travaillaient jusque-là et devaient être réunis en associations coopératives, ainsi que pour organiser ces associations en *une seule* grande fédération. — Le 20, elle abolit le travail de nuit des boulangers, ainsi que les bureaux de placement, monopolisés depuis le Second Empire par des individus choisis par la police et exploités d'ouvriers de premier ordre; ces bureaux furent affectés aux mairies des vingt arrondissements de Paris. — Le 30 avril, elle ordonna la suppression des monts-de-piété, parce qu'ils constituaient une exploitation privée des ouvriers et étaient en contradiction avec le droit de ceux-ci à leurs instruments de travail et au crédit. — Le 5 mai, elle décida de faire raser la chapelle expiatoire élevée en réparation de l'exécution de Louis XVI. Ainsi, à partir du 18 mars, apparut, très net et pur, le caractère de classe du mouvement parisien qu'avait jusqu'alors relégué à l'arrière-plan la lutte contre l'invasion étrangère. Dans la Commune ne siégeaient presque que des ouvriers ou des représentants reconnus des ouvriers; ses décisions avaient de même un caractère nettement prolétarien. Ou bien elle décrétait des réformes, que la bourgeoisie républicaine avait négligées par pure lâcheté, mais qui constituaient pour la libre action de la classe ouvrière une base indispensable, comme la réalisation de ce principe que, *en face de l'Etat*, la religion n'est qu'une affaire privée; ou bien elle promulguait des décisions prises directement dans l'intérêt de la classe ouvrière et qui, pour une part, faisaient de profondes entailles dans le vieil ordre social. Mais tout cela, dans une ville assiégée, ne pouvait avoir au plus qu'un commencement de réalisation. Et, dès les premiers jours de mai, la lutte contre les troupes toujours plus nombreuses du gouvernement de Versailles absorba toutes les énergies.

Le 7 avril, les Versaillais s'étaient emparés du passage de la Seine, à Neuilly, sur le front ouest de Paris; par contre, le 11, sur le front sud, ils furent repoussés avec des pertes sanglantes par une attaque du général Eudes. Paris était bombardé sans arrêt, et cela par les mêmes gens qui avaient stigmatisé comme sacrilège le bombardement de cette ville par les Prussiens. Ces mêmes gens mendiaient maintenant, auprès du gouvernement prussien, le rapatriement accéléré des soldats français prisonniers de Sedan et de Metz, pour leur faire reconquérir Paris. L'arrivée graduelle de ces troupes donna aux Versaillais, à partir du début de mai, une supériorité décisive. Cela apparut dès le 23 avril, quand Thiers rompit les négociations entamées sur proposition de la Commune et visant à échanger l'archevêque de Paris et toute une série d'autres curés retenus comme otages, contre le seul Blanqui, deux fois élu à la Commune, mais prisonnier à Clairvaux. Et cela se fit sentir plus encore dans le changement de ton du langage de Thiers; jusqu'à ce moment atermoyant et équivoque, il devint tout d'un coup insolent, menaçant, brutal. Sur le front sud, les Versaillais prirent, le 3 mai, la redoute du Moulin-Saquet, le 9, le fort d'Issy, totalement démoli à coups de canon, le 14, celui de Vanves. Sur le front ouest, ils s'avancèrent peu à peu jusqu'au rempart même, s'emparant de nombreux villages et bâtiments contigus aux fortifications. Le 21, ils réussirent à pénétrer dans la ville par trahison et du fait de la négligence du poste de la Garde nationale. Les Prussiens qui occupaient les forts du Nord et de l'Est laissèrent les Versaillais s'avancer par le secteur du nord de la ville qui leur était interdit par l'armistice, leur permettant ainsi d'attaquer sur un large front que les Parisiens devaient croire protégé par la convention et n'avaient de ce fait que faiblement garni de troupes. Aussi n'y eut-il que peu de résistance dans la moitié ouest de Paris, dans la ville de luxe proprement dite. Elle se fit plus violente et tenace, à mesure que les troupes d'invasion approchaient de la moitié est, des quartiers proprement ouvriers. Ce n'est qu'après une lutte de huit jours que les derniers défenseurs de la Commune succombèrent sur les hauteurs de Belleville et de Ménilmontant, et c'est alors que le massacre des hommes, des femmes et des enfants sans défense, qui avait fait rage toute la semaine, et n'avait cessé de croître, atteignit son point culminant. Le fusil ne tuait plus assez vite, c'est par centaines que les vaincus furent exécutés à la mitrailleuse. Le Mur des fédérés, au cimetière du Père-Lachaise, où s'accomplit le dernier massacre en masse, est aujourd'hui encore debout, témoin à la fois muet et éloquent de la furie dont la classe dirigeante est capable dès que le prolétariat ose se dresser pour son

droit. Puis, lorsqu'il s'avéra impossible d'abattre tous les Communards, vinrent les arrestations en masse, l'exécution de victimes choisies arbitrairement dans les rangs des prisonniers, la relégation des autres dans de grands camps en attendant leur comparution devant les conseils de guerre. Les troupes prussiennes, qui campaient autour de la moitié nord de Paris, avaient l'ordre de ne laisser passer aucun fugitif, mais souvent les officiers fermèrent les yeux quand les soldats écoutaient plutôt la voix de l'humanité que celle de leur consigne ; et en particulier il faut rendre cet hommage au corps d'armée saxon qui s'est conduit d'une façon très humaine et laissa passer bien des gens, dont la qualité de combattant de la Commune était évidente.

\* \* \*

Si, aujourd'hui, vingt ans après, nous jetons un regard en arrière sur l'activité et la signification historique de la Commune de Paris de 1871, il apparaît qu'il y a quelques additions à faire à la peinture qu'en a donnée *La Guerre civile en France*.

Les membres de la Commune se répartissaient en une majorité de blanquistes, qui avait déjà dominé dans le Comité central de la Garde nationale et une minorité: les membres de l'Association internationale des travailleurs, se composant pour la plupart de socialistes proudhoniens. Dans l'ensemble, les blanquistes n'étaient alors socialistes que par instinct révolutionnaire, prolétarien; seul un petit nombre d'entre eux était parvenu, grâce à Vaillant, qui connaissait le socialisme scientifique allemand, à une plus grande clarté de principes. Ainsi s'explique que, sur le plan économique, bien des choses aient été négligées, que, selon notre conception d'aujourd'hui, la Commune aurait dû faire. Le plus difficile à saisir est certainement le saint respect avec lequel on s'arrêta devant les portes de la Banque de France. Ce fut d'ailleurs une lourde faute politique. La Banque aux mains de la Commune, cela valait mieux que dix mille otages. Cela signifiait toute la bourgeoisie française faisant pression sur le gouvernement de Versailles pour conclure la paix avec la Commune. Mais le plus merveilleux encore, c'est la quantité de choses justes qui furent tout de même faites par cette Commune composée de blanquistes et de proudhoniens. Il va sans dire que la responsabilité des décrets économiques de la Commune, de leurs côtés glorieux ou peu glorieux, incombe en première ligne aux proudhoniens, comme incombe aux blanquistes celle de ses actes et de ses carences politiques. Et dans les deux cas l'ironie de l'histoire a voulu, — comme toujours quand des doctrinaires arrivent au pouvoir, — que les uns comme les autres fissent le contraire de ce que leur prescrivait leur doctrine d'école.

Proudhon, le socialiste de la petite paysannerie et de l'artisanat, haïssait positivement l'association. Il disait d'elle qu'elle comportait plus d'inconvénients que d'avantages, qu'elle était stérile par nature, voire nuisible, parce que mettant entrave à la liberté du travailleur; dogme pur et simple, improductif et encombrant, contredisant tout autant la liberté du travailleur que l'économie de travail, ses désavantages croissaient plus vite que ses avantages ; en face d'elle, la concurrence, la division du travail, la propriété privée restaient, selon lui, des forces économiques. Ce n'est que pour les cas d'exception — comme Proudhon les appelle — de la grande industrie et des grandes entreprises, par exemple les chemins de fer, que l'association des travailleurs ne serait pas déplacée (voir *Idée générale de la révolution*, 3<sup>e</sup> étude)<sup>12</sup>.

En 1871, même à Paris, ce centre de l'artisanat d'art, la grande industrie avait tellement cessé d'être une exception que le décret de loin le plus important de la Commune instituait une organisation de la grande industrie et même de la manufacture, qui devait non seulement reposer sur l'association des travailleurs dans chaque fabrique, mais aussi réunir toutes ces associations dans une grande fédération; bref, une organisation qui, comme Marx le dit très justement dans *La Guerre civile*, devait aboutir finalement au communisme, c'est-à-dire à l'exact opposé de la doctrine de Proudhon. Et c'est aussi pourquoi la Commune fut le tombeau de l'école proudhonienne du socialisme. Cette école a aujourd'hui disparu des milieux ouvriers français; c'est maintenant la théorie de Marx qui y règne sans conteste, chez les possibilistes pas moins que chez les «marxistes». Ce n'est que dans la bourgeoisie «radicale» qu'on trouve encore des proudhoniens.

Les choses n'allèrent pas mieux pour les blanquistes. Elevés à l'école de la conspiration, liés par la stricte discipline qui lui est propre, ils parlaient de cette idée qu'un nombre relativement petit d'hommes résolus et bien organisés était capable, le moment venu, non seulement de s'emparer du pouvoir, mais aussi, en déployant une grande énergie et de l'audace, de s'y maintenir assez longtemps pour réussir à entraîner la masse du peuple dans la révolution et à la rassembler autour de la petite troupe directrice. Pour cela, il fallait avant toute autre chose la plus stricte centralisation dictatoriale de tout le pouvoir entre les mains du nouveau gouvernement révolutionnaire. Et que fit la Commune qui, en majorité, se composait précisément de blanquistes? Dans toutes ses proclamations aux Français de la province, elle les conviait à une libre fédération de toutes les communes françaises avec Paris, à une organisation nationale qui, pour la première fois, devait être effectivement créée par la nation elle-même. Quant à la force répressive du gouvernement naguère centralisé: l'armée, la police politique, la bureaucratie, créée par Napoléon en 1798, reprise depuis avec reconnaissance par chaque nouveau gouvernement et utilisée par lui contre ses adversaires, c'est justement cette force qui, selon les blanquistes, devait partout être renversée, comme elle l'avait déjà été à Paris.

La Commune dut reconnaître d'emblée que la classe ouvrière, une fois au pouvoir, ne pouvait continuer à se servir de l'ancien appareil d'Etat ; pour ne pas perdre à nouveau la domination qu'elle venait à peine de conquérir, cette classe ouvrière devait, d'une part, éliminer le vieil appareil d'oppression jusqu'alors employé contre elle-même, mais, d'autre part, prendre des assurances contre ses propres mandataires et fonctionnaires en les proclamant, en tout temps et sans exception, révocables. En quoi consistait, jusqu'ici, le caractère essentiel de l'Etat? La société avait créé, par simple division du travail à l'origine, ses organes propres pour veiller à ses intérêts communs. Mais, avec le temps, ces organismes, dont le sommet était le pouvoir de l'Etat, s'étaient transformés, en servant leurs propres intérêts particuliers, de serviteurs de la société, en maîtres de celle-ci. On peut en voir des exemples, non seulement dans la monarchie héréditaire, mais également dans la république démocratique. Nulle part les «politiciens» ne forment dans la nation un clan plus isolé et plus puissant qu'en Amérique du Nord, précisément. Là, chacun des deux grands partis qui se relaient au pouvoir, est lui-même dirigé par des gens qui font de la politique une affaire, spéculent sur les sièges aux assemblées législatives de l'Union comme à celles des Etats, ou qui vivent de l'agitation pour leur parti et sont récompensés de sa victoire par des places. On sait assez combien les Américains cherchent depuis trente ans à secouer ce joug devenu insupportable, et comment, malgré tout, ils s'embourbent toujours plus profondément dans ce marécage de la corruption. C'est précisément en Amérique que nous pouvons le mieux voir comment le pouvoir d'Etat devient indépendant vis-à-vis de la société, dont, à l'origine, il ne devait être que le simple instrument. Là, n'existent ni dynastie, ni noblesse, ni armée permanente (à part la poignée de soldats commis à la surveillance des Indiens), ni bureaucratie avec postes fixes et droit à la retraite. Et pourtant nous avons là deux grandes bandes de politiciens spéculateurs, qui se relaient pour prendre possession du pouvoir de l'Etat et l'exploitent avec les moyens les plus corrompus et pour les fins les plus éhontées; et la nation est impuissante en face de ces deux grands cartels de politiciens qui sont soi-disant à son service, mais, en réalité, la dominent et la pillent.

Pour éviter cette transformation, inévitable dans tous les régimes antérieurs, de l'Etat et des organes de l'Etat, à l'origine serviteurs de la société, en maîtres de celle-ci, la Commune employa deux moyens infaillibles. Premièrement, elle soumit toutes les places de l'administration, de la justice et de l'enseignement au choix des intéressés par élection au suffrage universel, et, bien entendu, à la révocation à tout moment par ces mêmes intéressés. Et, deuxièmement, elle ne rétribua tous les services, des plus bas aux plus élevés, que par le salaire que recevaient les autres ouvriers. Le plus haut traitement qu'elle payât était de 6000 francs. Ainsi on mettait le holà à la chasse aux places et à l'arrivisme, sans parler de la décision supplémentaire d'imposer des mandats impératifs aux délégués aux corps représentatifs.

Cette destruction de la puissance de l'Etat tel qu'il était jusqu'ici et son remplacement par un pouvoir nouveau, vraiment démocratique, sont dépeints en détail dans la troisième partie de *La Guerre civile*. Mais il était nécessaire de revenir ici brièvement sur quelques-uns de ses traits, parce que, en Allemagne précisément, la superstition de l'Etat est passée de la philosophie dans la conscience



commune de la bourgeoisie et même dans celle de beaucoup d'ouvriers. Dans la conception des philosophes, l'Etat est «la réalisation de l'Idée» ou le règne de Dieu sur terre traduit en langage philosophique, le domaine où la vérité et la justice éternelles se réalisent ou doivent se réaliser. De là cette vénération superstitieuse de l'Etat et de tout ce qui y touche, vénération qui s'installe d'autant plus facilement qu'on est, depuis le berceau, habitué à s'imaginer que toutes les affaires et tous les intérêts communs de la société entière ne sauraient être réglés que comme ils ont été réglés jusqu'ici, c'est-à-dire par l'Etat et ses autorités dûment établies. Et l'on croit déjà avoir fait un pas d'une hardiesse prodigieuse, quand on s'est affranchi de la foi en la monarchie héréditaire et qu'on jure par la république démocratique. Mais, en réalité, l'Etat n'est rien d'autre qu'un appareil pour opprimer une classe par une autre, et cela, tout autant dans la république démocratique que dans la monarchie; le moins qu'on puisse en dire, c'est qu'il est un mal dont hérite le prolétariat vainqueur dans la lutte pour la domination de classe et dont, tout comme la Commune, il ne pourra s'empêcher de rogner aussitôt au maximum les côtés les plus nuisibles, jusqu'à ce qu'une génération grandie dans des conditions sociales nouvelles et libres soit en état de se défaire de tout ce bric-à-brac de l'Etat.

Le philistin social-démocrate a été récemment saisi d'une terreur salutaire en entendant prononcer le mot de dictature du prolétariat. Eh bien, messieurs, voulez-vous savoir de quoi cette dictature a l'air? Regardez la Commune de Paris. C'était la dictature du prolétariat.

*Friedrich Engels*

Londres, pour le 20<sup>e</sup> anniversaire de la Commune de Paris. 18 mars 1891.

*Publié dans Die Neue Zeit, N° 28 (Vol. 11), 1890-91, et dans La Guerre civile en France, édition séparée, Berlin, 1891*

*Le texte original est en allemand*

## **PREMIERE ADRESSE DU CONSEIL GENERAL SUR LA GUERRE FRANCO-ALLEMANDE<sup>13</sup>**

### **AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION EN EUROPE ET AUX ETATS-UNIS**

Dans l'adresse inaugurale de l'Association internationale des travailleurs, en novembre 1864, nous disions: «Si l'émancipation des classes travailleuses requiert leur union et leur concours fraternels, comment pourraient-elles accomplir cette grande mission tant qu'une politique étrangère qui poursuit des desseins criminels dresse les uns contre les autres les préjugés nationaux et dilapide dans des guerres de piraterie le sang et le bien du Peuple?». Nous définissions la politique étrangère à laquelle se ralliait l'Internationale en ces termes: «Les simples lois de la morale et de la justice qui devraient gouverner les rapports entre individus doivent s'imposer comme lois suprêmes dans le commerce des nations.»<sup>14</sup>

Rien d'étonnant à ce que Louis Bonaparte, qui a usurpé son pouvoir en exploitant la lutte des classes en France et qui l'a perpétué par de périodiques guerres au-dehors, ait dès le début traité l'Internationale comme un dangereux ennemi. A la veille du plébiscite il ordonna un raid contre les membres des comités administratifs de l'Association internationale des travailleurs à travers toute la France: à Paris, Lyon, Rouen, Marseille, Brest, etc., sous le prétexte que l'Internationale était une société secrète trempant dans un complot d'assassinat contre lui, prétexte dont la complète absurdité fut bientôt dévoilée par ses propres juges.<sup>15</sup> Quel était le crime réel des sections françaises de l'Internationale? Elles avaient dit publiquement et hautement au peuple français que voter le plébiscite, c'était voter pour le despotisme à l'intérieur et la guerre au-dehors. Ce fut effectivement leur œuvre, si

dans toutes les grandes villes, dans tous les centres industriels de France, la classe ouvrière s'est levée comme un seul homme pour rejeter le plébiscite. Par malheur, la pesante ignorance des régions rurales fit pencher la balance. Les Bourses, les cabinets, les classes dominantes et la presse d'Europe célébrèrent le plébiscite comme une victoire insigne de l'Empereur français sur la classe ouvrière française; ce fut en réalité le signal de l'assassinat non d'un individu, mais de nations entières.

Le complot guerrier de juillet 1870<sup>16</sup> n'est qu'une édition corrigée du coup d'Etat de Décembre 1851<sup>17</sup>. A première vue, la chose parut si absurde que la France ne voulait pas la prendre réellement au sérieux. Elle croyait plutôt le député qui dénonçait les propos ministériels sur la guerre comme une simple manœuvre de spéculation boursière. Quand, le 15 juillet, la guerre fut enfin officiellement annoncée au Corps législatif, l'opposition entière refusa de voter les crédits provisoires; même Thiers la flétrit comme «détestable»; tous les journaux indépendants de Paris la condamnèrent, et, chose curieuse, la presse de province se joignit à eux presque unanimement.

Cependant, les membres parisiens de l'Internationale s'étaient remis au travail. Dans *Le Réveil*<sup>18</sup> du 12 juillet, ils publièrent leur manifeste «aux ouvriers de toutes les nations», dont nous extrayons les passages suivants:

«Une fois encore, *disaient-ils*, sous prétexte d'équilibre européen et d'honneur national, la paix du monde est menacée par les ambitions politiques. Travailleurs de France, d'Allemagne et d'Espagne, unissons nos voix en un même cri de réprobation!... La guerre pour une question de prépondérance ou de dynastie ne peut être, aux yeux des travailleurs, qu'une criminelle folie. En réponse aux proclamations belliqueuses de ceux qui s'exemptent de l'impôt du sang et trouvent dans les malheurs publics une source de nouvelles spéculations, nous protestons, nous qui avons besoin de paix, de travail et de liberté!... Frères d'Allemagne! Nos divisions n'aboutiraient qu'à un triomphe complet du despotisme des deux côtés du Rhin... Ouvriers de tous les pays! Quoi qu'il adienne pour le moment de nos communs efforts, nous, membres de l'Association internationale des travailleurs qui ne connaissons pas de frontières, nous vous adressons, comme gage d'une solidarité indissoluble, les vœux et le salut des ouvriers de France!»

Ce manifeste de notre section de Paris fut suivi de nombreuses adresses françaises analogues, dont nous ne pouvons citer ici que la déclaration de Neuilly-sur-Seine publiée dans *La Marseillaise*<sup>19</sup> du 22 juillet:

«La guerre est-elle juste? La guerre est-elle nationale? Non! Elle est purement dynastique. Au nom de l'humanité, de la démocratie et des vrais intérêts de la France, nous adhérons complètement et énergiquement à la protestation de l'Internationale contre la guerre!»

Ces protestations exprimaient les véritables sentiments des ouvriers français, comme le montra bientôt un incident caractéristique. Lorsque *la bande du 10 Décembre*, organisée primitivement sous la présidence de Louis Bonaparte, fut lâchée, travestie en «blouses», dans les rues de Paris pour y donner le spectacle des contorsions de la fièvre guerrière<sup>20</sup>, les vrais ouvriers des faubourgs répondirent par des manifestations en faveur de la paix si écrasantes que Piétri, le préfet de police, jugea bon de mettre fin sur-le-champ à toute cette politique de rue, en arguant que le fidèle peuple de Paris avait suffisamment donné cours à son patriotisme longtemps retenu et à son exubérant enthousiasme pour la guerre.

Quel que soit le déroulement de la guerre de Louis Bonaparte contre la Prusse, le glas du Second Empire a déjà sonné à Paris. L'Empire finira, comme il a commencé, par une parodie. Mais n'oublions pas que ce sont les gouvernements et les classes dominantes de l'Europe qui ont permis à Louis Bonaparte de jouer pendant dix-huit ans la farce féroce de *l'Empire restauré*.

Du côté allemand, la guerre est une guerre de défense. Mais qui a mis l'Allemagne dans la nécessité de se défendre? Qui a permis à Louis Bonaparte de lui faire la guerre? *La Prusse!* C'est Bismarck qui a conspiré avec ce même Louis Bonaparte, afin d'écraser l'opposition populaire à l'intérieur, et d'annexer l'Allemagne à la dynastie des Hohenzollern. Si la bataille de Sadowa<sup>21</sup> avait été perdue au lieu d'être

gagnée, les bataillons français auraient inondé l'Allemagne comme alliés de la Prusse. Après sa victoire, la Prusse songea-t-elle, fût-ce un instant, à opposer une Allemagne libre à une France asservie? Tout au contraire. Conservant soigneusement toutes les beautés natives de son propre système, elle y ajouta de surcroît tous les trucs du Second Empire, son despotisme effectif et son démocratisme de carton, ses trompe-l'œil politiques et ses tripotages financiers, sa phraséologie ronflante et ses vils tours de passe-passe. Le régime bonapartiste, qui jusqu'alors n'avait fleuri que sur une rive du Rhin, avait maintenant sa réplique sur l'autre. D'un tel état de choses, que pouvait-il résulter d'autre que la *guerre*?

Si la classe ouvrière allemande permet à la guerre actuelle de perdre son caractère strictement défensif et de dégénérer en une guerre contre le peuple français, victoire ou défaite, ce sera toujours un désastre. Toutes les misères qui se sont abattues sur l'Allemagne, après les guerres dites de libération, renaîtront avec une intensité nouvelle.

Les principes de l'Internationale sont toutefois trop largement répandus et trop fermement enracinés dans la classe ouvrière allemande pour que nous ayons à redouter une issue aussi triste. Les voix des ouvriers français ont eu un écho en Allemagne. Un meeting ouvrier de masse, tenu à Brunswick, le 16 juillet, a exprimé son plein accord avec le manifeste de Paris, rejeté toute idée d'antagonisme national contre la France, et voté des résolutions qui se terminent par ces mots :

«Nous sommes ennemis de toutes les guerres, mais par-dessus tout, des guerres dynastiques. Avec une peine et une douleur profondes, nous sommes forcés de subir une guerre défensive comme un mal inévitable, mais nous appelons en même temps toute la classe ouvrière allemande à œuvrer pour rendre impossible le retour de cet immense malheur social, en revendiquant pour les peuples eux-mêmes le pouvoir de décider de la paix ou de la guerre, et en les rendant ainsi maîtres de leurs propres destinées.»

A Chemnitz, un meeting de délégués, représentant 50 000 ouvriers saxons, a adopté à l'unanimité la résolution suivante:

«Au nom de la démocratie allemande, et spécialement des ouvriers du Parti social-démocrate, nous déclarons que la guerre actuelle est exclusivement dynastique... Nous sommes heureux de saisir la main fraternelle que nous tendent les ouvriers de France. Attentifs au mot d'ordre de l'Association internationale des travailleurs: *Prolétaires de tous les pays, unissez-vous!* nous n'oublierons jamais que les ouvriers de *tous* les pays sont nos *amis* et les despotes de *tous* les pays, nos *ennemis!*»<sup>22</sup>

La section berlinoise de l'Internationale a aussi répondu au manifeste de Paris:

«Nous nous joignons solennellement à votre protestation... Solennellement, nous promettons que ni le son de la trompette ni le rugissement du canon, ni la victoire ni la défaite, ne nous détourneront du travail commun pour l'union des ouvriers de tous les pays.»

Nous souhaitons qu'il en soit ainsi!

A l'arrière-plan de cette guerre de suicide, la sinistre figure de la Russie est à l'affût. C'est un signe de mauvais augure que le signal de la guerre actuelle ait été donné au moment précis où le gouvernement russe a terminé ses voies ferrées stratégiques et concentre déjà des troupes en direction du Pruth. Quelles que soient les sympathies auxquelles les Allemands puissent à bon droit prétendre dans une guerre de défense contre l'agression bonapartiste, ils les perdraient aussitôt s'ils permettaient au gouvernement allemand de faire appel aux cosaques ou d'en accepter l'aide. Qu'ils se rappellent qu'après sa guerre d'indépendance contre Napoléon I<sup>er</sup> l'Allemagne resta pendant des dizaines d'années prosternée aux pieds du tsar.

La classe ouvrière anglaise tend une main fraternelle aux travailleurs de France et d'Allemagne. Elle se sent profondément convaincue que, quelque tournure que prenne l'horrible guerre qui s'annonce, l'alliance des ouvriers de tous les pays finira par tuer la guerre.

Tandis que la France et l'Allemagne officielles se précipitent dans une lutte fratricide, les ouvriers de France et d'Allemagne échangent des messages de paix et d'amitié. Ce fait unique, sans parallèle dans l'histoire du passé, ouvre la voie à un avenir plus lumineux. Il prouve qu'à l'opposé de la vieille société, avec ses misères économiques et son délire politique, une nouvelle société est en train de naître, dont la règle internationale sera la *Paix*, parce que dans chaque nation régnera le même principe: le *travail!* Le pionnier de cette nouvelle société, c'est l'Association internationale des travailleurs.

#### LE CONSEIL GENERAL

Robert Applegarth  
Martin J. Boon  
Fred. Bradnick  
Cowell Stepney  
George Milner  
Thomas Mottershead  
Charles Murray  
George Odger  
John Haies  
William Haies  
George Harris  
Fred. Lessner  
Legreulier  
W. Lintern  
Zévy Maurice  
James Parnell  
Pfänder  
Rühl  
Joseph Shepherd  
Stoll  
Schmutz  
W. Townshend

#### SECRETAIRES-CORRESPONDANTS

Eugène Dupont, *France*  
Karl Marx, *Allemagne*  
A. Serrailier, *Belgique, Hollande, Espagne*  
Hermann Jung, *Suisse*  
Giovanni Bora, *Italie*  
Antoni Zabicki, *Pologne*  
James Cohen, *Danemark*  
J.G. Eccarius, *Etats-Unis*

Benjamin Lucraft, *président*  
John Weston, *trésorier*  
J. George Eccarius, *secrétaire général*

Bureau: 256, High Holborn, Londres, W.C.

*Londres, le 23 juillet 1870*

*Ecrit par K. Mars, les 19-23, juillet, 1870*

*Publié en anglais, sous forme de brochure, en juillet 1870 et en août-septembre en allemand, français et russe, et publié également dans des périodiques*

*Le texte original est en anglais*

## SECONDE ADRESSE DU CONSEIL GENERAL SUR LA GUERRE FRANCO-ALLEMANDE<sup>23</sup>

### AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION EN EUROPE ET AUX ETATS-UNIS

Dans notre Première Adresse du 23 juillet, nous disions:

«Le glas du Second Empire a déjà sonné à Paris. L'Empire finira, comme il a commencé, par une parodie. Mais n'oublions pas que ce sont les gouvernements et les classes dominantes d'Europe qui ont permis à Louis Bonaparte de jouer pendant dix-huit ans la farce féroce de *l'Empire restauré*.»

Ainsi, avant même que les opérations de guerre aient effectivement commencé, nous traitions la chimère bonapartiste comme une chose du passé.

Si nous ne nous trompons pas sur la vitalité du Second Empire, nous n'avions pas tort non plus de craindre que la guerre allemande puisse perdre «son caractère strictement défensif et dégénérer en une guerre contre le peuple français». La guerre de défense s'est terminée en fait avec la reddition de Louis Bonaparte, la capitulation de Sedan et la proclamation de la république à Paris. Mais longtemps avant ces événements, au moment même où la pourriture profonde des armées impériales fut évidente, la camarilla militaire prussienne avait opté pour la conquête. Il y avait certes sur sa route un vilain obstacle: *les propres proclamations du roi Guillaume au début de la guerre*. Dans son discours du trône à la Diète de l'Allemagne du Nord, il avait solennellement déclaré qu'il faisait la guerre à l'empereur des Français et non au peuple français. Le 8 août, il avait lancé un manifeste à la nation française, où il disait:

«L'empereur Napoléon a attaqué, par terre et par mer, la nation allemande, qui désirait et désire toujours vivre en paix avec le peuple français; j'ai assumé le commandement des armées allemandes *pour repousser cette agression*, et j'ai été *amené* par les *événements militaires* à franchir les frontières de la France.»

Non content d'affirmer le «caractère purement défensif» de la guerre en déclarant qu'il n'assumait le commandement des armées allemandes que *«pour repousser l'agression»*, il ajoutait qu'il avait été seulement amené *«par les événements militaires»* à franchir les frontières de la France. Une guerre défensive peut, certes, ne pas exclure des opérations offensives dictées par les *«événements militaires»*.

Ainsi ce roi très pieux s'était engagé devant la France et le monde à une guerre strictement défensive. Comment le délier de cet engagement solennel? Les metteurs en scène devaient le montrer cédant à contrecœur à l'injonction impériale de la nation allemande. Ils donnèrent sur-le-champ la consigne à la bourgeoisie libérale d'Allemagne, avec ses professeurs, ses capitalistes, ses conseillers municipaux, et ses gens de plume. Cette bourgeoisie qui, dans ses luttes pour la liberté civile, avait, de 1846 à 1870, donné un spectacle sans exemple d'irrésolution, d'incapacité et de couardise, se sentit, bien sûr, profondément ravie de faire son entrée sur la scène européenne sous l'aspect du lion rugissant du patriotisme allemand. Elle se donna des dehors d'indépendance civile et affecta d'imposer au gouvernement prussien... quoi donc? les plans secrets de ce gouvernement lui-même. Elle fit amende honorable pour sa foi persévérante et quasi religieuse en l'infailibilité de Louis Bonaparte, en réclamant à grands cris le démembrement de la République française. Écoutons un peu les allégations de ces intrépides patriotes!

Ils n'osent pas prétendre que le peuple d'Alsace-Lorraine brûle de se jeter dans les bras de l'Allemagne; bien au contraire. Pour la punir de son patriotisme français, Strasbourg, que domine une citadelle indépendante de la ville, a été six jours durant bombardée d'une manière absolument gratuite et barbare, à coups d'obus explosifs «allemands», qui l'incendièrent et tuèrent un grand nombre de ses habitants sans défense! Pourtant il fut un temps où le sol de ces provinces faisait partie de l'ancien

Empire allemand. C'est pourquoi, paraît-il, le sol et les êtres humains qui y ont grandi doivent être confisqués comme propriété allemande imprescriptible. Si la vieille carte d'Europe doit être remaniée un jour en vertu du droit historique, n'oublions surtout pas que l'Electeur de Brandebourg, pour ses possessions prussiennes, était jadis le vassal de la République polonaise.<sup>24</sup>

Les patriotes, plus malins, réclament toutefois l'Alsace et la Lorraine de langue allemande en tant que «garantie matérielle» contre une agression française. Comme cet argument méprisable a égaré bien des gens d'esprit faible, nous sommes dans l'obligation de nous y arrêter plus longuement.

Il n'y a pas de doute que la configuration générale de l'Alsace, comparée à celle de l'autre rive du Rhin, et la présence d'une grande place forte comme Strasbourg, à mi-route environ entre Bâle et Germersheim, favorisent beaucoup une invasion française de l'Allemagne du Sud, tandis qu'elles opposent des difficultés particulières à une invasion de la France venant de l'Allemagne du Sud. Il n'y a, de plus, aucun doute que l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine de langue allemande donnerait à l'Allemagne du Sud une frontière beaucoup plus forte, d'autant plus qu'elle serait alors maîtresse de la crête des Vosges dans toute sa longueur et des forteresses qui en protègent les cols septentrionaux. Si Metz était annexée du même coup, la France serait momentanément privée de ses deux principales bases d'opérations contre l'Allemagne, mais cela ne l'empêcherait pas d'en construire de nouvelles à Nancy ou à Verdun. Tant que l'Allemagne possède Coblenze, Mayence, Germersheim, Rastatt et Ulm, toutes bases d'opérations contre la France, et pleinement utilisées dans cette guerre-ci, avec quelle apparence d'honnêteté peut-elle refuser au Français Strasbourg et Metz, les deux seules forteresses de quelque importance qu'ils aient de ce côté?

De plus, Strasbourg ne menace l'Allemagne du Sud qu'autant que celle-ci est une puissance séparée de l'Allemagne du Nord. De 1792 à 1795, l'Allemagne du Sud n'a jamais été attaquée de ce côté-là, parce que la Prusse était sa partenaire dans la guerre contre la Révolution française; mais dès que la Prusse eut conclu une paix séparée en 1795,<sup>25</sup> et abandonné le Sud à lui-même, les invasions du sud de l'Allemagne, avec Strasbourg pour base, commencèrent et se poursuivirent jusqu'en 1809. En fait, une Allemagne *unie* peut toujours mettre Strasbourg et n'importe quelle armée française en Alsace hors d'état de nuire, en concentrant toutes ses troupes, comme cela fut le cas dans la guerre actuelle, entre Sarrelouis et Landau, et en avançant ou en acceptant la bataille sur la ligne Mayence-Metz. Tant que le gros des troupes allemandes est posté là, toute armée française avançant de Strasbourg vers l'Allemagne du Sud serait prise à revers et verrait ses communications menacées. Si la campagne actuelle a prouvé quelque chose, c'est bien, somme toute, à quel point, d'Allemagne il est facile d'attaquer la France.

Mais, en toute bonne foi, n'est-ce pas une absurdité et un anachronisme de faire de considérations militaires le principe suivant lequel les frontières des nations doivent être fixées? Si cette règle devait prévaloir, l'Autriche aurait encore droit à Venise et à la ligne du Mincio, et la France à la ligne du Rhin pour protéger Paris, qui se trouve certainement plus exposé à une attaque du nord-est, que Berlin ne l'est à une attaque du sud-ouest. Si les frontières doivent être fixées suivant les intérêts militaires, il n'y aura pas de fin aux revendications territoriales, parce que toute ligne militaire est nécessairement défectueuse, et peut être améliorée en annexant un peu de territoire; et, de plus, cette ligne ne peut jamais être fixée d'une manière définitive et équitable, parce qu'elle est toujours imposée au vaincu par le vainqueur, et en conséquence porte déjà en elle le germe de guerres nouvelles.

Telle est la leçon de toute l'histoire. Il en est des nations comme des individus. Pour leur enlever leurs possibilités d'attaque, il faut leur enlever tous leurs moyens de défense. Il ne faut pas seulement les prendre à la gorge, mais les mettre à mort. Si jamais vainqueur prit des «garanties matérielles» pour briser les forces d'une nation, ce fut Napoléon I<sup>er</sup> par le traité de Tilsit<sup>26</sup>, et la façon dont il exécuta ce traité contre la Prusse et le reste de l'Allemagne. Pourtant, quelques années plus tard, sa puissance gigantesque se brisa comme un roseau pourri devant le peuple allemand. Que sont les «garanties matérielles» que la Prusse, dans ses rêves les plus insensés, pourrait imposer ou oserait imposer à la France, comparées aux «garanties matérielles» que Napoléon I<sup>er</sup> lui avait arrachées à elle-même? Le

résultat n'en sera pas moins désastreux cette fois-ci. L'histoire mesurera ses sanctions, non à la quantité de kilomètres carrés arrachés à la France, mais à la grandeur du crime qui ose faire revivre, dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, *la politique de conquête!*

Mais, disent les porte-parole du patriotisme teuton, on ne doit pas confondre Allemands et Français. Ce que *nous* voulons, ce n'est pas la gloire, mais la sécurité. Les Allemands sont un peuple essentiellement pacifique. Sous leur sage tutelle, la conquête même se transforme de cause d'une guerre future en gage de paix perpétuelle. Bien sûr, ce ne sont pas les Allemands qui ont envahi la France en 1792, dans le sublime dessein d'abattre à la baïonnette la Révolution du XVIII<sup>e</sup> siècle. N'est-ce pas l'Allemagne qui s'est souillée les mains en tenant sous le joug l'Italie, en opprimant la Hongrie, en démembrant la Pologne? Son système militaire actuel, qui divise toute la population mâle valide en deux parts, — l'une formant une armée permanente en service, et l'autre, formant une armée permanente en congé, — toutes deux également tenues à une obéissance passive à des chefs de droit divin, un tel système militaire est, bien sûr, «une garantie matérielle» pour maintenir la paix et, par surcroît, le but dernier de la civilisation! En Allemagne, comme partout ailleurs, les adulateurs des puissants du jour empoisonnent l'esprit populaire par l'encens de louanges mensongères.

Indignés qu'ils prétendent être à la vue des forteresses françaises de Metz et de Strasbourg, ces patriotes allemands ne voient aucun mal au vaste système de fortifications moscovites à Varsovie, Modlin et Ivangorod. Alors qu'ils frémissent devant les horreurs de l'invasion impériale, ils ferment les yeux devant l'infamie de la tutelle tsariste.

Tout comme en 1865, des promesses furent échangées entre Louis Bonaparte et Bismarck, de même en 1870 des promesses ont été échangées entre Gortchakov et Bismarck<sup>27</sup>. Tout comme Louis Bonaparte se flattait que la guerre de 1866, du fait de l'épuisement réciproque de l'Autriche et de la Prusse, ferait de lui l'arbitre suprême de l'Allemagne, de même Alexandre se flattait que la guerre de 1870, du fait de l'épuisement réciproque de l'Allemagne et de la France, ferait de lui l'arbitre suprême de l'Ouest européen. Tout comme le Second Empire tenait la Confédération de l'Allemagne du Nord pour incompatible avec son existence, de même la Russie autocratique doit se considérer en péril du fait d'un empire allemand sous direction prussienne. Telle est la loi du vieux système politique. A l'intérieur de son domaine, le gain de l'un est la perte de l'autre. L'influence prépondérante du tsar sur l'Europe prend racine dans son autorité traditionnelle sur l'Allemagne. Au moment où en Russie même des forces sociales volcaniques menacent de secouer les bases les plus profondes de l'autocratie, le tsar pourrait-il supporter une telle perte de prestige à l'étranger? Déjà les journaux moscovites reprennent le langage des journaux bonapartistes après la guerre de 1866. Est-ce que les patriotes teutons croient réellement que paix et liberté seront garanties à l'Allemagne en jetant la France dans les bras de la Russie? Si la fortune des armes, l'arrogance du succès et les intrigues dynastiques conduisent l'Allemagne à s'emparer de force d'une portion de territoire français, il ne lui restera alors que deux partis possibles. Ou bien elle devra, à tout risque, devenir l'instrument *direct* de l'expansion russe, ou bien, après un court répit, elle devra se préparer à nouveau à une autre guerre «défensive», non pas une de ces guerres «localisées» d'invention récente, mais une *guerre de races*, une guerre contre les races latines et slaves coalisées.

La classe ouvrière allemande a résolument donné son appui à la guerre, qu'il n'était pas en son pouvoir d'empêcher, comme étant une guerre pour l'indépendance allemande et la libération de l'Allemagne et de l'Europe du cauchemar oppressant du Second Empire. Ce sont les ouvriers allemands unis aux travailleurs ruraux, qui, laissant derrière eux leurs familles à demi mortes de faim, ont fourni les nerfs et les muscles d'armées héroïques. Décimés par les batailles au-dehors, ils seront décimés à nouveau chez eux par la misère. A leur tour, ils s'avancent et réclament maintenant des «garanties»: garantie que leurs immenses sacrifices n'ont pas été faits en vain, garantie qu'ils ont conquis la liberté, garantie que la victoire sur les armées bonapartistes ne sera pas, comme en 1815, convertie en défaite du peuple allemand;<sup>28</sup> et, comme première garantie, ils réclament *une paix honorable pour la France*, et la *reconnaissance de la République française*.

Le Comité central du Parti ouvrier social-démocrate allemand a lancé, le 5 septembre, un manifeste insistant énergiquement sur ces garanties.

«Nous protestons, *dit-il*, contre l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine. Et nous avons conscience de parler au nom de la classe ouvrière allemande. Dans l'intérêt commun de la France et de l'Allemagne, dans l'intérêt de la paix et de la liberté, dans l'intérêt de la civilisation occidentale contre la barbarie orientale, les ouvriers allemands ne toléreront pas sans dire mot l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine... Nous nous tiendrons fidèlement aux côtés de nos camarades ouvriers de tous les pays pour la cause commune internationale du prolétariat.»<sup>29</sup>

Malheureusement, nous ne pouvons compter sur leur réussite immédiate. Si les ouvriers français n'ont pas pu, en pleine paix, arrêter l'agresseur, les ouvriers allemands ont-ils plus de chances d'arrêter le vainqueur au milieu du cliquetis des armes? Le manifeste des ouvriers allemands demande que Louis Bonaparte soit livré comme criminel de droit commun à la République française. Leurs gouvernants, au contraire, font déjà tous leurs efforts pour le réinstaller aux Tuileries comme l'homme le plus propre à ruiner la France. Quoi qu'il en soit, l'histoire montrera que la classe ouvrière allemande n'est pas faite d'une matière aussi malléable que la bourgeoisie allemande. Elle fera son devoir.

Comme elle, nous saluons l'avènement de la république en France; mais ce n'est pas sans éprouver des appréhensions qui, nous l'espérons, se révéleront sans fondement. Cette république n'a pas renversé le trône, mais simplement pris sa place laissée vacante. Elle a été proclamée non comme une conquête sociale, mais comme une mesure de défense nationale. Elle est dans les mains d'un Gouvernement provisoire composé en partie d'orléanistes notoires, en partie de républicains bourgeois, sur quelques-uns desquels l'insurrection de Juin 1848<sup>30</sup> a laissé son stigmate indélébile. La division du travail entre les membres de ce gouvernement ne présage rien de bon. Les orléanistes se sont saisis des positions fortes: de l'armée et de la police, alors qu'aux républicains déclarés sont échus les ministères où l'on parle. Quelques-uns de leurs premiers actes montrent assez clairement qu'ils ont hérité de l'empire non seulement les ruines, mais aussi la peur de la classe ouvrière. Si, au nom de la république, on promet maintenant, avec des paroles excessives, des choses impossibles, n'est-ce pas par hasard pour qu'on finisse par réclamer un gouvernement «possible»? Aux yeux de certains bourgeois, qui en ont assumé la charge, la république ne devrait-elle pas par hasard servir de transition à une restauration orléaniste?

La classe ouvrière française se trouve donc placée dans des circonstances extrêmement difficiles. Toute tentative de renverser le nouveau gouvernement, quand l'ennemi frappe presque aux portes de Paris, serait une folie désespérée. Les ouvriers français doivent remplir leur devoir de citoyens; mais en même temps, ils ne doivent pas se laisser entraîner par les *souvenirs* nationaux de 1792, comme les paysans français se sont laissé duper par les *souvenirs* nationaux du Premier Empire. Ils n'ont pas à recommencer le passé, mais à édifier l'avenir. Que calmement et résolument ils profitent de la liberté républicaine pour procéder méthodiquement à leur propre organisation de classe. Cela les dotera d'une vigueur nouvelle, de forces herculéennes pour la régénération de la France et pour notre tâche commune, l'émancipation du travail. De leur énergie et de leur sagesse dépend le sort de la république.

Les ouvriers anglais ont déjà pris des mesures pour vaincre, par une pression salutaire venant de l'extérieur, la répugnance de leur gouvernement à reconnaître la République française<sup>31</sup>. L'attribution actuelle du gouvernement britannique a probablement pour but de racheter la guerre de 1792 contre les jacobins et son indécente hâte de jadis à sanctionner *le coup d'Etat*<sup>32</sup>. Les ouvriers anglais réclament aussi de leur gouvernement qu'il s'oppose de tout son pouvoir au démembrement de la France qu'une partie de la presse anglaise est assez impudente pour réclamer à grands cris. C'est la même presse qui, pendant vingt ans, a porté aux nues Louis Bonaparte comme la providence de l'Europe et a encouragé avec frénésie la révolte des négriers américains<sup>33</sup>. Maintenant, comme alors, elle besogne pour le négrier.

Que les sections de l'*Association internationale des travailleurs* dans tous les pays appellent à l'action la classe ouvrière.



Si les ouvriers oublient leur devoir, s'ils demeurent passifs, la terrible guerre actuelle ne sera que l'annonciatrice de conflits internationaux encore plus terribles et conduira dans chaque pays à de nouvelles défaites des ouvriers battus par les seigneurs du sabre, de la terre et du capital.

*Vive la République!*

### LE CONSEIL GENERAL

Robert Applegarth  
Fred. Bradnick  
John Haies  
George Harris  
Lopatin  
George Milner  
Charles Murtagh  
James Parnell  
Rühl  
Cowell Stepney  
Schmutz  
Martin J. Boon  
Cahill  
William Haies  
Fred. Lessner  
B. Lucraft  
Thomas Mottershead  
George Odger  
Pfänder  
Joseph Shepherd  
Stoll

### SECRETAIRES-CORRESPONDANTS

Eugène Dupont, *France*  
Karl Marx, *Allemagne, Russie*  
A. Serrailier, *Belgique, Hollande, Espagne*  
Hermann Jung, *Suisse*  
Giovanni Bora, *Italie*  
Zévy Maurice, *Hongrie*  
Antoni Zabicki, *Pologne*  
James Cohen, *Danemark*  
J.G. Eccarius, *Etats-Unis*

William Townshend, *président*  
John Weston, *trésorier*  
J. George Eccarius, *secrétaire général*

Bureau: 256, High Holborn, Londres, W.C.

*Londres, le 9 septembre 1870*

*Écrit par K. Marx, les 6-9 septembre, 1870*

*Publié en anglais, sous forme de brochure, les 11-13 septembre 1870, et en allemand de septembre à décembre, ainsi que dans des périodiques allemands et français*

*Le texte original est en anglais*

# LA GUERRE CIVILE EN FRANCE

## ADRESSE DU CONSEIL GENERAL DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS<sup>34</sup>

*Ecrit par K. Marx en avril-mai, 1870*

*Publié à Londres sous forme de brochure en juin 1871 et 1871-72 en Europe et aux Etats-Unis*

*Le texte original est en anglais*

*A TOUS LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION EN EUROPE ET AUX ETATS-UNIS*

### I

Le 4 septembre 1870, quand les ouvriers de Paris proclamèrent la république, qui fut presque instantanément acclamée d'un bout à l'autre de la France, sans une seule voix discordante, une cabale d'avocats en quête de places, avec Thiers pour homme d'Etat et Trochu pour général, s'empara de l'Hôtel de Ville. Ces gens étaient alors imbus d'une foi si fanatique dans la mission dévolue à Paris de représenter la France à toutes les époques de crise historique que, pour légitimer leurs titres usurpés au gouvernement de la France, ils crurent suffisant de produire leurs mandats périmés de représentants de Paris. Dans notre Seconde Adresse sur la récente guerre, cinq jours après l'avènement de ces hommes, nous vous disions qui ils étaient. Toutefois, les véritables dirigeants de la classe ouvrière étant encore bouclés dans les prisons bonapartistes et les Prussiens déjà en marche sur la ville, Paris, pris à l'improviste, toléra cette prise du pouvoir, à la condition expresse qu'il ne serait exercé qu'aux seules fins de défense nationale. Cependant, comment défendre Paris sans armer sa classe ouvrière, sans l'organiser en une force effective et instruire ses rangs par la guerre elle-même? Mais Paris armé, c'était la révolution armée. Une victoire de Paris sur l'agresseur prussien aurait été une victoire de l'ouvrier français sur le capitaliste français et ses parasites d'Etat. Dans ce conflit entre le devoir national et l'intérêt de classe, le gouvernement de la Défense nationale n'hésita pas un instant: il se transforma en un gouvernement de la Défection nationale.

La première mesure qu'il prit fut d'envoyer Thiers en tournée par toutes les cours d'Europe pour y implorer médiation, moyennant le troc de la république contre un roi. Quatre mois après le début du siège, quand on crut venu le moment opportun de lâcher pour la première fois le mot de capitulation, Trochu, en présence de Jules Favre et de quelques-uns de ses collègues, harangua en ces termes les maires de Paris assemblés:

«La première question que m'adressèrent mes collègues le soir même du 4 septembre fut celle-ci: Paris peut-il, avec quelque chance de succès, soutenir un siège et résister à l'armée prussienne? Je n'hésitai pas à répondre *négativement*. Quelques-uns de mes collègues qui m'écoutent peuvent certifier que je dis la vérité et que je n'ai pas changé d'opinion. Je leur expliquai, en ces mêmes termes, que, dans l'état actuel des choses, tenter de soutenir un siège contre l'armée prussienne serait une folie. Sans doute, ajoutai-je, ce serait une folie héroïque, mais voilà tout... Les événements *[qu'il avait lui-même conduits (K. M.)]* n'ont pas démenti mes prévisions.»

Ce charmant petit discours de Trochu fut publié dans la suite par M. Corbon, un des maires présents.

Ainsi, au soir même de la proclamation de la république, le «plan» de Trochu, ses collègues le savaient, c'était la capitulation de Paris. Si la défense nationale avait été quelque chose de plus qu'un prétexte pour le gouvernement personnel de Thiers, Favre et C<sup>ie</sup>, les parvenus du 4 septembre auraient abdicqué le 5, ils auraient mis le peuple de Paris au courant du «plan» de Trochu; ils l'auraient mis en demeure de se rendre sur l'heure, ou de prendre en main son propre sort. Mais au lieu de cela, les

infâmes imposteurs résolurent de guérir la folie héroïque des Parisiens: on leur ferait subir un régime de famine, on leur ferait casser la tête et on les bernerait entre-temps par des manifestes tapageurs: «Trochu, le gouverneur de Paris, ne capitulera jamais»; Jules Favre, ministre des Affaires étrangères, ne cédera «pas un pouce de notre territoire! Pas une pierre de nos forteresses!» Dans une lettre à Gambetta, ce même Jules Favre, précisément, avoue que ce contre quoi ils se «défendaient», ce n'étaient pas les soldats prussiens, mais les *travailleurs de Paris*. Pendant toute la durée du siège, les coupe-jarrets bonapartistes, à qui Trochu avait sagement confié le commandement de l'armée de Paris, échangèrent, dans leur correspondance intime, de grasses plaisanteries sur cette bonne farce de la défense. (Voir, par exemple, la correspondance d'Alphonse Simon Guiod, commandant en chef de l'artillerie de l'Armée de la défense de Paris et grand-croix de la Légion d'honneur, avec Suzanne, général de division d'artillerie, correspondance publiée par *le Journal officiel* de la Commune<sup>35</sup>.)

Le masque d'imposture fut enfin jeté le 28 janvier 1871<sup>36</sup>. Mettant un véritable héroïsme à s'avilir jusqu'au bout, le gouvernement de la Défense nationale apparut dans la capitulation de Paris comme *le gouvernement de la France par la permission de Bismarck*, rôle si vil, que Louis Bonaparte lui-même, à Sedan, s'y était refusé avec horreur. Après les événements du 18 mars, dans leur fuite éperdue à Versailles, les capitulards<sup>37</sup> abandonnèrent à Paris les preuves écrites de leur trahison, et, pour anéantir ces preuves, comme le dit la Commune dans son adresse aux départements, «ces hommes ne devaient pas hésiter à faire de Paris un monceau de ruines dans une mer de sang»<sup>38</sup>.

Mais, pour s'acharner avec une telle ardeur à atteindre ce but, quelques-uns des membres dirigeants du gouvernement de la Défense avaient en outre des raisons à eux, des raisons bien particulières.

Peu après la conclusion de l'armistice, M. Millière, un des représentants de Paris à l'Assemblée nationale, fusillé depuis sur l'ordre exprès de Jules Favre, publiait une série de documents juridiques authentiques prouvant que Jules Favre, qui vivait en concubinage avec la femme d'un ivrogne résidant à Alger, était, grâce à l'élaboration de faux des plus audacieux échelonnés sur de nombreuses années, parvenu à s'emparer, au nom de ses enfants adultérins, d'une succession importante qui avait fait de lui un homme riche et que, dans un procès intenté par les héritiers légitimes, il n'avait échappé au scandale que grâce à la connivence des tribunaux bonapartistes. Comme de ces documents juridiques pleins de sécheresse on ne pouvait se débarrasser, même à grands renforts de rhétorique, Jules Favre, pour la première fois de sa vie, tint sa langue, attendant silencieusement l'explosion de la guerre civile, pour alors dénoncer avec frénésie le peuple de Paris comme une bande de forçats échappés, en pleine révolte contre la famille, la religion, l'ordre et la propriété. Ce même faussaire avait à peine accédé au pouvoir après le 4 septembre, que par sympathie il mettait en liberté Pic et Taillefer condamnés pour faux, même sous l'Empire, dans la scandaleuse affaire de *'Etendard'*<sup>39</sup>. Un de ces hommes, Taillefer, ayant osé retourner à Paris sous la Commune, fut sur-le-champ remis en prison; et là-dessus Jules Favre de s'exclamer à la tribune de l'Assemblée nationale que Paris mettait en liberté tout son gibier de potence.

Ernest Picard, ce Falstaff du gouvernement de la Défense nationale, qui se nomma lui-même ministre de l'Intérieur de la République, après s'être vainement évertué à devenir ministre de l'Intérieur de l'Empire, est le frère d'un certain Arthur Picard, individu chassé de la Bourse de Paris comme escroc (voir le rapport de la préfecture de police en date du 31 juillet 1867), et convaincu, sur son propre aveu, d'un vol de 300 000 francs alors qu'il était directeur d'une des succursales de la Société générale<sup>40</sup>, 5, rue Palestro (voir le rapport de la préfecture de police du 11 décembre 1868). Cet Arthur Picard fut fait, par Ernest Picard, directeur de son journal *L'Electeur libre*<sup>41</sup>. Tandis que le commun des courtiers en bourse était égaré par les mensonges officiels du journal du ministre, Arthur faisait la navette entre l'Intérieur et la Bourse pour y escompter les désastres des armées françaises. Toute la correspondance financière de ce digne couple de frères tomba entre les mains de la Commune.

Jules Ferry, avocat sans le sou avant le 4 Septembre, réussit comme maire de Paris pendant le siège, à tirer par escroquerie une fortune de la famine. Le jour où il aurait à rendre compte de sa mauvaise administration serait aussi celui de sa condamnation.

Ces hommes, donc, ne pouvaient trouver que dans les ruines de Paris leur billet d'élargissement conditionnel, ils étaient bien les hommes mêmes qu'il fallait à Bismarck. Quelques tours de passe-passe, et Thiers, jusque-là le conseiller secret du gouvernement, apparut à sa tête avec ses *élargis* pour ministres.

Thiers, ce nabot monstrueux, a tenu sous le charme la bourgeoisie française pendant plus d'un demi-siècle, parce qu'il est l'expression intellectuelle la plus achevée de sa propre corruption de classe. Avant de devenir homme d'Etat il avait déjà fait la preuve, comme historien, de sa maîtrise dans le mensonge. La chronique de sa vie publique est l'histoire des malheurs de la France. Allié des républicains avant 1830, il se faufila au ministère sous Louis-Philippe, en trahissant son protecteur, Laffitte. Il s'insinue dans les bonnes grâces du roi en provoquant des émeutes contre le clergé, au cours desquelles l'église Saint-Germain-l'Auxerrois et l'archevêché furent pillés, et en se faisant l'espion-ministre, puis l'accoucheur-geôlier de la duchesse de Berry<sup>42</sup>. Le massacre des républicains, rue Transnonain, et les infâmes lois de septembre contre la presse et le droit d'association, qui l'ont suivi, furent tous deux *son œuvre*<sup>43</sup>. Quand il reparut comme président du Conseil en mars 1840, il étonna la France par son plan de fortifications de Paris<sup>44</sup>. Aux républicains, qui dénonçaient ce plan comme un complot perfide contre la liberté de Paris, il répliqua de la tribune de la Chambre des députés :

«Eh quoi! s'imaginer que des fortifications puissent jamais mettre la liberté en péril! Et d'abord, on calomnie un gouvernement, quel qu'il soit, quand on suppose qu'il puisse un jour tenter de se maintenir en bombardant la capitale... Mais ce gouvernement-là serait cent fois plus impossible après sa victoire.»

Certes, aucun gouvernement n'aurait jamais osé tourner contre Paris le feu de ses forts, si ce n'est le gouvernement même qui avait au préalable livré ces forts aux Prussiens.

Quand le roi *Bomba* se fit la main sur Palerme en janvier 1848<sup>45</sup>, Thiers, depuis longtemps sans portefeuille, surgit à nouveau à la Chambre des députés.

«Vous savez, Messieurs, ce qui se passe à Palerme : vous avez tous tressailli d'horreur [parlementairement parlant] en apprenant que, pendant quarante-huit heures, une grande ville a été bombardée. Par qui? Etait-ce par un ennemi étranger, exerçant les droits de la guerre? Non, Messieurs, par son propre gouvernement. Et pourquoi? Parce que cette ville infortunée réclamait ses droits. Eh bien, pour avoir réclamé ses droits, Palerme eut quarante-huit heures de bombardement! Permettez-moi d'en appeler à l'opinion européenne. C'est rendre un service à l'humanité que de venir, du haut de la plus grande tribune peut-être de l'Europe, faire retentir des paroles [des paroles en effet] d'indignation contre de tels actes... Quand le régent Espartero, qui avait rendu des services à son pays [ce que M. Thiers, lui, n'a jamais fait], prétendit, pour réprimer l'insurrection, bombarder Barcelone, il s'éleva de toutes les parties du monde un grand cri d'indignation.»

Dix-huit mois plus tard, M. Thiers était parmi les plus farouches défenseurs du bombardement de Rome par une armée française<sup>46</sup>. En fait, le roi *Bomba* ne semble avoir eu d'autre tort que de limiter son bombardement à quarante-huit heures.

Quelques jours avant la révolution de Février, irrité du long exil loin du pouvoir et de ses bénéfices, auquel l'avait condamné Guizot, et flairant dans l'air l'odeur d'un soulèvement populaire prochain, Thiers, dans ce style pseudo-héroïque qui lui a valu le surnom de *Mirabeau-mouche*, déclara à la Chambre des députés:

«*Je suis du parti de la révolution*, non seulement en France, mais en Europe. Je souhaite que le gouvernement de la révolution reste entre les mains des modérés; mais si le gouvernement tombait entre les mains des ardents, fût-ce des radicaux, malgré cela je n'abandonnerais pas ma cause. Je serais toujours du parti de la révolution.»

Survint la révolution de Février. Au lieu de remplacer le cabinet Guizot par un cabinet Thiers, comme le petit homme l'avait rêvé, elle remplaça Louis-Philippe par la république. Au premier jour de la

victoire populaire, il se cacha soigneusement, oubliant que le mépris des travailleurs le mettait à l'abri de leur haine. Pourtant, avec son courage légendaire, il continua de fuir la scène publique, jusqu'à ce que les massacres de Juin<sup>47</sup> l'eussent nettoyée pour son genre d'activité. Alors, il devint le cerveau dirigeant du «parti de l'Ordre»<sup>48</sup> et de la République parlementaire, cet inter-règne anonyme pendant lequel toutes les factions rivales de la classe dirigeante conspiraient *ensemble* pour écraser le peuple, et *l'une contre l'autre* pour restaurer chacune la monarchie de son choix. Alors, comme aujourd'hui, Thiers dénonçait les républicains comme le seul obstacle à la consolidation de la république; alors, comme aujourd'hui, il parlait à la république comme le bourreau à Don Carlos: «Je vais te tuer, mais c'est pour ton bien». Aujourd'hui, comme alors, il pourra s'écrier au lendemain de sa victoire: «L'empire est fait!» En dépit de ses hypocrites homélies sur les «libertés nécessaires» et de sa rancune personnelle contre Louis Bonaparte qui avait fait de lui sa dupe et flanqué dehors le parlementarisme, — et hors de son atmosphère factice, ce petit homme, il le sait bien, se ratatine et rentre dans le néant, — Thiers a trempé dans toutes les infamies du Second Empire, de l'occupation de Rome par les troupes françaises, jusqu'à la guerre avec la Prusse, à laquelle il poussa par ses farouches invectives contre l'unité allemande, — non pas parce qu'elle servirait de façade au despotisme prussien, mais parce qu'elle serait une atteinte au droit traditionnel de la France au morcellement de l'Allemagne. Aimant à brandir à la face de l'Europe, avec ses bras de nain, l'épée de Napoléon I<sup>er</sup> dont il était devenu le cireur de bottes historique, sa politique étrangère a toujours eu pour couronnement l'humiliation totale de la France, depuis la Convention de Londres en 1841<sup>49</sup> jusqu'à la capitulation de Paris en 1871 et à la guerre civile actuelle où il lance contre Paris les prisonniers de Sedan et de Metz avec la haute autorisation de Bismarck<sup>50</sup>. Malgré la souplesse de son talent et l'inconstance des desseins qu'il poursuit, cet homme a été enchaîné sa vie entière à la routine la plus fossile. Il est évident que les courants profonds de la société moderne devaient lui demeurer à jamais cachés; mais même les changements les plus manifestes à sa surface répugnaient à une cervelle dont toute la vitalité s'était réfugiée dans la langue. Aussi ne se lassa-t-il jamais de dénoncer comme un sacrilège tout écart du désuet système du protectionnisme français. Ministre de Louis-Philippe, il dénigra les chemins de fer comme une folle chimère; et, plus tard, dans l'opposition sous Louis Bonaparte, il stigmatisa comme une profanation toute tentative pour réformer le système pourri de l'armée française. Jamais, au cours de sa longue carrière politique, il ne s'est rendu coupable d'une seule mesure, si minime fût-elle, de quelque utilité pratique. Thiers n'a été conséquent que dans son avidité de richesse, et dans sa haine des hommes qui la produisent. Entré pauvre comme Job dans son premier ministère sous Louis-Philippe, il le quitta millionnaire. Son dernier ministère sous le même roi (celui du 1<sup>er</sup> mars 1840) l'exposa à des accusations publiques de concussion à la Chambre des députés, auxquelles il se contenta de répondre par des larmes, denrée qu'il prodigue avec autant de facilité que Jules Favre ou tout autre crocodile. A Bordeaux, sa première mesure pour sauver la France d'une ruine financière imminente fut de se doter lui-même de trois millions par an, premier et dernier mot de la «république économe», qu'il avait fait miroiter à ses électeurs de Paris en 1869. Un de ses anciens collègues à la Chambre des députés de 1830, capitaliste lui-même et néanmoins membre dévoué de la Commune, M. Beslay, apostrophait dernièrement Thiers dans une affiche publique:

«L'asservissement du travail au capital a toujours été la pierre angulaire de votre politique, et depuis le jour où vous avez vu la république du travail installée à l'Hôtel de Ville, vous n'avez jamais cessé de crier à la France: Ce sont des criminels!»

Passé maître dans la petite fripouillerie politique, virtuose du parjure et de la trahison, rompu à tous les bas stratagèmes, aux expédients sournois et aux viles perfidies de la lutte des partis au parlement, toujours prêt, une fois chassé du ministère, à allumer une révolution, pour l'étouffer dans le sang une fois qu'il y est revenu, avec des préjugés de classe en guise d'idées, de la vanité en guise de cœur, menant une vie privée aussi abjecte que sa vie publique est méprisable, — il ne peut s'empêcher, même maintenant où il joue le rôle d'un Sylla français, de rehausser l'abomination de ses actes par le ridicule de ses fanfaronnades.

La capitulation de Paris, en livrant à la Prusse non seulement Paris, mais la France entière, a clos la longue série d'intrigues et de trahisons avec l'ennemi que les usurpateurs du 4 Septembre avaient inaugurée, comme Trochu en personne l'avait dit, le soir même. D'autre part, elle ouvrait la guerre

civile qu'ils allaient maintenant engager avec l'aide de la Prusse contre la république et Paris. Le traquenard était tendu dans les clauses mêmes de la capitulation. A ce moment, plus d'un tiers du territoire était aux mains de l'ennemi, la capitale était coupée des départements, toutes les communications étaient désorganisées. Elire dans de telles circonstances une véritable représentation de la France était impossible sans prendre largement le temps nécessaire aux préparatifs. *C'est précisément pourquoi* la capitulation stipula qu'une Assemblée nationale devait être élue dans les huit jours, de sorte qu'en bien des parties de la France la nouvelle des élections à faire n'arriva qu'à la veille du scrutin. En outre, cette assemblée, selon une clause expresse de la capitulation, ne devait être élue que dans le seul but de décider de la paix ou de la guerre, et, éventuellement, de conclure un traité de paix. La population ne pouvait pas ne pas sentir que les termes mêmes de l'armistice rendaient la continuation de la guerre impossible, et que, pour ratifier la paix imposée par Bismarck, les pires hommes de France étaient les meilleurs. Mais, non content de toutes ces précautions, Thiers, avant même que le secret de l'armistice ait été divulgué dans Paris, était parti en tournée électorale à travers les départements pour y galvaniser et y rappeler à la vie le Parti légitimiste<sup>51</sup>, qui devait désormais, à côté des orléanistes, prendre la place des bonapartistes, que l'on n'eût pas tolérés. Il n'en avait pas peur. Impossibles comme gouvernants de la France moderne, et par suite, rivaux méprisables, pouvait-il y avoir, comme instrument de la réaction, un parti préférable à celui dont l'action, suivant les paroles de Thiers lui-même (Chambre des députés, 5 janvier 1833) «s'était toujours confinée aux trois ressources de l'invasion étrangère, de la guerre civile et de l'anarchie?». Ils croyaient vraiment, ces légitimistes, à l'avènement de ce millénaire rétrospectif si longtemps attendu. Il y avait la France sous la botte de l'invasion étrangère; il y avait la chute d'un empire, et la captivité d'un Bonaparte; enfin, il y avait eux-mêmes. La roue de l'histoire avait visiblement tourné à l'envers pour s'arrêter à la «Chambre introuvable»<sup>52</sup> de 1816. Dans les Assemblées de la République, de 1848 à 1851, ils avaient été représentés par leurs champions parlementaires, instruits et exercés; c'étaient les simples soldats du parti qui s'y ruiaient maintenant: tous les Pourceaugnacs de France.

Dès que cette Assemblée de «ruraux»<sup>53</sup> se fut réunie à Bordeaux, Thiers lui fit entendre nettement que les préliminaires de paix devaient être agréés sur-le-champ, sans même avoir les honneurs d'un débat parlementaire; à cette condition seulement la Prusse leur permettrait d'ouvrir les hostilités contre la république et Paris, sa place forte. La contre-révolution, en effet, n'avait pas de temps à perdre. Le Second Empire avait plus que doublé la dette nationale et lourdement endetté toutes les grandes villes. La guerre avait enflé les charges d'une manière effrayante et ravagé sans pitié les ressources de la nation. Pour compléter la ruine, le Shylock prussien était là, exigeant l'entretien d'un demi-million de ses soldats sur le sol français, son indemnité de cinq milliards et l'intérêt à 5 % des échéances en retard<sup>54</sup>. Qui allait payer la note? Ce n'est qu'en renversant la république par la violence, que ceux qui s'approprièrent la richesse pouvaient espérer faire supporter aux producteurs de cette richesse les frais d'une guerre qu'ils avaient eux-mêmes provoquée. Ainsi, c'est précisément l'immense ruine de la France qui poussait ces patriotiques représentants de la propriété terrienne et du capital, sous les yeux mêmes et sous la haute protection de l'envahisseur, à greffer sur la guerre étrangère une guerre civile, une rébellion de négriers.

Barrant la route au complot, il y avait un grand obstacle: Paris. Désarmer Paris était la première condition du succès. Paris fut donc sommé par Thiers de rendre ses armes. Puis Paris fut harcelé par les frénétiques manifestations antirépublicaines de l'Assemblée «des ruraux» et par les déclarations équivoques de Thiers lui-même sur le statut légal de la république; par la menace de décapiter et de décapitaliser Paris; la nomination d'ambassadeurs orléanistes; les lois de Dufaure sur les échéances commerciales et les loyers<sup>55</sup>, qui menaçaient de ruine le commerce et l'industrie parisiens; la taxe de Pouyer-Quertier, de deux centimes sur chaque exemplaire de toutes les publications quelles qu'elles soient; les sentences de mort contre Blanqui et Flourens; la suppression des journaux républicains; le transfert de l'Assemblée nationale à Versailles; le renouvellement de l'état de siège proclamé par Palikao, et aboli le 4 septembre; la nomination de Vinoy, le décembreur<sup>56</sup>, comme gouverneur de Paris, celle de Valentin, le gendarme de l'empire, comme préfet de police, enfin celle de d'Aurelle de Paladines, le général jésuite, comme commandant en chef de la Garde nationale.

Et maintenant, nous avons une question à poser à M. Thiers et aux hommes de la Défense nationale, ses sous-ordres. On sait que, par l'entremise de M. Pouyer-Quertier, son ministre des Finances, Thiers avait contracté un emprunt de deux milliards, payable immédiatement. Eh bien, est-il vrai ou non :

1° Que l'affaire était arrangée de telle sorte qu'un pot-de-vin de plusieurs centaines de millions tombât dans les poches de Thiers, Jules Favre, Ernest Picard, Pouyer-Quertier et Jules Simon?

2° Qu'il ne serait fait de versement, *qu'après* la «pacification» de Paris<sup>57</sup>?

En tout cas il faut que la chose ait été très urgente, car Thiers et Jules Favre, au nom de la majorité de l'Assemblée de Bordeaux, sollicitèrent sans vergogne l'occupation de Paris par les troupes prussiennes. Mais cela n'entraînait pas dans le jeu de Bismarck, comme il le dit publiquement et en ricanant, aux philistins admiratifs de Francfort, à son retour en Allemagne.

## II

Paris en armes était le seul obstacle sérieux sur la route du complot contre-révolutionnaire. Il fallait donc désarmer Paris! Sur ce point, l'Assemblée de Bordeaux était la sincérité même. Si la rugissante clameur de ses ruraux n'avait pas suffi à se faire entendre, la remise par Thiers de Paris à la tendre sollicitude du triumvirat — Vinoy, le décembreur, Valentin, le gendarme bonapartiste, et d'Aurette de Paladines, le général jésuite — aurait dissipé jusqu'au dernier doute. Alors même qu'ils affichaient insolemment le véritable but du désarmement de Paris, les conspirateurs lui demandèrent de déposer ses armes sous un prétexte qui était le plus criant, le plus effronté des mensonges. L'artillerie de la Garde nationale, disait Thiers, appartient à l'Etat, et c'est à l'Etat qu'elle doit faire retour. La vérité, la voici: du jour de la capitulation, par laquelle les prisonniers de Bismarck avaient livré la France au chancelier prussien, en se réservant une garde nombreuse dans le dessein exprès de mater la capitale, Paris se tenait sur le qui-vive. La Garde nationale se réorganisa et confia le commandement suprême à un Comité central élu par l'ensemble du corps, à l'exception de quelques débris de l'ancienne formation bonapartiste. A la veille de l'entrée des Prussiens dans Paris, le Comité central assura le transport à Montmartre, Belleville et La Villette, des canons et mitrailleuses traîtreusement abandonnés par les capitulards dans les quartiers que les Prussiens allaient occuper et leurs abords. *Cette* artillerie provenait des souscriptions de la Garde nationale. Elle avait été officiellement reconnue comme sa propriété privée dans la capitulation du 28 janvier, et à ce titre elle avait été exceptée de la reddition générale, entre les mains du vainqueur, des armes appartenant au gouvernement. Et Thiers était si entièrement dépourvu de tout prétexte, si léger fût-il, pour engager la guerre contre Paris, qu'il lui fallut recourir au mensonge flagrant: l'artillerie de la Garde nationale était, disait-il, propriété de l'Etat!

La saisie de son artillerie ne devait que servir de prélude au désarmement général de Paris. Du même coup, devait être désarmée la révolution du 4 Septembre. Mais cette révolution était devenue le régime légal de la France. La république, son œuvre, était reconnue par le vainqueur dans les termes mêmes de la capitulation. Après la capitulation, elle avait été reconnue par toutes les puissances étrangères, et c'est en son nom que l'Assemblée nationale avait été convoquée. La révolution des travailleurs de Paris du 4 Septembre était le seul titre légal de l'Assemblée nationale siégeant à Bordeaux et de son exécutif. Sans le 4 Septembre, l'Assemblée nationale aurait dû sur-le-champ laisser la place au Corps législatif élu en 1869 au suffrage universel sous un régime français et non prussien, et dispersé de force par la révolution. Thiers et ses «élargis» auraient dû capituler devant Louis Bonaparte, afin d'obtenir de lui des sauf-conduits leur épargnant un voyage à Cayenne. Les pouvoirs de l'Assemblée nationale n'étaient que ceux d'un notaire chargé d'arrêter les termes de la paix avec la Prusse. Elle n'était qu'un incident dans cette révolution, dont la véritable incarnation était toujours le Paris armé, Paris qui l'avait faite, Paris qui avait subi pour elle un siège de cinq mois, avec les horreurs de la famine, et qui, en prolongeant sa résistance, en dépit du «plan» de Trochu, avait fait d'elle la base d'une guerre de défense acharnée en province. Et maintenant, ou bien Paris devait déposer ses armes sur l'outrageante injonction des négriers rebelles de Bordeaux, et reconnaître que sa révolution du 4 Septembre ne signifiait rien d'autre qu'un simple transfert de pouvoir de Louis Bonaparte à ses concurrents royaux;

ou bien il devait s'affirmer le champion dévoué jusqu'au sacrifice de la France, qu'il était impossible de sauver de la ruine et de régénérer, sans un renversement révolutionnaire des conditions politiques et sociales qui avaient engendré le Second Empire et qui, sous sa tutelle protectrice, avaient mûri jusqu'au complet pourrissement.

Paris, encore amaigri par une famine de cinq mois, n'hésita pas un instant. Il résolut héroïquement de courir tous les dangers d'une résistance aux conspirateurs français, bravant jusqu'à la menace des canons prussiens braqués sur lui dans ses propres forts. Toutefois, dans son horreur de la guerre civile où Paris allait être entraîné, le Comité central garda la même attitude purement défensive, en dépit des provocations de l'Assemblée, des usurpations de l'exécutif, et d'une menaçante concentration de troupes dans Paris et ses environs. C'est Thiers qui ouvrit donc la guerre civile en envoyant Vinoy à la tête d'une foule de sergents de ville et de quelques régiments de ligne, en expédition nocturne contre Montmartre, pour y saisir par surprise l'artillerie de la Garde nationale. On sait comment cette tentative échoua devant la résistance de la Garde nationale et la fraternisation de la ligne avec le peuple. D'Aurelle de Paladines avait fait imprimer d'avance son bulletin de victoire, et Thiers tenait toutes prêtes les affiches annonçant ses mesures de coup d'Etat. Tout cela dut être remplacé par des appels de Thiers, proclamant sa décision magnanime de laisser la Garde nationale en possession de ses armes; il se tenait pour certain, disait-il, qu'elle les utiliserait pour se rallier au gouvernement contre les rebelles. Sur les 300 000 gardes nationaux, 300 seulement répondirent à cet appel les invitant à s'allier au petit Thiers contre eux-mêmes. La glorieuse révolution ouvrière du 18 Mars établit sa domination incontestée sur Paris. Le Comité central fut son gouvernement provisoire. L'Europe sembla pour un moment se demander si ses récents et sensationnels hauts faits en politique et dans la guerre avaient l'ombre d'une réalité, ou s'ils n'étaient que les rêves d'un passé depuis longtemps révolu.

Du 18 mars à l'entrée des troupes de Versailles à Paris, la révolution prolétarienne resta si exempte des actes de violence qui abondent dans les révolutions, et bien plus encore dans les contre-révolutions des «classes supérieures», que ses adversaires ne trouvent pas matière à exhaler leur indignation, si ce n'est l'exécution des généraux Lecomte et Clément Thomas, et l'affaire de la place Vendôme.

L'un des officiers bonapartistes engagés dans l'attaque nocturne contre Montmartre, le général Lecomte, avait, par quatre fois, ordonné au 81<sup>e</sup> régiment de ligne de faire feu sur des civils sans armes, place Pigalle, et, sur le refus de ses hommes, les avait furieusement insultés. Au lieu de fusiller femmes et enfants, ses hommes le fusillèrent, lui. Les habitudes invétérées acquises par les soldats à l'école des ennemis de la classe ouvrière ne vont pas, sans doute, changer à l'instant même où ces soldats passent aux côtés de celle-ci. Les mêmes hommes exécutèrent aussi Clément Thomas.

Le «général» Clément Thomas, un ex-maréchal des logis mécontent, s'était, dans les derniers temps du règne de Louis-Philippe, fait enrôler à la rédaction du journal républicain *Le National*<sup>58</sup> pour y servir au double titre d'homme de paille (gérant responsable) et de duelliste commissionné de ce journal très batailleur. Après la révolution de Février, les hommes du *National*, ayant accédé au pouvoir, métamorphosèrent cet ancien maréchal des logis en général. C'était à la veille de la boucherie de juin, dont, comme Jules Favre, il fut un des sinistres instigateurs et dont il devint un des plus lâches bourreaux. Puis, ils disparurent, lui et son titre de général, pendant longtemps, pour revenir sur l'eau le 1<sup>er</sup> novembre 1870. La veille, le «gouvernement de la Défense», fait prisonnier à l'Hôtel de Ville, avait solennellement donné sa parole à Blanqui, à Flourens et à d'autres représentants de la classe ouvrière, d'abdiquer son pouvoir usurpé entre les mains d'une commune qui serait librement élue à Paris<sup>59</sup>. Au lieu de tenir sa promesse, il lâcha sur Paris les Bretons de Trochu, qui remplaçaient maintenant les Corses de Bonaparte<sup>60</sup>. Seul, le général Tamisier, refusant de souiller son nom par un tel parjure, se démit du commandement en chef de la Garde nationale et, à sa place, Clément Thomas redevint général. Pendant toute la durée de son commandement, il fit la guerre non aux Prussiens, mais à la Garde nationale de Paris. Il en empêcha l'armement général, excita les bataillons bourgeois contre les bataillons ouvriers, élimina les officiers hostiles au «plan» de Trochu et licencia, sous l'accusation infamante de lâcheté, ces mêmes bataillons prolétariens dont l'héroïsme a maintenant forcé l'admiration de leurs ennemis les plus acharnés. Clément Thomas se sentait tout fier d'avoir reconquis



ses galons de juin 1848, comme ennemi personnel de la classe ouvrière de Paris. Quelques jours encore avant le 18 mars, il soumettait au ministre de la Guerre, Le Flô, un plan de son cru pour «en finir avec la fine fleur de la canaille parisienne». Après la déroute de Vinoy, il ne put se défendre d'entrer en lice en qualité d'espion amateur. Le Comité central et les travailleurs de Paris furent tout juste aussi responsables de l'exécution de Clément Thomas et de Lecomte, que la princesse de Galles du sort des gens écrasés dans la foule le jour de son entrée à Londres.

Le prétendu massacre de citoyens sans armes place Vendôme est un mythe dont M. Thiers et les ruraux n'ont absolument pas voulu dire un mot à l'Assemblée, s'en remettant exclusivement pour le diffuser à la valetaille du journalisme européen.

Les «hommes d'ordre», les réactionnaires de Paris, tremblèrent à la victoire du 18 mars. Pour eux, c'était le signal du châtiment populaire qui arrivait enfin. Les spectres des victimes, assassinées sur leur ordre, depuis les jours de juin 1848 jusqu'au 22 janvier 1871<sup>61</sup>, se dressaient devant eux. Leur panique fut leur seule punition. Même les sergents de ville, au lieu d'être désarmés et mis sous les verrous comme on aurait dû le faire, trouvèrent les portes de Paris grandes ouvertes pour aller se mettre en sûreté à Versailles. Les hommes d'ordre non seulement ne furent pas molestés, mais ils eurent la faculté de se rassembler et d'occuper plus d'une position forte au centre même de Paris. Cette indulgence du Comité central, cette magnanimité des ouvriers armés, contrastant si singulièrement avec les habitudes du «parti de l'Ordre», celui-ci les interpréta à tort comme des symptômes d'un sentiment de faiblesse. D'où son plan stupide d'essayer, sous le couvert d'une manifestation sans armes, ce que Vinoy n'avait pas réussi avec ses canons et ses mitrailleuses. Le 22 mars, un cortège séditieux de messieurs «du beau monde» quitta les quartiers élégants avec dans ses rangs tous les «petits crevés» et à sa tête les familiers notoires de l'Empire, les Heckeren, les Coëtlogon, les Henry de Pène, etc. Sous le lâche prétexte d'une manifestation pacifique, mais portant en secret des armes meurtrières, cette bande se forma en ordre de marche, maltraita et désarma les sentinelles et les patrouilles de la Garde nationale qu'elle rencontra sur son passage, et, débouchant de la rue de la Paix sur la place Vendôme aux cris de: «A bas le Comité central! A bas les assassins! Vive l'Assemblée nationale!», elle tenta de forcer les postes de garde en faction et d'enlever par surprise le quartier général de la Garde nationale, qu'ils protégeaient. En réponse aux coups de revolver de la bande, les sommations régulières furent faites<sup>62</sup>, et, comme elles se montraient sans effet, le général de la Garde nationale commanda le feu.

*Une seule* salve dispersa, en une fuite éperdue, les stupides freluquets qui espéraient que la simple exhibition de leur «honorabile société» aurait le même effet sur la révolution de Paris que les trompettes de Josué sur les murs de Jéricho. Les fuyards laissaient derrière eux deux gardes nationaux tués, neuf grièvement blessés (parmi lesquels un membre du Comité central), et tout le théâtre de leurs exploits jonché de revolvers, de poignards et de cannes-épées, qui prouvaient bien le caractère «pacifique» de leur manifestation «sans armes». Quand le 13 juin 1849, la Garde nationale parisienne avait fait une manifestation réellement pacifique pour protester contre la félonie de l'assaut donné à Rome par les troupes françaises, Changarnier, alors général du parti de l'Ordre, fut acclamé par l'Assemblée nationale, et particulièrement par M. Thiers, comme le sauveur de la société, pour avoir lancé ses troupes de tous côtés sur ces hommes sans armes, avec l'ordre de les abattre et de les sabrer, et de les fouler sous les pieds des chevaux. Paris, alors, fut mis en état de siège; Dufaure fit voter en toute hâte par l'Assemblée de nouvelles lois de répression. De nouvelles arrestations, de nouvelles proscriptions, une nouvelle Terreur s'instaurèrent. Mais les «classes inférieures» s'y prennent autrement en ces matières. Le Comité central de 1871 ignore tout simplement les héros de la «manifestation pacifique», si bien que deux jours après seulement, ils furent en état de se rassembler sous les ordres de l'amiral Saisset, pour cette démonstration *armée*, que couronna le fameux sauve-qui-peut à Versailles. Dans sa répugnance à accepter la guerre civile engagée par Thiers avec sa tentative d'effraction nocturne à Montmartre, le Comité central commit, cette fois, une faute décisive en ne marchant pas aussitôt sur Versailles, alors entièrement sans défense, et en mettant ainsi fin aux complots de Thiers et de ses ruraux. Au lieu de cela, on permit encore au parti de l'Ordre d'essayer sa force aux urnes, le 26 mars, jour de l'élection de la Commune.

Ce jour-là, dans les mairies de Paris, ses membres échangèrent de douces paroles de réconciliation avec leurs trop généreux vainqueurs, en grommelant du fond du cœur le serment de les exterminer en temps et lieu.

Maintenant, considérez le revers de la médaille. Thiers ouvrit sa seconde campagne contre Paris au commencement d'avril. Le premier convoi de prisonniers parisiens amené à Versailles fut l'objet d'atrocités révoltantes, tandis qu'Ernest Picard, les mains dans les poches, rôdait autour d'eux en se gaussant et que Mmes Thiers et Favre, au milieu de leurs dames d'honneur, applaudissaient, de leur balcon, aux infamies de la tourbe versaillaise. Les hommes de ligne capturés furent froidement exécutés; notre vaillant ami, le général Duval, le fondeur en fer, fut fusillé sans autre forme de procès. Galliffet, le souteneur de sa femme, si célèbre par ses exhibitions éhontées dans les orgies du Second Empire, s'est vanté dans une proclamation d'avoir ordonné le meurtre d'une petite troupe de gardes nationaux avec leur capitaine et leur lieutenant, surpris et désarmés par ses chasseurs. Vinoy, le fuyard, fut nommé grand-croix de la Légion d'honneur par Thiers, pour son ordre du jour enjoignant d'abattre tout soldat de la ligne pris dans les rangs des fédérés. Desmarets, le gendarme, fut décoré pour avoir trahéusement, comme un boucher, mis en pièces le chevaleresque et généreux Flourens qui avait sauvé les têtes du gouvernement de la Défense le 31 octobre 1870<sup>63</sup>. Les «détails réconfortants» de cet assassinat furent complaisamment développés par Thiers à l'Assemblée nationale. Avec la vanité suffisante d'un Tom Pouce parlementaire, admis à jouer le rôle d'un Tamerlan, il refusa aux rebelles à Sa Petite toute les garanties de la guerre entre civilisés et jusqu'au droit de neutralité pour les ambulances. Rien de plus horrible que ce singe, déjà pressenti par Voltaire,<sup>64</sup> autorisé pour un moment à donner libre cours à ses instincts de tigre.

Après le décret de la Commune du 7 avril, ordonnant des représailles et déclarant qu'il était de son devoir «de protéger Paris contre les exploits de cannibales des bandits de Versailles et de rendre œil pour œil et dent pour dent»<sup>65</sup>, Thiers n'arrêta pas pour autant le traitement barbare des prisonniers. Il les insulta, de surcroît, dans ses bulletins: «Jamais, écrit-il, figures plus dégradées d'une démocratie avilie n'affligèrent les regards des honnêtes gens» — honnêtes comme Thiers lui-même et ses «élargis» ministériels. Toutefois, pendant quelque temps, les exécutions de prisonniers furent suspendues. Mais à peine Thiers et ses généraux décembriseurs furent-ils avisés que même leurs espions de la gendarmerie pris dans Paris sous le déguisement de gardes nationaux, même les sergents de ville pris avec des bombes incendiaires sur eux, étaient épargnés, à peine s'aperçurent-ils que le décret de la Commune sur les représailles n'était qu'une menace vaine, que les exécutions en masse de prisonniers furent reprises et poursuivies sans interruption jusqu'à la fin. Des maisons où des gardes nationaux s'étaient réfugiés furent entourées de gendarmes, arrosées avec du pétrole (lequel apparaît ici pour la première fois) et incendiées; les cadavres à demi carbonisés étaient enlevés ensuite par l'ambulance de la Presse, établie aux Ternes. Quatre gardes nationaux qui s'étaient rendus à une troupe de chasseurs à cheval à la Belle-Epine, le 25 avril, furent abattus après coup, l'un après l'autre, par le capitaine, digne émule de Galliffet. Une de ses quatre victimes, Scheffer, laissée pour morte, revint en rampant aux avant-postes parisiens et déposa sur ce fait devant une commission de la Commune. Quand Tolain interpella le ministre de la Guerre sur le rapport de cette commission, les ruraux couvrirent sa voix de leurs cris et interdirent à Le Flô de répondre. C'eût été une insulte à leur «glorieuse» armée que de parler de ses hauts faits. Le ton désinvolte sur lequel les bulletins de Thiers annonçaient le massacre à la baïonnette des fédérés surpris dans leur sommeil au Moulin-Saquet et les exécutions en masse de Clamart irrita même les nerfs du *Times* de Londres, qui n'est vraiment pas hypersensible.

Mais il serait ridicule aujourd'hui d'essayer d'énumérer les atrocités, simples préliminaires, commises par ceux qui ont bombardé Paris et fomenté une rébellion de négriers sous la protection du conquérant étranger. Au milieu de toutes ces horreurs, Thiers, oubliant ses jérémiades parlementaires sur la terrible responsabilité qui pèse sur ses épaules de nain, se vante que «l'Assemblée siège paisiblement» et démontre par ses perpétuelles orgies, tantôt avec les généraux décembriseurs, tantôt avec les princes allemands, que sa digestion n'est pas le moins du monde troublée, pas même par les spectres de Lecomte et de Clément Thomas.

### III

A l'aube du 18 mars 1871, Paris fut réveillé par ce cri de tonnerre: *Vive la Commune!* Qu'est-ce donc que la Commune, ce sphinx qui met l'entendement bourgeois à si dure épreuve?

«Les prolétaires de la capitale, *disait le Comité central dans son manifeste du 18 mars*, au milieu des défaillances et des trahisons des classes gouvernantes, ont compris que l'heure était arrivée pour eux de sauver la situation en prenant en main la direction des affaires publiques... Le prolétariat... a compris qu'il était de son devoir impérieux et de son droit absolu de prendre en main ses destinées, et d'en assurer le triomphe en s'emparant du pouvoir.»

Mais la classe ouvrière ne peut pas se contenter de prendre tel quel l'appareil d'Etat<sup>66</sup> et de le faire fonctionner pour son propre compte.

Le pouvoir centralisé de l'Etat, avec ses organes, partout présents: armée permanente, police, bureaucratie, clergé et magistrature, organes façonnés selon un plan de division systématique et hiérarchique du travail, date de l'époque de la monarchie absolue, où il servait à la société bourgeoise naissante d'arme puissante dans ses luttes contre le féodalisme. Cependant, son développement restait entravé par toutes sortes de décombres moyenâgeux, prérogatives des seigneurs et des nobles, privilèges locaux, monopoles municipaux et corporatifs et Constitutions provinciales. Le gigantesque coup de balai de la Révolution française du XVIII<sup>e</sup> siècle emporta tous ces restes des temps révolus, débarrassant ainsi, du même coup, le substrat social des derniers obstacles s'opposant à la superstructure de l'édifice de l'Etat moderne. Celui-ci fut édifié sous le Premier Empire, qui était lui-même le fruit des guerres de coalition<sup>67</sup> de la vieille Europe semi-féodale contre la France moderne. Sous les régimes qui suivirent, le gouvernement, placé sous contrôle parlementaire, c'est-à-dire sous le contrôle direct des classes possédantes, ne devint pas seulement la pépinière d'énormes dettes nationales et d'impôts écrasants; avec ses irrésistibles attraits, autorité, profits, places, d'une part il devint la pomme de discorde entre les factions rivales et les aventuriers des classes dirigeantes, et d'autre part son caractère politique changea conjointement aux changements économiques de la société. Au fur et à mesure que le progrès de l'industrie moderne développait, élargissait, intensifiait l'antagonisme de classe entre le capital et le travail, le pouvoir d'Etat prenait de plus en plus le caractère d'un pouvoir public organisé aux fins d'asservissement social, d'un appareil de domination d'une classe. Après chaque révolution, qui marque un progrès de la lutte des classes, le caractère purement répressif du pouvoir d'Etat apparaît de façon de plus en plus ouverte. La Révolution de 1830 transféra le gouvernement des propriétaires terriens aux capitalistes, des adversaires les plus éloignés des ouvriers à leurs adversaires les plus directs. Les républicains bourgeois qui, au nom de la révolution de Février, s'emparèrent du pouvoir d'Etat, s'en servirent pour provoquer les massacres de Juin, afin de convaincre la classe ouvrière que la république «sociale», cela signifiait la république qui assurait la sujétion sociale, et afin de prouver à la masse royaliste des bourgeois et des propriétaires terriens qu'ils pouvaient en toute sécurité abandonner les soucis et les avantages financiers du gouvernement aux «républicains» bourgeois. Toutefois, après leur unique exploit héroïque de juin, il ne restait plus aux républicains bourgeois qu'à passer des premiers rangs à l'arrière-garde du «parti de l'Ordre», coalition formée par toutes les fractions et factions rivales de la classe des appropriateurs dans leur antagonisme maintenant ouvertement déclaré avec les classes des producteurs. La forme adéquate de leur gouvernement en société par actions fut la «république parlementaire», avec Louis Bonaparte pour président, régime de terrorisme de classe avoué et d'outrage délibéré à la «vile multitude». Si la république parlementaire, comme disait M. Thiers, était celle qui «les divisait [les diverses fractions de la classe dirigeante] le moins», elle accusait par contre un abîme entre cette classe et le corps entier de la société qui vivait en dehors de leurs rangs clairsemés. Leur union brisait les entraves que, sous les gouvernements précédents, leurs propres dissensions avaient encore mises au pouvoir d'Etat. En présence de la menace de soulèvement du prolétariat, la classe possédante unie utilisa alors le pouvoir de l'Etat, sans ménagement et avec ostentation comme l'engin de guerre national du capital contre le travail. Dans leur croisade permanente contre les masses productrices, ils furent forcés non seulement d'investir l'exécutif de pouvoirs de répression sans cesse accrus, mais aussi de dépouiller peu à peu leur propre forteresse parlementaire, l'Assemblée nationale, de tous ses

moyens de défense contre l'exécutif. L'exécutif, en la personne de Louis Bonaparte, les chassa. Le fruit naturel de la république du «parti de l'Ordre» fut le Second Empire.

L'empire, avec le coup d'Etat pour acte de naissance, le suffrage universel pour visa et le sabre pour sceptre, prétendait s'appuyer sur la paysannerie, cette large masse de producteurs qui n'était pas directement engagée dans la lutte du capital et du travail. Il prétendait sauver la classe ouvrière en en finissant avec le parlementarisme, et par là avec la soumission non déguisée du gouvernement aux classes possédantes. Il prétendait sauver les classes possédantes en maintenant leur suprématie économique sur la classe ouvrière; et finalement il se targuait de faire l'unité de toutes les classes en faisant revivre pour tous l'illusion mensongère de la gloire nationale. En réalité, c'était la seule forme de gouvernement possible, à une époque où la bourgeoisie avait déjà perdu, — et la classe ouvrière n'avait pas encore acquis, — la capacité de gouverner la nation. Il fut acclamé dans le monde entier comme le sauveur de la société. Sous l'empire, la société bourgeoise libérée de tous soucis politiques atteignit un développement dont elle n'avait elle-même jamais eu idée. Son industrie et son commerce atteignirent des proportions colossales; la spéculation financière célébra des orgies cosmopolites; la misère des masses faisait un contraste criant avec l'étalage éhonté d'un luxe somptueux, factice et crapuleux. Le pouvoir d'Etat, qui semblait planer bien haut au-dessus de la société, était cependant lui-même le plus grand scandale de cette société et en même temps le foyer de toutes ses corruptions. Sa propre pourriture et celle de la société qu'il avait sauvée furent mises à nu par la baïonnette de la Prusse, elle-même avide de transférer le centre de gravité de ce régime de Paris à Berlin. Le régime impérial est la forme la plus prostituée et en même temps la forme ultime de ce pouvoir d'Etat, que la société bourgeoise naissante a fait naître, comme l'outil de sa propre émancipation du féodalisme, et que la société bourgeoise parvenue à son plein épanouissement avait finalement transformé en un moyen d'asservir le travail au capital.

L'antithèse directe de l'Empire fut la Commune. Si le prolétariat de Paris avait fait la révolution de Février au cri de «Vive la République sociale», ce cri n'exprimait guère qu'une vague aspiration à une république qui ne devait pas seulement abolir la forme monarchique de la domination de classe, mais la domination de classe elle-même. La Commune fut la forme positive de cette république.

Paris, siège central de l'ancien pouvoir gouvernemental, et, en même temps, forteresse sociale de la classe ouvrière française, avait pris les armes contre la tentative faite par Thiers et ses ruraux pour restaurer et perpétuer cet ancien pouvoir gouvernemental que leur avait légué l'Empire. Paris pouvait seulement résister parce que, du fait du siège, il s'était débarrassé de l'armée et l'avait remplacée par une Garde nationale, dont la masse était constituée par des ouvriers. C'est cet état de fait qu'il s'agissait maintenant de transformer en une institution durable. Le premier décret de la Commune fut donc la suppression de l'armée permanente, et son remplacement par le peuple en armes.

La Commune fut composée des conseillers municipaux, élus au suffrage universel dans les divers arrondissements de la ville. Ils étaient responsables et révocables à tout moment. La majorité de ses membres était naturellement des ouvriers ou des représentants reconnus de la classe ouvrière. La Commune devait être non pas un organisme parlementaire, mais un corps agissant, exécutif et législatif à la fois. Au lieu de continuer d'être l'instrument du gouvernement central, la police fut immédiatement dépouillée de ses attributs politiques et transformée en un instrument de la Commune, responsable et à tout instant révocable. Il en fut de même pour les fonctionnaires de toutes les autres branches de l'administration. Depuis les membres de la Commune jusqu'au bas de l'échelle, la fonction publique devait être assurée pour un  *salaire d'ouvrier* . Les bénéfices d'usage et les indemnités de représentation des hauts dignitaires de l'Etat disparurent avec ces hauts dignitaires eux-mêmes. Les services publics cessèrent d'être la propriété privée des créatures du gouvernement central. Non seulement l'administration municipale, mais toute l'initiative jusqu'alors exercée par l'Etat fut remise aux mains de la Commune.

Une fois abolies l'armée permanente et la police, instruments du pouvoir matériel de l'ancien gouvernement, la Commune se donna pour tâche de briser l'outil spirituel de l'oppression, le pouvoir

des prêtres; elle décréta la dissolution et l'expropriation de toutes les Eglises dans la mesure où elles constituaient des corps possédants. Les prêtres furent renvoyés à la calme retraite de la vie privée, pour y vivre des aumônes des fidèles, à l'instar de leurs prédécesseurs, les apôtres. La totalité des établissements d'instruction furent ouverts au peuple gratuitement, et, en même temps, débarrassés de toute ingérence de l'Eglise et de l'Etat. Ainsi, non seulement l'instruction était rendue accessible à tous, mais la science elle-même était libérée des fers dont les préjugés de classe et le pouvoir gouvernemental l'avaient chargée.

Les fonctionnaires de la justice furent dépouillés de cette feinte indépendance qui n'avait servi qu'à masquer leur vile soumission à tous les gouvernements successifs auxquels, tour à tour, ils avaient prêté serment de fidélité, pour le violer ensuite. Comme le reste des fonctionnaires publics, magistrats et juges devaient être élus, responsables et révocables.

La Commune de Paris devait, bien entendu, servir de modèle à tous les grands centres industriels de France. Le régime de la Commune une fois établi à Paris et dans les centres secondaires, l'ancien gouvernement centralisé aurait, dans les provinces aussi, dû faire place au gouvernement des producteurs par eux-mêmes. Dans une brève esquisse d'organisation nationale que la Commune n'eut pas le temps de développer, il est dit expressément que la Commune devait être la forme politique même des plus petits hameaux de campagne et que dans les régions rurales l'armée permanente devait être remplacée par une milice populaire à temps de service extrêmement court. Les communes rurales de chaque département devaient administrer leurs affaires communes par une assemblée de délégués au chef-lieu du département, et ces assemblées de département devaient à leur tour envoyer des députés à la délégation nationale à Paris; les délégués devaient être à tout moment révocables et liés par le mandat impératif de leurs électeurs. Les fonctions, peu nombreuses, mais importantes, qui restaient encore à un gouvernement central, ne devaient pas être supprimées, comme on l'a dit faussement, de propos délibéré, mais devaient être assurées par des fonctionnaires de la Commune, autrement dit strictement responsables. L'unité de la nation ne devait pas être brisée, mais au contraire organisée par la Constitution communale; elle devait devenir une réalité par la destruction du pouvoir d'Etat qui prétendait être l'incarnation de cette unité, mais voulait être indépendant de la nation même, et supérieur à elle, alors qu'il n'en était qu'une excroissance parasitaire. Tandis qu'il importait d'amputer les organes purement répressifs de l'ancien pouvoir gouvernemental, ses fonctions légitimes devaient être arrachées à une autorité qui revendiquait une prééminence au-dessus de la société elle-même, et rendues aux serviteurs responsables de la société. Au lieu de décider une fois tous les trois ou six ans quel membre de la classe dirigeante devait «représenter» et fouler aux pieds le peuple au Parlement, le suffrage universel devait servir au peuple constitué en communes, comme le suffrage individuel sert à tout autre employeur en quête d'ouvriers, de contrôleurs et de comptables pour son affaire. Et c'est un fait bien connu que les sociétés, comme les individus, en matière d'affaires véritables, savent généralement mettre chacun à sa place et, si elles font une fois une erreur, elles savent la redresser promptement. D'autre part, rien ne pouvait être plus étranger à l'esprit de la Commune que de remplacer le suffrage universel par une investiture hiérarchique<sup>68</sup>.

C'est en général le sort des formations historiques entièrement nouvelles d'être prises à tort pour la réplique de formes plus anciennes, et même éteintes, de la vie sociale, avec lesquelles elles peuvent offrir une certaine ressemblance. Ainsi, dans cette nouvelle Commune, qui brise le pouvoir d'Etat moderne, on a voulu voir un rappel à la vie des communes médiévales, qui d'abord précédèrent ce pouvoir d'Etat, et ensuite en devinrent le fondement. — La Constitution communale a été prise à tort pour une tentative de rompre en une fédération de petits Etats, conforme au rêve de Montesquieu et des Girondins<sup>69</sup>, cette unité des grandes nations, qui, bien qu'engendrée à l'origine par la violence, est maintenant devenue un puissant facteur de la production sociale. — L'antagonisme de la Commune et du pouvoir d'Etat a été pris à tort pour une forme excessive de la vieille lutte contre l'excès de centralisation. Des circonstances historiques particulières peuvent avoir empêché dans d'autres pays le développement classique de la forme bourgeoise de gouvernement, tel qu'il s'est produit en France, et peuvent avoir permis, comme en Angleterre, de compléter les grands organes centraux de l'Etat par des *vestries* corrompues, des conseillers municipaux affairistes et de féroces administrateurs du Bureau de bienfaisance dans les villes et dans les comtés, par des juges de paix effectivement héréditaires. La

Constitution communale aurait restitué au corps social toutes les forces jusqu'alors absorbées par l'Etat parasite qui se nourrit sur la société et en paralyse le libre mouvement. Par ce seul fait, elle eût été le point de départ de la régénération de la France. La classe moyenne des villes de province vit dans la Commune une tentative de restaurer la domination que cette classe avait exercée sur la campagne sous Louis-Philippe, et qui, sous Louis Napoléon, avait été supplantée par la prétendue domination de la campagne sur les villes. En réalité, la Constitution communale aurait soumis les producteurs ruraux à la direction intellectuelle des chefs-lieux de département et leur y eût assuré des représentants naturels de leurs intérêts en la personne des ouvriers des villes. L'existence même de la Commune impliquait, comme quelque chose d'évident, l'autonomie municipale; mais elle n'était plus dorénavant un contre-poids au pouvoir d'Etat, désormais superflu. Il ne pouvait venir qu'au cerveau d'un Bismarck, qui, s'il n'était pas engagé dans ses intrigues de sang et de fer, reviendrait volontiers à son ancien métier, si bien adapté à son calibre mental, de collaborateur du *Kladderadatsch*<sup>70</sup>, il ne pouvait venir qu'à un tel cerveau l'idée de prêter à la Commune de Paris des aspirations à cette caricature de la vieille organisation municipale française de 1791 qu'est le régime municipal prussien, qui rabaisse l'administration des villes à n'être que de simples rouages de second ordre dans la machine policière de l'Etat prussien. La Commune a réalisé ce mot d'ordre de toutes les révolutions bourgeoises, le gouvernement à bon marché, en abolissant ces deux grandes sources de dépenses: l'armée et le fonctionnarisme d'Etat. Son existence même supposait la non-existence de la monarchie qui, en Europe du moins, est le fardeau normal et l'indispensable masque de la domination de classe. Elle fournissait à la république la base d'institutions réellement démocratiques. Mais ni le «gouvernement à bon marché», ni la «vraie république» n'étaient son but dernier; tous deux furent un résultat secondaire et allant de soi de la commune.

La multiplicité des interprétations auxquelles la Commune a été soumise, et la multiplicité des intérêts qu'elle a exprimés montrent que c'était une forme politique tout à fait susceptible d'expansion, tandis que toutes les formes antérieures de gouvernement avaient été essentiellement répressives. Son véritable secret, le voici: c'était essentiellement un *gouvernement de la classe ouvrière*, le résultat de la lutte de la classe des producteurs contre la classe des appropriateurs, la forme politique enfin trouvée qui permettait de réaliser l'émancipation économique du travail.

Sans cette dernière condition, la Constitution communale eût été une impossibilité et un leurre. La domination politique du producteur ne peut coexister avec la pérennisation de son esclavage social. La Commune devait donc servir de levier pour renverser les bases économiques sur lesquelles se fonde l'existence des classes, donc, la domination de classe. Une fois le travail émancipé, tout homme devient un travailleur, et le travail productif cesse d'être l'attribut d'une classe.

C'est une chose étrange. Malgré tous les discours grandiloquents, et toute l'immense littérature des soixante dernières années sur l'émancipation des travailleurs, les ouvriers n'ont pas plutôt pris, où que ce soit, leur propre cause en main, que, sur-le-champ, on entend retentir toute la phraséologie apologétique des porte-parole de la société actuelle avec ses deux pôles, capital et esclavage salarié (le propriétaire foncier n'est plus que le commanditaire du capitaliste), comme si la société capitaliste était encore dans son plus pur état d'innocence virginale, sans qu'aient été encore développées toutes ses contradictions, sans qu'aient été encore dévoilés tous ses mensonges, sans qu'ait été encore mise à nu son infâme réalité. La Commune, s'exclament-ils, entend abolir la propriété, base de toute civilisation. Oui, messieurs, la Commune entendait abolir cette propriété de classe, qui fait du travail du grand nombre la richesse de quelques-uns. Elle visait à l'expropriation des expropriateurs. Elle voulait faire de la propriété individuelle une réalité, en transformant les moyens de production, la terre et le capital, aujourd'hui essentiellement moyens d'asservissement et d'exploitation du travail, en simples instruments d'un travail libre et associé. Mais c'est du communisme, c'est l'«impossible» communisme! Eh quoi, ceux des membres des classes dominantes qui sont assez intelligents pour comprendre l'impossibilité de perpétuer le système actuel — et ils sont nombreux — sont devenus les apôtres importuns et bruyants de la production coopérative. Mais si la production coopérative ne doit pas rester un leurre et une duperie; si elle doit évincer le système capitaliste; si l'ensemble des associations coopératives doit régler la production nationale selon un plan commun, la prenant ainsi sous son propre contrôle et mettant fin à l'anarchie constante et aux convulsions périodiques qui sont le destin

inéluçtable de la production capitaliste, que serait-ce, messieurs, sinon du communisme, du très «possible» communisme? La classe ouvrière n'espérait pas des miracles de la Commune. Elle n'a pas d'utopies toutes faites à introduire par décret du peuple. Elle sait que pour réaliser sa propre émancipation, et avec elle cette forme de vie plus haute à laquelle tend irrésistiblement la société actuelle en vertu de son propre développement économique, elle aura à passer par de longues luttes, par toute une série de processus historiques, qui transformeront complètement les circonstances et les hommes. Elle n'a pas à réaliser d'idéal, mais seulement à libérer les éléments de la société nouvelle que porte dans ses flancs la vieille société bourgeoise qui s'effondre. Dans la pleine conscience de sa mission historique et avec la résolution héroïque d'être digne d'elle dans son action, la classe ouvrière peut se contenter de sourire des invectives grossières des laquais de presse et de la protection sentencieuse des doctrinaires bourgeois bien intentionnés qui débitent leurs platitudes d'ignorants et leurs marottes de sectaires, sur le ton d'oracle de l'infailibilité scientifique.

Quand la Commune de Paris prit la direction de la révolution entre ses propres mains; quand de simples ouvriers, pour la première fois, osèrent toucher au privilège gouvernemental de leurs «supérieurs naturels», les possédants, et, dans des circonstances d'une difficulté sans exemple, accomplirent leur œuvre modestement, consciencieusement et efficacement (et l'accomplirent pour des salaires dont le plus élevé atteignait à peine le cinquième de ce qui, à en croire une haute autorité scientifique, le professeur Huxley, est le minimum requis pour un secrétaire du conseil de l'instruction publique de Londres), le vieux monde se tordit dans des convulsions de rage à la vue du drapeau rouge, symbole de la République du travail, flottant sur l'Hôtel de Ville.

Et pourtant, c'était la première révolution dans laquelle la classe ouvrière était ouvertement reconnue comme la seule qui fût encore capable d'initiative sociale, même par la grande masse de la classe moyenne de Paris — boutiquiers, commerçants, négociants — les riches capitalistes étant seuls exceptés. La Commune l'avait sauvée, en réglant sagement cette cause perpétuelle de différends à l'intérieur même de la classe moyenne: la question des créanciers et des débiteurs<sup>71</sup>. Cette même partie de la classe moyenne avait participé à l'écrasement de l'insurrection ouvrière en juin 1848; et elle avait été sur l'heure sacrifiée sans cérémonie à ses créanciers par l'Assemblée constituante<sup>72</sup>. Mais ce n'était pas là son seul motif pour se ranger aujourd'hui aux côtés de la classe ouvrière. Cette fraction de la classe moyenne sentait qu'il n'y avait plus qu'une alternative, la Commune ou l'Empire, sous quelque nom qu'il pût reparaître. L'Empire l'avait ruinée économiquement par son gaspillage de la richesse publique, par l'escroquerie financière en grand, qu'il avait encouragée, par l'appui qu'il avait donné à la centralisation artificiellement accélérée du capital, et à l'expropriation corrélative d'une grande partie de cette classe. Il l'avait supprimée politiquement, il l'avait scandalisée moralement par ses orgies, il avait insulté à son voltairianisme en remettant l'éducation de ses enfants aux frères ignorantins<sup>73</sup>, il avait révolté son sentiment national de Français en la précipitant tête baissée dans une guerre qui ne laissait qu'une seule compensation pour les ruines qu'elle avait faites: la disparition de l'Empire. En fait, après l'exode hors de Paris de toute la haute bohème bonapartiste et capitaliste, le vrai parti de l'Ordre de la classe moyenne se montra sous la forme de l'«Union républicaine»<sup>74</sup> qui s'enrôla sous les couleurs de la Commune et la défendit contre les falsifications préméditées de Thiers. La reconnaissance de cette grande masse de la classe moyenne résistera-t-elle à la sévère épreuve actuelle? Le temps seul le montrera.

La Commune avait parfaitement raison en disant aux paysans: «Notre victoire est votre seule espérance»<sup>75</sup>. De tous les mensonges enfantés à Versailles et repris par l'écho des glorieux journalistes d'Europe à un sou la ligne, un des plus monstrueux fut que les ruraux de l'Assemblée nationale représentaient la paysannerie française. Qu'on imagine un peu l'amour du paysan français pour les hommes auxquels après 1815 il avait dû payer l'indemnité d'un milliard<sup>76</sup>. A ses yeux, l'existence même d'un grand propriétaire foncier est déjà en soi un empiétement sur ses conquêtes de 1789. La bourgeoisie, en 1848, avait grevé son lopin de terre de la taxe additionnelle de 45 centimes par franc; mais elle l'avait fait au nom de la révolution; tandis que maintenant elle avait fomenté une guerre civile contre la révolution pour faire retomber sur les épaules du paysan le plus clair des cinq milliards d'indemnité à payer aux Prussiens. La Commune, par contre, dans une de ses premières proclamations, déclarait que les véritables auteurs de la guerre auraient aussi à en payer les frais. La Commune aurait

délivré le paysan de l'impôt du sang, elle lui aurait donné un gouvernement à bon marché, aurait transformé ses sangsues actuelles, le notaire, l'avocat, l'huissier, et autres vampires judiciaires, en agents communaux salariés, élus par lui et devant lui responsables. Elle l'aurait affranchi de la tyrannie du garde champêtre, du gendarme et du préfet; elle aurait mis l'instruction par le maître d'école à la place de l'abêtissement par le prêtre. Et le paysan français est, par-dessus tout, homme qui sait compter. Il aurait trouvé extrêmement raisonnable que le traitement du prêtre, au lieu d'être extorqué par le libre percepteur, ne dépendit que de la manifestation des instincts religieux des paroissiens. Tels étaient les grands bienfaits immédiats dont le gouvernement de la Commune — et celui-ci seulement — apportait la perspective à la paysannerie française. Il est donc tout à fait superflu de s'étendre ici sur les problèmes concrets plus compliqués, mais vitaux, que la Commune seule était capable et en même temps obligée de résoudre en faveur du paysan: la dette hypothécaire, qui pesait comme un cauchemar sur son lopin de terre, le prolétariat rural qui grandissait chaque jour et son expropriation de cette parcelle qui s'opérait à une allure de plus en plus rapide du fait du développement même de l'agriculture moderne et de la concurrence du mode de culture capitaliste.

Le paysan français avait élu Louis Bonaparte président de la République, mais le parti de l'Ordre créa le Second Empire. Ce dont en réalité le paysan français a besoin, il commença à le montrer en 1849 et 1850, en opposant son maire au préfet du gouvernement, son maître d'école au prêtre du gouvernement et sa propre personne au gendarme du gouvernement. Toutes les lois faites par le parti de l'Ordre en janvier et février 1850<sup>77</sup> furent des mesures avouées de répression contre les paysans. Le paysan était bonapartiste, parce que la grande Révolution, avec tous les bénéfices qu'il en avait tirés, se personnifiait à ses yeux en Napoléon. Cette illusion, qui se dissipa rapidement sous le Second Empire (et elle était par sa nature même hostile aux «ruraux»), ce préjugé du passé, comment auraient-ils résisté à la Commune en appelant aux intérêts vivants et aux besoins pressants de la paysannerie?

Les ruraux (c'était, en fait, leur appréhension maîtresse) savaient que trois mois de libre communication entre le Paris de la Commune et les provinces amèneraient un soulèvement général des paysans; de là leur hâte anxieuse à établir un cordon de police autour de Paris comme pour arrêter la propagation de la peste bovine.

Si la Commune était donc la représentation véritable de tous les éléments sains de la société française, et par suite le véritable gouvernement national, elle était en même temps un gouvernement ouvrier, et, à ce titre, en sa qualité de champion audacieux de l'émancipation du travail, internationale au plein sens du terme. Sous les yeux de l'armée prussienne qui avait annexé à l'Allemagne deux provinces françaises, la Commune annexait à la France les travailleurs du monde entier.

Le Second Empire avait été la grande kermesse de la filouterie cosmopolite, les escrocs de tous les pays s'étaient rués à son appel pour participer à ses orgies et au pillage du peuple français. En ce moment même le bras droit de Thiers est Ganesco, crapule valaque, son bras gauche, Markovski, espion russe. La Commune a admis tous les étrangers à l'honneur de mourir pour une cause immortelle. — Entre la guerre étrangère perdue par sa trahison, et la guerre civile fomentée par son complot avec l'envahisseur étranger, la bourgeoisie avait trouvé le temps d'afficher son patriotisme en organisant la chasse policière aux Allemands habitant en France. La Commune a fait d'un ouvrier allemand son ministre du Travail. — Thiers, la bourgeoisie, le Second Empire avaient continuellement trompé la Pologne par de bruyantes professions de sympathie, tandis qu'en réalité ils la livraient à la Russie, dont ils faisaient la sale besogne. La Commune a fait aux fils héroïques de la Pologne l'honneur de les placer à la tête des défenseurs de Paris. Et pour marquer hautement la nouvelle ère de l'histoire qu'elle avait conscience d'inaugurer, sous les yeux des Prussiens vainqueurs d'un côté, et de l'armée de Bonaparte, conduite par des généraux bonapartistes de l'autre, la Commune jeta bas ce colossal symbole de la gloire guerrière, la colonne Vendôme<sup>78</sup>. La grande mesure sociale de la Commune, ce fut sa propre existence et son action. Ses mesures particulières ne pouvaient qu'indiquer la tendance d'un gouvernement du peuple par le peuple. Telles furent l'abolition du travail de nuit pour les compagnons boulangers; l'interdiction, sous peine d'amende, de la pratique en usage chez les employeurs, qui consistait à réduire les salaires en prélevant des amendes sur leurs ouvriers sous de



multiples prétextes, procédé par lequel l'employeur combine dans sa propre personne les rôles du législateur, du juge et du bourreau, et empoche l'argent par-dessus le marché. Une autre mesure de cet ordre fut la remise aux associations d'ouvriers, sous réserve du paiement d'une indemnité, de tous les ateliers et fabriques qui avaient fermé, que les capitalistes intéressés aient disparu ou qu'ils aient préféré suspendre le travail.

Les mesures financières de la Commune, remarquables par leur sagacité et leur modération, ne pouvaient être que celles qui sont compatibles avec la situation d'une ville assiégée. Eu égard aux vols prodigieux commis aux dépens de la ville de Paris par les grandes compagnies financières et les entrepreneurs de travaux publics sous le régime d'Hausmann, la Commune aurait eu bien davantage le droit de confisquer leurs propriétés que Louis Napoléon ne l'avait de confisquer celles de la famille d'Orléans. Les Hohenzollern et les oligarques anglais, qui, les uns et les autres, ont tiré une bonne partie de leurs biens du pillage de l'Eglise, furent, bien entendu, grandement scandalisés par la Commune qui, elle, ne tira que 8000 francs de la sécularisation.

Alors que le gouvernement de Versailles, dès qu'il eut recouvré un peu de courage et de force, employait les moyens les plus violents contre la Commune; alors qu'il supprimait la liberté d'opinion par toute la France, allant jusqu'à interdire les réunions des délégués des grandes villes; alors qu'il soumettait Versailles, et le reste de la France, à un espionnage qui surpassait de loin celui du Second Empire; alors qu'il faisait brûler par ses gendarmes transformés en inquisiteurs tous les journaux imprimés à Paris et qu'il décachetait toutes les lettres venant de Paris et destinées à Paris; alors qu'à l'Assemblée nationale les essais les plus timides de placer un mot en faveur de Paris étaient noyés sous les hurlements, d'une façon inconnue même à la Chambre introuvable de 1816; étant donné la conduite sanguinaire de la guerre par les Versaillais hors de Paris et leurs tentatives de corruption et de complot dans Paris, — la Commune n'aurait-elle pas honteusement trahi sa position en affectant d'observer toutes les convenances et les apparences du libéralisme, comme en pleine paix? Le gouvernement de la Commune eût-il été de même nature que celui de M. Thiers, il n'y aurait pas eu plus de motif de supprimer des journaux du parti de l'Ordre à Paris, que de supprimer des journaux de la Commune à Versailles.

Il était irritant, certes, pour les ruraux, que dans le moment même où ils proclamaient le retour à l'Eglise comme le seul moyen de sauver la France, la mécréante Commune détérât les mystères assez spéciaux du couvent de Picpus et de l'église Saint-Laurent<sup>79</sup>. Et quelle satire contre M. Thiers: tandis qu'il faisait pleuvoir des grands-croix sur les généraux bonapartistes, en témoignage de leur maestria à perdre les batailles, à signer les capitulations et à rouler les cigarettes à Wilhelmshöhe<sup>80</sup>, la Commune cassait et arrêtait ses généraux dès qu'ils étaient suspectés de négliger leurs devoirs. L'expulsion hors de la Commune et l'arrestation sur son ordre d'un de ses membres qui s'y était faufilé sous un faux nom et qui avait encouru à Lyon une peine de six jours d'emprisonnement pour banqueroute simple, n'était-ce pas une insulte délibérée jetée à la face du faussaire Jules Favre, toujours ministre des Affaires étrangères de la France, toujours en train de vendre la France à Bismarck et dictant toujours ses ordres à la Belgique, ce modèle de gouvernement? Mais, certes, la Commune ne prétendait pas à l'infailibilité, ce que font sans exception tous les gouvernements du type ancien. Elle publiait tous ses actes et ses paroles, elle mettait le public au courant de toutes ses imperfections.

Dans toute révolution, il se glisse, à côté de ses représentants véritables, des hommes d'une tout autre trempe; quelques-uns sont des survivants des révolutions passées dont ils gardent le culte; ne comprenant pas le mouvement présent, ils possèdent encore une grande influence sur le peuple par leur honnêteté et leur courage reconnus, ou par la simple force de la tradition; d'autres sont de simples braillards, qui, à force de répéter depuis des années le même chapelet de déclamations stéréotypées contre le gouvernement du jour, se sont fait passer pour des révolutionnaires de la plus belle eau. Même après le 18 mars, on vit surgir quelques hommes de ce genre, et, dans quelques cas, ils parvinrent à jouer des rôles de premier plan. Dans la mesure de leur pouvoir, ils gênèrent l'action réelle de la classe ouvrière, tout comme ils ont gêné le plein développement de toute révolution antérieure.

Ils sont un mal inévitable; avec le temps on s'en débarrasse; mais, précisément, le temps n'en fut pas laissé à la Commune.

Quel changement prodigieux, en vérité, que celui opéré par la Commune dans Paris! Plus la moindre trace du Paris dépravé du Second Empire.

Paris n'était plus le rendez-vous des propriétaires fonciers britanniques, des Irlandais par procuration<sup>81</sup>, des ex-négriers et des rastaquouères d'Amérique, des ex-propriétaires de serfs russes et des boyards valaques. Plus de cadavres à la morgue, plus d'effractions nocturnes, pour ainsi dire pas de vols; en fait, pour la première fois depuis les jours de février 1848, les rues de Paris étaient sûres, et cela sans aucune espèce de police.

«Nous n'entendons plus parler, disait un membre de la Commune, d'assassinats, de vols, ni d'agressions; on croirait vraiment que la police a entraîné avec elle à Versailles toute sa clientèle conservatrice».

Les cocottes avaient retrouvé la piste de leurs protecteurs, — les francs-fileurs, gardiens de la famille, de la religion et, par-dessus tout, de la propriété. A leur place, les vraies femmes de Paris avaient reparu, héroïques, nobles et dévouées, comme les femmes de l'antiquité. Un Paris qui travaillait, qui pensait, qui combattait, qui saignait, oubliant presque, tout à couvrir une société nouvelle, les cannibales qui étaient à ses portes, — radieux dans l'enthousiasme de son initiative historique!

En face de ce monde nouveau à Paris, voyez l'ancien monde à Versailles, — cette assemblée des vampires de tous les régimes défunts, légitimistes et orléanistes, avides de se repaître du cadavre de la nation, — avec une queue de républicains d'avant le déluge, sanctionnant par leur présence dans l'Assemblée la rébellion des négriers, s'en remettant pour maintenir leur république parlementaire à la vanité du vieux charlatan placé à la tête du gouvernement, et caricaturant 1789 en se réunissant, spectres du passé, au Jeu de Paume. C'était donc elle, cette Assemblée, la représentante de tout ce qui était mort en France, que seul ramenait à un semblant de vie l'appui des sabres des généraux de Louis Bonaparte! Paris toute vérité, Versailles tout mensonge; et ce mensonge exhalé par la bouche de Thiers!

Thiers dit à une députation des maires de Seine-et-Oise: «Vous pouvez compter sur ma parole, je n'y ai *jamais* manqué». Il dit à l'Assemblée même «qu'elle était la plus librement élue et la plus libérale que la France ait jamais eue»; il dit à sa soldatesque bigarrée qu'elle était «l'admiration du monde et la plus belle armée que la France ait jamais eue»; il dit aux provinces, qu'il ne bombardait pas Paris, que c'était un mythe. «Si quelques coups de canon ont été tirés, ce n'est pas par l'armée de Versailles, mais par quelques insurgés, pour faire croire qu'ils se battent quand ils n'osent même pas se montrer». Il dit encore aux provinces que l'artillerie de Versailles ne bombardait pas Paris, elle ne faisait que le canonner». Il dit à l'archevêque de Paris que les prétendues exécutions et représailles (!) attribuées aux troupes de Versailles n'étaient que fariboles. Il dit à Paris qu'il était seulement désireux «de le délivrer des hideux tyrans qui l'opprimaient», et, qu'en fait, «le Paris de la Commune n'était qu'une poignée de scélérats».

Le Paris de M. Thiers n'était pas le Paris réel de la «vile multitude», mais un Paris imaginaire, le Paris des francs-fileurs<sup>82</sup>, le Paris des boulevardiers et des boulevardières, le Paris riche, capitaliste, doré, paresseux, qui encomrait maintenant de ses laquais, de ses escrocs, de sa bohème littéraire et de ses cocottes, Versailles, Saint-Denis, Reuil et Saint-Germain; qui ne considérait la guerre civile que comme un agréable intermède, lorgnant la bataille en cours à travers des longues-vues, comptant les coups de canon et jurant sur son propre honneur et sur celui de ses prostituées que le spectacle était bien mieux monté qu'il l'avait jamais été à la Porte-Saint-Martin. Les hommes qui tombaient étaient réellement morts; les cris des blessés étaient des cris pour de bon; et, voyez-vous, tout cela était si intensément historique !

Tel est le Paris de M. Thiers; de même l'émigration de Coblenz<sup>83</sup> était la France de M. de Galonné.

## IV

La première tentative du complot des négriers pour abattre Paris fut de le faire occuper par les Prussiens; mais elle échoua devant le refus de Bismarck. La seconde, celle du 18 mars, avait abouti à la déroute de l'armée et à la fuite à Versailles du gouvernement, qui obligea l'administration entière à le suivre. En simulant des négociations avec Paris, Thiers se donna alors le temps de se préparer à la guerre contre lui. Mais où trouver une armée? Les restes des régiments de ligne étaient faibles en effectifs et peu sûrs. Ses pressants appels aux provinces, les invitant à voler au secours de Versailles avec leurs gardes nationaux et leurs volontaires, furent accueillis par un refus pur et simple. La Bretagne, seule, fournit une poignée de Chouans<sup>84</sup> qui combattaient sous un drapeau blanc, dont chacun portait sur la poitrine un cœur de Jésus en drap blanc et dont le cri de guerre était: «Vive le roi!». Thiers fut donc forcé de rassembler, en toute hâte, une bande bariolée, composée de matelots, de marsouins, de zouaves pontificaux, de gendarmes de Valentin, des sergents de ville et des mouchards de Piétri. Cette armée toutefois eût été ridiculement impuissante sans les rapatriements de prisonniers de guerre impériaux que Bismarck lâchait au compte-gouttes, juste assez pour tenir en train la guerre civile et garder le gouvernement de Versailles servilement assujéti à la Prusse. Durant la guerre même, la police versaillaise dut surveiller l'armée de Versailles, tandis que les gendarmes devaient l'entraîner, en s'exposant eux-mêmes à tous les postes les plus périlleux. Les forts qui tombèrent ne furent pas pris, mais achetés. L'héroïsme des fédérés convainquit Thiers que la résistance de Paris ne pouvait être brisée par son propre génie stratégique ni par les baïonnettes dont il disposait.

En attendant, ses relations avec les provinces devenaient de plus en plus difficiles. Pas une seule adresse d'approbation ne venait rasséréner Thiers et ses ruraux. Tout au contraire. . . Députations et adresses pleuvaient de toutes parts, demandant, sur un ton rien moins que respectueux, la réconciliation avec Paris sur la base d'une reconnaissance sans équivoque de la république, la confirmation des libertés communales et la dissolution de l'Assemblée nationale, dont le mandat avait expiré. Elles arrivaient en telle quantité que Dufaure, ministre de la Justice de Thiers, dans sa circulaire du 23 avril aux procureurs, leur enjoignit de traiter «le mot d'ordre de conciliation» comme un crime! Cependant, commençant à désespérer du succès de sa campagne, Thiers résolut de changer de tactique; il ordonna, dans tout le pays, des élections municipales pour le 30 avril sur la base de la nouvelle loi municipale qu'il avait lui-même dictée à l'Assemblée nationale. Tant par les intrigues de ses préfets que par l'intimidation policière, Thiers attendait avec confiance que le verdict des provinces donnât à l'Assemblée nationale ce pouvoir moral qu'elle n'avait jamais possédé, et qu'elles lui adressent enfin la force matérielle dont il avait besoin pour vaincre Paris.

Sa guerre de bandit contre Paris, qu'il exaltait dans ses propres bulletins, et les tentatives de ses ministres pour établir par toute la France le règne de la terreur, Thiers, dès le début, se préoccupait de les accompagner d'une petite comédie de la conciliation, qui devait servir plus d'un dessein. Elle devait duper les provinces, allécher les éléments bourgeois de Paris et, par-dessus tout, donner aux républicains avoués de l'Assemblée nationale l'occasion de cacher leur trahison envers Paris, derrière leur foi en Thiers. Le 21 mars, alors qu'il n'avait pas encore d'armée, il avait déclaré à l'Assemblée nationale: «Quoi qu'il advienne, je n'enverrai pas d'armée contre Paris». Le 27 mars, il montait à nouveau à la tribune: «J'ai trouvé la république un fait accompli, et je suis fermement résolu à la maintenir». En réalité, il abattait la révolution à Lyon et à Marseille<sup>85</sup> au nom de la république, tandis que les rugissements de ses ruraux couvraient la simple mention de ce nom à Versailles. Après cet exploit, il atténua le «fait accompli» qui ne fut plus qu'un «fait hypothétique». Les princes d'Orléans, qu'il avait par précaution fait filer de Bordeaux, avaient maintenant, en violation flagrante de la loi, toute licence d'intriguer à Dreux. Les concessions offertes par Thiers dans ses interminables entrevues avec les délégués de Paris et des provinces, bien qu'elles aient constamment varié de ton et de couleur, aboutissaient toujours, en fin de compte, à ceci: sa vengeance se limiterait probablement à «la poignée de criminels impliqués dans l'assassinat de Lecomte et Clément Thomas», à condition, bien entendu, que Paris et la France reconnaissent sans réserves M. Thiers en personne comme la meilleure des républiques; exactement comme il avait fait en 1830 avec Louis-Philippe. Ces concessions mêmes, il ne se bornait pas seulement à les faire mettre en doute par les commentaires officiels faits à leur sujet à l'Assemblée par ses ministres. Il avait son Dufaure pour agir. Dufaure, ce vieil avocat orléaniste, avait

toujours été le garde des sceaux de l'état de siège, aussi bien maintenant en 1871 sous Thiers, qu'en 1839 sous Louis-Philippe, et en 1849 sous la présidence de Louis Bonaparte<sup>86</sup>. Alors qu'il était sans portefeuille, il avait amassé une fortune en plaidant pour les capitalistes de Paris et s'était fait un capital politique en plaidant contre les lois dont il était lui-même l'auteur. A présent, non content de faire voter en hâte par l'Assemblée nationale une série de lois répressives qui devaient, après la chute de Paris, extirper les derniers vestiges de liberté républicaine<sup>87</sup>, il laissait prévoir le sort de Paris en abrégeant la procédure, trop lente à son gré, des cours martiales<sup>88</sup>, et en déposant une nouvelle loi draconienne de déportation. La Révolution de 1848, abolissant la peine de mort en matière politique, l'avait remplacée par la déportation. Louis Bonaparte n'avait pas osé, du moins en théorie, rétablir le régime de la guillotine. L'Assemblée des ruraux, qui n'avait pas encore la hardiesse même d'insinuer que les Parisiens n'étaient pas des rebelles, mais des assassins, dut donc limiter sa vengeance anticipée contre Paris à la loi de déportation de Dufaure. Avec toutes ces circonstances, Thiers lui-même n'aurait pu poursuivre sa comédie de conciliation, si elle n'avait, comme il entendait qu'elle le fit, provoqué les hurlements de rage des ruraux qui, avec leurs cervelles de ruminants, ne comprenaient ni son jeu, ni la nécessité de l'hypocrisie, des tergiversations et des atermoiements.

En vue des élections municipales imminentes du 30 avril, Thiers joua, le 27, une de ses grandes scènes de conciliation. Au milieu d'un déluge de rhétorique sentimentale, il s'écria de la tribune de l'Assemblée:

«Il n'y a pas de complot contre la république, si ce n'est celui de Paris qui nous oblige à verser du sang français. Je l'ai dit et le redis encore: que ces armes impies tombent des mains qui les tiennent, et le châtement sera arrêté aussitôt par un acte de clémence dont ne seront exclus que le petit nombre des criminels de droit commun.»

Et comme les ruraux l'interrompaient violemment:

«Messieurs, dites-le-moi, je vous en supplie, ai-je tort? Regrettez-vous réellement que j'aie dit, ce qui est vrai, que les criminels ne sont qu'une poignée? N'est-il pas heureux, au milieu de nos malheurs, que les hommes capables de verser le sang de Clément Thomas et du général Lecomte ne soient que de rares exceptions?»

La France pourtant fit la sourde oreille à ces discours qui étaient aux oreilles de Thiers lui-même, un chant de sirène parlementaire. Des 700 000 conseillers municipaux élus par les 35 000 communes qui restaient encore à la France, les légitimistes, orléanistes et bonapartistes réunis n'en comptaient pas 8 000. Les élections complémentaires qui suivirent furent encore plus décidément hostiles. Aussi, au lieu d'obtenir des provinces la force matérielle dont elle avait tant besoin, l'Assemblée nationale perdit jusqu'à sa dernière prétention à la force morale, celle d'être l'expression du suffrage universel du pays. Pour achever sa déconfiture, les conseils municipaux nouvellement élus de toutes les villes de France menacèrent ouvertement l'Assemblée usurpatrice de Versailles d'une contre-assemblée à Bordeaux.

Le moment de l'action décisive longtemps attendu par Bismarck était arrivé enfin. Il somma Thiers d'envoyer à Francfort des plénipotentiaires pour le règlement définitif de la paix. Obéissant humblement à l'appel de son maître, Thiers se hâta de dépêcher son fidèle Jules Favre, appuyé de Pouyer-Quertier. Pouyer-Quertier, «éminent» filateur rouennais, partisan fervent et même servile du Second Empire, ne lui avait jamais trouvé d'autre défaut que son traité de commerce avec l'Angleterre<sup>89</sup>, préjudiciable à ses propres intérêts de fabricant. A peine installé à Bordeaux comme ministre des Finances de Thiers, il dénonçait ce traité «impie», laissait entendre qu'il serait prochainement abrogé, et avait même l'impudence de tenter, inutilement d'ailleurs (il comptait sans Bismarck), la remise en vigueur immédiate des anciens tarifs protecteurs contre l'Alsace, car, disait-il, aucun traité international antérieur ne s'y opposait. Cet homme, qui considérait la contre-révolution comme un moyen d'abaisser les salaires à Rouen, et la cession de provinces françaises comme un moyen de faire monter le prix de ses marchandises en France, n'était-il pas déjà tout désigné comme le digne compère de Jules Favre dans sa dernière trahison, couronnement de toute sa carrière?

A l'arrivée à Francfort de ce couple parfait de plénipotentiaires, le brutal Bismarck les accueillit sur-le-champ par cette alternative impérative: «Ou la restauration de l'Empire, ou l'acceptation inconditionnelle de mes propres conditions de paix!». Ces conditions comportaient un raccourcissement des délais de paiement de l'indemnité de guerre et l'occupation continue des forts de Paris par les troupes prussiennes jusqu'à ce que Bismarck se tint pour satisfait de l'état des choses en France; la Prusse était ainsi reconnue comme l'arbitre suprême dans les affaires intérieures de la France! En retour il offrait de libérer, pour l'extermination de Paris, l'armée bonapartiste prisonnière et de lui assurer l'assistance directe des troupes de l'empereur Guillaume. Il donnait garantie de sa bonne foi en faisant dépendre de la «pacification» de Paris le paiement du premier versement de l'indemnité. Un tel appât, c'est naturellement avec avidité que Thiers et ses plénipotentiaires y mordirent. Ils signèrent le traité de paix le 10 mai, et le firent ratifier par l'Assemblée de Versailles le 18.

Dans l'intervalle qui sépara la conclusion de la paix de l'arrivée des prisonniers bonapartistes, Thiers se sentit d'autant plus tenu de reprendre sa comédie de conciliation, que ses hommes de main républicains avaient un besoin douloureux de trouver un prétexte pour fermer les yeux sur les préparatifs au carnage de Paris. Le 8 mai encore, il répondait à une députation de conciliateurs de la classe moyenne:

«Quand les insurgés se seront décidés à capituler, les portes de Paris resteront ouvertes à tous, pendant une semaine, sauf aux assassins des généraux Clément Thomas et Lecomte.»

Quelques jours après, comme il était violemment interpellé par les ruraux au sujet de ces promesses, il refusa d'entrer dans des explications; non pourtant sans leur donner cette indication significative:

«Je dis qu'il y a parmi vous des impatientes, des hommes trop pressés. Il leur faut attendre encore huit jours; au bout de ces huit jours il n'y aura plus de danger, et alors la tâche sera à la hauteur de leur courage et de leur capacité.»

Dès que Mac-Mahon fut en mesure de lui assurer qu'il pourrait, sous peu, entrer dans Paris, Thiers déclara à l'Assemblée

«qu'il entrerait à Paris la *loi* en main, et exigerait une expiation complète des scélérats qui auraient sacrifié la vie de nos soldats et détruit nos monuments publics.»

Comme le moment de la décision approchait, il dit à l'Assemblée: «Je serai impitoyable», il dit à Paris qu'il était condamné, et il dit à ses bandits bonapartistes que Paris avait carte blanche pour tirer vengeance de Paris tout son souï. Enfin, quand la trahison eut ouvert les portes de Paris au général Douay, le 21 mai, Thiers, le 22, révéla aux ruraux le «but» de sa comédie de conciliation, qu'ils avaient persisté si obstinément à ne pas comprendre.

«Je vous ai dit, il y a quelques jours, que nous approchions de *notre but*, aujourd'hui je suis venu vous dire: «Nous avons atteint le *but*. L'ordre, la justice, la civilisation ont enfin remporté la victoire!»»

C'était bien cela. La civilisation et la justice de l'ordre bourgeois se montrent sous leur jour sinistre chaque fois que les esclaves de cet ordre se lèvent contre leurs maîtres. Alors, cette civilisation et cette justice se démasquent comme la sauvagerie sans masque et la vengeance sans loi. Chaque nouvelle crise dans la lutte de classe entre l'appropriateur et le producteur fait ressortir ce fait avec plus d'éclat. Les atrocités des bourgeois en juin 1848 elles-mêmes disparaissent devant l'indicible infamie de 1871. L'héroïque esprit de sacrifice avec lequel la population de Paris — hommes, femmes et enfants — combattit pendant huit jours après l'entrée des Versaillais, reflète aussi bien la grandeur de leur cause que les exploits infernaux de la soldatesque reflètent l'esprit inné de cette civilisation dont ils sont les mercenaires et les défenseurs. Glorieuse civilisation, certes, dont le grand problème est de savoir comment se débarrasser des monceaux de cadavres qu'elle a faits, une fois la bataille passée.

Pour trouver un parallèle à la conduite de Thiers et de ses chiens, il nous faut remonter aux temps de Sylla et des deux triumvirats de Rome<sup>90</sup>. Même carnage en masse, exécuté de sang-froid, même

insouciance dans le massacre, de l'âge et du sexe; même système de torturer les prisonniers; mêmes proscriptions, mais cette fois d'une classe entière; même chasse sauvage aux chefs qui se cachent, de peur qu'un seul puisse échapper; mêmes dénonciations d'ennemis politiques et privés; même indifférence envers le carnage de gens entièrement étrangers à la lutte. Il n'y a que cette seule différence: les Romains n'avaient pas encore de mitrailleuses pour expédier en bloc les proscrits, et ils n'avaient pas «la loi à la main», ni, sur les lèvres, le mot d'ordre de «civilisation». Et, après ces horreurs, regardez l'autre face, encore plus hideuse, de cette civilisation bourgeoise, telle qu'elle a été décrite par sa propre presse!

«Quand des coups de feu égarés, écrit le correspondant parisien d'un journal tory de Londres, retentissent encore au loin, quand de malheureux blessés abandonnés meurent parmi les pierres tombales du Père-Lachaise, quand 6 000 insurgés frappés de terreur errent dans l'agonie du désespoir par les labyrinthes des catacombes, quand on voit pousser des malheureux à travers les rues pour les abattre par vingtaines à la mitrailleuse, il est révoltant de voir les cafés remplis des dévots de l'absinthe, du billard et des dominos; de voir les filles perdues déambuler sur les boulevards et d'entendre le bruit des débauches s'échappant des cabinets particuliers des restaurants à la mode, troubler le silence de la nuit.»

M. Edouard Hervé écrit dans *Le journal de Paris*<sup>91</sup>, journal versaillais supprimé par la Commune:

«La manière dont la population de Paris [!] a manifesté hier sa satisfaction était plus que frivole, et nous craignons que cela n'empire avec le temps. Paris a maintenant un air de fête qui est tout à fait déplacé, et si nous ne voulons pas qu'on nous appelle les Parisiens de la décadence, il faut mettre un terme à cet ordre de choses.»

Puis il cite le passage de Tacite:

«Cependant, le lendemain de cette horrible lutte, avant même qu'elle fût tout à fait terminée, Rome, avilie et corrompue, recommença à se vautrer dans le bourbier de volupté où elle avait détruit son corps et souillé son âme: *alibi proelia et vulnera, alibi balnea popinæque* (ici des combats et des blessures, là-bas, des bains et des cabarets).»<sup>92</sup>

M. Hervé oublie seulement de dire que la «population de Paris» dont il parle n'est que la population du Paris de M. Thiers, les francs-fileurs revenant en foule de Versailles, Saint-Denis, Rueil et Saint-Germain, le Paris de la «décadence».

Dans tous ses sanglants triomphes sur les champions pleins d'abnégation d'une société nouvelle et meilleure, cette civilisation scélérate, fondée sur l'asservissement du travail, étouffe les gémissements de ses victimes sous un haro de calomnies, que l'écho répercute dans le monde entier. Le pur Paris ouvrier de la Commune est soudain changé en un pandémonium par les chiens de l'«Ordre». Et que prouve cette monstrueuse métamorphose à l'esprit bourgeois de tous les pays? Eh bien, que la Commune a conspiré contre la civilisation! Le peuple de Paris se fait tuer dans l'enthousiasme pour la Commune. Le nombre de ses morts surpasse celui d'aucune autre bataille connue dans l'histoire. Qu'est-ce que cela prouve? Eh bien, que la Commune n'était pas le gouvernement du peuple, mais le fait de l'usurpation d'une poignée de criminels! Les femmes de Paris joyeusement donnent leur vie sur les barricades et devant le peloton d'exécution. Qu'est-ce que cela prouve? Eh bien, que le démon de la Commune les a changées en Mégères et en Hécates! La modération de la Commune pendant deux mois d'une domination incontestée, n'a d'égal que l'héroïsme de sa défense. Qu'est-ce que cela prouve? Eh bien, que pendant des mois la Commune a caché soigneusement, sous un masque de modération et d'humanité, la soif de sang de ses instincts démoniaques qui ne devaient être débridés qu'à l'heure de son agonie!

Le Paris ouvrier, en accomplissant son propre, son héroïque holocauste, a entraîné dans les flammes des immeubles et des monuments. Alors qu'ils mettent en pièces le corps vivant du prolétariat, ses maîtres ne doivent plus compter rentrer triomphalement dans les murs intacts de leurs demeures. Le gouvernement de Versailles crie: Incendiaires! et souffle cette consigne à tous ses agents, jusqu'au plus

reculé des hameaux: donner partout la chasse à ses ennemis, sous la suspicion d'être des professionnels de l'incendie. La bourgeoisie du monde entier, qui contemple complaisamment le massacre en masse *après* la bataille, est convulsée d'horreur devant la profanation de la brique et du mortier!

Quand les gouvernements donnent pouvoir à leurs marines de «tuer, brûler et détruire», est-ce là une autorisation d'incendie? Quand les troupes britanniques délibérément mettaient le feu au Capitole de Washington et au Palais d'été de l'empereur de Chine,<sup>93</sup> étaient-ce là actes d'incendiaires? Quand les Prussiens, non pour des raisons militaires, mais par simple goût de la vengeance, brûlaient au pétrole des villes comme Châteaudun et d'innombrables villages, était-ce là acte d'incendiaires? Quand Thiers, six semaines durant, bombardait Paris sous le prétexte qu'il voulait mettre le feu aux seules maisons qui étaient habitées, était-ce l'acte d'un incendiaire? En guerre, le feu est une arme aussi légitime qu'une autre. Des édifices occupés par l'ennemi sont bombardés pour être incendiés. Si leurs défenseurs doivent battre en retraite, ils les mettent eux-mêmes en flammes pour empêcher les assaillants de se servir des bâtiments. Etre incendiées a toujours été le sort inévitable de toutes les constructions situées sur le front de combat de toutes les armées régulières du monde. Mais dans la guerre des asservis contre leurs oppresseurs, la seule guerre juste dans l'histoire, ce n'est plus vrai du tout! La Commune a employé le feu strictement comme moyen de défense. Elle l'a employé pour interdire aux troupes de Versailles ces longues avenues toutes droites qu'Hausmann avait expressément ouvertes pour le feu de l'artillerie; elle l'a employé pour couvrir sa retraite de la façon même dont les Versaillais, dans leur avance, employaient leurs obus qui détruisaient au moins autant de bâtiments que le feu de la Commune. Quels bâtiments ont été brûlés par la défense et quels bâtiments par l'attaque, on en discute encore aujourd'hui. Et la défense ne recourut au feu que lorsque les troupes versaillaises eurent déjà commencé leur tuerie en masse des prisonniers. D'autre part, la Commune avait, longtemps auparavant, notifié publiquement que, si elle était poussée à la dernière extrémité, elle s'ensevelirait elle-même sous les décombres de Paris et ferait de Paris un second Moscou, comme le gouvernement de la Défense nationale avait promis de le faire, mais lui, uniquement pour déguiser sa trahison. C'est à cet effet que Trochu avait fait venir le pétrole nécessaire. La Commune savait que ses adversaires n'avaient aucun souci de la vie du peuple de Paris, mais qu'ils avaient grandement souci de leurs immeubles. Et Thiers, de son côté, avait fait savoir qu'il serait implacable dans sa vengeance. A peine avait-il son armée toute prête d'un côté et les Prussiens qui fermaient les issues de l'autre, qu'il proclama: «Je serai impitoyable!

L'expiation sera complète et la justice inflexible». Si les actes des ouvriers de Paris étaient du vandalisme, c'était le vandalisme de la défense désespérée, non pas le vandalisme du triomphe, comme celui que les chrétiens perpétrèrent sur les chefs-d'œuvre réellement inestimables de l'antiquité païenne; et même ce vandalisme a été justifié par l'histoire, comme l'accompagnement inévitable et relativement insignifiant du combat gigantesque entre une nouvelle société montante et une ancienne qui s'écroule. Le vandalisme d'Hausmann, rasant le Paris historique pour faire place au Paris du touriste l'était encore bien moins.

Mais l'exécution par la Commune des soixante-quatre otages, archevêque de Paris en tête! La bourgeoisie et son armée en juin 1848 avaient rétabli une coutume qui avait depuis longtemps disparu de la pratique de la guerre, l'exécution des prisonniers désarmés. Cette coutume brutale a depuis été plus ou moins suivie lors de la répression de tous les soulèvements populaires en Europe et aux Indes, ce qui prouve qu'elle constitue bien un réel «progrès de la civilisation»! D'autre part, les Prussiens, en France, avaient rétabli l'usage de prendre des otages, gens innocents qui avaient à répondre au prix de leur vie des actes des autres. Quand Thiers, comme nous l'avons vu, dès le début même du conflit, établit la pratique humaine d'abattre les communards prisonniers, la Commune, pour protéger leur vie, fut dans l'obligation de recourir à la pratique des Prussiens de prendre des otages. Les otages auraient déjà dû mille et mille fois payer de leur vie les exécutions continuelles de prisonniers du côté des Versaillais. Comment eût-on pu les épargner plus longtemps, après le carnage par lequel les prétoriens<sup>94</sup> de Mac-Mahon avaient célébré leur entrée dans Paris? La dernière garantie contre la férocité sans scrupules des gouvernements bourgeois — la prise des otages — devait-elle elle-même tourner à la frime? Le véritable meurtrier de l'archevêque Darboy, c'est Thiers. La Commune, à maintes reprises, avait offert d'échanger l'archevêque et tout un tas de prêtres par-dessus le marché,

contre le seul Blanqui, alors aux mains de Thiers. Thiers refusa obstinément. Il savait qu'avec Blanqui il donnerait une tête à la Commune; alors que c'est sous forme de cadavre que l'archevêque servirait au mieux ses desseins. Thiers suivait l'exemple de Cavaignac. Quels cris d'horreur ne poussèrent pas, en juin 1848, Cavaignac et ses hommes d'ordre, pour stigmatiser les insurgés comme assassins de l'archevêque Affre! Et pourtant ils savaient parfaitement bien que l'archevêque avait été abattu par les soldats de l'ordre. Jacquemet, vicaire général de l'archevêque, présent sur les lieux, leur en avait aussitôt après fourni le témoignage.

Tout ce chœur de calomnies que le parti de l'Ordre ne manque jamais dans ses orgies de sang, d'entonner contre ses victimes, prouve seulement que le bourgeois de nos jours se considère comme le successeur légitime du seigneur de jadis, pour lequel toute arme dans sa propre main était juste contre le plébéien, alors qu'aux mains du plébéien la moindre arme constituait par elle-même un crime.

La conspiration de la classe dominante pour abattre la révolution par une guerre civile poursuivie sous le patronage de l'envahisseur étranger, conspiration que nous avons suivie du 4 septembre même jusqu'à l'entrée des prétoriens de Mac-Mahon par la porte de Saint-Cloud, atteignit son point culminant avec le carnage de Paris. Bismarck contemple avec satisfaction les ruines de Paris, où il voit peut-être le premier acompte de cette destruction générale des grandes villes qu'il appelait de ses vœux alors qu'il était encore un simple rural dans la Chambre introuvable de la Prusse de 1849<sup>95</sup>. Il contemple avec satisfaction les cadavres du prolétariat de Paris. Pour lui, ce n'est pas seulement l'extermination de la révolution, mais l'extermination de la France, maintenant décapitée, et par le gouvernement français lui-même. Avec ce manque de pénétration propre à tous les hommes d'Etat heureux, il ne voit que la surface de ce formidable événement historique. Quand donc auparavant l'histoire a-t-elle montré le spectacle d'un vainqueur qui couronne sa victoire en se faisant non seulement le gendarme, mais le nervi à gages du gouvernement vaincu? Il n'y avait pas de guerre entre la Prusse et la Commune de Paris. Au contraire, la Commune avait accepté les préliminaires de paix, et la Prusse avait proclamé sa neutralité. La Prusse, donc, n'était pas un belligérant. Elle se comporta comme un nervi ; comme un nervi lâche, puisqu'elle ne prit sur elle aucun risque; comme un nervi à gages, puisqu'elle avait lié d'avance le paiement du prix du sang, ses 500 millions, à la chute de Paris. Et ainsi apparaissait enfin le véritable caractère de cette guerre, ordonnée par la Providence contre la France athée et débauchée, châtiée par le bras de la pieuse et morale Allemagne! Et cette violation sans exemple du droit des peuples, même tel que l'entendaient les légistes du monde antique, au lieu d'amener les gouvernements «civilisés» d'Europe à mettre au ban des nations le gouvernement prussien félon, simple instrument du cabinet de Saint-Pétersbourg, les incite seulement à se demander si les quelques victimes qui échappent au double cordon formé autour de Paris ne doivent pas être livrées aussi au bourreau de Versailles!

Qu'après la plus terrible guerre des temps modernes, le vaincu et le vainqueur fraternisent pour massacrer en commun le prolétariat, cet événement inouï prouve, non pas comme Bismarck le pense, l'écrasement définitif d'une nouvelle société montante, mais la désagrégation complète de la vieille société bourgeoise. Le plus haut effort d'héroïsme dont la vieille société soit encore capable est une guerre nationale; et il est maintenant prouvé qu'elle est une pure mystification des gouvernements, destinée à retarder la lutte des classes, et on se débarrasse de cette mystification, aussitôt que cette lutte de classes éclate en guerre civile. La domination de classe ne peut plus se cacher sous un uniforme national, les gouvernements nationaux ne font *qu'un* contre le prolétariat!

Après la Pentecôte de 1871<sup>96</sup>, il ne peut plus y avoir ni paix, ni trêve entre les ouvriers de France et ceux qui s'approprient le produit de leur travail. La main de fer d'une soldatesque mercenaire pourra tenir un moment les deux classes sous une commune oppression. Mais la lutte reprendra sans cesse, avec une ampleur toujours croissante, et il ne peut y avoir de doute quant au vainqueur final — le petit nombre des accapareurs, ou l'immense majorité travailleuse. Et la classe ouvrière française n'est que l'avant-garde du prolétariat moderne.



Tandis que les gouvernements européens témoignent ainsi devant Paris du caractère international de la domination de classe, ils crient haro sur l'Association internationale des travailleurs, — contre-organisation internationale du travail opposée à la conspiration cosmopolite du capital, — selon eux source maîtresse de tous ces malheurs. Thiers la dénonçait comme le tyran du travail, affectant d'en être le libérateur. Picard donnait l'ordre de couper toutes les communications entre les internationaux français et ceux de l'étranger; le comte Jaubert, cette vieille momie, déjà complice de Thiers en 1835, déclare que le grand problème pour tous les gouvernements civilisés est d'extirper l'Internationale. Les ruraux de l'Assemblée nationale rugissent contre elle, et toute la presse européenne fait chorus. Un honorable écrivain français, complètement étranger à notre Association, exprime son opinion en ces termes:

«Les membres du Comité central de la Garde nationale, aussi bien que la plus grande partie des membres de la Commune, sont les esprits les plus actifs, les plus intelligents et les plus énergiques de l'Association internationale des travailleurs..., des hommes qui sont profondément honnêtes, sincères, intelligents, dévoués, purs et fanatiques dans le *bon* sens du mot.»

L'entendement bourgeois, tout imprégné d'esprit policier, se figure naturellement l'Association internationale des travailleurs comme une sorte de conjuration secrète, dont l'autorité centrale commande, de temps à autre, des explosions en différents pays. Notre Association n'est, en fait, rien d'autre que le lien international qui unit les ouvriers les plus avancés des divers pays du monde civilisé. En quelque lieu, sous quelque forme, et dans quelques conditions que la lutte de classe prenne consistance, il est bien naturel que les membres de notre Association se trouvent au premier rang. Le sol sur lequel elle pousse est la société moderne même. Elle ne peut en être extirpée, fût-ce au prix de la plus énorme effusion de sang. Pour l'extirper, les gouvernements auraient à extirper le despotisme du capital sur le travail, condition même de leur propre existence parasitaire.

Le Paris ouvrier, avec sa Commune, sera célébré à jamais comme le glorieux fourrier d'une société nouvelle. Le souvenir de ses martyrs est conservé pieusement dans le grand cœur de la classe ouvrière. Ses exterminateurs, l'histoire les a déjà cloués à un pilori éternel, et toutes les prières de leurs prêtres n'arriveront pas à les en libérer.

#### LE CONSEIL GENERAL

M. J. Boon  
G. H. BATTERY  
Delahaye  
A. Herman  
Fred. Lessner  
J. P. MacDonnel  
Thomas Mottershead  
Charles Murray  
Roach  
Rühl  
A. Serrailier  
Alfred Taylor  
Fred. Bradnick  
Caihil  
William Haies  
Kolb  
Lochner  
George Milner  
Charles Mills  
Pfänder  
Rochat  
Sadler  
Cowell Stepnsy  
W. Townshend

## SECRETAIRES-CORRESPONDANTS

Eugène Dupont, *France*  
Karl Marx, *Allemagne, Hollande*  
Friedrich Engels, *Belgique, Espagne*  
Hermann Jung, *Suisse*  
P. Giovacchini, *Italie*  
Zévy Maurice, *Hongrie*  
Antoni Zabicki, *Pologne*  
James Cohen, *Danemark*  
J. G. Eccarius, *Etats-Unis*

Hermann Jung, *président*  
John Weston, *trésorier*  
George Harris, *secrétaire de finance*  
John Haies, *secrétaire général*

Bureau: 256, High Holborn, Londres, W.C.

*Londres, le 30 mai 1871*

## ANNEXES

### I

«La colonne des prisonniers s'arrêta dans l'avenue Ulrich, et fut alignée en quatre ou cinq rangs, sur le trottoir, face à la chaussée. Le général marquis de Galliffet et son état-major mirent pied à terre et commencèrent une inspection par la gauche du rang. Descendant lentement et reluquant les rangs, le général s'arrêtait de-ci de-là, frappant un homme à l'épaule ou le faisant sortir des rangs. Dans la plupart des cas, sans plus ample conversation, l'individu ainsi choisi était poussé au centre de la chaussée, où une petite colonne supplémentaire fut ainsi bientôt formée... Il y avait largement place pour l'erreur... Un officier monté désigna au général de Galliffet un homme et une femme en raison de quelque offense particulière. La femme, s'élançant hors des rangs, se jeta à genoux, et, les bras tendus, protesta de son innocence en termes passionnés. Et alors, avec un visage tout à fait impassible et sans aucune émotion, le général lui dit: «Madame, j'ai été dans tous les théâtres de Paris, votre jeu n'aura aucun effet sur moi. Ce n'est pas la peine de jouer la comédie». Ce n'était pas un bon point d'être ce jour-là remarquablement plus grand, plus sale, plus propre, plus laid que ses voisins. Un individu, en particulier, me frappa, car il devait son rapide congé des douleurs de ce monde au fait qu'il avait un nez cassé... Plus d'une centaine ainsi choisis, un peloton d'exécution les prit en charge et la colonne reprit sa marche, laissant les condamnés en arrière. Quelques minutes après, un feu roulant commença à notre arrièregarde et continua plus d'un quart d'heure. C'était l'exécution de ces malheureux si sommairement condamnés.» (Correspondance de Paris du *Daily News*, 8 juin.)

Ce Galliffet, «le souteneur de sa femme, si célèbre pour ses exhibitions éhontées dans les orgies du Second Empire», mérita pendant la guerre la réputation d'un «Enseigne Pistolet» français.

«*Le Temps*, qui est un journal prudent, et qui ne donne pas dans la sensation, raconte une épouvantable histoire de gens mal exécutés et enterrés avant que la vie fût éteinte. Un grand nombre furent brûlés sur la place derrière Saint-jacques-la-Boucherie, certains d'entre eux, très superficiellement. En plein jour, le grondement des rues animées empêchait de rien remarquer, mais dans le calme de la nuit les habitants des maisons du voisinage furent éveillés par des gémissements lointains, et au matin une main crispée fut aperçue perçant le sol. On donna l'ordre, en conséquence, d'entreprendre des exhumations... Que beaucoup de blessés aient été enterrés vivants, je n'en ai pas le moindre doute. Quand Brunel fut exécuté avec sa maîtresse, le 24 mai dernier, dans la cour d'une maison de la place Vendôme, les corps restèrent là jusqu'au 27 après-midi. Quand les fossoyeurs vinrent enlever les cadavres, ils trouvèrent la femme encore

en vie, et la portèrent à l'ambulance, bien qu'elle eût reçu quatre balles, elle est maintenant hors de danger». (Correspondance de Paris de *l'Evening Standard*<sup>97</sup>, 8 juin.)

## II

*La lettre suivante a paru dans le Times de Londres du 13 juin 1871.*<sup>98</sup>

*Aux éditeurs du Times:*

Monsieur,

Le 6 juin 1871, M. Jules Favre a lancé une circulaire à toutes les puissances européennes, les appelant à une chasse à mort contre l'Association internationale des travailleurs. Quelques remarques suffiront à caractériser ce document.

Dans le préambule même de nos statuts, il est déclaré que l'Internationale fut fondée «le 28 septembre 1864, dans un meeting public tenu à Saint-Martin's Hall, Longacre, Londres»<sup>99</sup>. Pour des raisons qui lui sont personnelles, Jules Favre rejette la date de son origine avant 1862.

En vue d'expliquer nos principes, il déclare citer sa feuille [de l'Internationale] du 25 mars 1869. Et que cite-t-il? La feuille d'une société qui n'est pas l'Internationale. Ce genre de manœuvre, il y a déjà eu recours lorsque, encore relativement jeune avocat, il eut à défendre le journal *Le National*, poursuivi par Cabet pour diffamation. Il prétendit alors lire des extraits des pamphlets de Cabet, tout en lisant des interpolations de son cru, expédient dévoilé à la séance même du tribunal et qui, n'eût été l'indulgence de Cabet, eût entraîné l'expulsion de Jules Favre du barreau de Paris. De tous les documents cités par lui comme des documents de l'Internationale, pas un n'appartient à l'Internationale. Il dit, par exemple: «L'Alliance se déclare athée, dit le Conseil général constitué à Londres en juillet 1869». Le Conseil général n'a jamais publié de document semblable. Au contraire, il a publié un document<sup>100</sup> qui annule les statuts qui ont pour origine de l'Alliance, *l'Alliance de la démocratie socialiste* de Genève, cités par Jules Favre.

D'un bout à l'autre de sa circulaire, qui prétend aussi être en partie dirigée contre l'empire, Jules Favre ne fait que répéter sur l'Internationale les inventions policières des accusateurs publics de l'empire et qui se sont écroulées misérablement, même devant les cours de justice de cet empire.

On sait que, dans ses deux Adresses (de juillet et de septembre derniers) sur la récente guerre, le Conseil général de l'Internationale a dénoncé le plan prussien de conquêtes aux dépens de la France. Plus récemment, M. Reitlinger, secrétaire personnel de Jules Favre, fit appel, bien entendu vainement, à quelques membres du Conseil général pour soulever par l'intermédiaire du Conseil une manifestation contre Bismarck, en faveur du gouvernement de la Défense nationale; ils furent particulièrement invités à ne pas nommer la république. Des préparatifs de démonstration furent faits à l'occasion de l'arrivée attendue de Jules Favre à Londres, certainement dans les intentions les meilleures, bien que le Conseil général, dans son Adresse du 9 septembre, eût formellement mis en garde les ouvriers de Paris contre Jules Favre et ses collègues.

Que dirait Jules Favre si à son tour l'Internationale envoyait une circulaire sur Jules Favre à tous les cabinets d'Europe, attirant leur attention particulière sur les documents publiés à Paris par feu M. Millière?

Je suis, Monsieur, votre obéissant serviteur.

*John Haies*, secrétaire du Conseil général de l'Association internationale des travailleurs.

*256, High Holborn Street, W. C, le 11 juin 1871.*

Dans un article sur «l'Association internationale et ses buts», le *Spectator*<sup>101</sup> de Londres, (24 juin) en pieux informateur qu'il est, cite, entre autres exploits semblables, et cela encore plus complètement que Jules Favre ne l'a fait, le document ci-dessus mentionné de l'«Alliance», comme l'œuvre de l'Internationale, et cela a été fait onze jours après la publication de la réplique ci-dessus dans le *Times*. Ceci ne nous surprend pas. Il y a longtemps, Frédéric-le-Grand aimait à dire que de tous les jésuites, les jésuites protestants étaient les pires.

## ESSAIS DE REDACTION DE "LA GUERRE CIVILE EN FRANCE"<sup>102</sup>

*Ecrit par K. Marx en avril-mai, 1871*

*Publié la première fois en entier en anglais et russe dans les Archives de Marx et d'Engels, tome III, 1934*

*Le texte original est en anglais*

### PREMIER ESSAI DE REDACTION DE "LA GUERRE CIVILE EN FRANCE"

#### LE GOUVERNEMENT DE LA DEFENSE

Quatre mois après le déclenchement de la guerre, lorsque le gouvernement de la défense eut donné un os à ronger à la Garde nationale de Paris, en lui permettant de montrer ses capacités de combat à Buzenval<sup>103</sup>, le gouvernement considéra que le moment opportun était venu de préparer Paris à la capitulation. Devant l'assemblée des maires de Paris réunis en vue de la capitulation, Trochu, en présence de Jules Favre, de plusieurs autres de ses collègues, et avec leur approbation, révéla enfin son «*plan*». Il dit en propres termes:

«La première question que s'empressèrent de m'adresser mes nouveaux collègues, *le soir même du 4 septembre*, fut celle de savoir si Paris était en état de soutenir avec chance de succès un siège contre l'armée prussienne. *Je n'hésitai pas à répondre négativement*. Quelques-uns de mes collègues sont ici: ils peuvent témoigner de la véracité de mes paroles et de *la persistance de mon opinion*. Je leur dis en propres termes que, en l'état des choses, tenter à Paris de soutenir un siège contre l'armée prussienne serait *une folie*. Sans doute, continuai-je, ce pourrait être *une folie héroïque*, mais ce ne serait que cela... *Les événements n'ont pas démenti ma prévision.*»

Le plan de Trochu, dès le jour de la proclamation de la République, c'était la *capitulation de Paris et de la France*. En fait, il était le commandant en chef des Prussiens. Dans une lettre à Gambetta, Jules Favre lui-même alla jusqu'à avouer que, les ennemis à abattre, ce n'étaient pas les soldats prussiens, mais les «*démagogues*» (révolutionnaires) de Paris. Les promesses retentissantes faites au peuple par le gouvernement de la défense étaient donc autant de mensonges délibérés. Ce «*plan*», ils l'exécutèrent systématiquement, en confiant la défense de Paris à des généraux bonapartistes, en désorganisant la Garde nationale et en organisant la famine sous le régime de gabegie de Jules Ferry. Les tentatives des travailleurs parisiens, le 5 octobre, le 31 octobre, etc., pour remplacer ces traîtres par la Commune, furent réprimées comme actes de conspiration avec les Prussiens<sup>104</sup>! Après la capitulation, le masque fut jeté (écarté). Les *capitulards*\* [*Les mots, phrases et passages en français dans le texte original sont indiqués par un astérisque.*] devinrent un gouvernement par la grâce de Bismarck. Etant ses prisonniers, ils conclurent avec lui un armistice général dont les conditions désarmaient la France et rendaient toute résistance ultérieure impossible. Remis en selle à Bordeaux, en tant que gouvernement de la République, ces mêmes *capitulards*\*, par l'intermédiaire de Thiers, leur ancien ambassadeur, et de Jules Favre, leur ministre des Affaires étrangères, implorèrent ardemment Bismarck au nom de la

majorité de l'Assemblée soi-disant nationale, et bien avant le soulèvement de Paris, de désarmer Paris, de l'occuper, et de réduire «*sa canaille\**», comme Bismarck lui-même, revenant de France vers *Berlin*, le dit en ricanant à ses admirateurs de Francfort. Cette occupation de Paris par les Prussiens — tel était le dernier mot du «plan» du gouvernement de la défense. L'effronterie cynique avec laquelle, depuis leur installation à Versailles, les mêmes hommes sollicitent, par de basses flatteries, l'intervention armée de la Prusse, a frappé de stupeur jusqu'à la presse vénale de l'Europe. Les exploits héroïques de la Garde nationale de Paris, depuis qu'elle ne se bat plus *sous les ordres des capitulards\**, mais *contre eux*, ont contraint même les plus sceptiques à flétrir du nom de «traîtres» les Trochu, les Jules Favre et C<sup>ie</sup>. Les documents saisis par la Commune ont enfin fourni les preuves juridiques de leur haute trahison. Parmi ces papiers se trouvent des lettres des *sabreurs\** bonapartistes, à qui l'exécution du «plan» de Trochu avait été confiée; dans cette correspondance, ces misérables infâmes débitent des plaisanteries et se gaussent de leur propre «défense de Paris» (cf. par exemple la lettre d'Alphonse Simon Guiod, commandant en chef de l'artillerie de l'armée de la défense de Paris et grand-croix de la Légion d'honneur, à Suzanne, général de division de l'artillerie, lettre publiée par le *Journal officiel* de la Commune).

Il est donc évident que les hommes qui constituent maintenant le gouvernement de Versailles ne peuvent échapper au sort réservé aux traîtres avérés que par la guerre civile, par la mort de la République et par une restauration monarchique, sous la protection des baïonnettes prussiennes.

Mais — et ceci est un trait tout à fait caractéristique des hommes de l'Empire et de tous ceux qui ne peuvent que sur le terrain et dans le climat de ce régime tenter de se faire passer pour des tribuns du peuple — la République victorieuse ne saurait se contenter de flétrir leur trahison; elle doit les livrer comme de vulgaires scélérats à la justice criminelle. Il suffit de voir Jules Favre, Ernest Picard et Jules Ferry, les grands hommes du gouvernement de la défense, comparses de Thiers.

Une série de documents juridiques authentiques s'échelonnant sur une vingtaine d'années, et publiés par M. Millière, représentant à l'Assemblée nationale, prouve que Jules Favre, vivant en concubinage adultère avec la femme d'un ivrogne résidant à Alger, avait, par un enchaînement extrêmement complexe de faux audacieux, réussi à s'emparer, au nom de ses bâtards, d'une grosse succession qui avait fait de lui un homme riche, et que seule la connivence des tribunaux bonapartistes lui avait épargné le scandale dans un procès intenté par les requérants légitimes. Jules Favre, ce porte-parole plein d'onction de la famille, de la religion, de la propriété et de l'ordre, tombe donc depuis longtemps sous le coup du Code pénal. La réclusion à vie serait inévitablement son sort sous tout gouvernement honnête. Ernest Picard, actuellement *ministre de l'Intérieur* du gouvernement de Versailles, qui se nomma lui-même, le 4 septembre, ministre de l'Intérieur du gouvernement de la défense, après avoir vainement essayé de se faire nommer par Louis Bonaparte, cet Ernest Picard est le frère d'un certain *Arthur Picard*. Lorsque, avec Jules Favre et C<sup>ie</sup>, il eut l'impudence de proposer la candidature de son digne frère au Corps législatif en Seine-et-Oise, le gouvernement impérial publia deux documents: un rapport de la préfecture de police (13 juillet 1867) établissant que cet Arthur Picard avait été chassé de la Bourse comme «*escroc*» — et un autre document du *11 décembre 1868*, aux termes duquel Arthur reconnaissait avoir volé 300 000 francs, vol commis alors qu'il était directeur d'une des succursales de la Société générale, rue Palestro, n° 5. Non seulement Ernest fit de son digne Arthur le *rédacteur en chef* d'un journal à sa dévotion, *L'Electeur libre*, fondé sous l'Empire et continuant à paraître aujourd'hui, journal dans lequel les républicains sont quotidiennement dénoncés comme «*pillards, bandits et partageux\**», mais encore, une fois devenu ministre de l'Intérieur de la «défense», Ernest se servit d'Arthur comme d'intermédiaire financier entre le ministère de l'Intérieur et la Bourse, pour y escompter les secrets d'Etat qui lui étaient confiés.

Toute la correspondance «financière» entre Ernest et Arthur est tombée aux mains de la Commune. Comme le larmoyant Jules Favre, Ernest Picard, ce Joe Miller [*Joe Miller était un acteur et bel esprit anglais du début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Sa mémoire fut ternie par un ouvrage publié après sa mort et qui s'intitulait Les plaisants propos de Joe Miller ou le Vade mecum des beaux esprits, collection de bons mots, de petites histoires amusantes. Ainsi le nom de Joe Miller est devenu synonyme de faiseur de*

*plaisanteries usées.*] du gouvernement de Versailles, est un homme qui relève du Code pénal et du bagne.

Pour compléter ce trio, Jules Ferry, pauvre avocat famélique avant le 4 septembre, non content d'organiser la famine à Paris, s'est arrangé pour faire fortune par le moyen de cette famine. Le jour où il devrait rendre compte de ses malversations pendant le siège de Paris serait le jour de sa condamnation.

Rien donc d'étonnant si ces hommes, qui ne peuvent espérer échapper au bagne que sous une monarchie protégée par les baïonnettes prussiennes, qui ne peuvent obtenir leur *billet d'élargissement conditionnel* que dans les désordres d'une guerre civile, rien d'étonnant si ces aventuriers furent tout de suite *choisis* par Thiers et agréés par les ruraux comme les instruments les plus sûrs de la contre-révolution. Rien d'étonnant, au début d'avril, lorsque des gardes nationaux faits prisonniers furent l'objet à Versailles des féroces outrages des «doux agneaux» de Piétri et de la populace versaillaise, si M. Ernest Picard «les mains dans les poches se promenait de groupe en groupe, débitant des plaisanteries», tandis qu'«au balcon de la préfecture M<sup>me</sup> Thiers, M<sup>me</sup> Jules Favre et un essaim d'autres grandes *dames*\*, brillantes de santé et de belle humeur», jouissaient de ce dégoûtant spectacle. Rien donc d'étonnant, alors qu'une partie de la France palpite sous la botte des vainqueurs, alors que Paris, cœur et cerveau de la France, répand tous les jours des torrents de son sang le plus précieux pour se défendre contre les traîtres de l'intérieur..., rien d'étonnant si les Thiers, Favre et C<sup>ie</sup> se vautre, au palais de Louis XIV, dans des orgies, telles, par exemple, que la grande *fête*\* donnée par Thiers en l'honneur de Jules Favre à son retour de Rouen (où on l'avait envoyé pour conspirer avec les Prussiens et pour les flatter). C'est l'orgie cynique de criminels en rupture de ban.

Si les membres du gouvernement de la défense ont d'abord fait de Thiers leur ambassadeur à l'étranger, chargé d'aller mendier dans toutes les cours d'Europe et d'y négocier la restauration d'un roi en France en échange de leur intervention contre la Prusse, si, par la suite, ils l'ont envoyé en tournée dans toutes les provinces françaises pour y conspirer avec les *châteaux*\* et pour préparer secrètement les élections générales qui, en même temps que la capitulation, devaient prendre la France par surprise, Thiers, en revanche, a fait d'eux ses ministres et ses hauts fonctionnaires. C'étaient des hommes sûrs.

Il y a une chose assez mystérieuse dans la façon d'agir de Thiers, c'est sa façon téméraire de précipiter la révolution parisienne. Il ne s'est pas contenté de provoquer Paris par les démonstrations antirépublicaines de ses ruraux, par la menace de *décapiter* et de *décapitaliser* Paris (par la loi du 10 mars de Dufaure — ministre de la Justice de Thiers — sur les *échéances*\* des effets de commerce qui fit peser la banqueroute sur le commerce parisien). Il a nommé des ambassadeurs orléanistes, il a transféré l'Assemblée à Versailles, il a imposé une nouvelle taxe sur les journaux, suspendu des journaux républicains de Paris; il est revenu à l'état de siège qui avait été proclamé par Palikao et qui avait été supprimé à la chute du gouvernement impérial, le 4 septembre. Il a nommé Vinoy, le *décembriseur*\* et ex-sénateur, gouverneur de Paris — Valentin, le gendarme de l'Empire, à la préfecture de police — et d'Aurelle de Paladines, le général jésuite, au commandement en chef de la Garde nationale. Non content de tout cela, il a pris l'initiative de la guerre civile avec de faibles moyens, en faisant attaquer par Vinoy les buttes Montmartre, en essayant en premier lieu d'enlever aux gardes nationaux les canons qui leur appartenaient et qui, selon la convention parisienne d'armistice, leur avaient été laissés, pour cette simple raison qu'ils étaient leur propriété — s'efforçant ainsi de désarmer Paris.

D'où venait cette hâte fiévreuse *d'en finir*\*! Désarmer et réduire Paris, c'était, bien entendu, la condition première d'une contre-révolution monarchique, mais un intrigant aussi retors que l'est Thiers ne pouvait accepter le risque de mettre en péril cette entreprise difficile, en s'y lançant sans préparatifs convenables et avec des moyens ridiculement insuffisants, que sous la pression d'une nécessité particulièrement impérieuse. Voici ce qui le poussait à agir. Par l'entremise de Pouyer-Quertier, son ministre des Finances, Thiers avait conclu un emprunt de 2 milliards, payables immédiatement, et de quelques autres milliards payables par la suite à échéances déterminées. Dans la négociation de cet

emprunt, un *pot de vin*\* vraiment royal était réservé à ces grands citoyens — Thiers, Jules Favre, Ernest Picard, Jules Simon, Pouyer-Quertier, etc. Mais il y avait quelque chose qui clochait dans l'opération. Avant de conclure définitivement le pacte, les contractants voulaient une garantie: la *pacification de Paris*. D'où l'action téméraire de Thiers. D'où cette haine sauvage contre les travailleurs parisiens assez obstinés et pervers, pour contrecarrer cette belle affaire.

Quant aux Jules Favre, Picard, etc., nous en avons assez dit pour montrer qu'ils étaient les dignes complices de telles manigances. Quant à Thiers lui-même, c'est un fait notoire que, pendant ses deux ministères, sous Louis-Philippe, il s'est enrichi de 2 millions, et que, lorsqu'il était président du Conseil (mars 1840), on l'accusa à la tribune de la Chambre des députés de malversations en Bourse; il répondit en versant des larmes, denrée dont il est aussi prodigue que Jules Favre et le célèbre comédien Frederick Lemaître. C'est un fait non moins notoire que la première mesure que prit M. Thiers pour sauver la France de la ruine financière entraînée par la guerre, fut... de se doter lui-même d'un traitement annuel de 3 millions de francs. C'est exactement la somme que Louis Bonaparte obtint en 1850 de M. Thiers et de son groupe, à l'Assemblée législative, en contrepartie de l'abolition du suffrage universel<sup>105</sup>. Cette dotation de 3 millions au bénéfice de M. Thiers fut le premier mot de cette «*république à bon marché*» qu'il avait fait miroiter à ses électeurs parisiens en 1869. Quant à Pouyer-Quertier, c'est un filateur de coton de Rouen. En 1869, il présidait ces assises solennelles des patrons du textile qui proclamaient qu'une réduction générale de salaires était nécessaire pour «conquérir» le marché anglais — intrigue alors déjouée par l'Internationale<sup>106</sup>. Pouyer-Quertier, à tout autre égard partisan fervent et même servile de l'Empire, ne lui trouva jamais d'autre défaut que son traité de commerce avec l'Angleterre, préjudiciable à ses propres intérêts de boutique. Sa première mesure, comme ministre des Finances de M. Thiers, fut de dénoncer cet «odieux traité» et de proclamer la nécessité de rétablir les anciens tarifs protecteurs pour sa propre boutique. Sa seconde mesure fut sa tentative *patriotique* de frapper l'Alsace du rétablissement des anciens tarifs protecteurs, sous le prétexte que, dans ce cas, aucun traité international ne s'opposait à leur réintroduction. Par ce coup de maître, sa propre boutique de Rouen aurait été débarrassée de la concurrence dangereuse des boutiques rivales de Mulhouse. Sa dernière mesure fut d'octroyer à son gendre, M. Roche-Lambert, la recette générale du Loiret, un de ces riches butins qui échoient à la bourgeoisie *gouvernante*. Pouyer-Quertier avait vivement critiqué son prédécesseur sous l'Empire, M. Magne, lorsqu'il avait doté son propre fils de cette grasse prébende. Ce Pouyer-Quertier était donc exactement l'homme qu'il fallait pour perpétrer la susdite opération.

—

30 mars. *Rappel*<sup>107</sup>. Jules Ferry, ex-maire de Paris, a défendu, par une circulaire du 28 mars, aux employés de l'octroi... de continuer toute *perception*\* pour la ville de Paris.

—

Petites fripouilleries politiques, petitesse de caractère... conscience trouble... éternel instigateur d'intrigues parlementaires... expédients et stratagèmes mesquins... rabâchant les homélies du libéralisme sur les «libertés nécessaires»... passionnément attaché... aux fortes raisons de surmonter les risques d'échec... arguments puissants qui contrebalancent... espèce de frénésie d'avilissement... réussite de ses stratagèmes parlementaires...

—

M. E. Picard est un malandrin, qui pendant toute la durée du siège a tripoté à la Bourse sur les défaites de nos armées\*.

—

*Massacre, trahison, incendie, assassinat, calomnie, mensonge*\*

---

Dans son discours devant l'assemblée des maires etc. (25 avril), Thiers dit lui-même que les «assassins de Clément Thomas et de Lecomte» [sont] une poignée de criminels, «et ceux qui pourront à juste titre être considérés comme complices de ces crimes par conspiration ou assistance, c'est-à-dire un *très petit* nombre d'individus\*.»

### *Dufaure*

Dufaure veut réduire Paris par des procès de presse en province. Monstrueux de traduire des journaux devant un jury parce qu'ils prêchent la «*conciliation*».

Dufaure joue un grand rôle dans les intrigues de Thiers. Par sa loi du 10 mars, il a soulevé tous les commerçants endettés de Paris. Par sa loi sur les loyers parisiens, il a menacé tout Paris. Les deux lois avaient pour but de punir Paris d'avoir sauvé l'honneur de la France et retardé de six mois la reddition à Bismarck. Dufaure est orléaniste et «libéral», au sens parlementaire du mot. Aussi a-t-il toujours été le ministre de la répression et de l'état de siège.

Il a accepté son premier portefeuille le 13 mai 1839, après la défaite de la *dernière prise d'armes*\*<sup>108</sup> du parti républicain, et il fut donc le ministre de la répression impitoyable exercée par le gouvernement de Juillet à cette époque.

Le 2 juin 1849,<sup>109</sup> Cavaignac, contraint, le 29 octobre (1848) de lever l'état de siège, appela dans son ministère deux ministres de Louis-Philippe (*Dufaure*, pour l'Intérieur, et *Vivien*). Il les nomma sur la demande de la *rue [de] Poitiers*\*<sup>110</sup> (Thiers), qui exigeait des garanties. Il espérait ainsi s'assurer l'appui des «dynastiques» pour la prochaine élection présidentielle. Dufaure employa les moyens les plus illégaux pour soutenir la candidature de Cavaignac. L'intimidation et la corruption électorale n'avaient jamais été pratiquées sur une plus grande échelle. Dufaure inonda la France de publications diffamatoires contre les autres candidats, et surtout contre Louis Bonaparte, ce qui ne l'empêcha pas de devenir plus tard le ministre de Louis Bonaparte. Dufaure redevint le ministre de *l'état de siège du 13 juin 1849* (contre la manifestation de la Garde nationale déclenchée en réplique au bombardement de Rome, etc., par l'armée française). Il est de nouveau maintenant le ministre de l'état de siège, proclamé à Versailles (pour le département de Seine-et-Oise). Pouvoirs donnés à Thiers pour déclarer n'importe quel département en état de siège. Dufaure, comme en 1839, comme en 1849, veut de nouvelles lois répressives, de nouvelles lois sur la presse, une loi pour «abréger la procédure des conseils de guerre». Dans une circulaire aux procureurs généraux, il dénonce le mot d'ordre de «*conciliation*» comme un délit de presse à poursuivre sévèrement. Il est caractéristique que dans la magistrature française un seul procureur général (celui de la Mayenne) ait écrit à Dufaure pour «démissionner... Je ne puis servir une administration qui m'ordonne, en période de guerre civile, d'épouser des querelles partisans et de poursuivre des citoyens que ma conscience tient pour innocents, parce qu'ils ont prononcé le mot de *conciliation*.»

Il [*Dufaure*.] appartenait à l'Union libérale de 1847, qui conspira contre Guizot, comme il appartenait à l'Union libérale de 1869, qui conspira contre Louis Bonaparte.<sup>111</sup>

A propos de la loi du 10 mars et de la loi sur les loyers, il convient de remarquer que les meilleurs clients de Dufaure comme de Picard (tous deux avocats) se trouvent parmi les propriétaires immobiliers et les *grosses bourses*\*, qui répugnent à perdre quoi que ce soit du fait du siège de Paris.

---

Aujourd'hui, comme après la révolution de Février 1848, ces hommes disent à la République ce que le bourreau disait à Don Carlos : «*Je vais t'assassiner, mais c'est pour ton bien*»\*.



Après la tentative de Vinoy de s'emparer des buttes Montmartre (le 18 mars, à 4 heures, ils furent fusillés dans les jardins du Château-Rouge), les généraux Lecomte et Clément Thomas furent faits prisonniers et fusillés par les soldats exaspérés du 81<sup>e</sup> de ligne eux-mêmes. Ce fut une exécution sommaire, accomplie malgré les instances de quelques délégués du Comité central. Lecomte, spadassin à épauettes, avait, à quatre reprises, ordonné à ses troupes, sur la place Pigalle, de charger un rassemblement sans armes formé de femmes et d'enfants. Au lieu de faire feu sur le peuple, les soldats ont fait feu sur lui. Clément Thomas, un ex-maréchal des logis, brusquement transformé en «général», à la veille des massacres de Juin (1848), par les hommes du *National*, dont il avait été le gérant\*, n'avait jamais trempé son sabre dans le sang d'aucun ennemi autre que la classe ouvrière de Paris. Il fut l'un des sinistres comploteurs qui provoquèrent délibérément l'insurrection de Juin, et l'un de ses plus atroces bourreaux. Quand, le 31 octobre 1870, les gardes nationaux prolétariens de Paris surprirent les membres du «gouvernement de la défense» à l'Hôtel de Ville et les firent prisonniers, ces hommes qui s'étaient nommés eux-mêmes des *gens de parole*\*, comme l'un d'eux, Picard, les appelait récemment, donnèrent leur *parole d'honneur* qu'ils allaient laisser la place à la *Commune*. Ayant pu s'échapper ainsi sains et saufs, ils lancèrent les Bretons de Trochu sur leurs vainqueurs trop confiants. L'un d'eux, cependant, M. Tamisier, se démit de sa dignité de commandant en chef de la Garde nationale. Il refusa de *manquer* à sa parole d'honneur. L'heure était alors revenue pour Clément Thomas. Il fut nommé, à la place de Tamisier, commandant en chef de la Garde nationale. C'était l'homme qu'il fallait pour exécuter le «plan» de Trochu. «Il n'a jamais fait la guerre aux Prussiens», il a fait la guerre à la Garde nationale, qu'il a désorganisée, désunie, calomniée, éliminant tous les officiers hostiles au «plan» de Trochu, dressant un clan de gardes nationaux contre l'autre et les sacrifiant dans des «*sorties*»\*, calculées de façon à les couvrir de ridicule. Hanté par les spectres de ses victimes de Juin, cet homme, qui n'avait aucune fonction officielle, devait forcément reparaître sur le théâtre des opérations du 18 mars, où il flairait un autre massacre du peuple de Paris. Il tomba victime d'une exécution sommaire, au premier moment de l'exaspération populaire. Les hommes qui avaient livré Paris à la tendre sollicitude du *décembriseur*\* Vinoy, afin de tuer la République et d'empocher les *pots de vin*\* prévus dans les clauses du contrat Pouyer-Quertier, se mirent à crier: «à l'assassin!» Leurs hurlements furent repris en écho par la presse européenne, si impatiente de voir couler le sang des «prolétaires». On joua à l'Assemblée rurale la comédie de la «sensibilité» hystérique, et, ainsi qu'ils l'avaient déjà fait par le passé, ces gens furent ravis de se servir des cadavres de leurs amis comme armes contre leurs ennemis. Paris et le Comité central furent rendus responsables d'un fait indépendant de leur autorité. On sait comment, lors des journées de juin 1848, les «hommes d'ordre» avaient secoué l'Europe de leurs clameurs indignées contre les insurgés à l'occasion de l'assassinat de l'archevêque de Paris. Or, même à cette époque, ils savaient parfaitement, d'après le témoignage de M. Jacquemet, vicaire général de l'archevêque, qui avait accompagné celui-ci sur les barricades, que le prélat avait été abattu par les troupes de «Cavaignac» — et non par les insurgés, — mais ils tirèrent parti de son cadavre. M. Darboy, l'actuel archevêque de Paris, un des otages arrêtés par la *Commune* par mesure de défense contre les sauvages atrocités du gouvernement de Versailles, semble, cependant, comme il ressort de sa lettre à Thiers, avoir l'étrange appréhension [que] *papa Transnonain*<sup>112</sup> soit pressé de spéculer sur son cadavre, et d'en faire un objet de sainte indignation. Il ne s'est guère passé de jour sans que les journaux versaillais n'aient annoncé son exécution; et les atrocités répétées et la violation des lois de la guerre commises par le parti de l'«Ordre» auraient imposé cette exécution à tout autre gouvernement que celui de la *Commune*. Le gouvernement de Versailles avait à peine enregistré un premier succès militaire que le capitaine Desmarests était décoré par Thiers pour avoir, à la tête de ses gendarmes, assassiné le chevaleresque Flourens. Flourens avait sauvé la vie des «hommes de la défense», le 31 octobre. Vinoy, le fuyard (le lâche), fut nommé grand-croix de la Légion d'honneur, pour avoir fait fusiller notre brave camarade Duval, une fois prisonnier, à l'intérieur des redoutes, pour avoir ensuite, deuxième exploit, fusillé quelques douzaines de prisonniers des troupes de ligne qui avaient rallié le peuple de Paris, et pour avoir prélué à cette guerre civile avec les «méthodes de décembre»<sup>113</sup>. Le général Galliffet, «le mari de cette charmante marquise dont les costumes aux bals masqués avaient fait l'émerveillement de l'Empire», comme un plumitif londonien à-un-sou-la-ligne l'écrivit avec délicatesse, «surprit» près de Rueil un capitaine, un lieutenant et un soldat de la Garde nationale, les fit fusiller sur-le-champ, et publia aussitôt une

proclamation pour se glorifier de cet acte. Tels sont quelques-uns des assassinats que le gouvernement de Versailles relate *officiellement* et dont il tire gloire. 25 soldats du 80<sup>e</sup> régiment de ligne fusillés comme « rebelles » par le 75<sup>e</sup>.

« Tout homme portant l'uniforme de l'armée régulière qui était fait prisonnier dans les rangs des partisans de la Commune était immédiatement fusillé sans la moindre pitié. Les troupes gouvernementales étaient absolument féroces. »

« M. Thiers communiqua à l'Assemblée les détails réconfortants de la mort de Flourens. »

*Versailles, 4 avril*: Thiers, ce nain difforme, dit (dans sa proclamation) au sujet des prisonniers amenés à Versailles: « Jamais la basse démagogie n'avait offert aux regards affligés des honnêtes gens (les hommes de Piétri!) des visages plus ignobles. » « Vinoy s'élève contre toute pitié à l'égard des officiers ou soldats insurgés. »

Le 6 avril, *décret de la Commune sur les représailles* (et les otages):

« [La Commune,] Considérant que le gouvernement de Versailles foule ouvertement aux pieds les droits de l'humanité comme ceux de la guerre; qu'il s'est rendu coupable d'horreurs dont ne se sont pas même souillés les envahisseurs du sol français... Décrète que..., etc. » (*Suivent les articles [En allemand dans le texte.]*)<sup>114</sup>

5 avril. *Proclamation de la Commune*:

« Chaque jour, les bandits de Versailles égorgent ou fusillent nos prisonniers, et pas d'heure ne s'écoule sans nous apporter la nouvelle d'un de ces assassinats... Le peuple, même dans sa colère, abhorre le sang, comme il abhorre la guerre civile, mais il a le devoir de se protéger contre les attentats sauvages de ses ennemis, et, quoi qu'il lui en coûte, il rendra œil pour œil et dent pour dent. »<sup>115</sup>

« Les sergents de ville qui se battent contre Paris ont 10 francs par jour\*. »

*Versailles, 11 avril*: Détails absolument horribles sur l'exécution de sang-froid des prisonniers, et non de déserteurs, racontés avec un plaisir évident par des officiers généraux et d'autres témoins oculaires.

Dans sa lettre à Thiers, Darbois proteste « contre les excès atroces qui ajoutent à l'horreur de nos luttes fratricides ». Dans la même veine, Deguerry (*curé de la Madeleine*\*) écrit: « Ces exécutions soulèvent de grandes colères à Paris et peuvent y produire de terribles représailles\*. » « Ainsi l'on est résolu, à chaque nouvelle exécution, d'en ordonner deux des nombreux otages que l'on a entre les mains. Jugez à quel point ce que [je] vous demande comme prêtre est d'une rigoureuse et absolue nécessité\*. »

Au milieu de ces horreurs, Thiers écrit aux préfets: « L'assemblée siège *paisiblement*\*. » (Elle aussi a le cœur léger\*.)

Thiers et la *commission des Quinze*\*<sup>116</sup> désignée par ses ruraux ont eu la froide impudence de « démentir officiellement » les « soi-disant *exécutions sommaires et représailles attribuées aux troupes de Versailles* ». Mais Papa Transnonain, dans sa *circulaire du 16 avril sur le bombardement de Paris* :

« Si quelques coups de canon se font entendre, ce n'est pas le fait de l'armée de Versailles, c'est celui de quelques insurgés voulant faire croire qu'ils combattent lorsqu'ils osent à peine se montrer. »

Thiers a prouvé qu'il surpasse son héros, Napoléon I<sup>er</sup>, du moins pour une chose — les bulletins mensongers. (Bien entendu, c'est Paris qui se bombarde tout seul, pour avoir la faculté de calomnier M. Thiers!)

Devant ces atroces provocations des filous bonapartistes, la Commune s'est contentée de prendre des otages et de menacer de représailles, mais ses menaces sont restées lettre morte! Même les gendarmes déguisés en officiers, même les sergents de ville\* faits prisonniers, sur qui ont été saisies des bombes explosives, ne furent pas traduits devant des cours martiales! La Commune a refusé de se souiller les mains du sang de ces chiens!

Quelques jours avant le 18 mars, Clément Thomas soumettait au ministre de la Guerre Le Flô un plan de désarmement des trois quarts de la Garde nationale. «La fine fleur de la canaille, disait-il, s'est concentrée autour de Montmartre et s'entend avec Belleville\*.»

### *L'Assemblée nationale*

L'Assemblée élue le 8 février sous la pression de l'ennemi, aux mains duquel les hommes qui gouvernent à Versailles avaient remis tous les forts et livré Paris sans défense, l'Assemblée de Versailles avait un but unique et clairement déterminé par la convention même signée à Versailles le 29 janvier — de décider si la guerre pouvait être continuée ou traiter la paix; et, dans ce cas, fixer les conditions de cette paix et assurer le plus promptement possible l'évacuation du territoire français.

### *Chanzy, l'archevêque de Paris, etc.*

La libération de Chanzy a eu lieu presque en même temps que la retraite de Saisset. Les journaux royalistes étaient unanimes à *proclamer la mort du général*. Ils désiraient attribuer cette aimable action aux rouges. On l'avait par trois fois condamné à mort, et maintenant il allait vraiment être fusillé.

*Après l'affaire [de la place] Vendôme*: Ce fut la consternation à Versailles. On s'attendait à une attaque sur Versailles le 23 mars, car les dirigeants du mouvement communal avaient annoncé qu'ils marcheraient sur Versailles si l'Assemblée entreprenait quelque acte d'hostilité. L'Assemblée s'en est abstenue. Au contraire, elle a voté, d'urgence, une proposition de loi en vue d'organiser des élections communales à Paris, etc. Par ces concessions, l'Assemblée a fait l'aveu de son impuissance. En même temps, *intrigues royalistes à Versailles*. Généraux bonapartistes et le duc d'Aumale<sup>117</sup>. Favre a avoué qu'il avait reçu une lettre de Bismarck annonçant que, si l'ordre n'était pas rétabli le 26 mars, Paris serait occupé par les troupes allemandes. Les rouges ont vu clair dans ce petit artifice. L'affaire Vendôme provoquée par le faussaire, *ce jésuite infâme J. Favre*, qui le (21 mars?) est monté à la tribune de l'Assemblée de Versailles pour insulter ce peuple qui l'a tiré du néant et soulever contre Paris les départements.

### *30 mars. Proclamation de la Commune:*

«Aujourd'hui les criminels, que vous n'avez pas même voulu poursuivre, abusent de votre magnanimité pour organiser aux portes mêmes de la cité un foyer de conspiration monarchique. Ils invoquent la guerre civile, ils mettent en œuvre toutes les corruptions, ils acceptent toutes les complicités, ils ont osé mendier jusqu'à l'appui de l'étranger\*<sup>118</sup>.»

### *Thiers*

Le 25 avril, recevant les maires, adjoints et conseillers municipaux des communes suburbaines de la Seine, Thiers a dit:

«La République existe. *Le chef du pouvoir exécutif n'est qu'un simple citoyen\**.»

Voici en quoi consiste le progrès en France, de 1830 à 1871, selon M. Thiers. En 1830, Louis-Philippe était «la meilleure des républiques». En 1871, ce fossile ministériel du règne de Louis-Philippe, le petit Thiers lui-même, est la *meilleure des républiques*.

M. Thiers a commencé son *régime*\* par une usurpation. L'Assemblée nationale l'a nommé chef du ministère de l'Assemblée; il s'est nommé lui-même chef de l'Exécutif de la France.

### *L'Assemblée et la révolution parisienne*

L'Assemblée, convoquée sur l'ordre de l'envahisseur étranger, n'était élue, comme l'indique clairement la convention de Versailles du 29 janvier, que dans un seul but: décider de la continuation de la guerre ou fixer les conditions de la paix. En appelant aux urnes le peuple français, les *capitulards*\* de Paris eux-mêmes ont nettement défini cette mission spécifique de l'Assemblée, et cela explique en grande partie sa composition même. La continuation de la guerre étant devenue impossible de par les termes mêmes de l'armistice humblement accepté par les *capitulards*\*, il ne restait en fait à l'Assemblée qu'à ratifier une paix honteuse, et, pour cette œuvre spécifique, les pires hommes de la France étaient les meilleurs.

La République fut proclamée le 4 septembre, non point par les chicaneaux qui s'étaient installés à l'Hôtel de Ville sous le nom de gouvernement de la défense, mais par le peuple de Paris. Elle fut acclamée dans toute la France sans une seule voix discordante. Elle conquiert son droit à l'existence au prix d'une guerre de cinq mois dont le fait essentiel fut la résistance prolongée de Paris. Sans cette guerre, conduite par la République et au nom de la République, l'Empire aurait été restauré par Bismarck après la capitulation de Sedan; les chicaneaux, et M. Thiers à leur tête, auraient dû capituler, non point pour sauver Paris, mais pour avoir la garantie personnelle de ne pas aller à Cayenne; et l'on n'aurait jamais entendu parler de l'Assemblée rurale. Elle ne se réunit que par la grâce de la révolution républicaine, née à Paris.

N'étant pas une Assemblée constituante — comme M. Thiers lui-même l'a répété jusqu'à satiété —, elle n'aurait même pas eu le droit, sinon pour entériner rétrospectivement la révolution républicaine, de proclamer la déchéance de la dynastie des Bonapartes.

Le seul pouvoir légitime en France est donc la *Révolution* elle-même, dont le foyer est à Paris. Cette révolution n'avait pas été faite contre Napoléon-le-Petit, mais contre les conditions sociales et politiques qui avaient engendré le Second Empire. Elles avaient reçu leur forme définitive sous ce régime, et, comme la guerre avec la Prusse le révéla de façon aveuglante, elles n'auraient laissé de la France qu'un cadavre, si elles n'avaient pas été renversées par les forces régénératrices de la révolution accomplie par la classe ouvrière française. L'Assemblée rurale ne détenait de la révolution qu'un pouvoir de notaire, celui de signer l'engagement désastreux, pris par son «exécutif» actuel, envers l'envahisseur étranger. Sa prétention de prêter à la révolution son propre esprit capitulard est par conséquent une monstrueuse usurpation. Sa guerre contre Paris n'est rien d'autre qu'une lâche chouannerie sous la protection des baïonnettes prussiennes. Ce n'est rien d'autre qu'une conspiration pour assassiner la France, afin de sauver les privilèges, les monopoles, le luxe des classes dégénérées, épuisées et pourries qui l'ont entraînée dans un abîme dont elle ne pourra être sauvée que par la main herculéenne d'une révolution vraiment sociale.

### *La belle armée de Thiers*

Avant même de devenir «homme d'Etat», M. Thiers avait déjà fait la preuve, comme historien, de sa maîtrise dans le mensonge. Mais la vanité, si caractéristique chez les nabots, l'a cette fois poussé jusqu'au sublime du ridicule. Son armée de l'ordre, la lie de cette soldatesque bonapartiste fraîchement réexpédiée des prisons prussiennes par la grâce de Bismarck, les zouaves pontificaux, les Chouans de Charette, les Vendéens de Cathelineau, les «municipaux»<sup>119</sup> de Valentin, les *ex-sergents de ville*\* de Piétri et les gendarmes corses de Valentin qui, sous L. Bonaparte, n'étaient que les espions de l'armée, mais qui, sous M. Thiers, constituent sa fine fleur guerrière, le tout sous le contrôle de mouchards à épauettes et sous le commandement des maréchaux décembreurs et fuyards qui n'avaient plus aucun honneur à perdre — cette bande bigarrée, repoussante et patibulaire, M. Thiers la baptise «*la plus belle*

*armée que la France ait jamais possédée»!* S'il permet aux Prussiens d'être encore cantonnés à Saint-Denis, c'est seulement pour les effrayer du spectacle de la «belle armée» de Versailles.

### Thiers

Petites fripouilleries politiques.

Eternel instigateur d'intrigues parlementaires, M. Thiers ne fut jamais rien d'autre qu'un journaliste «capable» et un habile «joueur» oratoire, un maître en fripouillerie parlementaire, un virtuose du parjure, un maître-artisan en petits stratagèmes, basses perfidies et ruses subtiles de la petite guerre parlementaire. Ce gnome malfaisant tient sous le charme la bourgeoisie française depuis un demi-siècle, parce qu'il est l'expression intellectuelle la plus vraie de sa propre corruption de classe. Quand il était dans les rangs de l'opposition, il ne cessa de rabâcher son homélie rebattue sur les «libertés nécessaires\*», afin de les anéantir quand il serait au pouvoir. Quand il n'était plus au pouvoir, il menaçait l'Europe du glaive de la France. Et que furent en réalité ses exploits diplomatiques? Il a essuyé en 1840 l'humiliation du traité de Londres<sup>120</sup>; il a précipité la guerre avec la Prusse par ses déclamations contre l'unité allemande; il a compromis la France, en 1870, par sa tournée de mendiant dans toutes les cours d'Europe; il a signé, en 1871, la capitulation de Paris, en acceptant la «paix à tout prix» et en implorant de la Prusse une concession: la permission et les moyens de susciter une guerre civile dans son propre pays écrasé. Naturellement, les courants profonds de la société moderne sont toujours demeurés étrangers à un homme de cette espèce; et même les changements qui se manifestent en surface ont échappé à sa compréhension. Par exemple, il a dénoncé comme un sacrilège toute atteinte au vieux système protectionniste français, et, quand il était ministre de Louis-Philippe, il ne cessa de marquer son dédain pour la construction des chemins de fer, la traitant de folle chimère, et, même sous Louis Bonaparte, il s'opposa farouchement à toute réforme de l'organisation pourrie de l'armée française. Un homme sans idées, sans convictions et sans courage.

«Révolutionnaire» professionnel, en ce sens que, dans son besoin de parader, d'exercer le pouvoir et de plonger les mains dans les finances de la nation, il n'eut jamais scrupule, une fois relégué aux bancs de l'opposition, à agiter les passions populaires et à provoquer une catastrophe pour évincer un rival; il est en même temps un homme de routine, tout à fait superficiel, etc. Il a injurié la classe ouvrière en la traitant de «*vile multitude*». L'un de ses anciens collègues dans les assemblées législatives, l'un de ses confrères, M. Beslay, capitaliste et pourtant membre de la Commune de Paris, l'apostrophe ainsi dans une déclaration publique:

Asservissement du travail au capital, tel est le «fondement» de votre politique, et le jour où vous avez vu la *République du Travail* siéger à l'Hôtel de Ville, vous n'avez cessé de crier à la France: «Ce sont des criminels!»

Rien d'étonnant si M. Thiers a donné l'ordre, par l'intermédiaire de son ministre de l'Intérieur, Ernest Picard, d'empêcher «l'Association internationale» de communiquer avec Paris (*séance de l'Assemblée*, 28 mars). *Circulaire de Thiers aux préfets et sous-préfets\** :

Il faut que les bons ouvriers, si nombreux par rapport aux mauvais, sachent que, si le pain s'éloigne de leur bouche, ils le doivent aux adeptes de *l'Internationale*, qui sont les tyrans du travail dont ils se prétendent les libérateurs.

Sans *l'Internationale*...

(Maintenant les histoires d'argent.) (Favre et lui ont transféré leur argent à Londres.) Le proverbe dit: de la dispute des coquins jaillit la vérité. Nous ne pouvons donc mieux faire, pour mettre une touche finale au portrait de Thiers, que de citer les paroles du *Moniteur* de Londres sur le patron des généraux versaillais. *La Situation*<sup>121</sup> dit dans le numéro du 28 mars:

«M. Thiers n'a jamais été ministre sans pousser les soldats au massacre du peuple, lui, le parricide, l'incestueux, le concussionnaire, le plagiaire, le traître, l'ambitieux, *l'impuissant...*»

*Expert en stratagèmes rusés et en biais subtils.*

—

Allié aux républicains avant la révolution de Juillet, il se faufila dans son premier ministère, sous Louis-Philippe, en chassant Laffitte, son ancien protecteur. Son premier acte fut de jeter en prison son ancien collaborateur, Armand Carrel. Il s'insinua dans les bonnes grâces de Louis-Philippe comme espion et geôlier-accoucheur de la duchesse de Berry, mais son activité essentielle consista dans le massacre des républicains insurgés de Paris, rue Transnonain, et dans les lois de septembre contre la presse qu'il rejeta ensuite quand ces instruments furent émoussés. Après s'être, par ses intrigues, glissé de nouveau au pouvoir en 1840, il conçut le plan des fortifications de Paris, contre lequel se dressa, parce que c'était un attentat à la liberté de Paris, tout le parti démocratique, à l'exception des républicains bourgeois du *National*. Devant l'indignation soulevée, M. Thiers répondit à la tribune de la Chambre des députés:

«Quoi? Imaginer que des ouvrages de fortification quelconque peuvent nuire à la liberté... C'est se placer hors de toute réalité. Et d'abord, c'est calomnier un *gouvernement quel qu'il soit* de supposer qu'il puisse un jour chercher à se maintenir en bombardant la capitale. Quoi? Après avoir percé de ses bombes la voûte des Invalides ou du Panthéon, après avoir inondé de ses feux la demeure de vos familles, il se présenterait à vous pour vous demander la confirmation de son existence? *Mais il serait cent fois plus impossible après la victoire qu'auparavant.*»

En vérité, ni le gouvernement de Louis-Philippe, ni le gouvernement bonapartiste n'avaient osé se retirer de Paris et le bombarder. Cette manière d'utiliser les fortifications fut réservée à M. Thiers, qui en avait été primitivement l'instigateur.

Quand le roi Bomba de Naples bombarda Palerme, en janvier 1848, M. Thiers déclara de nouveau à la Chambre des députés:

«Vous savez, Messieurs, ce qui se passe à Palerme: vous avez tous tressailli d'horreur en apprenant que, pendant quarante-huit heures, une grande ville a été bombardée. Par qui? Était-ce par un ennemi étranger, exerçant les droits de la guerre? Non, Messieurs, par *son propre gouvernement*. Et pourquoi? *Parce que cette ville infortunée demandait des droits*. Eh bien! pour la demande de ses droits il y a eu quarante-huit heures de bombardement. Permettez-moi d'en appeler à l'opinion européenne. C'est un service à rendre à l'humanité que de venir, du haut de la plus grande tribune peut-être de l'Europe, faire retentir *quelques paroles d'indignation contre de tels actes*. Messieurs, lorsque, il y a cinquante ans, les Autrichiens, exerçant les droits de la guerre, pour s'épargner les longueurs d'un siège, voulurent bombarder Lille, lorsque plus tard les Anglais, qui exerçaient aussi les droits de la guerre, bombardèrent Copenhague, et tout récemment, *quand le régent Espartero*, qui avait rendu des services à son pays, *pour réprimer une insurrection, a voulu bombarder Barcelone*, dans tous les partis il y a eu un cri général d'indignation.»

Guère plus d'un an après, Thiers s'est montré l'apologiste le plus fougueux du bombardement de Rome par les troupes de la République française et a exalté son ami, le général Changarnier, pour avoir sabré les gardes nationaux de Paris qui protestaient contre cette violation de la Constitution française.

Quelques jours avant la révolution de Février 1848, se rongant de subir le long exil loin du pouvoir auquel Guizot l'avait condamné, flairant l'agitation grandissante des masses, espérant que leur mouvement lui permettrait d'évincer son rival et de s'imposer à Louis-Philippe, Thiers s'écria à la Chambre des députés:

*«Je suis du parti de la révolution, tant en France qu'en Europe. Je souhaite que le gouvernement de la révolution reste dans les mains des hommes modérés... Mais quand ce gouvernement passerait dans les mains d'hommes ardents, fût-ce des radicaux, je n'abandonnerai pas ma cause pour cela. Je serai toujours du parti de la révolution.»*

Abattre la révolution de Février fut son occupation exclusive depuis le jour où la République fut proclamée jusqu'au coup d'Etat\*.

Les premiers jours qui suivirent l'explosion de Février, il se cacha, plein d'angoisse, mais les ouvriers parisiens le méprisaient trop pour le haïr. Pourtant, avec sa couardise notoire qui, au moment où il se vantait d'«aller mourir un jour sur les bords du Rhin», lui attira cette réplique d'Armand Carrel: «Tu mourras dans un caniveau» — il n'osa pas jouer de rôle sur la scène publique avant que les forces populaires n'eussent été brisées par le massacre des insurgés de juin. Il se borna tout d'abord à diriger en secret la conspiration de la réunion de la rue de Poitiers qui aboutit à la restauration de l'Empire, jusqu'au moment où la scène eût été suffisamment déblayée pour qu'il y reparût en public.

---

Pendant le siège de Paris, à la question de savoir si Paris était sur le point de capituler, Jules Favre répondit que, pour prononcer le mot de capitulation, il faudrait un bombardement de Paris! Cela explique ses protestations mélodramatiques contre le bombardement prussien. Elles prouvent que ce dernier était un bombardement pour rire, tandis que le bombardement de Thiers est une dure réalité.

Saltimbanque parlementaire.

Il est depuis quarante ans sur la scène. Il n'a jamais entrepris une seule mesure utile dans aucun secteur de la politique ou de la vie. Vaniteux, sceptique, épicurien. Il n'a jamais écrit ou parlé pour réaliser quoi que ce soit. A ses yeux les choses elles-mêmes sont de simples prétextes à des exhibitions écrites ou verbales. Si ce n'est le goût du pouvoir, du lucre et des exhibitions, il n'y a rien de réel en lui, pas même son chauvinisme.

Adoptant le ton d'un vulgaire journaliste professionnel, tantôt il se gausse dans ses bulletins de la méchante mine de ses prisonniers à Versailles, tantôt il communique que les ruraux sont «à leur aise\*», tantôt il se couvre de ridicule avec son bulletin sur la prise de «Moulin-Saquet» (4 mai), où l'on fit 300 prisonniers. «Le reste des insurgés s'est enfui à toutes jambes, laissant 150 morts et blessés sur le champ de bataille\*», et il ajoute d'un ton hargneux: «Telle est la victoire que la Commune pourra célébrer demain dans ses bulletins\*». «Paris sera sous peu délivré des affreux tyrans qui l'oppriment\*». Paris, le «Paris» de cette masse du peuple parisien qui combat contre lui, n'est pas «Paris». «Paris — c'est-à-dire les riches, les capitalistes, les oisifs» (pourquoi pas le bouge cosmopolite?). Tel est le Paris de M. Thiers. Le vrai Paris, le Paris qui travaille, qui pense, qui combat, le Paris du peuple, le Paris de la Commune, est une «vile multitude». Voilà toute l'affaire pour M. Thiers non seulement en ce qui concerne Paris, mais en ce qui concerne la France. Le Paris qui a montré son courage dans le «défilé pacifique» et la fuite de Saisset, qui se presse maintenant à Versailles, à Rueil, à Saint-Denis, à Saint-Germain-en-Laye, suivi par les cocottes\* qui se cramponnent à l'«homme de la religion, de la famille, de l'ordre et de la propriété» (le Paris des gens vraiment «dangereux», des classes exploiteuses et oisives) («les francs-fileurs\*»), qui s'amuse à regarder à la longue-vue la bataille en cours, pour qui «la guerre civile n'est qu'une agréable distraction», tel est le Paris de M. Thiers (comme l'émigration de Coblenz a été la France de M. de Calonne). Gardant son ton de journaliste vulgaire, il ne sait même pas observer une feinte dignité, mais il assassine les femmes, les jeunes filles et ces enfants qu'on a trouvés sous les ruines de Neuilly, pour ne pas déroger aux règles de l'étiquette de la «légitimité». Il faut qu'il illumine les élections municipales qu'il a prescrites en France des feux du brasier de Clamart, allumé par des bombes au pétrole. Les historiens romains donnent la touche finale au personnage de Néron en nous racontant que

ce monstre se glorifiait d'être un rimailleur et un comédien. Mais élevez au pouvoir un simple journaliste professionnel et un saltimbanque parlementaire comme Thiers, et il surpassera Néron.

Il se contente de jouer son rôle d'instrument aveugle d'intérêts de classe quand il autorise les «généraux» bonapartistes à se venger de Paris; mais c'est son rôle personnel qu'il joue dans les petits apartés de ses bulletins, discours et proclamations où s'étalent la vanité, la vulgarité et le plus mauvais goût journalistique.

Il se compare à Lincoln, et il compare les Parisiens aux esclavagistes rebelles du Sud. Les Sudistes se battaient pour asservir le travail et pour se séparer territorialement des Etats-Unis. Paris se bat pour émanciper le travail et se séparer du pouvoir, des parasites politiques de Thiers, de ceux qui voudraient maintenir la France en esclavage.

—

Dans son discours aux maires: «On peut compter sur ma parole à laquelle je n'ai jamais manqué\*!»

«L'assemblée est une des plus libérales qu'ait nommée la France.\*»

Il sauvera la République [*En allemand dans le texte.*] «pourvu que l'ordre et le travail ne soient pas perpétuellement compromis par ceux qui se prétendent les gardiens particuliers du salut de la République\*».

—

Dans la séance de l'Assemblée du 27 avril, il dit: «L'assemblée est plus libérale que lui-même!\*».

—

Lui, dont l'atout oratoire fut toujours la dénonciation des traités de Vienne, il signe le traité de Paris<sup>122</sup>; il accepte non seulement le démembrement d'une partie de la France (non seulement l'occupation de presque la moitié de son territoire), mais les milliards de l'indemnité, sans même demander à Bismarck de spécifier et de justifier ses dépenses de guerre! Il ne permet même pas à l'Assemblée de Bordeaux de discuter les articles de sa capitulation!

Lui qui reprocha toute sa vie aux Bourbons leur retour dans les fourgons des armées étrangères et leur conduite indigne devant les alliés qui occupaient la France après la conclusion de la paix<sup>123</sup>, il ne demande rien d'autre à Bismarck dans le traité qu'une seule concession: 40 000 hommes de troupe pour réduire Paris (comme Bismarck l'a déclaré à la Diète). Pour tous les besoins de sa défense intérieure et contre l'agression étrangère, Paris était pleinement protégé par sa Garde nationale en armes, mais Thiers imposa aussitôt à la capitulation de Paris devant l'étranger le caractère supplémentaire d'une capitulation de Paris devant lui-même et sa clique. Cette clause était une clause de guerre civile. Cette guerre elle-même, il l'engage non seulement avec la permission tacite de la Prusse, mais encore avec les facilités qu'elle lui fournit et les prisonniers français que magnanimement elle lui expédie des prisons allemandes! Dans ses bulletins, dans ses discours, comme Favre dans les siens à l'Assemblée, il rampe dans la poussière devant la Prusse et menace Paris tous les huit jours de l'intervention prussienne, après avoir tenté en vain de l'obtenir, comme l'a déclaré Bismarck lui-même. Les Bourbons étaient la dignité en personne quand on les compare à ce saltimbanque, à ce grand apôtre du chauvinisme!

—



Après l'effondrement de la Prusse (paix de Tilsit en 1807), le gouvernement sentit qu'il ne pourrait se sauver et sauver le pays que par une grande régénération (révolution) sociale. Il acclimata en Prusse, à une petite échelle, dans le cadre d'une monarchie féodale, les conquêtes de la Révolution française. Il libéra les paysans, etc.<sup>124</sup> Après la guerre de Crimée, bien que la Russie ait sauvé son honneur par la défense de Sébastopol et ébloui l'étranger par ses triomphes diplomatiques de Paris, la défaite révéla chez elle la pourriture de son système social et administratif, et le gouvernement russe fut obligé d'émanciper les serfs et de réformer son système administratif et judiciaire<sup>125</sup>. Dans les deux pays, les réformes sociales de nature audacieuse eurent un caractère restrictif et limité par la raison qu'elles furent octroyées par le trône et non point (au lieu d'être) conquises par le peuple. Il se fit pourtant de grands changements sociaux qui extirpèrent les privilèges les plus odieux des classes dominantes et modifièrent la base économique de la vieille société. Ces deux pays sentirent que la grave maladie ne pouvait se guérir que par des remèdes héroïques. Ils sentirent qu'ils ne pouvaient riposter aux vainqueurs qu'en accomplissant des réformes sociales, qu'en faisant appel aux forces vives de régénération populaire. La catastrophe française de 1870 est sans parallèle dans l'histoire du monde moderne! Elle a montré que la France officielle, la France de Louis Bonaparte, la France des classes dominantes et de leurs parasites d'Etat, n'était qu'un cadavre pourrissant. Et quelle est la première initiative de ces hommes infâmes, qui se sont emparés de son gouvernement en trompant la vigilance du peuple et qui s'y maintiennent en conspirant avec l'envahisseur étranger, quelle est [leur] première initiative? Us font écraser sous le patronage des Prussiens, par la soldatesque de L. Bonaparte et la police de Piétri, l'œuvre glorieuse de régénération populaire entreprise à Paris. Ils rappellent tous les vieux spectres légitimistes, chassés par la révolution de Juillet, les escrocs fossiles de Louis-Philippe, chassés par la révolution de Février, et ils se livrent à une orgie de contre-révolution! Une telle frénésie d'avilissement est sans précédent dans les annales de l'histoire! Mais, fait absolument caractéristique, au lieu de susciter un cri général d'indignation de la part de l'Europe et de l'Amérique officielles, il provoque un courant de sympathie et une condamnation féroce de Paris ! Cela prouve que Paris, fidèle à sa tradition historique, cherche à régénérer le peuple français en faisant de lui le champion de la régénération de la vieille société, en faisant de la régénération sociale de l'humanité l'affaire nationale de la France! C'est la classe productrice voulant s'émanciper de la classe des exploiters, de leurs serviteurs à gages, de leurs parasites d'Etat, de ceux-là qui confirment la vérité de l'adage français: «les valets du diable sont pires que le diable\*». Paris a hissé le drapeau de l'humanité!

*18 mars:* Le gouvernement a imposé «un timbre de 2 centimes sur chaque exemplaire de tout périodique, quelle qu'en soit la nature». «Interdiction de fonder de nouveaux journaux jusqu'à la levée de l'état de siège.»

Les différentes fractions de la bourgeoisie française ont eu successivement *leur règne*, les grands propriétaires fonciers sous la *Restauration* (les anciens Bourbons), les capitalistes sous la monarchie parlementaire de Juillet (Louis-Philippe), tandis que ses éléments bonapartistes et républicains se morfondaient à l'arrière-plan. Leurs querelles et leurs intrigues partisans étaient naturellement menées sous le prétexte du *bien public*, et, des révolutions populaires ayant balayé ces monarchies, les autres éléments entrèrent en scène. Avec la République (Février), tout cela changea. Toutes les fractions de la bourgeoisie firent bloc dans le *parti de l'Ordre*, c'est-à-dire le parti des propriétaires et des capitalistes, ligés pour maintenir l'asservissement économique des travailleurs et l'appareil d'Etat répressif qui en est l'instrument. A la place d'une monarchie, dont le nom même signifiait la prédominance d'une fraction de la bourgeoisie sur l'autre, une victoire d'un côté et une défaite de l'autre (le triomphe d'un parti et l'humiliation de l'autre), la *République* était la société anonyme par actions du bloc des fractions bourgeoises, la coalition de tous les *exploiteurs\** du peuple et, de fait, légitimistes, bonapartistes, orléanistes, républicains bourgeois, jésuites et voltairiens tombèrent dans les bras les uns des autres. Ils ne se cachaient plus à l'ombre du trône; ils ne pouvaient plus intéresser le peuple à leurs querelles partisans en les travestissant en luttes livrées dans l'intérêt du peuple; ils ne se subordonnaient plus les uns aux autres. C'était désormais l'opposition directe et avouée de leur domination de classe, face à la volonté d'émancipation des masses productrices. *L'ordre*, tel est le nom qu'ils donnaient aux conditions économiques et politiques indispensables à leur domination de classe et à l'asservissement du travail. Cette forme anonyme ou républicaine du régime bourgeois, cette République bourgeoise, cette République du *parti de l'Ordre*, est le plus *odieux* de tous les régimes

politiques. Sa tâche directe, sa seule *raison d'être\**, c'est d'écraser le peuple. C'est le terrorisme de la domination de classe. Voici comment les choses se passent. Le peuple, après avoir combattu et fait la révolution, a proclamé la république et a laissé la place à une Assemblée nationale. Les bourgeois, dont les professions de foi républicaines bien connues constituent la garantie d'une République à leur façon, sont poussés sur le devant de la scène par la majorité de l'Assemblée, composée des ennemis avoués et vaincus de la république. Les républicains se voient confier la tâche de pousser le peuple dans le piège d'une insurrection, afin de l'écraser par le fer et par le feu. Ce rôle avait été joué par le parti du *National*, dirigé par Cavaignac, après la révolution de Février (insurrection de Juin). Du fait de leur crime contre les masses, ces républicains perdent alors le pouvoir. Ils ont accompli leur tâche et, si on leur permet encore de soutenir le *parti de l'Ordre* dans sa lutte générale contre le prolétariat, ils sont en même temps évincés du gouvernement, contraints de retourner au dernier rang, et on ne les admet que «par tolérance». Le bloc royaliste bourgeois devient alors le père de la république; la véritable domination du «parti de l'Ordre» s'instaure. Les forces matérielles du peuple ayant été brisées pour le moment, l'œuvre de la réaction — l'anéantissement de toutes les concessions conquises au cours de quatre révolutions — commence pièce à pièce. Le peuple est exaspéré non seulement par les actes du *parti de l'Ordre*, mais par l'effronterie cynique avec laquelle on le traite en vaincu, avec laquelle en son propre nom, au nom de la République, cette bande infâme gouverne souverainement. Naturellement, cette forme spasmodique de despotisme de classe dans *l'anonymat* ne saurait durer longtemps; elle ne peut être qu'une phase transitoire. Elle est placée — et elle le sait bien — sur un volcan révolutionnaire. D'autre part le parti de l'Ordre — en tant que *parti de l'Ordre* — est sans doute uni dans son combat contre la classe ouvrière; mais le jeu d'intrigues entre ses diverses fractions qui se dressent les unes contre les autres afin de faire prévaloir chacune son intérêt particulier dans le vieil ordre social, chacune, la restauration de son propre prétendant et la satisfaction de ses ambitions personnelles — ce jeu d'intrigues reprend de plus belle, aussitôt que la domination du parti de l'Ordre semble assurée (garantie) par la destruction des forces matérielles de la révolution. Cette lutte en commun contre le peuple, cette conjuration en commun contre la République — liées aux dissensions intérieures de ses dirigeants et au jeu de leurs intrigues — paralysent la société, dégoûtent et désorientent les masses des classes moyennes, et «gênent» les affaires, en les maintenant dans un état chronique d'instabilité. Toutes les conditions du despotisme sont ainsi créées (ont été engendrées) sous ce régime, d'un despotisme sans quiétude, d'un despotisme avec l'anarchie parlementaire à sa tête. Alors l'heure a sonné d'un *coup d'Etat\**, et la bande d'incapables doit laisser la place à n'importe quel prétendant heureux — qui met fin à la forme *anonyme* de la domination de classe. C'est ainsi que Louis Bonaparte a mis fin à la République bourgeoise après ses quatre années d'existence. Pendant tout ce temps, Thiers était «*l'âme damnée\**» du parti de l'Ordre, qui, au nom de la république, faisait la guerre à la république, une guerre de classe contre le peuple et qui, en réalité, créait l'Empire. Thiers joue exactement aujourd'hui le même rôle qu'il jouait alors; il le jouait naguère en intrigant parlementaire; il le joue maintenant en tant que chef de l'Exécutif. S'il n'est pas vaincu par la révolution, il sera, maintenant comme alors, un instrument que l'on bafoue. Quel que soit le gouvernement qui, par le jeu de bascule, s'instaurera, son premier acte sera d'écarter l'homme qui a livré la France à la Prusse et bombardé Paris.

Thiers avait de nombreux griefs contre Louis Bonaparte. Ce dernier avait fait de lui son instrument et sa dupe. Il l'avait effrayé (ébranlé ses nerfs) en l'arrêtant après le *coup d'Etat\**. Il l'avait anéanti en détruisant le régime parlementaire, seul régime sous lequel un pur parasite d'Etat comme Thiers, un pur bavard, peut jouer un rôle politique. Dernière chose, et non des moindres, Thiers, ayant été le cireur de bottes historique de Napoléon, avait si longtemps décrit ses faits et gestes qu'il s'imaginait les avoir accomplis lui-même. La caricature légitime de Napoléon I<sup>er</sup> était à ses yeux non point Napoléon-le-Petit, mais le petit Thiers. En outre, de toutes les infamies commises par Louis Bonaparte, il n'en était pas une que Thiers n'eût appuyée, depuis l'occupation de Rome par les troupes françaises jusqu'à la guerre contre la Prusse.

Seul, un esprit aussi superficiel que le sien peut imaginer un instant qu'une république ayant un Thiers à sa tête, ayant une Assemblée nationale, mi-légitimiste, mi-orléaniste, ayant une armée sous commandement bonapartiste, ne l'écartera pas si elle triomphe.

---

Il n'y a rien de plus horrible dans le grotesque qu'un Tom Pouce qui affecte de jouer (jouant le rôle) les Tamerlans. Chez lui, les actes de cruauté ne sont pas seulement une question d'affaires, mais un objet d'exhibition théâtrale (effet de scène) d'une prétention fantastique. Rédiger «ses» bulletins, montrer «sa» sévérité, avoir «ses» troupes, «sa» stratégie, «ses» bombardements, «ses» bombes au pétrole, cacher «sa» lâcheté sous le sang-froid avec lequel il permet aux filous décembreurs de prendre leur revanche sur Paris! Quelle frénésie d'avilissement! Il jouit du rôle important qu'il joue et du bruit qu'il fait dans le monde! Il s'imagine tout à fait qu'il est un grand homme; et comme il doit paraître gigantesque (titanesque) aux yeux du monde, lui, le nain, le bavasseux parlementaire! Au milieu des scènes horribles de cette guerre, on ne peut s'empêcher de sourire des cabrioles ridicules de Thiers, cette Vanité! M. Thiers est un homme de vive imagination, un sang d'artiste coule dans ses veines, et il a une vanité d'artiste capable de le faire croire à ses propres mensonges, de le faire croire à sa propre grandeur.

---

A travers tous les discours, bulletins, etc., de Thiers, court une veine de vanité satisfaite.

---

*Cet affreux Triboulet\**.

Splendide bombardement (avec bombes au pétrole) effectué du mont Valérien, démolit [*En allemand dans le texte.*] une partie des maisons des Ternes à l'intérieur du rempart (?) avec un grandiose incendie et un effrayant tonnerre de canon qui ébranle tout Paris. Bombes jetées exprès dans les quartiers des Ternes et des Champs-Élysées.

Bombes explosives, bombes au pétrole.

### *La Commune*

Le distingué plumitif britannique à-un-sou-la-ligne a fait cette splendide découverte qu'il ne s'agit pas du tout de ce que nous avons l'habitude de comprendre par gouvernement du peuple par lui-même. Naturellement il ne s'agit pas de cela. Ce n'est pas l'administration autonome des villes par des échevins siroteurs de soupe à la tortue, par des conseils de paroisse tripoteurs et par de féroces directeurs de «work-houses». Ce n'est pas l'administration autonome des comtés par les grands propriétaires fonciers à la bourse profonde et à la tête vide. Ce n'est pas l'abomination judiciaire des «Great Unpaid»<sup>126</sup>. Ce n'est pas le gouvernement autonome du pays par l'intermédiaire d'un club oligarchique et grâce à la diffusion du journal: le *Times*. C'est le peuple agissant pour lui-même et par lui-même.

Dans cette guerre de cannibales, ce qu'il y a de plus dégoûtant, ce sont les cris «littéraires» de ce nabot hideux juché à la tête du gouvernement.

Le traitement féroce des prisonniers par les Versaillais ne s'est pas relâché un moment, et leur assassinat de sang-froid a repris dès que Versailles s'est convaincu que la Commune était trop humaine pour mettre à exécution son décret de représailles!

*Le Journal de Paris* (à Versailles) dit que 13 soldats de ligne faits prisonniers à la gare de Clamart ont été fusillés sur-le-champ, et que tous les prisonniers portant l'uniforme de la ligne qui arrivent à Versailles seront exécutés toutes les fois que les doutes concernant leur identité se trouveront éclaircis!

M. Alexandre Dumas fils dit qu'un jeune homme exerçant les fonctions de général, s'il n'en portait pas le titre, a été fusillé après avoir parcouru (sous bonne garde) quelques centaines de mètres le long d'une route.

*5 mai, Mot d'ordre*<sup>127</sup> : D'après *La Liberté*, qui paraît à Versailles, «tous les soldats de l'armée régulière qui ont été trouvés à Clamart parmi les insurgés ont été fusillés séance tenante (par Lincoln Thiers!) (Lincoln reconnaissait les droits des belligérants). «Tels sont les hommes qui dénoncent sur les murs de toutes les communes de France les Parisiens comme des assassins!» Les bandits!

*Desmarets.*

Députation de la Commune à Bicêtre (27 avril) pour faire une enquête sur les quatre gardes nationaux du 185<sup>e</sup> bataillon de marche de la Garde nationale, où ils ont visité le survivant (grièvement blessé) *Scheffer*. Le malade a déclaré que, le 15 avril, à la Belle-Epine, près de Villejuif, il avait été surpris avec trois de ses camarades par les chasseurs à cheval, qui leur ont dit de se rendre. Comme il leur était impossible de faire une résistance utile contre les forces qui les entouraient, ils jetèrent leurs armes à terre et se rendirent. Les soldats les entourèrent, les firent prisonniers sans exercer aucune violence ni aucune menace envers eux. Ils étaient déjà prisonniers depuis quelques instants, lorsqu'un capitaine des chasseurs à cheval arriva et se précipita sur eux, le revolver au poing. Il fit feu sur l'un d'eux sans dire un seul mot et l'étendit raide mort, puis il en fit autant sur le garde *Scheffer*, qui reçut une balle en pleine poitrine et tomba à côté de ses camarades. Les deux autres gardes se retirèrent effrayés de cette infâme agression, mais le féroce capitaine se précipita sur les deux prisonniers et les tua de deux autres coups de revolver. Les chasseurs, après les actes d'atrocité et de féroce lâcheté, se retirèrent avec leur chef, laissant leurs victimes étendues sur le sol<sup>128</sup>.

Le *New-York Tribune*<sup>129</sup> surpasse les journaux de Londres.

«L'Assemblée nationale la plus libérale et la plus librement élue qui ait jamais existé en France» de M. Thiers ne fait qu'un avec sa «plus belle armée que la France ait jamais possédée». Cette chambre introuvable sénile\*, élue sous un faux prétexte, se compose presque exclusivement de légitimistes et d'orléanistes. Les élections municipales, qui se sont faites sous le contrôle de Thiers lui-même, le 30 avril, montrent à quel point ils représentent le peuple de France! Sur 700 000 conseillers (en chiffres ronds) élus par les 35 000 communes qui subsistent dans la France mutilée, 200 sont légitimistes, 600 orléanistes, 7 000 bonapartistes avoués, et tous les autres, républicains ou communistes [*C'est-à-dire partisans de la Commune.*]. (*Versailles, correspondant du «Daily News», 5 mai*). Est-il besoin d'une autre preuve pour montrer que cette Assemblée, avec cette momie orléaniste de Thiers à sa tête, représente une minorité usurpatrice?

*Paris*

M. Thiers n'a cessé de représenter la Commune comme l'instrument d'une poignée de «bagnards» et d'«élargis», comme l'écume de Paris. Et cette poignée d'aventuriers tient en échec, depuis plus de six semaines, la «plus belle armée que la France ait jamais possédée», commandée par l'invincible Mac-Mahon et inspirée par le génie de Thiers lui-même!

Les exploits des Parisiens lui ont infligé mieux encore qu'un démenti. Tous les éléments de Paris se sont exprimés.

«Il ne faut point confondre le mouvement de Paris avec la surprise de Montmartre, qui n'en a été que l'occasion et le point de départ; ce mouvement est général et profond dans la conscience de Paris; le plus grand nombre de ceux-là mêmes qui, pour une cause ou pour une autre, s'en sont tenus à l'écart n'en désavouent point pour cela la légitimité sociale.»

Qui dit cela? Les *délégués des chambres\* syndicales*, des hommes qui parlent au nom de 7 000 à 8 000 négociants et industriels. Ils sont allés le dire à Versailles... *La Ligue de la réunion républicaine\*... la manifestation des francs-maçons,*<sup>130</sup> etc.

### *La province*

#### *Les provinciaux espiègles\*.*

Si Thiers s'était un seul instant figuré que la province était véritablement hostile au mouvement parisien, il aurait fait tout son possible pour accorder aux départements les plus grandes facilités de prendre connaissance du mouvement et de toutes ses «horreurs». Il aurait sollicité les gens de province de le considérer dans sa réalité nue, de se convaincre, par tous les témoignages de leurs yeux et de leurs oreilles, de la nature de ce mouvement. Or il n'en fait rien! Ses «hommes de la défense» et lui essaient de maintenir la province en sujétion, pour empêcher son soulèvement général en faveur de Paris, au moyen d'un *mur de mensonges*, tout comme ils ont empêché les nouvelles de la province de pénétrer à Paris pendant le siège prussien. La province n'est autorisée à regarder Paris qu'à travers la *caméra obscura* (verre déformant) de Versailles. (Les mensonges et les calomnies des journaux de Versailles parviennent seuls aux départements et y font loi. Les pillages et les meurtres de 20 000 «élargis» déshonorent la capitale. «*La Ligue se donne pour premier devoir de faire la lumière et de rétablir les relations normales entre la province et Paris*<sup>131</sup>...») Tels qu'ils se sont comportés, lorsqu'ils étaient assiégés dans Paris, tels ils se comportent maintenant en l'assiégeant à leur tour. «*Le mensonge comme par le passé est leur arme favorite*. Ils suppriment, saisissent les journaux de la capitale, interceptent les communications, censurent les lettres, de telle sorte que la province est réduite aux nouvelles qu'il plaît aux Jules Favre, Picard et consorts de lui donner, sans qu'il soit possible de vérifier l'exactitude de leur dire.»)

Les bulletins de Thiers, les circulaires de Picard, de Dufaure... Les affiches dans les communes. La presse scélérate de Versailles et des Allemands. Le petit moniteur<sup>132</sup>. La remise en vigueur des passeports pour voyager d'une ville à l'autre. Une armée de mouchards répandus dans toutes les directions. Arrestations (à Rouen, etc., sous l'autorité prussienne), etc. Les milliers de commissaires de police répandus dans les environs de Paris ont reçu du préfet-gendarme Valentin l'ordre de saisir tous les journaux, à quelque nuance qu'ils appartiennent, qui s'impriment dans la ville insurgée, et de les brûler en place publique comme au meilleur temps de la Sainte Inquisition.

Le gouvernement de Thiers a d'abord fait appel à la province pour former des bataillons de gardes nationaux et les envoyer à Versailles contre Paris. La province, comme le dit *Le journal de Limoges*<sup>133</sup>, a montré son mécontentement en refusant les bataillons de volontaires que lui demandaient Thiers et ses ruraux. Les quelques Bretons idiots, qui se battent sous le drapeau blanc, chacun portant sur la poitrine un cœur de Jésus en drap blanc et criant «Vive le roi\*!», constituent la seule armée «provinciale» rassemblée autour de Thiers.

#### *Les élections. Vengeur*<sup>134</sup>, 6 mai.

La loi sur la presse de M. Dufaure (8 avril). Dirigée ouvertement contre les «excès» de la presse de province.

Puis les nombreuses arrestations en province. Elle est soumise au régime de la *loi des suspects*<sup>135</sup>.

#### *Blocus intellectuel et policier de la province\*.*

23 avril. *Le Havre*: Le conseil municipal a envoyé trois de ses membres à Paris et à Versailles, avec mission d'offrir une médiation, en vue de mettre un terme à la guerre civile, sur la base du maintien de la République et de l'octroi des franchises municipales à toute la France... 23 avril, *délégués de Lyon reçus par Picard et Thiers*, «*guerre à tout prix\**» leur est-il répondu.

Adresse des délégués de Lyon présentée à l'Assemblée par Greppo<sup>136</sup> le 24 avril\*.

Les municipalités des villes de province ont eu la grande impudence d'envoyer leurs délégations à Versailles, afin de lui demander d'accorder ce que demandait Paris; pas une seule commune de France n'a envoyé d'adresse approuvant les actes de Thiers et des ruraux; les journaux de province, tout comme ces conseils municipaux, et Dufaure le déplore dans sa *circulaire contre la conciliation adressée aux procureurs généraux*, «mettent sur la même ligne l'Assemblée issue du suffrage universel et la prétendue commune de Paris, reprochent à la première de n'avoir pas accordé à Paris ses droits municipaux, etc.» et, ce qui est pire, ces conseils municipaux, par exemple *celui d'Auch*, «unaniment lui demandent de proposer immédiatement un armistice avec Paris\* et demandent aussi que l'Assemblée élue le 8 février se dissolve parce que son mandat est expiré.» (*Dufaure, [à l'Assemblée de Versailles\*, 26 avril]*)

Il convient de se rappeler qu'il s'agit des anciens conseils municipaux<sup>137</sup>, et non de ceux qui furent élus le 30 avril. Leurs délégations sont si nombreuses que Thiers a décidé de ne plus les recevoir personnellement, mais de les adresser à un fonctionnaire du ministère.

*Enfin les élections du 30 avril*, condamnation définitive de l'Assemblée, révélée par leurs résultats inattendus. Si donc la province n'a jusqu'à présent opposé à Versailles qu'une résistance passive, sans se soulever en faveur de Paris, cela s'explique par les fortes positions que les anciennes autorités y tiennent encore, par la léthargie dans laquelle l'Empire a plongé la province et où la guerre l'a maintenue. Il est évident que c'est seulement Versailles, son armée, son gouvernement et la muraille de Chine de ses mensonges qui se dressent entre Paris et la province. Si ce mur tombe, elle s'unira à lui.

Il est tout à fait caractéristique que ces mêmes hommes (Thiers et C<sup>ie</sup>) qui, en mai 1850, ont aboli par une conspiration parlementaire le *suffrage universel*, lequel, sous la République, pouvait encore leur jouer des tours — (Bonaparte les y a aidés, mais c'était un piège pour les tenir à sa merci et pour se proclamer après le coup d'Etat le restaurateur du suffrage universel, contre le parti de l'Ordre et son assemblée) — il est caractéristique que ces mêmes hommes s'en montrent aujourd'hui les adeptes fanatiques, s'en réclament comme d'un titre «légitime» contre Paris — après que Bonaparte l'eut organisé de telle façon qu'il ne fût plus qu'un simple jouet entre les mains de l'Exécutif, qu'un instrument de fraude, de duperie et de falsification de la part de l'Exécutif. (*Congrès de la Ligue des villes\*.*) (*Rappel, 6 mai\*<sup>138</sup>.*)

#### *Trochu, Jules Favre et Thiers, provinciaux*

On peut se demander comment des saltimbanques, des intrigants parlementaires aussi périmés que Thiers, Favre, Dufaure, Garnier-Pagès (avec le seul renfort de quelques coquins de même espèce) continuent, après chaque révolution, à reparaitre à la surface et à usurper le pouvoir exécutif; ces hommes qui toujours exploitent et trahissent la révolution, fusillent le peuple qui l'a faite et confisquent les quelques concessions libérales arrachées au gouvernement précédent (auquel ils s'opposaient eux-mêmes).

La chose est très simple. Tout d'abord, s'ils sont très impopulaires, comme Thiers après la révolution de Février, la magnanimité populaire les épargne. Après chaque soulèvement victorieux du peuple, le mot d'ordre de conciliation, que lancent ses ennemis implacables, il le reprend lui-même dans les premiers moments d'enthousiasme que lui inspire sa propre victoire. Ce premier moment passé, les hommes comme Thiers et Dufaure, tant que le peuple détient matériellement le pouvoir, s'éclipsent et travaillent dans l'ombre. Ils reparissent dès qu'il est désarmé et sont acclamés par la bourgeoisie comme ses *chefs de file\**.

Ou bien, tels Favre, Garnier-Pagès, Jules Simon, etc. (recrutés parmi quelques autres, plus jeunes et de même espèce) et Thiers lui-même, après le 4 septembre, ils formaient l'opposition républicaine «respectable» sous Louis-Philippe, puis l'opposition parlementaire sous Louis Bonaparte. Les régimes

réactionnaires qu'ils ont eux-mêmes institués, après que la révolution les eut hissés au pouvoir, leur permettent de jouer en toute sécurité le rôle d'opposants, tandis que sont déportés, tués, exilés les véritables révolutionnaires. Le peuple oublie leur passé, la classe moyenne les considère comme ses hommes, leur passé infâme est oublié, et ainsi ils reparaissent pour recommencer leur trahison et leur œuvre infâme.

—

*Nuit du 1<sup>er</sup> au 2 mai: le village de Clamart* était entre les mains de l'armée, la gare entre celles des insurgés (cette gare domine le fort d'Issy). Par surprise (leurs patrouilles\* ayant été introduites par une sentinelle, *le mot de passe leur ayant été livré*), le 22<sup>e</sup> bataillon de chasseurs pénétra, surprit la garnison dont la majeure partie était couchée, fit seulement 60 prisonniers, *transperça à la baïonnette 300 des insurgés*. De plus, des soldats de ligne ensuite fusillés sur-le-champ. *Thiers, dans sa circulaire du 2 mai aux préfets et aux autorités civiles et militaires*, a l'impudence de dire: «Elle (la Commune) n'arrête ses généraux (Cluseret!) que pour les fusiller et institue un Comité de salut public qui est absolument indigne!»

Des troupes commandées par le général Lacretelle ont pris la *redoute* du *Moulin-Saquet*, située entre le fort d'Issy et Montrouge, par un coup de main\*. La garnison a été surprise par suite de la trahison du commandant *Gallien*, qui avait vendu le mot de passe aux troupes *versailleses*. 150 fédérés tués à la baïonnette et plus de 300 faits prisonniers. M. Thiers, dit le correspondant du *Times*, a été faible, quand il aurait dû être ferme (ce lâche est toujours faible tant *qu'il a à redouter un danger pour lui-même*) et ferme quand tout aurait pu être gagné par quelques concessions. (Ce coquin est toujours ferme quand l'emploi de la force matérielle ensanglante la France, il ne se donne de grands airs que lorsque lui, personnellement, n'a rien à craindre. Voilà toute son habileté. Comme [le disait] Antoine, Thiers est un «honnête homme».)

—

Bulletin de *Thiers* sur *Moulin-Saquet* (4 mai) : «*Délivrance de Paris des affreux tyrans qui l'oppriment\**» («les Versaillais étaient déguisés en gardes nationaux\*») («le plus grand nombre des fédérés dormaient et ont été frappés ou saisis dans leur sommeil\*»).

*Picard*, «*notre artillerie ne bombarde pas: elle canonne, il est vrai\**». (*Moniteur des communes*, journal de Picard.)

Blanqui, enseveli mourant dans un cachot, Flourens, haché par les gendarmes, Duval, fusillé par Vinoy, les ont tenus dans leurs mains au 31 octobre et [qu'] ils [ne] leur ont rien fait\*.

## LA COMMUNE

### I. — MESURES EN FAVEUR DE LA CLASSE OUVRIERE

*Suppression du travail de nuit des ouvriers boulangers* (20 avril.)

*Cette juridiction privée*, usurpée par les seigneurs des usines, etc. (industriels) (patrons, grands et petits), à la fois juges, bourreaux, gagnants et parties dans les conflits, ce droit d'avoir *un code pénal à eux*, leur permettant de voler les salaires des travailleurs par des amendes, par des retenues infligées comme *pénalisations*, etc. — ont été abolis dans les ateliers publics et privés; des peines menacent les patrons s'ils enfreignent cette loi; les *amendes et retenues* extorquées depuis le 18 mars doivent être remboursées aux ouvriers (27 avril). Vente des objets déposés au mont-de-piété suspendue (29 mars).

De très nombreux ateliers et manufactures ont été fermés à Paris, par [l'abandon de] leurs propriétaires en fuite. C'est la vieille méthode des industriels capitalistes, qui se considèrent en droit, «par l'action spontanée des lois de l'économie politique», non seulement de tirer profit du travail, comme si c'était la raison d'être du travail, mais de l'arrêter complètement et de jeter les ouvriers sur le pavé — de provoquer une crise artificielle toutes les fois qu'une révolution victorieuse menace l'«ordre» de leur «système». La Commune a très judicieusement désigné une commission communale, qui, en collaboration avec des délégués choisis par les différents corps de métiers, étudiera la façon de transférer les ateliers et manufactures abandonnés à des sociétés coopératives ouvrières, avec indemnité aux déserteurs capitalistes (16 avril); (cette commission doit aussi dresser une statistique des ateliers abandonnés).

La Commune a donné ordre aux mairies de ne faire aucune distinction entre les femmes\* dites illégitimes, les mères et les veuves de gardes nationaux, en ce qui concerne l'indemnité de 75 centimes.

Les prostituées que jusqu'ici se réservaient les hommes d'ordre de Paris, mais que pour leur «sécurité» ils maintenaient personnellement asservies sous l'autorité arbitraire de la police, ont été libérées par la Commune de cet esclavage dégradant. Mais la Commune a balayé le terrain sur lequel fleurissait la prostitution, et les hommes qui la font fleurir. Quant aux prostituées de haut vol, aux *cocottes\**, elles étaient naturellement sous le règne de l'Ordre — non pas les esclaves, mais les maîtres de la police et des gouvernants.

On n'a pas eu naturellement le temps de réorganiser l'instruction (éducation) publique; mais en écartant l'élément religieux et clérical, la Commune a pris l'initiative d'émanciper intellectuellement le peuple. Elle a nommé une Commission pour l'organisation de l'enseignement (primaire (élémentaire) et professionnel) (28 avril). Elle a ordonné que tous les instruments de travail scolaire, tels que livres, cartes, papier, etc., soient donnés gratuitement par les instituteurs, qui les reçoivent à leur tour des mairies respectives dont ils relèvent. Aucun instituteur n'est autorisé, sous aucun prétexte, à demander à ses élèves le paiement de ces instruments de travail scolaire (28 avril).

*Monts-de-piété*: toute reconnaissance du mont-de-piété antérieure au 25 avril 1871, portant engagement d'effets d'habillement, de meubles, de linge, de livres, d'objets de literie et d'instruments de travail\* au-dessous de 20 francs pourra être dégagee gratuitement à partir du 12 mai courant\* (7 mai).

## 2. — MESURES EN FAVEUR DE LA CLASSE OUVRIERE, MAIS SURTOUT EN FAVEUR DES CLASSES MOYENNES

*Remise totale du loyer des trois derniers termes jusqu'en avril*: Quiconque a payé l'un de ces trois termes aura le droit de réserver cette somme sur les paiements ultérieurs. La même loi s'applique dans le cas des locations en garni. Aucun congé donné par les propriétaires n'est valable pour les trois mois à venir (2c mars).

Echéances\*. (Paiements des effets de commerce venus à échéance): {*expiration des effets de commerce*}: toutes poursuites pour échéances suspendues (12 avril).

Tous les effets commerciaux de cette sorte doivent être remboursés en (remboursement étalé sur) deux ans, à partir du 15 juillet prochain, sans que ces dettes portent intérêt. Le montant total des sommes dues est réparti en huit *coupures égales, payables par trimestre\** (premier trimestre à dater du 15 juillet). Des poursuites judiciaires ne pourront s'exercer sur ces paiements partiels que lorsque ceux-ci seront arrivés à échéance (16 avril). Les lois de Dufaure sur les baux et les effets de commerce ont entraîné la banqueroute de la plupart des commerçants respectables de Paris.



Les notaires, huissiers\*, commissaires-priseurs, greffiers et autres officiers judiciaires, qui tiraient jusqu'à présent une fortune de leurs fonctions, transformés en fonctionnaires de la Commune, recevant d'elle un salaire fixe comme les autres travailleurs.

Les professeurs de l'Ecole de médecine s'étant enfuis, la Commune a désigné une Commission en vue de fonder des *universités libres* qui ne soient plus des parasites d'Etat, a donné aux étudiants qui ont passé leurs examens les moyens de pratiquer indépendamment du titre de docteur (le titre sera conféré par la Faculté).

Les juges du *Tribunal civil de la Seine*, toujours prêts, comme les autres magistrats, à fonctionner sous n'importe quel gouvernement de classe, ayant pris la fuite, la Commune a désigné un avocat pour faire le travail le plus pressant jusqu'à la réorganisation des tribunaux sur la base du suffrage universel (26 avril).

### 3. — MESURES GENERALES

*Conscription abolie.* Dans la présente guerre, tout homme valide (Garde nationale) doit servir. Mesure excellente pour se débarrasser de tous les traîtres et de tous les lâches qui se cachent à Paris (2c mars).

*Jeux de hasard supprimés* (2 avril).

Séparation de l'Eglise et de l'Etat ; suppression du budget des Cultes; tous les biens du clergé déclarés propriété nationale (3 avril).

La Commune, ayant fait une enquête à la suite d'informations privées, a découvert qu'outre l'ancienne guillotine le «*gouvernement de l'ordre*» avait ordonné la fabrication d'une nouvelle (plus expéditive et portative) qu'il avait payée d'avance. La Commune a ordonné que les deux guillottes, l'ancienne et la nouvelle, fussent brûlées publiquement le 6 avril. Les journaux de Versailles, et, après eux, la presse de l'ordre, dans le monde entier, ont raconté que le peuple de Paris avait brûlé ces guillottes pour manifester contre les mœurs sanguinaires de la Commune! (6 avril.) Tous les prisonniers politiques ont été libérés aussitôt après la révolution du 18 mars. Mais la Commune savait que, sous le *régime de L. Bonaparte* et de son digne successeur, le gouvernement de la défense, beaucoup de gens avaient été simplement incarcérés sans aucun motif d'inculpation, comme suspects politiques. C'est pourquoi elle a chargé [un] de ses membres — Protot — de faire une enquête. Il a libéré 150 personnes qui, arrêtées depuis six mois, n'avaient encore subi aucun interrogatoire judiciaire; nombre d'entre elles, déjà arrêtées sous Bonaparte, étaient depuis un an en prison sans motif d'inculpation ni interrogatoire judiciaire (9 avril). Ce fait, si caractéristique des membres du gouvernement de la défense, les a mis hors d'eux. Ils ont affirmé que la Commune avait libéré tous les criminels. Mais qui a libéré des gens convaincus de crime? Le faussaire Jules Favre. A peine avait-il accédé au pouvoir qu'il se hâtait de libérer *Pic et Taillefer*, condamnés pour vol et pour faux dans l'affaire de *L'Etendard*. L'un de ces hommes, Taillefer, ayant osé retourner à Paris, a été réintégré dans la résidence qui lui revenait. Mais ce n'est pas tout. Le gouvernement de Versailles a fait sortir des *Maisons centrales\**, par toute la France, des individus condamnés pour vol, à la condition qu'ils s'engagent dans l'armée de M. Thiers.

*Décret sur la démolition de la colonne de la place Vendôme*, «monument de barbarie, symbole de force brutale et de fausse gloire, affirmation du militarisme, négation du droit international» (12 avril)<sup>139</sup>.

Validation de *l'élection de Frankel* (membre allemand de l'Internationale) à la Commune: «Considérant que le drapeau de la Commune est celui de la République universelle et que les étrangers peuvent y siéger» (4 avril)<sup>140</sup>; Frankel, par la suite, élu membre de l'Exécutif de la Commune (21 avril).

Le *Journal officiel* a commencé à publier les délibérations des séances de la Commune (15 avril).

Décret de Paschal Grousset en vue de protéger les étrangers contre les réquisitions. Jamais aucun gouvernement à Paris n'a été aussi courtois envers les étrangers (27 avril).

La Commune a aboli les serments politique et professionnel (27 avril).

*Destruction du monument dit «Chapelle expiatoire de Louis XVI» rue d'Anjou — Saint Honoré (œuvre de la Chambre introuvable de 1816) (7 mai)\*.*

#### 4. — MESURES DE SALUT PUBLIC

Désarmement des gardes nationaux «loyalistes» (30 mars) ; la Commune proclame l'incompatibilité entre un siège dans ses rangs et un siège à Versailles (29 mars).

*Décret sur les représailles.* Jamais exécuté. On s'est contenté d'arrêter les gens, *l'archevêque de Paris et le curé\* de la Madeleine*, tout le personnel du collège des Jésuites; les desservants de toutes les églises principales; *certaines de ces hommes arrêtés* comme otages, les uns pour avoir conspiré avec Versailles, les autres pour avoir essayé de sauver les biens de l'Eglise des griffes de la Commune (6 avril).

«Les monarchistes font une guerre de sauvages; ils fusillent les prisonniers, ils égorgent les blessés, ils tirent sur les ambulances, des troupes mettent crosse en l'air et font ensuite feu traîtreusement.» (Proclamation de la Commune)<sup>141</sup>

En ce qui concerne ces décrets sur les représailles, il convient de remarquer:

En premier lieu, des hommes appartenant à toutes les couches de la société parisienne — après l'exode des capitalistes, des oisifs et des parasites — se sont entremis à Versailles pour arrêter la guerre civile — à l'exception du clergé parisien. L'archevêque et le curé de la Madeleine n'ont écrit à Thiers que parce qu'ils s'opposaient à «l'effusion de leur propre sang», en tant qu'otages.

Deuxièmement: Après la publication par la Commune du décret sur les représailles, la saisie d'otages, etc., le traitement atroce infligé à Versailles aux prisonniers par les «doux agneaux» de Piétri et les gendarmes de Valentin n'a pas cessé; mais l'assassinat des soldats parisiens et des gardes nationaux faits prisonniers s'arrêta pour reprendre avec une rage renouvelée, dès que le gouvernement de Versailles se fut convaincu que la Commune était trop humaine pour mettre à exécution son décret du 6 avril. Alors, les assassinats reprirent en masse. La Commune n'a pas exécuté un seul otage, un seul prisonnier, pas même les quelques officiers de gendarmerie qui, sous le déguisement de gardes nationaux, étaient entrés à Paris comme espions et furent simplement arrêtés.

*Surprise de la redoute de Clamart* (2 mai). *Gare aux mains des Parisiens*, massacre à la baïonnette, le 22<sup>e</sup> bataillon de chasseurs (*Galliffet?*) fusille sur-le-champ les soldats de ligne, sans autre forme de procès (2 mai). *Redoute du Moulin-Saquet*, située entre le fort d'Issy et Montrouge, surprise la nuit à la suite de la trahison du commandant *Gallien* qui avait vendu le mot de passe aux troupes versaillaises. Les fédérés surpris dans leur sommeil, massacrés en grande partie (4 mai?).

25 avril. 4 gardes nationaux (ceci constaté par commissaires envoyés à Bicêtre, où se trouvait le seul survivant de 4 hommes, à Belle-Epine, près de Villejuif. Son nom est *Scheffer*). Entourés par des chasseurs à cheval et sur l'injonction de ceux-ci, ces hommes, incapables de résister, se sont rendus, ont été désarmés; les soldats ne leur ont rien fait.

Mais alors arrive le capitaine de chasseurs qui les abat l'un après l'autre à coups de revolver. Laissés sur le terrain. *Scheffer*, grièvement blessé, a survécu.

Treize soldats de la ligne, faits prisonniers à la gare de Clamart, ont été fusillés sur-le-champ, et tous les prisonniers portant l'uniforme de la ligne qui arrivent à Versailles seront exécutés dès que les doutes concernant leur identité seront éclaircis. (*Liberté de Versailles.*) Alexandre Dumas fils, actuellement à Versailles, raconte qu'un jeune homme exerçant les fonctions de général, sans en porter le grade, a été fusillé, sur l'ordre d'un général bonapartiste, après avoir parcouru, sous bonne garde, quelques centaines de mètres le long d'une route. Des soldats parisiens et des gardes nationaux cernés dans des maisons par des gendarmes, [qui] inondent le bâtiment de pétrole, puis y mettent le feu. Des cadavres de gardes nationaux (calcinés\*) ont été transportés par l'ambulance de la Presse établie aux Ternes (*Mot d'ordre*, 20 avril). «Ils n'ont pas droit aux ambulances.»

*Thiers. Blanqui. L'archevêque. Le général Chanzy.* (Thiers a dit que ses bonapartistes auraient préféré se faire fusiller).

*Visites domiciliaires, etc.* Casimir Bouis, nommé président d'une commission d'enquête [*En français, en anglais et en allemand, dans le texte.*] sur les agissements des dictateurs du 4 Septembre (14 avril). Perquisitions de domiciles privés et papiers saisis, mais aucun mobilier n'a été emporté, ni vendu aux enchères. (Papiers des gens du 4 Septembre, Thiers, etc., et des policiers bonapartistes, par exemple, à l'hôtel de Lafont, inspecteur général des Prisons [*En français, en anglais et en allemand, dans le texte.*] (11 avril). Fouille des maisons (propriétés) de Thiers et autres traîtres, mais *confiscation des papiers seulement*)

*Ils s'arrêtent mutuellement:* cela choque le bourgeois qui a un immense besoin d'idoles politiques et de «grands hommes».

*Il est scandaleux* (*Daily News*, 6 mai, correspondant de Paris), cependant, et *décourageant*, que, quelle que soit l'autorité que possède la Commune, elle change sans cesse de mains, et que nous ne sachions pas aujourd'hui qui aura le pouvoir demain... Dans ces éternels changements, on voit plus que jamais l'absence d'une main qui commande. La Commune est un rassemblement d'atomes équivalents, chacun jaloux de l'autre, et dont *aucun n'a l'autorité suprême sur les autres.*

*Suppression de journaux!*

## 5. — MESURES FINANCIERES

*Voir Daily News 6 mai.* Les dépenses principales pour la guerre! Les saisies n'ont rapporté que 8 928 francs — entièrement pris aux ecclésiastiques, etc. *Vengeur* 6 mai.

## LA COMMUNE

### LE SOULEVEMENT DE LA COMMUNE ET LE COMITE CENTRAL

La Commune avait été proclamée à Lyon, puis à Marseille, Toulouse, etc., après Sedan. Gambetta fit de son mieux pour la réprimer<sup>142</sup>.

Les différents mouvements parisiens du début d'octobre visaient à l'établissement de la Commune, comme une mesure de défense contre l'invasion étrangère, comme la réalisation pratique du soulèvement du 4 septembre. Elle ne put s'établir, lors du mouvement du 31 octobre, parce que Blanqui, Flourens et les autres dirigeants du mouvement avaient confiance dans les *gens de parole\** qui avaient donné leur *parole d'honneur\** de démissionner et de laisser la place à une Commune, librement élue par tous les arrondissements de Paris. Elle échoua parce qu'ils sauvèrent la vie de ces hommes, si désireux d'assassiner leurs sauveurs. Ayant laissé fuir Trochu et Ferry, ils se laissèrent surprendre par les Bretons de Trochu. Il convient de se rappeler que, le 31 octobre, «le gouvernement

de la défense», qui s'était imposé lui-même, n'existait que par tolérance. Il ne s'était pas même encore livré à la farce d'un plébiscite<sup>143</sup>. Dans de telles circonstances, rien n'était donc plus facile que de falsifier le caractère du mouvement, de le dénoncer comme une conspiration nouée avec les Prussiens, de profiter de la démission du seul de ces hommes [*François Tamisier.*] qui ne voulût point manquer à sa parole, pour renforcer les Bretons de Trochu, — ils étaient au gouvernement de la défense ce que les *spadassins*\* corses avaient été à L. Bonaparte — et pour nommer Clément Thomas commandant en chef de la Garde nationale. Rien n'était plus facile à ces vieux fauteurs de panique que de faire appel aux lâches terreurs des classes moyennes en présence des bataillons ouvriers qui avaient pris l'initiative, que de semer la méfiance et la dissension au sein des bataillons ouvriers eux-mêmes par un appel au patriotisme — afin de créer les conditions d'une de ces journées de réaction aveugle et d'équivoques désastreuses, grâce auxquelles ils sont toujours parvenus à maintenir leur pouvoir usurpé. Tout comme ils s'étaient faufileés par surprise au pouvoir, le 4 septembre, ils étaient maintenant à même de donner à ce pouvoir une justification frauduleuse au moyen d'un plébiscite de pur style bonapartiste, dans une atmosphère de terreur réactionnaire.

Non seulement l'instauration victorieuse de la Commune à Paris, au début de novembre 1870 (déjà entreprise alors dans les grandes villes du [pays] avec la perspective certaine d'une extension à toute la France) aurait arraché la défense des mains des traîtres, et lui aurait insufflé l'enthousiasme, comme le prouve la guerre héroïque que mène actuellement Paris, mais encore elle aurait complètement changé le caractère de la guerre. Ce serait devenu la guerre de la France républicaine, hissant le drapeau de la révolution sociale du XIX<sup>e</sup> siècle contre la Prusse, porte-drapeau de l'esprit de conquête et de la contre-révolution. Au lieu d'envoyer le vieil intrigant usé mendier dans toutes les cours d'Europe, on aurait électrisé la masse des producteurs de l'ancien et du nouveau monde. Par *l'escamotage*\* de la Commune, le 31 octobre, les Jules Favre et C<sup>ie</sup> ont assuré la capitulation de la France devant la Prusse et provoqué la guerre civile actuelle.

Mais une chose reste démontrée pour autant: non seulement la révolution du 4 Septembre a été le rétablissement de la République, la place de l'usurpateur étant devenue vacante à la suite de sa capitulation à Sedan, non seulement elle a conquis cette république sur l'envahisseur étranger, grâce à la résistance prolongée de Paris, qui se battait pourtant sous le commandement de ses ennemis — mais encore cette révolution s'est frayé un chemin jusqu'au cœur de la classe ouvrière. La république avait cessé d'être le nom d'une chose du passé. Elle était grosse d'un monde nouveau. Sa tendance véritable, masquée aux yeux du monde par les duperies, les mensonges et les vulgarisations d'une meute d'avocats intrigants et de jouteurs oratoires, ne cessa de reparaître à la surface au cours des mouvements spasmodiques de la classe ouvrière de Paris (et du midi de la France) dont le mot d'ordre fut toujours le même, la *Commune!*

La Commune — forme positive de la révolution contre l'Empire et contre les conditions de son existence — d'abord tentée dans les villes du midi de la France, sans cesse proclamée au cours de mouvements spasmodiques pendant le siège de Paris, et *escamotée*\* par les tours de passe-passe du gouvernement de la défense et par les Bretons de Trochu, le héros du «plan de capitulation» — s'installa enfin victorieusement le 26 mars, mais elle n'était pas née brusquement ce jour-là. Elle avait été l'invariable but des révolutions ouvrières. La capitulation de Paris, la conspiration qui s'était tramée ouvertement à Bordeaux, contre la République, le coup d'Etat déclenché par l'attaque nocturne sur Montmartre ont rallié autour d'elle tous les éléments sains de Paris. Il n'était plus possible aux hommes de la défense de la réduire à quelques efforts isolés des fractions révolutionnaires les plus conscientes de la classe ouvrière de Paris.

Le gouvernement de la défense n'avait été toléré que comme un *pis-aller*\* né de la première surprise, comme une nécessité de la guerre. La vraie réponse du peuple de Paris au Second Empire, à l'Empire des Mensonges, ce fut la Commune.

Ainsi donc, le soulèvement de tout le Paris sain — à l'exclusion des piliers du bonapartisme et de son opposition officielle, les grands capitalistes, tripoteurs financiers, escrocs, oisifs, vieux parasites d'Etat

— contre le gouvernement de la défense, ne date pas du 18 mars, bien qu'il ait remporté ce jour-là sa première victoire sur la conspiration; il date du 28 janvier, du jour même de la capitulation. La Garde nationale — c'est-à-dire tous les Parisiens en armes — s'est organisée et a vraiment gouverné Paris à partir de ce jour-là, indépendamment du gouvernement usurpateur des *capitulards*\* installé par la grâce de Bismarck. Elle a refusé de livrer ses armes et son artillerie, qui étaient son bien, et qui lui avaient été laissées à la capitulation, parce qu'elles étaient sa propriété. Ce n'est pas la magnanimité de Jules Favre qui a sauvé ces armes des mains de Bismarck; c'est la promptitude de Paris armé à lutter pour elles contre Jules Favre et Bismarck. En présence de l'envahisseur étranger, en raison des négociations de paix, Paris ne voulait pas compliquer la situation. Il redoutait la guerre civile. Il observait une attitude purement défensive, se contentant de son propre gouvernement de fait. Mais il s'organisait calmement et fermement pour la résistance. Même dans les termes de la capitulation, les *capitulards*\* avaient montré leur très claire intention de faire de leur reddition à la Prusse le moyen qui leur permettrait du même coup d'établir leur domination sur Paris. La seule concession qu'ils aient demandée avec insistance à la Prusse — concession dont Bismarck leur aurait fait une condition, s'ils ne l'avaient mendiee comme une concession — fut de leur renvoyer 40 000 soldats pour soumettre Paris. Face aux 300 000 gardes nationaux — qui suffisaient largement pour garantir Paris contre toute tentative de l'ennemi étranger et pour sauvegarder son ordre intérieur — cette demande pour obtenir ces 40 000 hommes — le fait est d'ailleurs reconnu — ne pouvait avoir d'autre but. Sur la base existante de son organisation militaire, Paris édifia une fédération politique, selon un plan très simple. Elle consistait en une association de toute la Garde nationale, unie en toutes ses parties par les *délégués* de chaque compagnie, désignant à leur tour les délégués de bataillons, qui, à leur tour, désignaient des délégués généraux, les généraux de légions — chacun d'eux devant représenter un arrondissement et coopérer avec les délégués des 19 autres arrondissements. Ces 20 délégués, élus à la majorité par les bataillons de la Garde nationale, composaient le *Comité central*, qui, le 18 mars, prit l'initiative de la plus grande révolution de notre siècle et reste encore à son poste, actuellement, dans la lutte glorieuse de Paris. Jamais élections ne furent faites plus scrupuleusement, jamais délégués n'ont représenté de façon plus complète les masses dont ils étaient issus. A l'objection lancée par les gens du dehors qu'ils étaient des inconnus — c'est-à-dire qu'ils n'étaient connus que des classes laborieuses, et qu'ils n'étaient point de vieux cabotins, des hommes célèbres par l'infamie de leur passé, par leur chasse aux bénéfices et aux emplois — ils répondirent fièrement: «Les douze apôtres aussi étaient des inconnus», et ils répondirent par leurs actes.

### LE CARACTERE DE LA COMMUNE

L'appareil d'Etat centralisé qui, avec ses organes militaires, bureaucratiques, cléricaux et judiciaires, omniprésents et compliqués, enserrant (enveloppent) le corps vivant de la société civile, comme un boa constrictor, fut d'abord forgé aux temps de la monarchie absolue comme arme de la société moderne naissante dans sa lutte pour s'émanciper du féodalisme. Les privilèges féodaux des seigneurs, des villes et du clergé à l'époque médiévale furent transformés en attributs d'un pouvoir d'Etat unifié. Celui-ci remplaça les dignitaires féodaux par des fonctionnaires d'Etat salariés; il retira leurs armes aux serviteurs médiévaux des seigneurs fonciers et des corporations urbaines pour les remettre à une armée permanente; il substitua à l'anarchie bariolée (bigarrée) des puissances médiévales en conflit, la structure ordonnée d'un pouvoir d'Etat, avec une division systématique et hiérarchique du travail. La première Révolution française, qui avait pour tâche de fonder l'unité nationale (de créer une nation), dut briser toutes les autonomies locales, territoriales, urbaines et provinciales. Poursuivant l'œuvre entreprise par la monarchie absolue, elle fut donc contrainte de développer la centralisation et l'organisation du pouvoir d'Etat, d'en agrandir le cercle et les attributions, d'augmenter le nombre de ses instruments, d'accroître son indépendance, et son emprise surnaturelle sur la société réelle — emprise qui, en fait, remplaça le ciel surnaturel du Moyen Age avec ses saints. Tout intérêt mineur et isolé, engendré par les rapports des groupes sociaux, fut séparé de la société même, déterminé, rendu indépendant de celle-ci et mis en opposition avec elle, au nom de la raison d'Etat, que défendaient des prêtres du pouvoir d'Etat aux fonctions hiérarchiques exactement définies.

Cette [excroissance] parasitaire greffée sur la société civile, et qui prétendait en être la réplique idéale, atteignit son plein développement sous le règne du premier Bonaparte. La Restauration et la monarchie

de Juillet n'y ajoutèrent qu'une plus grande division du travail: celle-ci croissait à mesure que la division du travail dans la société civile créait de nouveaux groupes d'intérêts et, par suite, de nouveaux prétextes à l'intervention de l'Etat. Dans leur lutte contre la révolution de 1848, la république parlementaire de France et les gouvernements de toute l'Europe continentale furent contraints de renforcer, par leurs mesures de répression contre le mouvement populaire, les moyens d'action et la centralisation de ce pouvoir gouvernemental. Toutes les révolutions eurent donc pour conséquence unique de perfectionner l'appareil d'Etat, au lieu de rejeter ce cauchemar étouffant. Les fractions et les partis des classes dominantes qui, à tour de rôle, se disputèrent la prépondérance ont considéré la possession (la maîtrise) (la prise) et la direction de cet immense appareil de gouvernement comme le butin principal du vainqueur. Sa fonction essentielle était de créer d'immenses armées permanentes, un grouillement de vermine d'Etat, et d'énormes dettes publiques. A l'époque de la monarchie absolue, c'était un instrument de la lutte de la société moderne contre le féodalisme, lutte couronnée par la Révolution française; sous le premier Bonaparte, non seulement il servit à subjuguier la Révolution et à supprimer toutes les libertés populaires, mais ce fut aussi l'instrument de la Révolution française pour frapper au-dehors, pour créer au profit de la France, sur le continent, à la place des monarchies féodales, des Etats faits plus ou moins à l'image de la France. Sous la Restauration et la Monarchie de Juillet, il devint non seulement un instrument de la domination de classe de la bourgeoisie par la violence, mais aussi le moyen d'ajouter à l'exploitation économique directe une deuxième exploitation du peuple en assurant aux familles bourgeoises toutes les riches prébendes du train de l'Etat. A l'époque de la lutte révolutionnaire de 1848, enfin, il servit d'instrument pour anéantir cette révolution et toutes les aspirations des masses populaires à l'émancipation. Mais l'Etat parasite n'atteignit son développement final que sous le Second Empire. Le pouvoir gouvernemental, avec son armée permanente, sa bureaucratie toute-puissante, son clergé abêtissant et sa hiérarchie de tribunaux serviles, était devenu si indépendant de la société elle-même qu'un aventurier d'une grotesque médiocrité, à la tête d'une bande d'aventuriers avides, suffisait à l'exercer. Ce pouvoir n'avait plus besoin de justifier son existence par la coalition armée de la vieille Europe contre le monde moderne fondé par la Révolution de 1789. Il n'apparaissait plus comme un instrument de domination de classe, soumis au ministère parlementaire d'une assemblée. Il humiliait sous son autorité jusqu'aux intérêts des classes dominantes, dont il remplaçait la parade parlementaire par des Corps législatifs choisis par lui et des Sénats payés par lui. Il avait reçu du suffrage universel la sanction de son autorité absolue. On le proclamait indispensable au maintien de l'«ordre», c'est-à-dire au maintien de la domination du propriétaire foncier et du capitaliste sur le producteur. Il dissimulait, sous les haillons d'une mascarade du passé, les orgies corrompues du présent et la victoire de la fraction la plus parasite, celle des financiers escrocs. Il laissait libre cours à une *débauche* de toutes les influences réactionnaires du passé. Pandémonium d'infamies, ce pouvoir d'Etat avait reçu sa dernière et suprême expression dans le Second Empire. Il se donnait l'apparence d'être la victoire finale de ce pouvoir gouvernemental sur la société, mais c'était, en fait, l'orgie de tous les éléments corrompus de cette société. Aux yeux d'un spectateur peu averti, il ne semblait être que la victoire de l'Exécutif sur le Législatif, la défaite finale infligée à la forme de domination de classe qui prétendait être la société se gouvernant elle-même, par la forme de cette domination qui prétendait être un pouvoir placé au-dessus de la société. Mais il n'était, de fait, que la forme dernière, dégradée, et la seule possible, de cette domination de classe, aussi humiliante pour la classe dominante elle-même que pour la classe ouvrière qu'elle maintenait dans les fers.

Le 4 septembre fut simplement la revendication du retour à la République contre l'aventurier grotesque qui l'avait assassinée. La véritable antithèse de *l'Empire lui-même* — c'est-à-dire du pouvoir d'Etat, de l'Exécutif centralisé, dont le Second Empire n'était que la formule définitive — ce fut la Commune. Ce pouvoir d'Etat est, en fait, la création de la bourgeoisie; il fut l'instrument qui servit d'abord à briser le féodalisme, puis à écraser les aspirations des producteurs, de la classe ouvrière, vers leur émancipation. Toutes les réactions et toutes les révolutions n'avaient servi qu'à transférer ce pouvoir organisé — cette force organisée pour maintenir en esclavage le travail — d'une main à une autre, d'une fraction des classes dominantes à une autre. Il avait été pour les classes dominantes un moyen d'asservissement et de lucre. Il avait puisé des forces nouvelles dans chaque changement nouveau. Il avait servi d'instrument pour briser tout soulèvement populaire, pour écraser les classes laborieuses après qu'elles eurent combattu et reçu l'ordre d'assurer le transfert de ce pouvoir d'un groupe de ses

opresseurs à un autre groupe. Ce ne fut donc pas une révolution contre telle ou telle forme de pouvoir d'Etat, légitimiste, constitutionnelle, républicaine ou impériale. Ce fut une révolution contre *Y Etat* lui-même, cet avorton surnaturel de la société; ce fut la reprise par le peuple et pour le peuple de sa propre vie sociale. Ce ne fut pas une révolution faite pour transférer ce pouvoir d'une fraction des classes dominantes à une autre, mais une révolution pour briser cet horrible appareil même de la domination de classe. Ce ne fut pas une de ces luttes mesquines entre la forme exécutive et la forme parlementaire de la domination de classe, mais une révolte contre ces deux formes qui se confondent, la forme parlementaire n'étant qu'un appendice trompeur de l'Exécutif. Le Second Empire fut la forme achevée de cette usurpation de l'Etat. La Commune fut sa négation nette, et, par suite, le début de la révolution sociale du XIX<sup>e</sup> siècle. Quel que soit donc son destin à Paris, elle fera *le tour du monde*\*. Elle a été aussitôt acclamée par la classe ouvrière d'Europe et des Etats-Unis, comme le mot magique de la délivrance. Les gloires et les actes antédiluviens du conquérant prussien ne paraissaient guère que des hallucinations d'un passé révolu.

*Seule, la classe ouvrière* pouvait formuler, par ce mot de Commune, cette nouvelle aspiration, et en entreprendre la réalisation par la lutte de la Commune de Paris. Même la dernière expression de ce pouvoir d'Etat, sous la forme du Second Empire, bien qu'elle fût humiliante pour l'orgueil des classes dominantes et qu'elle dispersât au vent leurs prétentions parlementaires à se gouverner elles-mêmes, n'avait constitué que la dernière forme possible de leur domination de classe. Tout en les déposant politiquement, elle fut l'orgie dans laquelle toutes les infamies économiques et sociales de leur régime se donnèrent libre cours. La bourgeoisie moyenne et la petite bourgeoisie étaient, de par leurs conditions de vie économiques, dans l'impossibilité de prendre l'initiative d'une nouvelle révolution, et elles étaient amenées soit à emboîter le pas à la classe dominante, soit à suivre la classe ouvrière. Les paysans étaient la base économique passive du Second Empire, de ce dernier triomphe d'un *Etat* séparé de la société et indépendant d'elle. Seuls, les prolétaires, enflammés par la tâche sociale nouvelle, qu'ils avaient à accomplir pour toute la société, de supprimer toutes les classes et la domination de classe, étaient les hommes qui pouvaient briser l'instrument de cette domination de classe qu'était l'Etat, briser ce pouvoir gouvernemental centralisé et organisé qui, par usurpation, était le maître de la société au lieu d'en être le serviteur. C'est dans la lutte active menée contre eux par les classes dominantes, avec l'acceptation passive de la paysannerie, qu'avait été créé le Second Empire, couronnement suprême en même temps que prostitution la plus insigne de l'Etat, ce remplaçant de l'Eglise médiévale. C'est contre eux qu'il était né. C'est par eux qu'il fut brisé, non parce qu'il était telle forme particulière du pouvoir gouvernemental (centralisé), mais parce qu'il en était la réalité la plus puissante, tout en paraissant n'avoir aucune attache avec la société et parce qu'il en était aussi la réalité la plus prostituée, couverte d'infamies de haut en bas, axée sur la corruption absolue à l'intérieur et l'impuissance absolue au-dehors.

Mais cette forme de domination de classe ne s'était effondrée que pour faire de l'Exécutif, de l'appareil d'Etat gouvernemental, l'objet essentiel et unique des attaques de la révolution.

Le parlementarisme en France était arrivé à son terme. Sa dernière période, son plein épanouissement, ce fut la république parlementaire, de mai 1848 au *coup d'Etat*\*. L'Empire qui le tua fut sa propre création. Sous l'Empire, avec son Corps législatif et son Sénat — c'est sous cette forme qu'il a été reproduit par les monarchies militaires de Prusse et d'Autriche — il avait été une simple farce, un simple appendice du despotisme sous sa forme la plus grossière. Le parlementarisme était alors mort en France et la révolution ouvrière n'allait certainement pas le faire renaître de ses cendres.

La *Commune* est la reprise du pouvoir d'Etat par la société, dont il devient la force vivante, au lieu d'être la force qui la domine et la subjugue. C'est sa reprise par les masses populaires elles-mêmes, qui substituent leur propre force à la force organisée pour les opprimer; la Commune, c'est la forme politique de leur émancipation sociale, se substituant à la force artificielle (appropriée par leurs oppresseurs) (leur propre force s'opposant à eux et s'organisant contre eux) de la société, mise au service de leurs ennemis pour les opprimer. Cette forme était simple comme toutes les grandes choses. Le temps nécessaire aux développements historiques avait toujours été perdu, dans toutes les

révolutions du passé, aux jours mêmes du triomphe populaire, toutes les fois que le peuple avait rendu ses armes victorieuses, en les laissant se retourner contre lui-même. Réagissant contre cette habitude des révolutions antérieures, la Commune remplaça l'armée par la Garde nationale.

«Pour la première fois depuis le 4 septembre, la république est affranchie du *gouvernement de ses ennemis...* elle donne à la cité une milice nationale qui défend les citoyens contre le pouvoir (le gouvernement), *au lieu d'une armée permanente qui défend le gouvernement contre les citoyens.*»  
(Proclamation du Comité central du 22 mars.)<sup>144</sup>

(Il suffisait au peuple d'organiser cette milice à l'échelle nationale pour en finir avec les armées permanentes; c'était la première *condition* économique *sine qua non* de tous les progrès sociaux; elle écartait immédiatement cette source d'impôts et de dette publique, et aussi ce danger constant d'usurpation gouvernementale par domination de classe — qu'il s'agît de la forme ordinaire de domination de classe, ou d'un aventurier prétendant sauver toutes les classes.) C'était en même temps la plus sûre garantie contre l'agression étrangère, et cela rendait, en fait, le coûteux appareil militaire impossible dans tous les autres Etats. Cette suppression émancipait les paysans de l'impôt du sang; ils cessaient aussi d'être la source de revenus la plus rentable pour toutes les impositions d'Etat et toutes les dettes publiques. Voilà déjà en quoi la Commune est la *chance du paysan*, le premier mot de son émancipation. Avec l'abolition de la «police indépendante» et le remplacement de ses coquins par des serviteurs de la Commune.

Le suffrage universel, dont on a jusqu'ici abusé soit comme sanction parlementaire du sacro-saint pouvoir d'Etat, soit comme jouet aux mains des classes dirigeantes, et dont le peuple ne se servait que pour sanctionner (choisir les instruments de) la domination de classe parlementaire à intervalles plus ou moins éloignés, ce suffrage universel est adapté à son but véritable, qui est de faire élire par les communes leurs propres fonctionnaires d'administration et de législation. L'illusion, c'était bien que l'administration et le gouvernement politique fussent des mystères, des fonctions transcendantes qu'on ne pouvait confier qu'aux mains d'une caste exercée de parasites d'Etat, de sycophantes grassement payés et de prébendiers qui, placés aux postes supérieurs, absorbent l'intelligence des masses et les retournent contre elles-mêmes aux rangs inférieurs de la hiérarchie. La Commune se débarrasse totalement de la hiérarchie politique et remplace les maîtres hautains du peuple par des serviteurs toujours révocables, remplace une responsabilité illusoire par une responsabilité véritable, puisque ces mandataires agissent constamment sous le contrôle du peuple. Ils sont payés comme des ouvriers qualifiés, 12 livres par mois, le salaire le plus élevé ne dépassant pas 240 livres par an, salaire qui, selon une haute autorité scientifique, le professeur Huxley, est à peine supérieur au cinquième de ce qu'il faut à un employé du Conseil de l'Instruction publique de Londres.

Toute la comédie des mystères et des prétentions de l'Etat fut supprimée par une Commune qui, composée surtout de simples ouvriers, organisa la défense de Paris, fit la guerre aux prétoriens de Bonaparte, assura le ravitaillement de cette ville immense, remplissant toutes les fonctions réparties jusqu'alors entre le gouvernement, la police et la préfecture, faisant son travail publiquement, simplement, dans les circonstances les plus difficiles et les plus compliquées, et le faisant, comme Milton fit son *Paradis perdu*, pour quelques livres, agissant au grand jour, sans prétendre à l'infaillibilité, sans se dissimuler derrière une bureaucratie paperassière, n'ayant pas honte de reconnaître ses erreurs en les corrigeant. Elle a mené de pair l'accomplissement de toutes les fonctions publiques — militaires, administratives, politiques — en en faisant des *fonctions véritablement ouvrières*, au lieu qu'elles fussent des attributs secrets d'une caste exercée; (maintenant l'ordre au milieu des troubles de la guerre civile et de la révolution) (prenant des mesures de régénération générale). Quel que soit le mérite de chacune des mesures de la Commune, sa mesure la plus importante fut sa propre organisation, qui s'improvisa avec l'ennemi étranger à une porte, et l'ennemi de classe à l'autre porte. Elle prouva par son existence sa vitalité et confirma sa théorie par son action. Son apparition fut une victoire sur les vainqueurs de la France. Paris captif reprit d'un élan hardi la direction de l'Europe, non en s'appuyant sur la force brutale, mais en prenant la tête du mouvement social, en donnant corps aux aspirations de la classe ouvrière de tous les pays.



Si toutes les grandes villes s'étaient organisées en Communes selon le modèle de Paris, aucun gouvernement n'aurait pu réprimer le mouvement par la surprise d'une soudaine réaction. Et ces mesures préparatoires auraient laissé le temps de l'incubation, garantie du mouvement. Toute la France aurait été organisée en Communes s'administrant et se gouvernant elles-mêmes, l'armée permanente remplacée par les milices populaires, l'armée des parasites d'Etat écartée, la hiérarchie cléricale remplacée par l'instituteur, le juge d'Etat converti en organisme communal; l'élection de la représentation nationale n'aurait plus été un prétexte à tours de passe-passe pour un gouvernement tout-puissant, mais l'expression délibérée des communes organisées; les fonctions d'Etat auraient été réduites à quelques fonctions répondant à des fins générales et nationales.

Telle est la *Commune* — *forme politique de l'émancipation sociale*, de la libération du travail à l'égard des usurpations (asservissement) de ceux qui monopolisent les instruments de travail, créés par les travailleurs eux-mêmes ou constituant un don de la nature. Tout comme l'appareil d'Etat et le parlementarisme ne constituent pas la vie véritable des classes dominantes, mais ne sont que les organismes généraux de leur domination, les garanties politiques, les formes et les expressions du vieil ordre des choses; de même, la Commune n'est pas le mouvement social de la classe ouvrière, et, par suite, le mouvement régénérateur de toute l'humanité, mais seulement le moyen organique de son action. La Commune ne supprime pas les luttes de classes, par lesquelles la classe ouvrière s'efforce d'abolir toutes les classes et, par suite, toute [domination de] classe (parce qu'elle ne représente pas un intérêt particulier; elle représente la libération du «travail», c'est-à-dire la condition fondamentale et naturelle de toute vie individuelle et sociale, que seules l'usurpation, la fraude et des ruses artificieuses permettent à la minorité de confisquer à la majorité), mais elle crée l'ambiance rationnelle dans laquelle cette lutte de classes peut passer par ses différentes phases de la façon la plus rationnelle et la plus humaine. Elle peut être le point de départ de réactions violentes et de révolutions tout aussi violentes. Elle commence *l'émancipation du travail* — son grand but — en balayant l'œuvre improductive et malfaisante des parasites d'Etat: elle extirpe, d'une part, les racines du mal qui livrait une immense partie du revenu national à la nourriture du monstre étatique, et, d'autre part, elle accomplit l'ouvrage réel de l'administration locale et nationale pour des salaires d'ouvriers. Elle débute donc par une immense épargne, par une réforme économique aussi bien que par une transformation politique.

L'organisation communale une fois fermement établie à l'échelle nationale, les catastrophes qu'elle aurait peut-être encore à subir seraient des insurrections sporadiques d'esclavagistes qui, tout en interrompant momentanément l'œuvre de progrès pacifique, ne feraient qu'accélérer le mouvement, en armant le bras de la révolution sociale.

La classe ouvrière sait qu'elle doit passer par différentes phases de la lutte des classes. Elle sait que le remplacement des conditions économiques de l'asservissement du travail par les conditions du travail libre et associé ne peut s'opérer qu'avec le temps.

La transformation économique qu'il lui faut réaliser, c'est non seulement une transformation de la distribution, mais encore une nouvelle organisation de la production, ou plutôt la libération des formes sociales de production telles qu'elles existent dans l'organisation actuelle du travail (engendrées par l'industrie moderne), en les arrachant aux liens de l'esclavage, à leur caractère de classe actuel, et il lui faut enfin réaliser la coordination harmonieuse de ces formes sur le plan national et international. Elle sait que cette œuvre de régénération sera sans cesse ralentie et entravée par la résistance des intérêts traditionnels et des égoïsmes de classe. Elle sait que l'actuelle «action spontanée des lois naturelles du capital et de la propriété foncière» ne peut être remplacée que par «l'action des lois de l'économie sociale du travail libre et associé», à la suite d'un long processus de développement des conditions nouvelles, tout comme ont été remplacées «l'action spontanée des lois économiques de l'esclavage» et «l'action spontanée des lois économiques du servage». Mais elle sait en même temps que de grands pas peuvent être [faits] tout de suite grâce à la forme communale d'organisation politique, et que le moment est venu de commencer ce mouvement pour elle-même et pour l'humanité.

## LA PAYSANNERIE

(*Indemnité de guerre.*) Dès avant l'installation de la Commune, le Comité central avait déclaré dans son *Journal officiel*: «*La majeure partie de l'indemnité de guerre doit être payée par les responsables de la guerre*». <sup>145</sup> Voilà la grande «conspiration contre la civilisation» que les hommes d'ordre redoutent le plus. Voilà la question la plus concrète.

Si la Commune triomphe, les responsables de la guerre devront payer l'indemnité de guerre; si Versailles triomphe, la masse des producteurs, qui ont déjà payé de leur sang, de leur ruine, et de leur contribution personnelle, devront payer encore, et les potentats de la finance s'arrangeront même pour tirer profit de la transaction. La liquidation des frais de la guerre doit être résolue par la guerre civile. La Commune représente, dans cette question vitale, non seulement les intérêts de la classe ouvrière, mais aussi ceux de la petite bourgeoisie, et en réalité ceux de toute la classe moyenne, à l'exception de la *bourgeoisie* (les riches capitalistes) (les riches propriétaires fonciers et leurs parasites d'Etat). Elle représente par-dessus tout les intérêts de la *paysannerie française*. C'est sur elle que sera levée la majeure partie des impôts de guerre, si Thiers et ses «ruraux» sont les vainqueurs. Et il y a des gens assez stupides pour reprendre le mot d'ordre des «ruraux» selon lequel eux — les grands propriétaires fonciers — «représentent le paysan», lequel serait naturellement, dans la naïveté de son âme, excessivement impatient de payer les milliards de l'indemnité de guerre à la place de ces bons «propriétaires fonciers», qui lui ont déjà fait payer l'indemnité d'un milliard: l'indemnité de Révolution <sup>146</sup>.

Ces mêmes hommes ont délibérément compromis le sort de la République de Février par la taxe additionnelle de 45 centimes <sup>147</sup> imposée au paysan, mais c'est au nom de la révolution qu'ils l'avaient faite, au nom du «gouvernement provisoire» créé par elle. C'est maintenant en leur propre nom qu'ils font la guerre civile contre la République communale, pour faire retomber l'indemnité de guerre de leurs propres épaules sur celles du paysan! Il en sera, bien entendu, ravi!

La Commune veut abolir la conscription, le parti de l'Ordre veut imposer au paysan l'impôt du sang. Le parti de l'Ordre veut lâcher contre lui le percepteur pour lui faire payer un appareil d'Etat parasitaire et onéreux, la Commune veut lui donner un gouvernement bon marché. Le parti de l'Ordre veut continuer à le faire gruger par l'usurier des villes, la Commune veut le libérer du cauchemar des hypothèques qui pèsent sur son lopin de terre. La Commune veut remplacer le corps judiciaire parasite qui dévore le plus clair de son revenu — le notaire, l'huissier\*, etc. — par des fonctionnaires communaux, faisant leur travail pour des salaires d'ouvriers, au lieu de s'enrichir du travail du paysan. Elle veut balayer toutes ces toiles judiciaires qui ensèrent le paysan français et abritent les araignées bourgeoises, judiciaires et municipales, qui sucent son sang! Le parti de l'Ordre veut le maintenir sous le gouvernement du gendarme, la Commune veut le rendre à une vie politique et sociale indépendante! La Commune veut l'éclairer par le gouvernement de l'instituteur; parti de l'Ordre lui impose d'être abêti par le gouvernement du curé! Mais le paysan français est avant tout homme de calcul! Il trouvera parfaitement raisonnable que l'entretien du clergé ne lui soit plus extorqué par le percepteur, mais soit laissé à «l'action spontanée» de son instinct religieux!

Le paysan français avait élu Louis Bonaparte président de la République, mais le parti de l'Ordre (sous le régime anonyme de la République, avec ses assemblées constituante et législative) a été le créateur de l'Empire! Ce que désire réellement le paysan français, il a commencé à le montrer en 1849 et en 1850 en opposant son maire au préfet du gouvernement, son instituteur au prêtre du gouvernement, et sa propre personne au gendarme du gouvernement! L'essentiel des lois réactionnaires <sup>148</sup> du parti de l'Ordre en 1849 — et surtout en janvier et février 1850 — était spécifiquement dirigé contre la paysannerie française! Le paysan français avait fait Louis Bonaparte président de la République, parce que, dans sa tradition, tous les bénéfices qu'il avait tirés de la première Révolution étaient chimériquement attribués au premier Napoléon. Mais les soulèvements armés de paysans dans plusieurs départements français et la chasse que leur firent les gendarmes après le *coup d'Etat*\* prouvèrent que cette illusion se dissipait rapidement! L'Empire fut fondé sur des illusions, devenues

puissantes à force d'être artificiellement entretenues, et sur des préjugés traditionnels; la Commune s'appuierait sur les intérêts vitaux du paysan et sur ses besoins réels.

La haine du paysan français se concentre sur les «ruraux», les hommes du château, les hommes de l'indemnité du milliard, et sur le capitaliste de la ville, déguisé en propriétaire foncier, dont les empiétements ne furent jamais aussi rapides que sous le Second Empire: ces empiétements étaient favorisés, d'une part, par l'intervention artificielle de l'Etat, et naturellement causés, d'autre part, par le développement même de l'agriculture moderne. Les «ruraux» savent que trois mois de direction républicaine en France serait le signal du soulèvement contre eux de la paysannerie et du prolétariat agricole. D'où leur haine farouche de la Commune! Ce qu'ils redoutent encore plus que l'émancipation du prolétariat urbain, c'est l'émancipation des paysans. Le paysan ne tarderait pas à acclamer le prolétaire des villes comme son guide et son frère aîné. Il existe naturellement en France, comme dans la plupart des pays continentaux, un profond antagonisme entre les producteurs urbains et ruraux, entre le prolétariat industriel et la paysannerie. Les aspirations du prolétariat, la base matérielle de son mouvement, c'est le travail organisé sur une grande échelle; actuellement, il est organisé de façon despotique, et les instruments de production, s'ils sont centralisés, le sont entre les mains des monopolistes, non seulement en tant qu'instruments de production, mais encore en tant qu'instruments d'exploitation et d'asservissement du *producteur*\*. La tâche du prolétariat est de transformer l'actuel caractère capitaliste de cette organisation du travail et de cette centralisation des instruments de travail, de faire de ces instruments de domination de classe et d'exploitation de classe des formes de travail libre et associé et des instruments sociaux de production. D'autre part, le travail du paysan est isolé, et ses moyens de production sont parcellaires, dispersés. Sur ces différences économiques repose la superstructure de tout un ensemble de conceptions politiquement et socialement différentes. Mais cette propriété paysanne a depuis longtemps dépassé son stade normal, c'est-à-dire le stade auquel elle était une réalité, un mode de production et une forme de propriété qui correspondaient aux besoins économiques de la société et plaçaient les producteurs ruraux eux-mêmes dans des conditions normales d'existence. Elle est entrée dans sa période de décadence. D'une part, un vaste *prolétariat foncier*\* (prolétariat rural) en est issu, dont les intérêts sont identiques à ceux des salariés urbains. Le mode de production lui-même est devenu suranné, par suite des progrès de l'agronomie moderne. Enfin, la propriété paysanne elle-même est devenue nominale; elle laisse au paysan l'illusion de la propriété, alors qu'il est exproprié du fruit de son propre travail. La concurrence des grands producteurs agricoles, l'impôt du sang, les taxes d'Etat, l'usure des créanciers hypothécaires de la ville et les innombrables larcins de l'appareil judiciaire l'ont abaissé au rang d'un raïot hindou, tandis que l'expropriation, et même son expropriation nominale, sa transformation en prolétaire rural, sont une réalité quotidienne. Ce qui sépare le paysan du prolétaire, ce ne sont donc plus ses intérêts réels, ce sont des préjugés illusoire. La Commune, comme nous l'avons montré, est le seul pouvoir qui, dans l'immédiat, puisse lui accorder des prêts importants en dépit des conditions économiques où elle-même se trouve; c'est aussi la seule forme de gouvernement qui puisse assurer la transformation des conditions économiques du paysan, la seule qui puisse le sauver de l'expropriation par le propriétaire foncier d'une part, et, d'autre part, le délivrer de l'oppression, de la peine et de la misère dont il souffre sous prétexte qu'il est propriétaire; c'est la seule qui puisse convertir sa propriété nominale de la terre en propriété effective du fruit de son travail, la seule qui puisse le faire participer à ces bienfaits de l'agronomie moderne qui sont dictés par les besoins sociaux, mais dont l'action hostile se fait sentir à lui tous les jours un peu plus; et cela, la Commune peut le faire sans supprimer sa situation de producteur réellement indépendant. Eprouvant les bienfaits immédiats de la République communale, il aurait tôt fait d'avoir confiance en elle.

#### *UNION (LIGUE) REPUBLICAINE\**

Le parti du désordre, dont le régime connut l'apogée sous la corruption du Second Empire, a quitté Paris (exode de Paris), suivi de ses accessoires, de ses clients, de ses valets, de ses parasites d'Etat, de ses *mouchards*\*, de ses *cocottes*\*, et de toute la bande de basse *bohème*\* (vulgaires criminels) qui constitue le complément de cette *bohème*\* de qualité. Mais les vrais éléments sains des classes moyennes, libérés par la révolution ouvrière de leurs faux représentants, se sont, pour la première fois dans l'histoire des révolutions françaises, séparés d'eux et sont apparus sous leurs véritables couleurs.

C'est la «Ligue de la liberté républicaine»<sup>149</sup> qui sert d'intermédiaire entre Paris et la province, désavoue Versailles et marche sous le drapeau de la Commune.

*LA REVOLUTION COMMUNALE REPRESENTE TOUTES LES CLASSES DE LA SOCIETE QUI NE VIVENT PAS DU TRAVAIL D'AUTRUI*

Nous avons vu que le Paris des prolétaires se bat dans l'intérêt du paysan français et que Versailles se bat contre lui; ce que les «ruraux» redoutent le plus, c'est que Paris puisse se faire entendre des paysans et ne soit plus séparé d'eux par le blocus ; la raison profonde de leur guerre contre Paris, c'est leur effort pour maintenir en servage la paysannerie et la traiter, comme auparavant, en matière taillable à merci et miséricorde\*.

Pour la première fois dans l'histoire, la bourgeoisie petite et moyenne\* a ouvertement rallié la révolution ouvrière et proclamé qu'elle était le seul instrument de son propre salut et de celui de la France! Elle constitue, aux côtés des ouvriers, la masse de la Garde nationale, elle siège à leurs côtés à la Commune, et son Union républicaine joue en leur faveur un rôle de médiation!

Les principales mesures de la Commune ont été prises en faveur de la classe moyenne — la classe des débiteurs de Paris, dressée contre la classe des créanciers! La classe moyenne s'était groupée, au moment de l'insurrection de Juin (1848), contre le prolétariat, sous les drapeaux de la classe capitaliste, de ses généraux et de ses parasites d'Etat. Elle en fut aussitôt punie, le 19 septembre 1848, par le rejet des *concordats à l'amiable*\*<sup>150</sup>. La victoire remportée sur l'insurrection de Juin se révéla aussitôt être également la victoire du créancier, du riche capitaliste, sur ce débiteur qu'était la classe moyenne. Il exigea impitoyablement sa livre de chair. [*Allusion au personnage de Shakespeare, l'usurier Shylock, qui exige pour paiement de sa créance «une livre de chair». (Le Marchand de Venise, acte IV, scène I.)*] Le 13 juin 1849, la Garde nationale de ces classes moyennes fut désarmée et sabrée par l'armée de la bourgeoisie! Sous l'Empire [par suite de] la dilapidation des ressources de l'Etat, dont s'engraissait le riche capitaliste, ces classes moyennes furent livrées au pillage des agioteurs, des rois du chemin de fer, des sociétés d'escrocs du *Crédit mobilier* etc., et expropriées par l'Association capitaliste (sociétés par actions). Si elles se trouvaient diminuées politiquement, attaquées dans leurs intérêts économiques, elles étaient moralement révoltées par les orgies de ce régime. Les infamies de la guerre achevèrent de les scandaliser et éveillèrent leurs sentiments de Français. Devant les désastres accumulés sur la France par cette guerre, devant son effondrement national et sa ruine financière, ces classes moyennes sentent que ce n'est pas la classe corrompue de ceux qui veulent être les négriers de la France, mais que ce sont seules les aspirations viriles et la puissance herculéenne de la classe ouvrière qui peuvent apporter le salut!

Elles sentent que seule la classe ouvrière peut les émanciper de la tyrannie des prêtres, faire de la science non plus un instrument de domination de classe, mais une force populaire, faire des savants eux-mêmes non plus des proxénètes des préjugés de classe, des parasites d'Etat à l'affût de bonnes places et des alliés du capital, mais de libres agents de la pensée! La science ne peut jouer son rôle authentique que dans la République du Travail.

*LA REPUBLIQUE N'EST POSSIBLE QUE SI ELLE EST OUVERTEMENT SOCIALE*

Cette guerre civile a détruit les dernières illusions sur la «République», tout comme l'Empire a détruit l'illusion d'un «suffrage universel» inorganisé aux mains du gendarme et du curé. Tous les éléments sains en France reconnaissent que la seule république possible, dans ce pays et en Europe, est une «République sociale», c'est-à-dire une république qui enlève à la classe des capitalistes et des grands propriétaires fonciers l'appareil d'Etat et qui le remplace par la Commune; qui reconnaît ouvertement l'«émancipation sociale» comme le but essentiel de la république, et garantit ainsi cette transformation sociale par l'organisation communale. L'autre république ne peut être autre chose que le terrorisme anonyme de toutes les fractions monarchistes, du bloc des légitimistes, orléanistes et bonapartistes, et elle a pour aboutissement final un Empire *quelconque*\*. Elle ne peut être que la terreur anonyme d'une

domination de classe qui, après avoir fait son sale travail, finira toujours par éclater sous la forme impériale !

Les républicains professionnels de l'assemblée rurale sont des hommes qui croient vraiment, malgré les expériences de 1848-51, malgré la guerre civile contre Paris, que la *forme républicaine* du despotisme de classe est une forme possible et durable. Le parti de l'Ordre, au contraire, ne la revendique que parce qu'elle est pour lui une forme de conspiration qui lui sert à combattre la République et à rétablir la seule forme de pouvoir, monarchie ou mieux Empire, qui lui paraisse apte à assurer le despotisme de classe. En 1848, les républicains, ces dupes volontaires, furent poussés sur le devant de la scène jusqu'à la répression de l'insurrection de Juin qui, grâce à eux, fraya la route à la domination *anonyme* de toutes les fractions de ceux qui se voulaient les négriers de la France. En 1871, à Versailles, ces hommes sont, depuis le début, repoussés à l'arrière-plan ; ils y sont les figurants républicains du régime de Thiers et sanctionnent par leur présence la guerre des généraux bonapartistes contre Paris! Dépourvus de tout sens de l'ironie, ces misérables tiennent les réunions de leur parti dans la *salle du jeu de paume*, pour montrer à quel point ils ont dégénéré par comparaison à leurs prédécesseurs de 1789!<sup>151</sup> Par l'intermédiaire de leurs Schœlcher etc., ils ont essayé d'inciter Paris à rendre les armes à Thiers et de le contraindre à se laisser désarmer par la Garde nationale de l'«Ordre», commandée par Saisset! Nous ne parlons pas des soi-disant députés socialistes de Paris comme Louis Blanc. Ils subissent paisiblement les insultes d'un Dufaure et des ruraux, se pâmant sur la «légalité» de Thiers, et, pleurnichant en présence des bandits, se couvrent d'infamie!

#### *Les ouvriers et Comte*

Si les ouvriers ont dépassé le stade du socialisme de secte, il convient de ne pas oublier qu'ils n'ont jamais été tenus en lisière par le comtisme. Cette secte n'a jamais fourni à *l'Internationale* qu'une *section* d'environ une demi-douzaine de membres, dont le programme a été rejeté par le Conseil général.<sup>152</sup> Comte est connu des ouvriers parisiens comme prophète politique du régime impérial (de la *dictature* personnelle), de la domination capitaliste en économie politique, de la hiérarchie dans tous les secteurs de l'activité humaine, même dans le secteur de la science, et aussi comme auteur d'un nouveau catéchisme avec un nouveau pape et de nouveaux saints à la place des anciens.

Si ses partisans anglais jouent un rôle plus populaire que ceux de France, ce n'est pas par la prédication de leur doctrine de secte, mais par leur valeur personnelle, et par leur acceptation [...?...] de formes de lutte de la classe ouvrière créées en dehors d'eux, comme, par exemple, les syndicats et les grèves d'Angleterre qui, soit dit en passant, sont dénoncés comme hérésies par leurs coreligionnaires parisiens.

#### *LA COMMUNE (MESURES SOCIALES)*

Le fait que les ouvriers parisiens ont pris l'initiative de la révolution actuelle et supportent avec un esprit de sacrifice héroïque le choc de cette bataille n'a rien de nouveau. C'est le fait frappant de toutes les révolutions françaises! Ce n'est qu'une répétition du passé! Le fait que la révolution est faite *au nom et dans l'intérêt* déclaré des masses populaires, c'est-à-dire des masses productrices, c'est un trait que cette révolution a en commun avec toutes celles qui l'ont précédée. Le trait nouveau, c'est que le peuple, après le premier soulèvement, ne s'est pas désarmé et n'a pas remis son pouvoir entre les mains des saltimbanques républicains des classes dirigeantes; c'est que, par la formation de la *Commune*, il a pris dans ses propres mains la direction effective de sa révolution et a trouvé en même temps, en cas de succès, le moyen de la maintenir entre les mains du peuple lui-même, en remplaçant l'appareil d'Etat, l'appareil gouvernemental des classes dominantes, par son appareil gouvernemental à lui. Tel est son crime indicible. Des ouvriers empiétant sur les droits gouvernementaux des 10 000 privilégiés, et proclamant leur volonté de briser la base économique de ce despotisme de classe qui, pour ses fins propres, exerçait le pouvoir d'Etat organisé de la société! Voilà ce qui a jeté les classes respectables d'Europe et des Etats-Unis dans des convulsions de rage, ce qui explique leurs cris d'abomination, leur dénonciation du sacrilège, leurs farouches appels à l'assassinat du peuple, les insultes de poissardes et

les calomnies lancées du haut de leurs tribunes parlementaires et du fond de leurs officines journalistiques!

La plus grande mesure prise par la Commune, c'est sa propre existence. Elle œuvre et agit dans des circonstances d'une difficulté inouïe. Le drapeau rouge, hissé par la Commune de Paris, ne flotte que sur le gouvernement ouvrier de Paris. Il a proclamé clairement, consciemment, que son but était l'émancipation du travail et la transformation de la société! Mais le vrai caractère «social» de cette République consiste seulement dans le fait que ce sont des ouvriers qui dirigent la Commune de Paris! Quant à leurs mesures, elles doivent, par la nature même des choses, se limiter essentiellement à la défense militaire de Paris et à son ravitaillement!

Des amis condescendants de la classe ouvrière, dissimulant à peine leur dégoût, même pour les quelques mesures qu'ils considèrent comme «socialistes», bien qu'il n'y ait rien de socialiste en elles, sauf leur tendance, expriment leur satisfaction et essaient d'attirer à la Commune de Paris des sympathies distinguées, en faisant cette grande découverte qu'après tout les ouvriers sont des gens raisonnables et que, toutes les fois qu'ils ont le pouvoir, ils tournent toujours résolument le dos aux entreprises socialistes! Les ouvriers n'essaient en réalité d'établir à Paris ni un *phalanstère*\*, ni une *Icarie*\*.<sup>153</sup> Les sages de leur génération! Ces protecteurs bienveillants, profondément ignorants des aspirations et du mouvement véritables de la classe ouvrière, n'oublient qu'une chose. Tous les fondateurs de sectes socialistes appartiennent à une période où la classe ouvrière elle-même n'était pas suffisamment entraînée et organisée par le développement même de la société capitaliste pour faire sur la scène mondiale une entrée historique, à une période où, d'ailleurs, les conditions matérielles de son émancipation n'étaient pas suffisamment mûres dans le vieux monde lui-même. Sa misère existait, mais les conditions de son propre mouvement n'existaient pas encore. Les fondateurs de sectes utopistes, tout en annonçant, par leur critique de la société de leur temps, le but du mouvement social, l'abolition du salariat et de toutes ses conditions économiques de domination de classe, ne trouvaient ni dans la société même les conditions matérielles de sa transformation, ni dans la classe ouvrière le pouvoir organisé et la conscience du mouvement. Ils essayaient de pallier les conditions historiques du mouvement par des tableaux et des plans chimériques d'une nouvelle société; en propager l'idée leur paraissait le véritable moyen de salut. A partir du moment où le mouvement de la classe ouvrière devint une réalité, les chimères utopiques s'évanouirent non point parce que la classe ouvrière avait abandonné le but indiqué par ces utopistes, mais parce qu'elle avait découvert les moyens réels d'en faire une réalité. A la place de ces utopies, apparaissaient une perception réelle des conditions historiques du mouvement et une organisation militaire de plus en plus forte de la classe ouvrière. Mais les deux fins dernières du mouvement qu'avaient proclamées les utopistes sont celles que proclament la révolution parisienne et l'Internationale. Seuls les moyens diffèrent, et les conditions réelles du mouvement ne se perdent plus dans les nuages des fables utopistes. Ces amis condescendants du prolétariat, en bavardant sur les tendances socialistes hautement proclamées par cette révolution, ne sont donc que les dupes de leur propre ignorance. Ce n'est pas la faute du prolétariat parisien si, pour ces gens-là, les créations utopiques des prophètes du mouvement ouvrier représentent encore la «Révolution sociale», autrement dit, si la Révolution sociale est toujours «utopique» pour eux.

---

*Journal officiel du Comité central. 20 mars.*

«Les prolétaires de la capitale, au milieu des *défaillances*\* et des trahisons des classes gouvernantes (dominantes), ont compris que l'heure était arrivée pour eux de *sauver la situation en prenant en mains la direction des affaires publiques* (les affaires de l'Etat)».

Ils dénoncent «l'incapacité politique et la décrépitude morale de la bourgeoisie» comme source des «malheurs de la France».

«Les travailleurs, qui produisent tout et ne jouissent de rien, qui souffrent de la misère au milieu de leurs produits accumulés, fruit de leur travail et de leurs sueurs... *ne leur sera-t-il jamais permis de travailler à leur émancipation?*... Le prolétariat, en face de la menace permanente qui pèse sur ses droits, de la négation absolue de toutes ses aspirations légitimes, de la ruine de la patrie et de toutes ses espérances, a compris qu'il était de son devoir impérieux et de son droit absolu de prendre en main ses [propres] destinées et d'en assurer le triomphe (*en s'emparant du pouvoir\**)». <sup>154</sup>

Il est ici clairement établi que le gouvernement de la classe ouvrière est, en premier lieu, nécessaire pour sauver la France des ruines et de la corruption que lui ont imposées les classes dirigeantes, que déloger du pouvoir ces classes (ces classes qui ont perdu la capacité de diriger la France) est *une nécessité de salut national*.

Mais il n'est pas moins clairement établi que le gouvernement de la classe ouvrière ne peut sauver la France et accomplir une tâche nationale que si elle œuvre à *sa propre émancipation*, les conditions de cette émancipation étant en même temps les conditions de la régénération de la France.

Cette guerre se proclame guerre du travail contre ceux qui monopolisent les moyens de production, contre le capital.

Le *chauvinisme* de la bourgeoisie n'est qu'une vanité qui donne un déguisement national à toutes ses propres prétentions. Il lui sert, au moyen d'armées permanentes, à perpétuer les luttes internationales, à asservir dans chaque pays les producteurs en les dressant contre leurs frères de chaque autre pays; c'est un moyen d'empêcher la coopération internationale des classes laborieuses, première condition de leur émancipation. Le caractère véritable de ce chauvinisme (qui depuis longtemps est devenu purement verbal) est apparu pendant la guerre de défense qui, après Sedan, a été partout paralysée par la bourgeoisie chauvine; il est apparu dans la capitulation de la France et dans la guerre civile menée sous la direction de Thiers, grand-prêtre du chauvinisme avec la permission de Bismarck! Il est apparu dans les mesquines menées policières <sup>155</sup> de la Ligue anti-allemande, dans la chasse aux étrangers qui se fit à Paris après la capitulation. On espérait que le peuple de Paris (et, avec lui, le peuple de France) se laisserait abêtir au point de s'exaspérer dans des haines nationales et oublierait, à la suite de provocations artificielles à l'égard des étrangers, ses véritables aspirations et ses traîtres de l'intérieur!

Comme ce mouvement artificiel a disparu (s'est dissipé) au souffle de la révolution parisienne! Proclamant hautement ses aspirations internationalistes — parce que la cause du producteur est partout la même et que son ennemi est partout le même, quelle que soit sa nationalité (quel que soit son vêtement national) — Paris a proclamé le principe de l'admission des étrangers à la Commune, il a même élu un ouvrier étranger <sup>156</sup> (membre de l'Internationale) à son Exécutif, il a décrété [la destruction du] symbole du chauvinisme français: la colonne Vendôme!

Alors que leurs *bourgeois chauvins\** ont démembré la France et agissent sous la dictature de l'invasion étrangère, les ouvriers parisiens ont battu l'ennemi étranger en portant leurs coups contre leur propre classe dominante; ils ont aboli leurs différenciations, conquérant une position d'avant-garde parmi les travailleurs de toutes les nations!

Le patriotisme authentique de la bourgeoisie — si naturel chez les vrais propriétaires des divers biens «nationaux» — n'est plus qu'une pure comédie, par suite du caractère cosmopolite qui marque leurs entreprises financières, commerciales et industrielles. Dans des circonstances semblables, cette baudruche éclaterait dans tous les pays, tout comme elle a éclaté en France.

#### *LA DECENTRALISATION DES RURAUX ET CELLE DE LA COMMUNE*

On a dit que Paris, et avec lui les autres villes de France, était opprimé par la domination des paysans, et que sa lutte actuelle avait pour but son émancipation de la domination de la paysannerie! On n'a jamais prononcé mensonge plus stupide!

Paris, quand il était le siège central et la forteresse de l'appareil gouvernemental centralisé, soumettait la paysannerie à la domination du gendarme, du percepteur, du préfet, du curé et des magnats ruraux, c'est-à-dire au despotisme de ses ennemis, et il la privait de toute vie (lui enlevait toute vie). Il exerçait sa répression contre tous les organismes de vie indépendante dans les cantons ruraux. D'autre part, le gouvernement, le magnat rural, le gendarme et le curé, entre les mains de qui toute l'influence sur la province avait ainsi été remise par l'appareil d'Etat centralisé à Paris, mettaient cette influence au service du gouvernement et des classes dont ce gouvernement était issu, non point contre le Paris gouvernemental, contre les parasites, les capitalistes, les oisifs et tout le bouge cosmopolite, mais contre le Paris du travailleur et du penseur. De cette façon, grâce à la centralisation gouvernementale axée sur Paris, les paysans étaient opprimés par le Paris du gouvernement et des capitalistes, et le Paris des travailleurs était opprimé par le pouvoir provincial remis entre les mains des ennemis des paysans.

*Le Moniteur de Versailles* (29 mars) déclare «que Paris ne peut pas être une *ville libre*, parce qu'il est la capitale». C'est la vérité. Paris, capitale des classes dominantes et de leur gouvernement, ne peut pas être une «ville libre», et la province ne peut pas être «libre», parce que c'est ce Paris-là qui est la capitale. La province ne peut être libre qu'avec *la Commune à Paris*. Le *parti de l'Ordre* est en rage contre Paris non seulement parce que, proclamant sa propre émancipation, il s'est affranchi de ce parti et de son gouvernement, mais encore parce que, ce faisant, il a fait retentir le signal d'alarme de l'émancipation des paysans et de la province.

*Journal officiel de la Commune\**, 1<sup>er</sup> avril:

«La révolution du 18 Mars n'a pas eu pour objectif unique d'assurer à Paris une représentation communale élue, mais soumise à la *tutelle despotique d'un pouvoir national fortement centralisé*. C'est pour conquérir et assurer l'indépendance à toutes les communes de France, et aussi à tous les groupes supérieurs, départements ou provinces, reliés entre eux pour leurs intérêts généraux par un pacte vraiment national; c'est pour garantir et perpétuer la République... Paris a renoncé à son omnipotence apparente identique en fait à sa déchéance, il n'a pas renoncé à ce pouvoir moral, à cette influence intellectuelle, qui a tant de fois en France et en Europe donné la victoire à sa propagande.»<sup>157</sup>

«Cette fois encore Paris travaille et souffre pour la France entière, dont il prépare, par ses combats et ses sacrifices, la régénération intellectuelle, morale, administrative et économique, la gloire et la prospérité.» (*Programme de la Commune de Paris envoyé à l'extérieur par ballon*.)<sup>158</sup>

M. Thiers, au cours de sa tournée dans les départements, a dirigé les élections, et surtout les multiples élections de sa propre personne. Mais il y avait une difficulté. Les bonapartistes de province étaient pour l'instant devenus impossibles. (D'ailleurs il ne voulait pas d'eux, pas plus qu'ils ne voulaient de lui.) Un grand nombre des vieux cabotins orléanistes s'étaient fondus dans la clique bonapartiste. Il était donc nécessaire de faire appel aux propriétaires fonciers légitimistes relégués dans leurs campagnes qui s'étaient tenus tout à fait à l'écart de la politique, et qui étaient précisément le genre d'hommes à duper. Ce sont eux qui ont donné à l'Assemblée de Versailles son caractère manifeste de *Chambre introuvable\** à la Louis XVIII, son caractère «rural». Dans leur vanité, ils croyaient naturellement que leur heure avait enfin sonné, avec la chute du Second Empire bonapartiste, sous la protection de l'invasion étrangère, comme elle avait sonné en 1814 et 1815. Pourtant, ce ne sont que des dupes. Dans la mesure où ils agissent, ils ne peuvent agir que comme éléments du «parti de l'Ordre», avec son terrorisme «anonyme», comme en 1848-51. Leurs propres effusions partisans ne font autre chose que donner un caractère comique à cette alliance. Ils sont donc contraints de subir comme président le geôlier-accoucheur de la duchesse de Berry, et comme ministres les pseudo-républicains du gouvernement de la défense. Us seront écartés dès qu'ils auront accompli leur service. Mais — ironie de l'histoire — par ce curieux concours de circonstances, ils sont contraints d'attaquer Paris parce qu'il se révolte contre *la République une et indivisible\**, (c'est ainsi que Louis Blanc présente les choses; Thiers, lui, parle de l'unité de la France), alors que leur tout premier exploit avait été de se révolter contre l'unité en se déclarant pour la «décapitation et la décapitalisation» de Paris, en voulant que l'Assemblée siégeât dans une ville de province. Ce qu'ils veulent réellement, c'est revenir à



ce qui précédait l'appareil d'Etat centralisé, c'est devenir plus ou moins indépendants de ses préfets et de ses ministres, et remplacer cet appareil par l'autorité seigneuriale des châteaux sur les provinces et les villages. Ils veulent une *décentralisation* réactionnaire de la France. Ce que veut Paris, c'est abolir cette centralisation qui a rendu service contre la féodalité, mais qui, devenue l'unité d'un corps artificiel, s'appuyant sur les gendarmes et sur les armées en livrée rouge ou noire, opprime la vie de la société véritable, pèse sur elle comme un cauchemar et donne à Paris une «omnipotence apparente» en l'enfermant et en l'isolant de la province. Ce que veut Paris, c'est remplacer cette unité formelle de la France qui existe en dehors de la société française, par l'union politique de la société française elle-même issue de l'organisation communale.

Les véritables partisans de la rupture de l'unité française sont donc les ruraux, qui s'opposent à l'unification de l'appareil d'Etat dans la mesure où il empiète sur leur propre importance locale (droits seigneuriaux), dans la mesure où il s'oppose au féodalisme.

Ce que veut Paris, c'est briser ce système d'unité factice, dans la mesure où elle s'oppose à la véritable union vivante de la France, et où elle n'est qu'un instrument de domination de classe.

---

#### *Les vues comtistes*

Les gens complètement ignorants du système économique en vigueur sont naturellement encore moins capables de comprendre la négation par les ouvriers de ce système. Ils ne peuvent naturellement pas comprendre que la transformation sociale, qui est le but de la classe ouvrière, prend sa naissance nécessaire, historique, inévitable, dans le système actuel lui-même. Ils parlent sur un ton de mise en garde de la menace d'abolir la «propriété», parce qu'à leurs yeux la forme actuelle de propriété de classe — forme historique transitoire — *c'est* la propriété elle-même, et l'abolition de cette forme serait donc l'abolition de la propriété. De même qu'ils défendent maintenant la «bienfaisance» de la domination du capital et du système du salariat, de même, s'ils avaient vécu à l'époque féodale ou à l'époque de l'esclavage, ils auraient défendu le système féodal et le système esclavagiste, en disant que ces systèmes sont fondés sur la nature des choses, nés spontanément de la nature même. Ils auraient farouchement déclamé contre les «abus» de ces systèmes, mais en même temps, du haut de leur ignorance, ils auraient répondu à ceux qui en auraient prophétisé l'abolition, en alléguant leur «bienfaisance» basée sur des «contraintes morales» (restrictions).

Ils ont raison quand ils apprécient les buts de la classe ouvrière parisienne, tout autant que M. Bismarck, lorsqu'il déclare que ce que veut la Commune, c'est la propriété sociale, qui fait de la propriété l'attribut du travail; loin de créer des «contraintes morales» individuelles, elle veut émanciper la «morale» de l'individu de ses contraintes de classe.

Pauvres gens! Ils ne savent même pas que toute *forme sociale* de propriété possède une «morale» à elle, et que la forme de [...].

---

Comme le souffle de la révolution populaire a changé Paris! On avait appelé la révolution de Février la révolution du mépris moral. Elle fut proclamée par le peuple aux cris de: «*A bas les grands voleurs, à bas les assassins!*»\*. Tel était le sentiment du peuple. Mais pour sa part, la bourgeoisie voulait un pouvoir plus étendu pour exercer sa corruption! Elle l'a obtenu sous le règne de Louis Bonaparte (Napoléon-le-Petit). Paris, la ville gigantesque, la ville des initiatives historiques, fut transformée en *maison dorée*\* de tous les oisifs et de tous les escrocs du monde, en un bouge cosmopolite! Après l'exode de l'«élite», le Paris de la classe ouvrière reparut, héroïque, plein d'esprit de sacrifice, enthousiaste dans le sentiment de sa tâche herculéenne! Plus de cadavres à la Morgue, plus d'insécurité dans les rues. Paris n'a jamais été plus tranquille chez lui. Au lieu des *cocottes*\*, les femmes héroïques

de Paris! Un Paris viril, austère, qui combat, qui travaille, qui pense! Un Paris magnanime! En présence du cannibalisme de ses ennemis, il se contente de mettre ses prisonniers hors d'état de nuire!... Ce que Paris ne souffrira plus, c'est l'existence des *cocottes\** et des *cocodès\**. Ce qu'il est résolu à chasser ou à transformer, c'est cette race inutile, sceptique et égoïste, qui s'est emparée de la ville gigantesque pour s'en servir comme de son propre bien. Aucune célébrité de l'Empire n'aura le droit de dire: «Paris est très agréable dans ses beaux quartiers, mais il y a trop de pauvres dans les autres». (*Vérité*, 23 avril): «La criminalité a diminué extraordinairement à Paris. Plus de voleurs et de *cocottes\**, plus d'assassinats ni d'agressions dans les rues: tous les *conservateurs\** se sont enfuis à Versailles!» «On n'a pas signalé une seule attaque nocturne, même dans les quartiers les plus éloignés et les moins fréquentés, depuis que les citoyens font leur police eux-mêmes.»

## [FRAGMENTS]

### *Thiers parlant des ruraux*

Ce parti «ne sait employer que trois moyens: l'invasion étrangère, la guerre civile et l'anarchie... un tel gouvernement ne sera jamais celui de la France» (*Chambre des députés du 5 janvier 1833*).

### *Le gouvernement de la Défense*

Et ce même Trochu dit dans son fameux programme: «le gouverneur de Paris ne capitulera jamais», et Jules Favre dans sa circulaire: «Pas une pierre de nos forteresses, pas un pouce de notre territoire»; de même que Ducrot: «Je ne rentrerai à Paris que mort ou victorieux». Il découvre par la suite à Bordeaux que sa vie était nécessaire pour réduire les «rebelles de Paris». (Ces misérables savent que, dans leur fuite à Versailles, ils ont laissé derrière eux les preuves de leurs crimes, et, pour détruire ces preuves, ils n'hésiteraient pas à faire de Paris une montagne de ruines baignant dans une mer de sang.) {*Manifeste à la province\**, par ballon.<sup>159</sup>}

—

«L'unité telle qu'elle nous a été imposée jusqu'à ce jour par l'empire, la monarchie et le parlementarisme n'est autre chose que la centralisation despotique, inintelligente, arbitraire et onéreuse. L'unité politique, telle que la veut Paris, c'est l'association volontaire de toutes les initiatives locales...» une délégation centrale des communes fédérées. «Fin du vieux monde gouvernemental et clérical, du militarisme, du fonctionnarisme, de l'exploitation, de l'agiotage, des monopoles et des privilèges, auxquels *le prolétariat doit son servage; la patrie, ses malheurs et ses désastres.*» (*Proclamation de la Commune*, 19 avril.)<sup>160</sup>

### *Gendarmes et agents de police*

20 000 gendarmes (amenés à Versailles de toute la France, *en tout 30 000 sous l'Empire [En allemand dans le texte.]*) et 12 000 agents de police parisiens, — base de la plus belle armée que la France ait jamais eue.

### *Les députés républicains de Paris*

Les députés républicains de Paris «n'ont protesté ni contre le bombardement de Paris, ni contre les exécutions sommaires de prisonniers, ni contre les calomnies lancées contre le peuple de Paris. Ils ont, au contraire, par leur présence à l'Assemblée et leur mutisme\* donné à tous ces actes une consécration étayée par la notoriété que le parti républicain a conférée à ces hommes. Sont devenus les alliés et les complices conscients du parti monarchiste. Les déclare traîtres à leur mandat et à la République.» (*Association générale des défenseurs de la République\**<sup>161</sup>, 9 mai.)

«La centralisation conduit à l'apoplexie à Paris et à l'absence de vie partout ailleurs» (Lamennais).

«Aujourd'hui tout se rapporte à un centre, et ce centre est, pour ainsi dire, l'Etat même\* (Montesquieu).<sup>162</sup>

*Affaire Vendôme, etc.*

Le Comité central de la Garde nationale, constitué par la nomination d'un délégué par compagnie, transporta, lorsque les Prussiens entrèrent à Paris, jusqu'à Montmartre, Belleville et La Villette, les canons et les *mitrailleuses*\* obtenus par la souscription des gardes nationaux eux-mêmes, canons et *mitrailleuses*\* qui avaient été abandonnés par le gouvernement de la Défense nationale dans les quartiers mêmes qui devaient être occupés par les Prussiens.

Le matin du 18 mars, le gouvernement fit un pressant appel à la Garde nationale, mais sur 400 000 gardes nationaux, seuls, 300 hommes répondirent.

Le 18 mars, à 3 heures du matin, les agents de police et quelques bataillons de ligne étaient à Montmartre, Belleville et La Villette, pour surprendre les gardiens de l'artillerie et l'enlever de force.

La Garde nationale résista, les soldats de la ligne *levèrent la crosse en l'air\** malgré les menaces et les ordres du général Lecomte, fusillé le même jour par ses soldats, en même temps que Clément Thomas. («Les troupes de la ligne mirent crosse en l'air et fraternisèrent avec les insurgés.»)

Le bulletin de victoire d'Aurelle de Paladines était déjà imprimé, on trouva aussi des papiers sur la démembration de Paris.

Le 19 mars, le Comité central décréta la levée de l'état de siège à Paris; le 20, Picard proclama l'état de siège dans le département de *Seine-et-Oise*.

*18 mars* (le matin, croyant encore à sa victoire): *proclamation de Thiers* placardée sur les murs:

«Le gouvernement est résolu à agir. Les coupables qui ont prétendu instituer un gouvernement à eux vont être livrés à la justice régulière et les canons dérobés vont être rétablis dans les arsenaux.»

Tard dans l'après-midi, la surprise nocturne ayant échoué, il fait appel aux *gardes nationaux*:

«Le gouvernement ne prépare pas de coup d'Etat\*. Le gouvernement de la République n'a et ne peut pas avoir d'autre but que le salut de la République.»

Il veut seulement «en finir avec un comité insurrectionnel dont les membres»... «*presque tous inconnus de la population*».

Tard dans la soirée, troisième proclamation à la *Garde nationale*, signée par Picard et d'Aurelle:

«des égarés... *résistent* par la force à la Garde nationale et à l'armée... Le gouvernement a voulu que *vos armes vous fussent laissées*. Saisissez-les avec résolution pour établir le régime des lois et pour *sauver la République de l'anarchie*.»

(Le 17, Schœlcher essaie de les inciter à se désarmer.)

*Proclamation du Comité central du 19 mars*. «L'état de siège est levé. Le peuple de Paris est convoqué pour faire ses élections communales.» *Id. aux gardes nationaux*:

Vous nous aviez chargés d'organiser la défense de Paris et de vos droits... A ce moment, notre mandat est expiré; nous vous le rendons, nous ne prétendons pas prendre la place de ceux que le souffle populaire vient de renverser\*<sup>163</sup>.

Ils ont permis aux membres du gouvernement de se retirer tranquillement à Versailles (même ceux qu'ils avaient entre leurs mains, comme Ferry).

Les élections communales prévues pour le 22 mars, à cause de la manifestation du parti de l'Ordre, repoussées au 26 mars.

*21 mars.* Les clameurs frénétiques de désapprobation de l'Assemblée contre les termes: «Vive la République», à la fin d'une proclamation «aux citoyens et à l'armée (soldats)». Thiers: «Ce pourrait être une proposition tout à fait légitime, etc.». (Désapprobation des ruraux.) Jules Favre a fait une harangue contre la doctrine qui affirme que la République est placée au-dessus du suffrage universel; il a flatté la majorité rurale; il a menacé les Parisiens de l'intervention prussienne, et il suscite... la manifestation du parti de l'Ordre. Thiers: «quoi qu'il arrive, il n'enverrait pas de force armée pour attaquer Paris». (Il n'avait pas encore de troupes pour le faire.)

Le Comité central était si peu sûr de sa victoire qu'il accepta avec empressement la médiation des maires et des députés de Paris... L'entêtement de Thiers lui permit (au Comité) de vivre un ou deux jours: il eut alors conscience de ses forces. Fautes sans nombre des révolutionnaires. Au lieu de mettre les sergents de ville hors d'état de nuire, on leur ouvrit les portes; ils allèrent à Versailles, où ils furent accueillis comme les sauveurs; on laissa partir le 43<sup>e</sup> de ligne; on renvoya dans leurs foyers tous les soldats qui avaient fraternisé avec le peuple; on permit à la réaction de s'organiser dans le centre même de Paris; on laissa tranquille Versailles. Tridon, Jaclard, Varlin, Vaillant voulaient qu'on allât immédiatement débusquer les royalistes... Favre et Thiers faisaient des démarches pressantes auprès des autorités prussiennes dans le but d'obtenir leur concours... pour réprimer le mouvement insurrectionnel de Paris\*.

L'occupation constante de Trochu et de Clément Thomas d'entraver toutes les tentatives d'armement et d'organisation de la Garde nationale. La marche sur Versailles fut décidée, préparée et entreprise par le Comité central, à l'insu de la Commune et même en opposition directe avec sa volonté nettement manifestée\*...

*Bergeret...* au lieu de faire sauter le pont de Neuilly, que les fédérés ne pouvaient garder à cause du mont Valérien et des batteries établies à Courbevoie, il laissa les royalistes s'en emparer, s'y retrancher puissamment et s'assurer par là une voie de communication avec Paris\*...

Comme *M. Littré* l'a dit dans une lettre (*Daily News*, 20 avril) :

«Paris désarmé, Paris enchaîné par les Vinoy, les Valentin, les Paladines, la République était perdue. Cela, les Parisiens le comprenaient. Ayant à choisir entre succomber sans combat ou s'engager dans un conflit terrible dont l'issue était incertaine, ils décidèrent de se battre; et je ne peux que les en féliciter.»

L'expédition à Rome, œuvre de Cavaignac, Jules Favre et Thiers.

«Un gouvernement qui a tous les avantages intérieurs du gouvernement républicain et la force extérieure du gouvernement monarchique. Je parle de la *République fédérative*... C'est une société des sociétés, qui en font une nouvelle qui peut s'agrandir par de nombreux associés, jusqu'à ce que sa puissance suffise à la sûreté de ceux qui se sont unis. Cette sorte de république... peut se maintenir, dans sa grandeur, sans que l'intérieur se corrompe. La forme de cette société prévient tous les inconvénients.» (Montesquieu: *Esprit des lois*, I. IX, ch. I.)<sup>164</sup>

*Constitutions de 1793.*<sup>165</sup> § 78. Il y a dans *chaque commune* de la République une administration municipale. Dans *chaque district*, une administration intermédiaire, dans *chaque département* une administration centrale. § 79. Les officiers municipaux sont élus par les assemblées de la Commune. § 80. Les administrateurs sont nommés par les assemblées électorales de département et de district. § 81. Les municipalités et les administrations sont renouvelées tous les ans par moitié\*.

*Conseil exécutif.* § 62. Composé de 24 membres. § 63. L'Assemblée électorale de chaque département nomme un candidat. Le Corps législatif choisit sur la liste générale les membres du conseil. § 64. Il est renouvelé par moitié à chaque législature, dans le dernier mois de sa session. § 65.

Le conseil est chargé de la direction et de la surveillance de l'administration générale. § 66. Il nomme, hors de son sein, les agents en chef de l'administration générale de la république. § 68. Ces agents ne forment point un conseil; ils sont séparés, sans rapports immédiats entre eux, ils n'exercent aucune autorité personnelle. § 73. Le Conseil révoque et remplace les agents à sa nomination\*.

Réveillé, d'une part, par l'appel à la guerre civile lancé par Jules Favre à l'Assemblée — les Prussiens, disait-il, avaient menacé d'intervenir si les Parisiens ne cédaient pas tout de suite — encouragé aussi par la patience populaire et l'attitude passive qu'avait prise à son égard le Comité central, le «parti de l'Ordre» à Paris décida un *coup de main*\*, qui eut lieu le 22 mars, sous le nom de *défilé pacifique*, de manifestation paisible... contre le gouvernement révolutionnaire. Et ce fut une manifestation pacifique d'un caractère très particulier. «Tout le mouvement parut une surprise. Il n'y eut pas de préparatifs pour y faire face.» «Une foule séditieuse d'hommes du monde», au premier rang desquels les familiers de l'Empire, les Heeckeren, Coëtlogon, H. de Pène, etc., maltraitèrent et désarmèrent les gardes nationaux détachés en sentinelles avancées, qui s'enfuirent place Vendôme, d'où les gardes nationaux marchèrent immédiatement sur la rue Neuve-des-Petits-Champs. Quand ils rencontrèrent les émeutiers, ils reçurent l'ordre de ne pas tirer. Mais les émeutiers s'avancent aux cris de: «A bas les assassins! A bas le Comité!», insultent les gardes, veulent s'emparer de leurs mousquetons, abattent à coups de revolver le citoyen *Maljournal* (lieutenant d'état-major de la place\*) (membre du Comité central\*). Le général Bergeret les somme de se retirer (se disperser). Pendant environ cinq minutes, on bat le tambour et l'on fait les sommations\* (équivalent de la coutume anglaise de lire la loi sur les attroupements). Ils répondent par des cris injurieux. Deux gardes nationaux tombent grièvement blessés. Pendant ce temps, leurs camarades hésitent et tirent en l'air. *Les émeutiers tentent de forcer les lignes et de les désarmer.* Bergeret ordonne de faire feu, et les lâches s'enfuient. *L'émeute*\* est aussitôt dispersée et le feu cesse. Des coups de feu ont été tirés des maisons sur les gardes nationaux. Deux d'entre eux, Wahlin et François, ont été tués; huit sont blessés. Les rues par lesquelles les «hommes pacifiques» se dispersent sont jonchées de revolvers et de cannes à épée» (nombreuses armes ramassées rue de la Paix). Le vicomte de Molinet, tué par derrière (par les siens), a été trouvé porteur d'un *poignard* tenu par une chaîne.

*On a battu le rappel.* Un grand nombre de cannes à épée, de revolvers et de poignards se trouvaient dans les rues par lesquelles était passée la manifestation «sans armes». Des coups de pistolet ont été tirés avant que les fédérés aient reçu l'ordre de tirer sur la foule. Les manifestants étaient les agresseurs (comme en a témoigné le général Sheridan, qui a tout vu d'une fenêtre).

C'était donc simplement la tentative des réactionnaires de Paris, armés de revolvers, de cannes à épée et de poignards, de faire ce que Vinoy n'avait pu réussir avec ses *sergents de ville*\*, ses soldats, ses canons et ses *mitrailleuses*\*. Que les «classes inférieures» de Paris se soient permis de ne pas même se laisser désarmer par les «hommes du monde» de Paris, voilà qui était vraiment trop fort!

Quand, le 13 juin 1849, les gardes nationaux de Paris firent un défilé véritablement «sans armes» et «pacifique» pour protester contre un crime, l'attaque de Rome par les troupes françaises, le général Changarnier fut félicité par son ami intime Thiers pour les avoir sabrés et fusillés. L'état de siège fut proclamé, il y eut de nouvelles lois de répression, de nouvelles proscriptions, un nouveau règne de la terreur! Au lieu de tout cela, le Comité central et les ouvriers de Paris se sont tenus strictement sur la

défensive, pendant la rencontre même; ils ont permis aux assaillants (les chevaliers du poignard) de rentrer tranquillement chez eux, et, par leur indulgence, en ne les sommant pas de répondre de cette audacieuse entreprise, ils les ont encouragés au point que, deux jours plus tard, sous le commandement de l'amiral Saisset, envoyé de Versailles, ils se sont à nouveau rassemblés et se sont de nouveau essayés la main à la guerre civile.

Quand cette affaire [de la place] Vendôme fut évoquée à Versailles, on cria à l'«assassinat de citoyens désarmés», et ce cri se répercuta dans le monde entier. Remarquons que même Thiers, tout en parlant éternellement de l'assassinat des deux généraux, n'a pas une fois osé rappeler au monde cet «assassinat de citoyens désarmés».

Comme au Moyen Age où le chevalier pouvait user de n'importe quelle espèce d'arme contre le plébéien, mais où celui-ci ne devait pas même oser se défendre.

(27 mars. Versailles. Thiers: «J'oppose un démenti formel à ceux qui m'accusent d'ouvrir la voie à un règlement monarchique. *J'ai trouvé la République comme un fait accompli*. Devant Dieu et les hommes, je déclare que je ne la trahirai pas».)

Après le second soulèvement du parti de l'Ordre, le peuple parisien ne se livra à aucune espèce de représailles. Le Comité central commit même la lourde erreur, en dépit des conseils de ses membres les plus énergiques, de ne pas marcher immédiatement sur Versailles où, après la fuite de l'amiral Saisset et l'effondrement ridicule de la Garde nationale de l'ordre, la consternation était à son comble, car il n'y avait pas encore de forces de résistance organisées. Après l'élection de la Commune, le parti de l'Ordre essaya de nouveau ses forces aux urnes, et, de nouveau battu, il effectua son exode de Paris. Pendant les élections, les bourgeois échangent des poignées de mains et fraternisent (dans les cours des mairies) avec les gardes nationaux insurgés, tandis qu'ils ne parlent entre eux que de *décimation en masse*\*, de *mitraille*\*, «de les envoyer rôtir à Cayenne», «de fusillades en masse».

«Les fuyards d'hier pensent aujourd'hui, en flattant les hommes de l'Hôtel de Ville, les faire tenir tranquilles jusqu'à ce que les ruraux et les généraux bonapartistes, qui se rassemblent à Versailles, soient en état de tirer sur eux.»

Thiers a engagé l'attaque armée contre la Garde nationale pour la seconde fois dans l'affaire du 2 avril. Combats entre Courbevoie et Neuilly, aux portes de Paris. Gardes nationaux battus, pont de Neuilly occupé par les soldats de Thiers. Plusieurs milliers de gardes nationaux, qui étaient sortis de Paris et avaient occupé Courbevoie, Puteaux et le pont de Neuilly, mis en déroute. Nombreux prisonniers. Nombreux insurgés immédiatement fusillés comme rebelles. Ce sont les troupes de Versailles qui ouvrirent le feu.

*Commune:*

Le gouvernement de Versailles nous a attaqués. Ne pouvant compter sur l'armée, il a envoyé les 2ouaves pontificaux de Charette, les Bretons de Trochu et les gendarmes de Valentin, pour bombarder Neuilly.<sup>166</sup>

Le 2 avril, le gouvernement de Versailles avait lancé une division composée essentiellement de *gendarmes*, de *fusiliers-marins*, de *gardes forestiers* et d'*agents de police*. Vinoy, avec deux brigades d'infanterie, et Galliffet, à la tête d'une brigade de cavalerie et d'une batterie d'artillerie, se sont portés sur Courbevoie.

*Paris, 4 avril. Millière (déclaration).*

Le peuple de Paris n'avait aucun dessein agressif... quand le gouvernement l'a fait attaquer par les ex-soldats de l'Empire, organisés en troupes prétoriennes, sous le commandement d'ex-sénateurs.<sup>167</sup>

## DEUXIEME ESSAI DE REDACTION DE "LA GUERRE CIVILE EN FRANCE"

### 1. — LE GOUVERNEMENT DE LA DEFENSE. TROCHU, FAVRE, PICARD, FERRY, DEPUTES DE PARIS

La République, proclamée le 4 septembre par les ouvriers de Paris, fut acclamée dans toute la France sans une seule voix discordante. Elle conquiert son droit à la vie par une guerre défensive de cinq mois (axée sur) basée sur la résistance de Paris. Sans cette guerre de défense faite au nom de la République, Guillaume le Conquérant aurait restauré l'Empire de son «bon frère» Louis Bonaparte. Cabale d'avocats, avec Thiers pour homme d'Etat et Trochu pour général, qui s'installèrent à l'Hôtel de Ville par surprise, alors que les véritables dirigeants de la classe ouvrière de Paris étaient encore enfermés dans les prisons bonapartistes, et que l'armée prussienne était déjà en marche sur Paris. Les Thiers, les Jules Favre, les Picard étaient alors si convaincus du droit historique de Paris à diriger la France qu'ils fondèrent leur prétention d'être le gouvernement de la Défense nationale sur le fait qu'ils avaient été élus au Corps législatif en 1869.

Dans notre Seconde Adresse sur la récente guerre, cinq jours après l'avènement de ces hommes, nous vous avons dit ce qu'ils étaient<sup>168</sup>. S'ils s'étaient emparés du gouvernement sans consulter Paris, Paris avait proclamé la République en dépit de leur résistance. Et leur première démarche fut d'envoyer Thiers en tournée de mendiant dans toutes les cours d'Europe pour y obtenir, si possible, une médiation étrangère, moyennant le troc de la république contre un roi. Paris toléra leur régime (prise du pouvoir), parce qu'ils proclamèrent bruyamment leur vœu solennel d'exercer ce pouvoir dans le seul but d'assurer la *défense nationale*. Cependant, on ne pouvait pas (on ne devait pas) défendre sérieusement Paris sans armer la classe ouvrière, sans l'organiser en Garde nationale, sans l'exercer par la guerre elle-même. Mais Paris armé, c'était la révolution sociale armée. La victoire de Paris sur les Prussiens aurait été la victoire de la république sur la domination de classe en France.

Dans ce conflit entre le devoir national et l'intérêt de classe, le gouvernement de la Défense nationale n'hésita pas un instant: il devint un gouvernement de la défection nationale. Dans une lettre à Gambetta, Jules Favre a avoué que Trochu se défendait non point contre le soldat prussien, mais contre l'ouvrier parisien. Quatre mois après le début du siège, quand ils crurent venu le moment opportun de lâcher pour la première fois le mot de capitulation, Trochu, en présence de Jules Favre et de quelques-uns de ses collègues, harangue en ces termes les maires de Paris assemblés :

«La première question que s'empressèrent de m'adresser mes collègues, *le soir même du 4 Septembre*, fut celle de savoir si Paris était en état de soutenir, avec chance de succès, un siège contre l'armée prussienne. *Je n'hésitai pas à répondre négativement*. Quelques-uns de mes collègues sont ici: ils peuvent témoigner de la véracité de mes paroles et de la *persistance de mon opinion*. Je leur dis, en propres termes, que, en l'état actuel des choses, tenter de soutenir un siège contre l'armée prussienne serait *une folie*. Sans doute, continuai-je, ce pouvait être une *folie* héroïque, mais ce ne serait que cela... Les *événements* [qu'il avait lui-même conduits] *n'ont pas démenti ma prévision*.»

(Ce petit discours de Trochu fut publié, après l'armistice, par M. Corbon, un des maires présents.) Ainsi, au soir même de la proclamation de la République, le «plan» de Trochu, connu de ses collègues, [n'était] rien d'autre que la *capitulation de Paris et de la France*. Pour guérir Paris de sa «folie héroïque», on lui fit subir un traitement de décimation et de famine, autant qu'il le fallait pour protéger les usurpateurs du 4 Septembre de la vengeance des décembriseurs. Si la défense nationale avait été quelque chose de plus qu'un faux prétexte pour le «gouvernement», ses membres, nommés par eux-mêmes, auraient abdicqué le 5 septembre; ils auraient dévoilé publiquement le «plan» de Trochu et mis en demeure le peuple de Paris soit de se rendre sur l'heure au vainqueur, soit de prendre en main la tâche de la défense. Au lieu de cela, les imposteurs publièrent de bruyants manifestes selon lesquels Trochu «le gouverneur ne capitulerait pas» et Jules Favre, le ministre des Affaires étrangères, «ne céderait pas une pierre de nos forteresses, pas un pouce de notre territoire». Pendant toute la durée du siège, le plan de Trochu fut systématiquement exécuté. De fait, les vils coupe-jarrets bonapartistes, à

qui avait été confié le commandement de Paris, se livraient dans leur correspondance intime à de grasses plaisanteries sur cette bonne farce de la défense. (Voir par exemple la correspondance d'*Alphonse-Simon Guiod*, commandant en chef de l'artillerie de l'armée de la défense de Paris et grand-croix de la Légion d'honneur, avec *Suzanne*, général de division de l'artillerie, correspondance publiée par le *Journal officiel* de la Commune.) Le masque d'imposture fut jeté lors de la capitulation de Paris. Le «*gouvernement de la Défense nationale*» se démasqua (apparut) comme le «*gouvernement de la France par les prisonniers de Bismarck*» — rôle que Louis Bonaparte lui-même, à Sedan, avait considéré trop infâme même pour un homme de son espèce. Dans leur fuite éperdue à Versailles, après les événements du 18 mars, les *capitulards*\* ont laissé aux mains de Paris les preuves écrites de leur trahison, et, pour les anéantir, comme la Commune le dit dans son *Manifeste à la province*, «ils n'hésiteraient pas à faire de Paris un monceau de ruines baignant dans une mer de sang»<sup>169</sup>.

Certains des membres les plus influents du gouvernement de la défense avaient en outre de pressantes raisons personnelles de rechercher avec passion une telle conclusion. Regardez donc Jules Favre, Ernest Picard et Jules Ferry!

Peu après la conclusion de l'armistice, *M. Millière*, un des représentants de Paris à l'Assemblée nationale, publiait une série de documents juridiques authentiques prouvant que *Jules Favre*, qui vivait en concubinage avec la femme d'un ivrogne résidant à Alger, était, grâce à l'élaboration de faux des plus audacieux, échelonnés sur de nombreuses années, parvenu à s'emparer, au nom de ses enfants adultérins, d'une grosse succession qui avait fait de lui un homme riche, et que, dans un procès intenté par les héritiers légitimes, il n'avait échappé au scandale que grâce à la connivence des tribunaux bonapartistes. Comme de ces documents juridiques pleins de sécheresse on ne pouvait se débarrasser, même à grand renfort de rhétorique, Jules Favre, égal à lui-même dans sa frénésie d'avilissement, tint pour une fois sa langue jusqu'à ce que les désordres de la guerre civile lui permissent, à l'assemblée de Versailles, de stigmatiser le peuple de Paris, qui, disait-il, n'était qu'une bande de «forçats échappés», en pleine révolte contre la famille, la religion, l'ordre et la propriété!

(*Affaire Pic*). Ce faussaire même avait à peine accédé au pouvoir que, par sympathie, il se hâta de libérer deux autres faussaires, Pic et Taillefer, qui avaient été, même sous l'Empire, condamnés aux travaux forcés pour vol et faux. Un de ces hommes, Taillefer, ayant osé retourner à Paris après l'installation de la Commune, fut sur-le-champ relugé dans la résidence qui lui revenait; et, là-dessus, Jules Favre informa toute l'Europe que Paris mettait en liberté tous les criminels de ses prisons!

*Ernest Picard*, qui s'était nommé lui-même ministre de l'Intérieur de la République française, le 4 septembre, après s'être vainement évertué à devenir ministre de l'Intérieur de Louis Bonaparte, est le frère d'un certain *Arthur Picard*, individu chassé de la Bourse de Paris comme escroc (rapport de la préfecture de Police en date du 13 juillet 1867) et convaincu, sur son propre aveu, d'un vol de 300 000 francs alors qu'il était directeur d'une des succursales de la *Société générale*. (Voir rapport de la préfecture de Police du 11 décembre 1868.) Ces deux rapports ont même été publiés sous l'Empire. Cet Arthur Picard fut fait par Ernest Picard *rédacteur en chef*\* de son *Electeur libre*, et lui servit, pendant toute la durée du siège, d'intermédiaire financier: il escomptait à la Bourse les secrets d'Etat confiés à Ernest et spéculait en toute sécurité sur les désastres de l'armée française, tandis que le commun des courtiers était égaré par les fausses nouvelles et les mensonges officiels publiés dans *L'Electeur libre*, organe du ministre de l'Intérieur. Toute la correspondance financière de ce digne couple de frères est tombée entre les mains de la Commune. Rien d'étonnant si Ernest Picard, ce Joe Miller du gouvernement de Versailles, «les mains dans les poches, se promenait de groupe en groupe en débitant des plaisanteries», à l'arrivée de la première fournée de gardes nationaux parisiens faits prisonniers et livrés aux féroces outrages des doux agneaux de Piétri.

*Jules Ferry*, avocat sans le sou avant le 4 Septembre, réussit, comme maire de Paris, à tirer par escroquerie une fortune de la famine qui était en grande partie le résultat de sa mauvaise administration. Les preuves écrites sont aux mains de la Commune. Le jour où il aurait à rendre compte de sa mauvaise administration serait le jour de sa condamnation.



Ces hommes sont donc les ennemis mortels du Paris des ouvriers non seulement parce qu'ils sont les parasites de la classe dominante, non seulement parce qu'ils ont trahi Paris pendant le siège, mais surtout parce que ce sont de vulgaires criminels, qui ne peuvent espérer trouver leur *billet d'élargissement conditionnel* que dans les ruines de Paris, cette forteresse de la révolution française. Ces aventuriers étaient exactement les hommes qu'il fallait pour devenir les ministres de Thiers.

## 2. — THIERS, DUFAURE, POUYER-QUERTIER

Au «sens parlementaire», les choses ne sont que prétextes à des paroles, qui servent de piège contre l'adversaire, d'embûche contre le peuple, ou de motif d'exhibition théâtrale pour l'orateur lui-même.

Leur maître, M. Thiers, ce nabot malfaisant, tient sous le charme la bourgeoisie française depuis près d'un demi-siècle, parce qu'il est l'expression intellectuelle la plus achevée de sa propre corruption de classe. Même avant de devenir homme d'Etat, il avait déjà montré, comme historien, sa maîtrise dans le mensonge. Aimant s'exhiber, comme tous les nains, avide de pouvoir et de lucre, doué d'une intelligence stérile, mais d'une vive imagination, épicurien, sceptique, ayant une aptitude encyclopédique à dominer (apprendre) superficiellement les choses et à les transformer en simples prétextes à bavardage, jouteur oratoire remarquable dans la conversation, écrivain d'une lucidité sans profondeur, il est passé maître dans la petite fripouillerie politique; c'est un virtuose du parjure, rompu à tous les bas stratagèmes, aux expédients sournois et aux viles perfidies de la lutte des partis au parlement. Les préjugés nationaux et de classe lui tiennent lieu d'idées, la vanité lui tient lieu de conscience, lorsqu'il s'agit d'évincer un rival et de tirer sur le peuple pour étouffer la révolution. Malfaisant dans l'opposition, odieux au pouvoir, n'éprouvant jamais aucun scrupule à provoquer des révolutions, l'histoire de sa vie publique est la chronique des misères de son pays. Aimant brandir, de ses bras de nain, à la face de l'Europe, l'épée du premier Napoléon, dont il était devenu le cireur de bottes historique, sa politique étrangère a toujours eu pour couronnement l'humiliation totale de la France, depuis la convention de Londres, en 1841, jusqu'à la capitulation de Paris, en 1871, et à la guerre civile actuelle qu'il livre sous la protection de l'invasion prussienne. Il n'est pas besoin de dire que pour un tel homme les courants profonds de la société moderne sont demeurés lettre morte, et que même les changements les plus manifestes à sa surface répugnaient à une cervelle dont toute la vitalité s'est réfugiée dans la langue. Par exemple, il ne s'est jamais lassé de dénoncer comme un sacrilège toute modification au vieux système du protectionnisme français; il a tourné en dérision les chemins de fer, lorsqu'il était ministre de Louis-Philippe, les traitant de folle chimère, et il stigmatisa comme une profanation, sous Louis Bonaparte, toute réforme du système pourri de l'armée française. Malgré toute la souplesse de son talent et l'inconstance des desseins qu'il a poursuivis, il a été sans cesse enchaîné aux traditions d'une routine fossilisée, et jamais, au cours de sa longue carrière officielle, il ne s'est rendu coupable d'une seule mesure, si minime fût-elle, de quelque utilité pratique. Seul, l'édifice du vieux monde peut se glorifier d'avoir à son faite deux hommes tels que Napoléon-le-Petit et le petit Thiers. Les soi-disant qualités de culture n'apparaissent chez un tel homme que comme raffinement de débauche et... d'égoïsme.

Allié aux républicains sous la Restauration, Thiers s'insinua dans les bonnes grâces de Louis-Philippe comme espion et géôlier-accoucheur de la duchesse de Berry, mais son activité, quand il se fut faufilé dans un ministère (1834-35), se concentra sur le massacre des républicains insurgés de la rue Transnonain et sur la préparation des lois scélérates de septembre contre la presse<sup>170</sup>.

Quand il parut comme président du Conseil, en mars 1840, il fut l'auteur du complot des fortifications de Paris. Le parti républicain ayant protesté contre ce sinistre attentat aux libertés de Paris, il répondit:

«Quoi! imaginer que des ouvrages de fortification quelconque puissent nuire à la liberté! Et d'abord, c'est calomnier *un gouvernement quel qu'il soit*, de supposer qu'il puisse un jour se maintenir en bombardant la capitale... Mais il serait cent fois plus impossible après la victoire qu'auparavant.»

En vérité, aucun gouvernement français, quel qu'il fût, sauf celui de M. Thiers lui-même, avec ses ministres «élargis» et ses ruminants ruraux, n'aurait pu oser une telle action! Et celle-ci même dans le style le plus classique: une partie de ces fortifications étant aux mains de ses vainqueurs et protecteurs prussiens.

Quand le roi Bomba se fit la main sur Palerme, en janvier 1848, Thiers se leva à la Chambre des députés:

«Vous savez, Messieurs, ce qui se passe à Palerme: vous avez tous tressailli d'horreur [au sens «parlementaire»] en apprenant que, *-pendant quarante-huit heures, une grande ville a été bombardée.* Par qui? Etait-ce par un ennemi étranger, exerçant les droits de la guerre? Non, Messieurs, par *son propre gouvernement.* [Si c'avait été par son propre gouvernement, mais sous les yeux et avec la tolérance de l'ennemi étranger, tout, naturellement, aurait été très bien.] Et pourquoi? *Parce que cette ville infortunée demandait ses droits.* Eh bien ! pour la demande de ses droits, il y a *eu quarante-huit heures de bombardement.* [Si le bombardement avait duré quatre semaines et davantage, tout aurait été très bien.]... Permettez-moi d'en appeler à l'opinion européenne. C'est un service à rendre à l'humanité que de venir, du haut de la plus grande tribune peut-être de l'Europe, faire retentir des *paroles d'indignation* [des paroles, en effet] contre de tels actes... Quand le régent Espartero, qui avait rendu des services à son pays [ce que M. Thiers, lui, n'a jamais fait], *afin de réprimer une insurrection*, a voulu *bombarder Barcelone*, il y a eu dans toutes les parties du monde un cri général d'indignation.»

Eh bien! environ un an plus tard, cet homme magnanime devint le sinistre inspirateur et le plus farouche défenseur (apologiste) du bombardement de Rome par les troupes de la République française, sous le commandement du légitimiste Oudinot.

Quelques jours avant la révolution de Février, irrité du long exil loin du pouvoir, auquel l'avait condamné Guizot, sentant dans l'air l'approche de troubles, Thiers s'écria de nouveau à la Chambre des députés:

«*Je suis du parti de la révolution*, non seulement en France, mais en Europe. Je souhaite que le gouvernement de la révolution reste entre les mains des hommes modérés. Mais, quand ce gouvernement passerait entre les mains d'hommes ardents, fût-ce des radicaux, je n'abandonnerai pas ma cause pour cela. *Je serai toujours du parti de la révolution.*»

Survint la révolution de Février. Au lieu de remplacer le cabinet Guizot par le cabinet Thiers, comme le petit homme l'avait rêvé, elle remplaça Louis-Philippe par la République. Réprimer cette révolution fut l'affaire exclusive de M. Thiers, depuis la proclamation de la République jusqu'au *coup d'Etat\**. Au premier jour de la victoire populaire, il se cacha craintivement, oubliant que le mépris du peuple le mettait à l'abri de sa haine. Pourtant, avec son courage légendaire, il continua de fuir la scène publique jusqu'à la dispersion sanglante des forces matérielles du prolétariat parisien par Cavaignac, le bourgeois républicain. La scène était alors déblayée pour son genre d'activité. Son heure avait de nouveau sonné. Il devint le cerveau dirigeant du «*parti de l'Ordre*» et de sa «*république parlementaire*», ce régime anonyme sous lequel toutes les factions rivales des classes dirigeantes conspiraient ensemble pour écraser la classe ouvrière et conspiraient l'une contre l'autre, chacune pour la restauration de sa propre monarchie.

(La Restauration avait été le règne des propriétaires fonciers aristocrates, la monarchie de Juillet le règne des capitalistes, la République de Cavaignac le règne de la fraction «républicaine» de la bourgeoisie, et, sous tous ces règnes, la bande des aventuriers avides qui formaient le parti bonapartiste attendait vainement de pouvoir se livrer à ce pillage de la France qui devait les qualifier pour leur rôle de sauveurs de «l'ordre, de la propriété, de la famille et de la religion». Cette république était le règne anonyme de la coalition des légitimistes, des orléanistes et des bonapartistes, avec les républicains bourgeois en appendice.)

### 3. — L'ASSEMBLEE RURALE

Si c'est l'assemblée rurale, réunie à Bordeaux, qui a fait ce gouvernement, c'est le «gouvernement des hommes de la défense» qui avait au préalable pris grand soin de faire cette assemblée. Dans ce dessein, il avait envoyé Thiers faire une tournée en province, pour y tracer d'avance la marche des événements et préparer la surprise des élections générales. Thiers avait une difficulté à surmonter. Indépendamment du fait que le peuple français les avait pris en abomination, les bonapartistes, s'ils étaient élus en nombre, auraient immédiatement restauré l'Empire et expédié M. Thiers et C<sup>ie</sup> en voyage à Cayenne. Les orléanistes étaient trop maigrement clairsemés pour réoccuper leurs propres sièges et ceux qui étaient laissés vacants par les bonapartistes. Galvaniser le parti légitimiste était donc devenu inévitable. Thiers n'avait pas peur de sa tâche. Impossible au gouvernement de la France moderne et, par suite, rival méprisable pour le partage des places et des profits, qui pouvait mieux servir d'instrument aveugle à la contre-révolution que ce parti, dont l'activité, selon les termes de Thiers, s'était toujours confinée aux trois ressources de «l'invasion étrangère, de la guerre civile et de l'anarchie»? (*Discours de Thiers à la Chambre des députés du 5 janvier 1833.*) Un cercle choisi de légitimistes, expropriés par la Révolution de 1789, avait recouvré ses biens en s'enrôlant dans la domesticité de Napoléon I<sup>er</sup>, alors que leur masse devait recevoir l'indemnité du milliard et les donations privées de la Restauration. Le fait même d'être écartés de la vie politique active, sous les règnes successifs de Louis-Philippe et de Napoléon-le-Petit, favorisa le rétablissement de leur fortune, en tant que propriétaires fonciers. Libérés des frais de cour et de représentation à Paris, il leur suffisait, jusque dans les coins les plus reculés de la province, de cueillir les pommes d'or qui tombaient de l'arbre de l'industrie moderne dans leurs châteaux, car les chemins de fer faisaient monter le prix de leurs terres, l'agronomie appliquée à ces terres par les fermiers capitalistes augmentait leur production, et la demande inépuisable d'une population urbaine sans cesse croissante assurait le développement des marchés pour cette production. Ces mêmes facteurs sociaux, qui assuraient la reconstitution de leur richesse matérielle et refaisaient d'eux des associés importants dans la société par actions des négriers modernes, les protégeaient de la contagion des idées modernes et leur permettaient, dans leur rustique innocence, de ne rien oublier et de ne rien apprendre. De telles gens fournissaient la matière première purement passive dont devait se servir un homme comme Thiers. Tout en exécutant la mission que lui avait confiée le gouvernement de la Défense, ce nain malfaisant, outrepassant son mandat, s'assura pour lui-même cette multitude d'élections grâce auxquelles les hommes de la défense devaient, de rivaux redoutables, se transformer en serviteurs déclarés.

Une fois tendus ces traquenards électoraux, le peuple de France fut brusquement appelé par les *capitulards*\* de Paris à élire dans les huit jours une Assemblée nationale ayant pour tâche exclusive, en vertu des termes de la convention du 28 janvier dictée par Bismarck, de décider de la guerre ou de la paix. Les circonstances dans lesquelles ces élections eurent lieu étaient extraordinaires: aucun temps n'était laissé à la réflexion, une moitié de la France était sous la domination des baïonnettes prussiennes, l'autre moitié était secrètement travaillée par les intrigues gouvernementales, Paris était séparé de la province. Indépendamment de ces faits, le peuple de France comprit instinctivement que les termes mêmes de l'armistice accepté par les *capitulards*\* ne laissaient à la France d'autre choix (alternative) que celui d'une paix à *outrance*\*, et que, pour la ratifier, les pires hommes de la France seraient les meilleurs. C'est ainsi que vit le jour l'Assemblée rurale de Bordeaux.

Il nous faut pourtant établir une distinction entre les orgies de l'ancien régime et le véritable rôle historique des ruraux. Stupéfaits de découvrir qu'ils formaient la fraction la plus puissante d'une immense majorité, constituée par eux-mêmes, par les orléanistes, par un contingent de républicains bourgeois et par une simple poignée de bonapartistes, ils crurent étourdiment à l'avènement longtemps attendu de leur millénaire rétrospectif. La France était sous la botte de l'invasion étrangère, un Empire était tombé, un Bonaparte était captif, et eux, ils étaient là. La roue de l'Histoire n'avait manifestement tourné que pour s'arrêter à la *Chambre introuvable*\* de 1816: c'étaient les mêmes malédictions sombres et passionnées contre le déluge révolutionnaire et ses abominations, c'étaient «la décapitation et la décapitalisation de Paris», c'était la «décentralisation» rompant les mailles du pouvoir d'Etat pour ressusciter l'influence locale des châteaux, c'étaient les mêmes homélies religieuses, les mêmes dogmes politiques antédiluviens, la même morgue de hobereaux, la même frivolité, la même hargne

seigneuriale contre les masses accablées de labeur, la même perspective du monde vu de l'*Œil-de-Bœuf*. [En français dans le texte. Nom d'une salle du château de Versailles, éclairée par un œil-de-bœuf, où les courtisans faisaient antichambre.] Pourtant, tout ce qu'on leur demandait, en réalité, c'était de jouer leur rôle d'actionnaires du «parti de l'Ordre», de monopoleurs des moyens de production. Tout ce qu'on leur avait demandé, de 1848 à 1851, c'était de constituer une fraction de la «république parlementaire», au moment de son interrègne. La différence, c'était qu'alors ils étaient représentés par des champions parlementaires instruits et exercés, les Berryer, les Falloux, les Larochejacquelein, tandis qu'à présent, ils devaient chercher leurs hommes parmi les simples soldats de leur armée campagnarde, ce qui donnait un ton et un style différents à l'assemblée, déguisant sa réalité bourgeoise sous des couleurs féodales. Leurs grotesques exagérations (sermons) ne servent qu'à mettre en valeur le libéralisme de leur gouvernement de bandits. Perfidement entraînés à usurper des pouvoirs qui dépassent leur mandat électoral, ils n'existent que par la tolérance des maîtres qu'ils se sont eux-mêmes donnés. L'invasion étrangère de 1814-15<sup>171</sup> a été l'arme mortelle qu'ont brandie contre eux les parvenus bourgeois, et, dans leur aveuglement stupide, ils ont laissé leurs ennemis bourgeois rejeter sur eux la responsabilité de cette reddition sans précédent de la France à l'étranger.

Le peuple de France, stupéfait et outragé par le retour de tous les nobles Pourceaugnacs, qu'il croyait enterrés depuis longtemps, s'est rendu compte que, s'il doit faire la révolution du XIX<sup>e</sup> siècle, il doit, en outre, achever la Révolution de 1789 en poussant ce bétail... vers l'étape finale de tous les criminels ruraux — l'abattoir.

##### **5. [Voir la note 102.] — DEBUT DE LA GUERRE CIVILE. LA REVOLUTION DU 18 MARS. CLEMENT THOMAS. LECOMTE. L'AFFAIRE VENDOME**

Le désarmement de Paris, nécessité pure et simple du complot contre-révolutionnaire, aurait pu être entrepris de manière plus circonspecte et plus dilatoire, mais, parce que c'était une stipulation de l'impérieux accord financier aux séductions irrésistibles, il ne souffrait aucun délai. Il fallait donc que Thiers se fit la main par un *coup d'Etat*\*. Il déclencha donc la guerre civile en envoyant Vinoy, le décembreur, à la tête d'une foule de *sergents de ville*\* et de quelques régiments de ligne, en expédition nocturne contre la butte Montmartre. Sa tentative criminelle échoua devant la résistance des gardes nationaux et leur fraternisation avec les soldats. Le lendemain, dans un manifeste placardé sur les murs de Paris, Thiers informa les gardes nationaux de sa décision magnanime de leur laisser leurs armes; il se tenait pour certain qu'ils s'empresseraient de les utiliser pour se rallier au gouvernement contre les «rebelles». Sur les 300 000 gardes nationaux, 300 seulement répondirent à son appel. La glorieuse révolution ouvrière du 18 mars avait pris possession (domination) incontestée de Paris.

Le Comité central, qui avait dirigé la défense de Montmartre et était apparu à l'aube du 18 mars comme le guide de la révolution, n'était ni une improvisation née des circonstances, ni le produit d'une conspiration secrète. Du jour même de la capitulation, par laquelle le gouvernement de la Défense nationale avait désarmé la France, mais s'était réservé une garde du corps de 40 000 hommes dans le but de mater Paris, Paris se tenait sur le qui-vive. La Garde nationale réforma son organisation et confia son commandement suprême à un Comité central, constitué par les délégués de chaque compagnie: c'étaient pour la plupart des ouvriers, dont la force essentielle résidait dans les faubourgs ouvriers, mais ils furent bientôt acceptés par toute la Garde, à l'exception de ses vieilles formations bonapartistes. A la veille de l'entrée des Prussiens dans Paris, le Comité central assura le transport à Montmartre, Belleville et La Villette, des canons et des *mitrailleuses*\* traîtreusement abandonnés par les *capitulards*\* dans les quartiers mêmes que les Prussiens allaient occuper. Il assura ainsi la sauvegarde de l'artillerie qui provenait des souscriptions de la Garde nationale. Cette artillerie avait été officiellement reconnue comme la propriété privée de la Garde nationale par la convention du 28 janvier, et, à ce titre, exceptée de la reddition générale des armes. Pendant toute la période qui s'étend entre la réunion de l'Assemblée nationale à Bordeaux et le 18 mars, le Comité central avait été le gouvernement populaire de la capitale, et il était assez fort pour maintenir avec fermeté son attitude de défense, malgré les provocations de l'Assemblée, les violentes mesures de l'Exécutif et les menaçantes concentrations de troupes.

(La révolution du 4 Septembre avait rétabli la République. La résistance tenace de Paris pendant le siège, servant de base à la guerre de défense en province, avait arraché à l'envahisseur étranger la reconnaissance de la République. Sa véritable signification et son véritable but ne furent révélés que par la révolution du 18 Mars, et cette révélation était une révolution. Elle devait abolir les conditions politiques et sociales de la domination de classe qui avaient donné naissance au Second Empire, et qui avaient, sous sa tutelle, mûri jusqu'à la pourriture. L'Europe frémit comme sous un choc électrique. Elle sembla, un moment, se demander si, dans ses récents exploits sensationnels sur le plan politique et militaire, il y avait la moindre réalité, et si ce n'étaient pas de pures hallucinations d'un passé depuis longtemps révolu sur lequel repose le système du vieux monde.)

La défaite infligée à Vinoy par la Garde nationale n'était qu'un échec de la contre-révolution tramée par les classes dirigeantes, mais le peuple parisien fit aussitôt de ce réflexe de défense le premier acte d'une révolution sociale. La révolution du 4 Septembre avait rétabli la République, après que le trône de l'usurpateur fut devenu vacant. La résistance tenace de Paris pendant le siège, servant de base à la guerre défensive en province, avait arraché à l'envahisseur étranger la reconnaissance de cette République, mais sa véritable signification et son véritable but ne furent révélés que le 18 mars. Elle devait abolir les conditions politiques et sociales de la domination de classe sur lesquelles repose le système du vieux monde, qui avaient donné naissance au Second Empire et qui avaient, sous sa tutelle, mûri jusqu'à la pourriture. L'Europe frémit comme sous un choc électrique. Elle sembla un moment se demander si ses récents exploits sensationnels sur le plan politique et militaire avaient la moindre réalité et n'étaient point, en définitive, les rêves sanguinaires d'un passé depuis longtemps révolu. Portant sur son visage les traces de sa longue famine, sous la menace même des baïonnettes prussiennes, la classe ouvrière parisienne s'élança d'un bond à l'avant-garde du progrès, etc.

Dans l'enthousiasme sublime de son initiative historique, la révolution ouvrière de Paris s'est fait un point d'honneur de veiller à ce que les prolétaires gardent leurs mains pures des crimes qui abondent dans les révolutions, et plus encore dans les contre-révolutions de leurs supérieurs naturels.

*Clément Thomas, Lecomte, etc.*

Mais les horribles «atrocités» qui ont souillé cette révolution?

Dans la mesure où ces atrocités, que lui attribuent ses ennemis, ne sont pas des calomnies délibérées de Versailles ou des déjections issues du cerveau des plunitifs à-un-sou-la-ligne, elles n'ont trait qu'à deux faits — l'exécution des généraux Lecomte et Clément Thomas et l'affaire [de la place] Vendôme, dont nous traiterons en quelques mots.

L'un des coupe-jarrets à gages choisi pour (la criminelle besogne) l'exécution du *coup de main\** nocturne contre Montmartre, le général Lecomte, avait à quatre reprises, place Pigalle, ordonné à ses troupes du 81<sup>e</sup> de ligne de charger un rassemblement sans armes, et, comme elles s'y refusaient, il les avait féroce­ment insultées. Au lieu de fusiller femmes et enfants, certains de ses propres hommes le fusillèrent, lorsqu'il fut fait prisonnier, l'après-midi du 18 mars, dans les jardins du Château-Rouge. Les habitudes invétérées acquises par la soldatesque française à l'école des ennemis de la classe ouvrière ne vont pas, sans doute, changer à l'instant même où ces soldats passent aux côtés de celle-ci. Les mêmes soldats exécutèrent aussi Clément Thomas.

Le «général» Clément Thomas, ex-maréchal des logis mécontent, s'était, dans les derniers temps du règne de Louis-Philippe, fait enrôler par le journal «républicain» *Le National*, pour y servir en la double qualité d'homme de paille (*gérant\** responsable) et d'homme de main. Les hommes du *National*, après s'être servi de la révolution de Février pour se faufiler au pouvoir, métamorphosèrent leur ancien maréchal des logis en «général». C'était à la veille de la boucherie de Juin dont, comme Jules Favre, il fut un des sinistres instigateurs et devint l'un des plus impitoyables bourreaux. Puis ses fonctions de général prirent brusquement fin. Il disparaît pour revenir sur l'eau le 1<sup>er</sup> novembre 1870. La veille, le gouvernement de la défense, fait prisonnier à l'Hôtel de Ville, avait solennellement donné

sa parole d'honneur à Blanqui, à Flourens et aux autres représentants de la classe ouvrière d'abdiquer son pouvoir usurpé entre les mains d'une Commune qui serait librement élue à Paris. Il manqua, bien entendu, à sa parole d'honneur, pour lâcher sur le peuple, coupable de croire à son honneur, les Bretons de Trochu, qui avaient pris la place des Corses de Louis Bonaparte. Seul, M. Tamisier, refusant de souiller son nom par un tel parjure, remit aussitôt sa démission de commandant en chef de la Garde nationale, et le «général» Clément Thomas fut poussé à sa place. Pendant toute la durée de son commandement, il fit la guerre, non aux Prussiens, mais à la Garde nationale de Paris, imaginant sans cesse de nouveaux prétextes pour en empêcher l'armement général, et de nouveaux procédés de désorganisation pour dresser les éléments bourgeois contre les éléments ouvriers, pour éliminer les officiers hostiles au «plan» de Trochu, et pour licencier, sous l'accusation infamante de lâcheté, ces mêmes bataillons prolétariens dont l'héroïsme frappe maintenant d'étonnement leurs ennemis les plus acharnés. Clément Thomas se sentait tout fier d'avoir reconquis ses galons de Juin, comme ennemi personnel de la classe ouvrière de Paris. Quelques jours encore avant le 18 mars, il soumettait au ministre de la Guerre, Le Flô, un plan de son cru pour en finir avec «*la fine fleur de la canaille parisienne*». Comme s'il était hanté par les spectres de Juin, il ne put se défendre d'entrer en lice, en qualité de détective *amateur*\*, après la déroute de Vinoy!

Le Comité central essaya en vain de soustraire ces deux criminels, Lecomte et Clément Thomas, à la justice expéditive et furieuse des soldats. Le Comité et les ouvriers parisiens étaient tout juste aussi coupables de cette exécution que la princesse Alexandra du sort des gens écrasés par la foule le jour de son entrée à Londres. Jules Favre, gonflé de fausse émotion, lança ses malédictions contre Paris, antre des assassins. L'Assemblée rurale se livra à des contorsions hystériques de *sensiblerie*\*. Quand ces hommes versent des larmes de crocodile, ce n'est qu'un prétexte pour verser le sang du peuple. L'exploitation des cadavres de notables comme arme de guerre civile a toujours été une des manœuvres favorites du parti de l'Ordre. De quels cris d'horreur l'Europe n'a-t-elle pas retenti en 1848, après l'assassinat de l'archevêque de Paris par les insurgés de Juin, alors qu'elle savait parfaitement, par le témoignage d'un témoin oculaire, M. Jacquemet, vicaire de l'archevêque, que celui-ci avait été fusillé par les propres soldats de Cavaignac! Dans ses lettres à Thiers, l'actuel archevêque de Paris, qui n'a guère l'étoffe d'un martyr, soupçonne avec sagacité que ses amis versaillais sont tout à fait hommes à se consoler de son exécution éventuelle, dans leur violent désir d'attribuer cette aimable action à la Commune! Cependant, quand le déchaînement contre les «assassins» eut atteint son but, Thiers en fit froidement litière en déclarant à la tribune de l'Assemblée nationale que cet «assassinat» était le fait personnel de «quelques rares» individus obscurs.

Les «hommes d'ordre», les réactionnaires de Paris, qui voyaient en tremblant dans la victoire du peuple le signal du châtiment, furent frappés de stupeur devant des méthodes étrangement en désaccord avec leur façon traditionnelle de célébrer une défaite du peuple. Même les *sergents de ville*\*, au lieu d'être désarmés et mis sous les verrous, trouvèrent les portes de Paris grandes ouvertes pour aller se mettre en sûreté à Versailles, tandis que les «hommes d'ordre» non seulement ne furent pas molestés, mais eurent la faculté de se rassembler tranquillement et d'occuper des positions fortes au centre même de Paris. Ils interprétèrent, bien entendu, l'indulgence du Comité central et la magnanimité des ouvriers en armes comme des symptômes d'un sentiment de faiblesse. D'où leur tentative, sous le couvert d'une manifestation «sans armes», de faire ce que, quatre jours auparavant, Vinoy n'avait pas réussi avec ses canons et ses *mitrailleuses*\*. Partant des quartiers élégants, un cortège séditieux de «gens du monde», comptant dans ses rangs tous les *petits crevés*\* et, à sa tête, les familiers de l'Empire, les Heeckeren, Coëtlogon, H. de Pène, etc., se forma aux cris de «A bas les assassins! A bas le Comité central! Vive l'Assemblée nationale!», maltraitant et désarmant les patrouilles de gardes nationaux qu'il rencontrait sur son passage. Quand ces gens débouchèrent enfin place Vendôme, ils essayèrent, en proférant de grossières injures, de déloger les gardes nationaux de leur quartier général et de forcer les lignes. En réponse à leurs coups de pistolet, les sommations régulières furent faites (c'est l'équivalent, en France, de la lecture, en Angleterre, de la loi sur les attroupements), mais elles se montrèrent sans effet pour arrêter les agresseurs. Le général de la Garde nationale commanda alors le feu, et ces émeutiers se dispersèrent en une fuite éperdue. Deux gardes nationaux tués, huit dangereusement blessés, et les rues, par lesquelles les manifestants s'étaient dispersés, jonchées de revolvers, de poignards et de cannes à épée, ont clairement prouvé le caractère

«pacifique» de leur manifestation «sans armes». Quand, le 13 juin 1849, les gardes nationaux de Paris avaient fait une démonstration réellement «sans armes» pour protester contre la criminelle attaque de Rome par les troupes françaises, Changarnier, général du «parti de l'Ordre», les fit sabrer, piétiner par la cavalerie et fusiller. L'état de siège fut aussitôt proclamé; de nouvelles arrestations, de nouvelles proscriptions, un nouveau règne de terreur s'instaurèrent. Mais les «classes inférieures» s'y prennent autrement en ces matières. Les fuyards du 22 mars, qui n'avaient été ni poursuivis, ni harcelés dans leur fuite, et à qui aucun juge d'instruction\* ne demanda des comptes par la suite, purent, deux jours plus tard, se rassembler sous les ordres de l'amiral Saisset pour une manifestation «armée». Même après leur échec grotesque dans ce second soulèvement, on leur permit, comme à tous les autres citoyens parisiens, d'essayer leur force aux urnes pour l'élection de la Commune. Quand ils eurent succombé dans cette bataille sans effusion de sang, ils purgèrent enfin Paris de leur présence sans être molestés, entraînant avec eux les *cocottes\**, les lazzaroni et les autres couches dangereuses de la capitale. L'assassinat des «citoyens sans armes» du 22 mars est un mythe sur lequel même Thiers et ses ruraux n'ont jamais osé insister, s'en remettant exclusivement pour cette tâche à la valetaille du journalisme européen.

Si l'on peut trouver à redire à la conduite du Comité central et des ouvriers parisiens envers ces «hommes d'ordre», depuis le 18 mars jusqu'au moment de leur exode, c'est pour leur reprocher un excès de modération qui confine à la faiblesse.

—

Maintenant considérez le revers de la médaille!

Après l'échec de sa surprise nocturne de Montmartre, le parti de l'Ordre entreprit les opérations régulières contre Paris au début d'avril. Pour avoir commencé la guerre civile avec les méthodes de Décembre, pour avoir froidement massacré les soldats de ligne faits prisonniers et avoir assassiné de façon infâme notre vaillant ami Duval, Vinoy le fuyard est nommé par Thiers grand-croix de la Légion d'honneur! Galliffet, l'amant de cœur de cette femme si célèbre pour ses déguisements éhontés dans les orgies du Second Empire, se vante, dans un manifeste officiel, d'avoir lâchement assassiné, par surprise et par trahison, des gardes nationaux de Paris avec leur lieutenant et leur capitaine. Desmarests est décoré pour avoir, comme un boucher, mis en pièces le chevaleresque et généreux Flourens, et les «détails réconfortants» de sa mort sont triomphalement communiqués à l'Assemblée par Thiers. Avec la jubilation grotesque et horrible d'un Tom Pouce qui veut jouer le rôle d'un Tamerlan, Thiers refuse aux «rebelles» à Sa Petiteuse tous les droits et usages de la guerre entre civilisés, même le droit aux «ambulances».

Quand la Commune eut publié, le 7 avril, le décret sur les représailles, en déclarant qu'il était de son devoir de se protéger contre les exploits de cannibales des bandits versaillais et de rendre œil pour œil, dent pour dent, on ne cessa point de traiter de façon atroce les prisonniers amenés à Versailles, dont Thiers dit dans un de ses bulletins que «jamais figures plus dégradées d'une démocratie avilie n'avaient affligé les regards des honnêtes gens»; toutefois les fusillades de prisonniers furent arrêtées. Mais à peine Thiers et son général décembriseur se furent-ils avisés que le décret de la Commune n'était qu'une vaine menace, que même leurs espions de la gendarmerie pris dans Paris sous le déguisement de gardes nationaux, que même leurs *sergents de ville\** pris avec des bombes explosives sur eux étaient épargnés, aussitôt les vieilles méthodes furent largement reprises et sont restées en usage jusqu'à ce jour. Les gardes nationaux qui s'étaient rendus, à la Belle-Epine, à une troupe de chasseurs supérieure en nombre furent alors abattus l'un après l'autre par le capitaine du peloton du haut de son cheval; des maisons où des troupes parisiennes et des gardes nationaux s'étaient réfugiés furent entourées de gendarmes, arrosées de pétrole, puis incendiées, et les cadavres calcinés furent ensuite enlevés par une ambulance de Paris; le massacre à la baïonnette des gardes nationaux traîtreusement surpris dans leur sommeil à la redoute de Moulin Saquet (les fédérés surpris dans leur sommeil), le massacre (fusillade) de Clamart, l'exécution sommaire des prisonniers portant l'uniforme de la ligne, tous ces hauts faits, que Thiers raconte avec désinvolture dans son bulletin, ne sont que quelques

incidents de cette rébellion de négriers! Mais ne serait-il pas ridicule de citer des actes isolés de férocité, au regard de cette guerre civile fomentée, parmi les ruines de la France, par les conspirateurs de Versailles, obéissant aux mobiles les plus bas de l'intérêt de classe, au regard du bombardement de Paris effectué sous le patronage de Bismarck et sous les yeux de ses soldats! Le ton désinvolte sur lequel Thiers raconte ces choses dans le bulletin a même irrité les nerfs, qui ne sont pourtant pas hypersensibles, du *Times*. Tout cela est cependant «régulier», comme disent les Espagnols. Les luttes des classes dominantes contre la classe des producteurs qui menacent leurs privilèges sont pleines des mêmes horreurs, bien qu'aucune ne révèle une telle ténacité de la part des opprimés et n'offre un aspect aussi dégradant. . . Ces classes ont toujours appliqué le vieux principe de la chevalerie errante selon lequel toutes les armes sont bonnes quand on en use contre les plébéiens.

«*L'Assemblée siège paisiblement*»\*, écrit Thiers aux préfets.

#### *Affaire de la Belle-Epine*

Voici l'affaire de la Belle-Epine, près de Villejuif. Le 25 avril, quatre gardes nationaux sont entourés par une troupe de chasseurs à cheval, qui leur ordonnent de se rendre et de déposer les armes. Dans l'incapacité de résister, ils obéissent et ne sont pas molestés par les chasseurs. Un peu plus tard, leur capitaine, digne officier de Galliffet, arrive au galop et abat les prisonniers avec son revolver, l'un après l'autre, puis s'éloigne avec sa troupe. Trois des gardes sont tués ; le quatrième, nommé Scheffer, grièvement blessé, survit et est, par la suite, emmené à l'hôpital de Bicêtre. La Commune y envoya une commission pour recueillir le témoignage du mourant qu'elle publia dans son rapport. Quand l'un des députés de Paris à *L'Assemblée* interpella le ministre de la Guerre sur ce rapport, les *ruraux* couvrirent sa voix et interdirent au ministre de répondre. Ce serait une insulte à leur «glorieuse» armée — non de commettre un crime, mais d'en parler,

La tranquillité d'esprit avec laquelle cette Assemblée s'accommode des horreurs de la guerre civile s'exprime dans un des bulletins de Thiers à ses préfets: «*L'Assemblée siège paisiblement*»\* (a le cœur léger\* comme Ollivier), et l'Exécutif, avec ses «élargis», montre par ses exploits gastronomiques, chez Thiers et à la table des princes allemands, que sa digestion n'est pas troublée même par les spectres de Lecomte et de Clément Thomas.

## 6. — LA COMMUNE

Après Sedan, la Commune avait été proclamée par les ouvriers de Lyon, de Marseille et de Toulouse.<sup>172</sup> Gambetta fit de son mieux pour la détruire. Pendant le siège de Paris, les soulèvements répétés des ouvriers, sans cesse écrasés sous des prétextes perfides par les Bretons de Trochu, dignes remplaçants des Corses de Louis Bonaparte, étaient autant de tentatives pour remplacer par la Commune le gouvernement des imposteurs. La Commune, qui se constituait alors dans l'ombre, était le véritable secret de la révolution du 4 Septembre. C'est pourquoi, à l'aube même du 18 mars, après la déroute de la contre-révolution, l'Europe somnolente fut tirée en sursaut de ses rêves par le cri de tonnerre de Paris : «*Vive la Commune!*»\*.

Qu'est-ce que la Commune, ce sphinx qui tracasse si fort l'entendement bourgeois?

Tout simplement, c'est la forme sous laquelle la classe ouvrière prend le pouvoir politique dans ses places fortes sociales, Paris et les autres centres industriels.

«Les prolétaires de la capitale», disait le Comité central dans sa proclamation du 20 mars, «au milieu des défaillances et des trahisons des classes gouvernantes, ont compris que l'heure était arrivée pour eux de sauver la situation en prenant en mains la direction des affaires publiques... Ils ont compris qu'il était de leur devoir impérieux et de leur droit absolu de prendre en mains leur destinée en s'emparant du pouvoir politique» [pouvoir d'Etat].



Mais le prolétariat ne peut pas, comme l'ont fait les classes dominantes et leurs diverses fractions rivales, aux époques successives de leur triomphe, se contenter de prendre l'appareil d'Etat existant et de faire fonctionner tel quel cet instrument pour son propre compte. La première condition pour conserver le pouvoir politique, c'est de transformer l'appareil existant et de détruire cet instrument de domination de classe. Cet immense appareil gouvernemental, qui enserre comme un boa constrictor le véritable corps social dans les mailles universelles d'une armée permanente, d'une bureaucratie hiérarchisée, d'une police, d'un clergé dociles et d'une magistrature servile, fut forgé à l'époque de la monarchie absolue comme arme de la société bourgeoise naissante dans sa lutte émancipatrice contre le féodalisme. La première Révolution française, dont la tâche était de donner libre carrière au développement de la société bourgeoise moderne, dut balayer toutes les places fortes locales, territoriales, urbaines et provinciales du féodalisme, et prépara socialement le terrain pour la superstructure d'un pouvoir d'Etat centralisé aux organes omniprésents qui se ramifiaient selon un plan de division systématique et hiérarchique du travail.

Mais la classe ouvrière ne peut pas se contenter de prendre telle quelle la machine de l'Etat et de la faire fonctionner pour son propre compte. L'instrument politique de son asservissement ne peut servir d'instrument politique de son émancipation.

L'Etat bourgeois moderne s'incarne dans deux grands organismes, le parlement et le gouvernement. La toute-puissance parlementaire avait, sous la République du parti de l'Ordre, de 1848 à 1851, donné naissance à sa propre négation, le Second Empire. Le régime impérial, avec sa dérision de parlement, est le régime qui fleurit à présent dans la plupart des grands Etats militaires du continent. A première vue, la dictature usurpée du corps gouvernemental sur la société elle-même semble également dominer et humilier toutes les classes. Mais en réalité, tout au moins sur le continent européen, elle est devenue la seule forme possible d'Etat par laquelle la classe des appropriateurs peut continuer à tenir sous sa coupe la classe des producteurs. L'assemblée de fantômes de tous les parlements français défunts, qui hantent encore Versailles, n'exerce aucun pouvoir véritable en dehors de l'appareil gouvernemental, tel qu'il a été façonné par le Second Empire.

L'énorme parasite gouvernemental, qui enserre le corps social comme un boa constrictor dans les mailles universelles de sa bureaucratie, de sa police, de son armée permanente, de son clergé et de sa magistrature, date du temps de la monarchie absolue. Le pouvoir d'Etat centralisé devait, à cette époque, servir à une société bourgeoise naissante, d'arme puissante dans sa lutte émancipatrice contre le féodalisme. La Révolution française du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui avait pour tâche de balayer l'absurdité médiévale des privilèges seigneuriaux, locaux, urbains et provinciaux, ne pouvait faire autre chose que de nettoyer socialement le terrain des derniers obstacles qui entravaient le plein développement d'un pouvoir d'Etat centralisé, aux organes omniprésents, façonnés selon un plan de division systématique et hiérarchique du travail. C'est ainsi que ce pouvoir surgit sous le Premier Empire, qui était lui-même le fruit des guerres de coalition de la vieille Europe semi-féodale contre la France moderne. Sous les régimes parlementaires qui suivirent, Restauration, monarchie de Juillet, République du parti de l'Ordre, non seulement la direction suprême de cet appareil d'Etat aux irrésistibles attraits, autorité, profits, recommandations, devint un sujet de conflit entre les fractions rivales de la classe dominante, mais encore, à mesure que le progrès économique de la société moderne grossissait les rangs de la classe ouvrière, augmentait sa misère, organisait sa résistance et développait ses tendances à l'émancipation, à mesure, en un mot, que la lutte de classe moderne, la lutte entre le travail et le capital, prenait forme, la physionomie et le caractère du pouvoir d'Etat subirent un changement frappant. Ce pouvoir avait toujours eu pour but le maintien de l'ordre, c'est-à-dire de l'ordre social existant, et, par suite, la subordination de la classe des producteurs et son exploitation par la classe des appropriateurs. Mais, tant que cet ordre était accepté comme une nécessité indiscutable et incontestée, le pouvoir d'Etat pouvait se donner un air d'impartialité. Il maintenait la subordination existante des masses qui était l'ordre inaltérable des choses: c'était une réalité sociale subie sans contestation par les masses et utilisée sans sollicitude par leurs «supérieurs naturels». Quand la société elle-même entra dans une nouvelle phase, la phase de la lutte des classes, le *caractère* de sa force publique organisée, du pouvoir d'Etat, ne pouvait que changer aussi (que subir aussi un changement marqué). Il devait développer de plus en plus son caractère d'instrument du despotisme de classe, de machine politique

chargée de perpétuer par la force l'asservissement social des producteurs de la richesse à ses appropriateurs, l'instrument de domination économique du capital sur le travail. Après chaque révolution populaire nouvelle, dont le résultat avait été de transférer la direction de l'appareil d'Etat d'une catégorie des classes dominantes à une autre, le caractère répressif du pouvoir d'Etat ne cessa de se développer et de se manifester plus impitoyablement, parce que les promesses faites par la révolution et, semblait-il, garanties par elle, ne pouvaient être rompues que par l'emploi de la force. En outre, les changements effectués par les révolutions successives n'étaient que la sanction politique d'une réalité sociale, le pouvoir grandissant du capital. Aussi ont-ils tendu à transférer de plus en plus directement le pouvoir d'Etat lui-même aux mains des adversaires directs de la classe ouvrière. C'est ainsi que la révolution de Juillet a transféré le pouvoir des mains des propriétaires fonciers à celles des grands industriels (des grands capitalistes), et que la révolution de Février l'a transféré aux mains du rassemblement des fractions de la classe dirigeante, unies dans leur opposition à la classe ouvrière, unies en «parti de l'Ordre», l'ordre de leur propre domination de classe. Sous la république parlementaire, le pouvoir d'Etat devint enfin un instrument avoué de guerre, utilisé par la classe des appropriateurs contre la masse des producteurs. Mais, instrument avoué de guerre civile, il ne pouvait être utilisé qu'en période de guerre civile, et la condition d'existence de la république parlementaire, c'était donc la continuation d'une guerre civile ouvertement déclarée, négation de cet «ordre» même au nom duquel la guerre civile était faite. Ce ne pouvait être qu'un état de choses spasmodique et exceptionnel. Ce pouvoir était inadmissible comme forme politique normale de la société, il était insupportable même à la masse des classes moyennes. Quand tous les éléments de la résistance populaire furent donc anéantis, la république parlementaire devait disparaître devant le (céder la place au) Second Empire.

L'Empire prétendait s'appuyer sur la majorité des producteurs de la nation, sur les paysans, qui semblaient être en dehors de la lutte de classes entre le capital et le travail (indifférents et hostiles à ces deux forces sociales en conflit). Il exerçait le pouvoir d'Etat comme si c'était une force au-dessus des classes dirigeantes comme des classes dirigées. Il imposait aux unes et aux autres un armistice (supprimant la forme politique et, par suite, révolutionnaire, de la lutte de classes). Il dépouillait le pouvoir d'Etat de sa forme directe de despotisme de classe, en mettant un frein à la puissance parlementaire et, par conséquent, directement politique, de la classe des appropriateurs. Il était la seule forme d'Etat capable de garantir au vieil ordre social quelque répit. Il fut donc acclamé dans le monde entier comme le «sauveur de l'ordre», et il fut pendant vingt ans un objet d'admiration pour les négriers du monde entier. Sous sa domination, qui coïncidait avec les changements introduits dans l'état du marché mondial par la Californie, l'Australie<sup>173</sup> et le développement extraordinaire des Etats-Unis, une période d'activité industrielle encore inégalée s'instaura. Ce fut une orgie d'agiotage, d'escroqueries financières, d'aventureuses sociétés par actions. Il en résulta une concentration rapide du capital par l'expropriation des classes moyennes, et le fossé s'élargit entre la classe capitaliste et la classe ouvrière. Toute la turpitude du régime capitaliste, dont les tendances naturelles purent se donner libre cours, se déchaîna sans entraves. Ce fut en même temps une orgie de luxe et de débauche, une splendeur corrompue, un pandémonium de toutes les passions basses des «classes supérieures». Cette forme dernière du pouvoir gouvernemental en était en même temps la plus prostituée. Ce fut un pillage éhonté des ressources de l'Etat par une bande d'aventuriers; ce fut une serre chaude pour une énorme dette publique, ce fut l'apogée de la prostitution, une vie factice toute en fausses ostentations. Le pouvoir gouvernemental, couvert de clinquant de la base au sommet, plongeait dans la boue. La pourriture avancée de l'appareil d'Etat lui-même et la décomposition de tout le corps social qui s'épanouissait à son nombre furent mises à nu par les baïonnettes de la Prusse, avide elle-même de transférer de Paris à Berlin le centre de gravité européen de ce régime d'or, de sang et de boue.

Tel était le pouvoir d'Etat sous sa forme dernière et la plus prostituée, dans sa suprême et vile réalité, celui-là que la classe ouvrière parisienne devait renverser, et que seule cette classe pouvait extirper de la société. Quant au parlementarisme, il avait été tué par ses propres ouailles et par l'Empire. La seule chose que la classe ouvrière avait à faire, c'était de ne pas le ressusciter.

Ce que les ouvriers devaient briser, ce n'était pas une forme plus ou moins imparfaite du pouvoir gouvernemental de la vieille société, c'était ce pouvoir lui-même, sous sa forme suprême et définitive, *l'Empire*. L'antithèse directe de *l'Empire*, c'était la *Commune*.

Tout simplement, la Commune signifiait la destruction préliminaire du vieil appareil gouvernemental dans ses sièges centraux, Paris et les autres grandes villes de France, et son remplacement par un véritable gouvernement autonome qui, à Paris et dans les grandes villes, places fortes sociales de la classe ouvrière, fût le gouvernement de la classe ouvrière.

A la faveur du siège, Paris s'était débarrassé de l'armée, qui avait été remplacée par une Garde nationale, dont la masse était constituée par les ouvriers de Paris. C'est seulement grâce à cet état de choses que le soulèvement du 18 Mars était devenu possible. Cet état de fait devait devenir une institution, et la Garde nationale des grandes villes, le peuple armé contre l'usurpation gouvernementale, devait remplacer l'armée permanente qui défendait le gouvernement contre le peuple. La Commune devait être composée des conseillers municipaux des divers arrondissements (comme Paris en a été l'initiateur et le modèle, ce sera notre référence) élus au suffrage de tous les citoyens, responsables et révocables à tout moment. La majorité de cette assemblée était naturellement composée d'ouvriers ou de représentants reconnus de la classe ouvrière. Elle devait être un corps agissant et non parlementaire, exécutif et législatif en même temps. Les agents de police, au lieu d'être les agents d'un gouvernement central, devaient être les serviteurs de la Commune et devaient, comme les fonctionnaires de tous les autres secteurs de l'administration, être nommés par la Commune en restant toujours révocables par elle. Tous les fonctionnaires, comme les membres de la Commune elle-même, devaient accomplir leur tâche pour des salaires d'ouvriers. Les juges devaient aussi être élus, révocables et responsables. L'initiative, dans toutes les questions sociales, revenait à la Commune.

En un mot, toutes les fonctions publiques, même les rares fonctions qui auraient relevé d'un gouvernement central, devaient être assumées par des agents communaux et placées, par conséquent, sous la direction de la Commune. C'est, entre autres choses, une absurdité de dire que les fonctions centrales, non point les fonctions d'autorité sur le peuple, mais celles qui sont nécessitées par les besoins généraux et ordinaires du pays, ne pourraient plus être assurées. Ces fonctions devaient exister, mais les fonctionnaires eux-mêmes ne pouvaient plus, comme dans le vieil appareil gouvernemental, s'élever au-dessus de la société réelle, parce que les fonctions devaient être assumées par des *agents communaux* et soumises, par conséquent, à un contrôle véritable.

La fonction publique devait cesser d'être une propriété personnelle, conférée par un gouvernement central à ses instruments. Avec l'armée permanente et la police gouvernementale, la force matérielle de répression devait être brisée. Par l'expropriation de toutes les églises, dans la mesure où elles constituaient des corps possédants, par l'interdiction de l'instruction religieuse dans toutes les écoles publiques (en même temps que par l'instruction gratuite), par le renvoi des prêtres à la calme retraite de la vie privée, pour y vivre des aumônes des fidèles, par la libération de tous les établissements scolaires du contrôle et de la tyrannie du gouvernement, la force spirituelle de la répression devait être brisée.

Non seulement la science devenait accessible à tous, mais elle était libérée des entraves de la pression gouvernementale et des préjugés de classe. Les impôts municipaux devaient être établis et perçus par la Commune; les impôts d'intérêt général devaient être perçus par des fonctionnaires communaux et utilisés par la Commune dans l'intérêt général (leur utilisation dans l'intérêt général devant être contrôlée par la Commune elle-même).

La force gouvernementale de répression et d'autorité sur la société devait donc être brisée dans ses organismes purement répressifs, et lorsqu'elle avait des fonctions légitimes à remplir, ces fonctions ne devaient pas être exercées par un organisme placé au-dessus de la société, mais par les agents responsables de la société elle-même.

## 7. — CONCLUSION

Le Paris qui combat, qui travaille, qui pense, électrisé par l'enthousiasme de son initiative historique, plein d'héroïque réalité, c'est la nouvelle société dans les douleurs de l'enfantement, et elle voit, en face d'elle, à Versailles, la vieille société, ce monde de faux-semblants surannés et de mensonges accumulés. Sa véritable représentation, c'est cette Assemblée rurale, peuplée des vampires bredouillants de tous ces régimes défunts dans lesquels la domination de classe s'était successivement incarnée en France. A sa tête figure un saltimbanque sénile du parlementarisme, et son sabre est aux mains des *capitulards*\* bonapartistes qui bombardent Paris sous les yeux mêmes de leur vainqueur prussien.

Les immenses ruines que le Second Empire, dans sa chute, a accumulées sur la France ne sont pour eux que l'occasion de déterrer et de jeter à la surface les gravats des ruines antérieures, du légitimisme ou de l'orléanisme.

La flamme de la vie doit brûler dans l'atmosphère d'exhalaison sépulcrale de toutes les émigrations passées. (L'air même qu'ils respirent est l'exhalaison sépulcrale de toutes les émigrations passées.)

Il n'y a rien de réel en eux, sauf leur conspiration commune contre la vie, l'égoïsme de leurs intérêts de classe, leur désir de se repaître de la carcasse de la société française, leurs intérêts communs de négriers, leur haine du présent et leur guerre contre Paris.

Tout en eux est caricature, depuis ce vieux fossile du règne de Louis-Philippe, le comte Jaubert, qui s'écrie à l'Assemblée nationale, dans le palais de Louis XIV: «Nous sommes l'Etat» («L'Etat, c'est nous»)<sup>174</sup> (ils sont en fait le spectre de l'Etat coupé de la société) jusqu'aux courtisans républicains de Thiers, qui tiennent leurs réunions au *Jeu de paume* pour montrer à quel point ils ont dégénéré en comparaison de leurs prédécesseurs de 1789.

Thiers à la tête, le gros de la majorité divisé entre les deux groupes des légitimistes et des orléanistes, et, en appendice, les républicains «vieux style». Chacune de ces fractions intrigue pour sa restauration à elle, et les républicains pour celle de la république parlementaire. Ils fondent leurs espoirs sur la vanité sénile de Thiers ; ils forment le décor républicain de sa domination et sanctionnent par leur présence la guerre des généraux bonapartistes contre Paris, après avoir tenté de jeter Paris dans les bras de Thiers et de le désarmer avec Saisset! Les humiliations que ces chevaliers de la triste figure acceptent volontairement montrent jusqu'où est tombé le républicanisme, en tant que forme particulière de la domination de classe. C'est en songeant à eux que Thiers demandait à l'assemblée des maires de Seine-et-Oise ce qu'ils pouvaient vouloir de plus. «N'était-il pas, lui, simple citoyen, à la tête de l'Etat?» Tout le progrès de 1830 à 1870, le voici: Louis-Philippe était alors la meilleure des républiques, et c'est maintenant le ministre de Louis-Philippe, le petit Thiers lui-même, qui est la meilleure des républiques.

Contraints d'accomplir leur tâche véritable — la guerre contre Paris — au moyen des soldats de l'Empire, des gendarmes et de la police, sous commandement de généraux bonapartistes en retraite, ils tremblent dans leurs bottes en soupçonnant que — comme sous leur régime de 1848-51 — ils ne font rien d'autre que forger l'instrument d'une seconde restauration de l'Empire. Les zouaves pontificaux, les Vendéens de Cathelineau et les Bretons de Charette sont en réalité leur armée «parlementaire», et ce n'est que le fantôme d'une armée, quand on la compare à la réalité impériale. Alors qu'ils fument de rage au nom même de la république, c'est au nom de cette république qu'ils acceptent les ordres que dicte Bismarck, c'est en son nom qu'ils dilapident dans la guerre civile ce qui reste de la richesse de la France, c'est en son nom qu'ils dénoncent Paris, c'est en son nom qu'ils forgent des lois de proscription éventuelle contre les rebelles, c'est en son nom qu'ils usurpent leur dictature sur la France.

Ils allèguent le suffrage universel, auquel ils se sont toujours opposés sous leurs propres régimes de 1815 à 1848, qu'ils ont aboli en mai 1850, après qu'il eut été institué contre eux par la République, et

qu'ils acceptent maintenant sous la forme prostituée que lui avait donnée l'Empire, oubliant qu'avec lui c'est l'Empire des plébiscites qu'ils acceptent! Eux-mêmes sont inacceptables, même avec le suffrage universel.

Ils reprochent à Paris de se révolter contre l'unité nationale, et leur premier mot fut la *décapitation* de cette unité par la décapitalisation de Paris. Paris a réalisé ce qu'ils faisaient semblant de vouloir; mais il l'a fait — non pas comme ils l'avaient souhaité, non pas comme un songe réactionnaire du passé — mais comme la défense révolutionnaire de l'avenir. Thiers, le chauvin, menace Paris depuis le 18 mars de «l'intervention de la Prusse», il s'est déclaré à Bordeaux partisan de «l'intervention de la Prusse», il n'agit en réalité contre Paris que grâce aux moyens que lui a accordés la Prusse. Les Bourbons étaient la dignité même, en comparaison de ce saltimbanque du chauvinisme.

Quel que soit le nom — s'ils sont victorieux — de leur restauration, quel que soit le prétendant heureux qu'ils mettent à sa tête, sa réalité ne peut être que l'Empire, forme politique suprême et indispensable de la domination de leurs classes pourries. S'ils réussissent à le restaurer, et ils doivent le restaurer, quel que soit le plan de restauration qui réussisse — ils ne parviendront qu'à accélérer la putréfaction de la vieille société qu'ils représentent et la maturité de la nouvelle qu'ils combattent. Leur regard trouble n'aperçoit que la façade politique des régimes défunts, et ils rêvent de les ressusciter en plaçant à leur tête un Henri V ou le comte de Paris. Ils ne voient point que les corps sociaux qui ont supporté ces superstructures politiques ont déperî, que ces régimes n'étaient possibles que dans des conditions maintenant dépassées et à des phases maintenant révolues de la société française, et que celle-ci ne peut choisir qu'entre le régime impérial à l'état pourrissant et la République du Travail porteuse de régénération. Ils ne voient pas que les cycles des formes politiques n'ont été que l'expression politique des changements véritables qu'a subis la société.

Les Prussiens qui, dans la jubilation grossière de leur triomphe belliqueux, contemplant les souffrances de la société française et les exploitent avec les sordides calculs d'un Shylock et la grossièreté désinvolte du Krautjunker [*Hobereaux encroûtés.*], sont déjà punis eux-mêmes par la transplantation de l'Empire en sol allemand. Eux-mêmes sont condamnés à libérer en France les courants souterrains qui les engloutiront avec le vieil ordre des choses. Peut-être la Commune de Paris tombera-t-elle, mais la révolution sociale qu'elle a entreprise triomphera. Son lieu de naissance est partout.

## [FRAGMENTS]

### *Les mensonges des bulletins de Thiers*

L'immense duperie de ce Versailles, son caractère mensonger, ne pouvaient mieux s'incarner et se concentrer qu'en Thiers, ce menteur professionnel pour qui la «réalité des choses» n'existe qu'au «sens parlementaire», c'est-à-dire sous l'espèce du mensonge.

Répondant à la lettre de l'archevêque, il nie froidement «les prétendues exécutions et *représailles* (!) attribuées aux troupes de Versailles», et il fait confirmer ce mensonge impudent par une commission désignée à cette fin même par ses ruraux. Il sait parfaitement qu'elles ont été triomphalement proclamées par les généraux bonapartistes eux-mêmes. Mais au «sens parlementaire» du terme, elles n'existent pas.

*Dans sa circulaire du 16 avril sur le bombardement de Paris:* «Si quelques coups de canon se font entendre, ce n'est pas le fait de l'armée de Versailles, c'est celui de quelques insurgés *qui veulent faire croire qu'ils combattent*, lorsqu'ils osent à peine se faire voir.» C'est naturellement Paris qui se bombarde tout seul pour faire croire au monde qu'il se bat!

Plus tard: «*Notre artillerie ne bombarde pas: elle canonne, il est vrai\**.»

Bulletin de Thiers sur le Moulin-Saquet (4 mai) : «*Délivrance de Paris des affreux tyrans qui l'oppriment\**» (en tuant les gardes nationaux de Paris dans leur sommeil).

Cette armée bigarrée, la lie de la soldatesque bonapartiste libérée de captivité par la grâce de Bismarck, avec pour noyau les gendarmes de Valentin et les *sergents de ville\** de Piétri, rehaussée des zouaves pontificaux, des Chouans de Charrette et des Vendéens de Cathelineau, le tout commandé par les généraux de capitulation, fuyards et décembriseurs, il la baptise «*la plus belle armée que la France ait jamais possédée*». Naturellement, si les Prussiens sont encore cantonnés à Saint-Denis, c'est parce que Thiers veut les effrayer du spectacle de cette «armée la plus belle entre les belles».

A l'instar de cette belle armée, l'anachronisme de Versailles est «l'assemblée la plus libérale et la plus librement élue qui ait jamais existé en France». Thiers couronne ses excentricités en racontant aux maires, etc., qu'il est «un homme qui n'a jamais manqué à sa parole», bien entendu au sens parlementaire où l'on tient parole.

Il est le plus sincère des républicains et (*séance\** du 27 avril): «*L'Assemblée est plus libérale que lui-même\**.»

*Aux maires*: «*On peut compter sur ma parole à laquelle je n'ai jamais manqué\**», au sens non parlementaire, c'est-à-dire que je n'ai jamais tenue.

«*L'assemblée est une des plus libérales qu'ait nommée la France\**.»

Il se compare lui-même à Lincoln et les Parisiens aux négriers rebelles du Sud. Les Sudistes désiraient une sécession territoriale, se séparer des Etats-Unis, pour maintenir l'esclavage du travail. Paris désire la sécession de M. Thiers lui-même et des intérêts qu'il représente, le séparer du pouvoir, pour obtenir l'émancipation du travail.

La vengeance que les généraux bonapartistes, les gendarmes et les Chouans exercent sur Paris est une nécessité de la guerre de classe contre le travail, mais, dans le petit aparté de ses bulletins, Thiers en prend prétexte pour imiter en caricature son idole, Napoléon I<sup>er</sup>, et il devient la risée de toute l'Europe quand il a l'audace d'affirmer que l'armée française, par sa guerre contre les Parisiens, a reconquis la gloire qu'elle avait perdue dans la guerre contre les Prussiens. Toute la guerre apparaît ainsi comme un pur jeu d'enfant, destiné à donner libre cours à la vanité enfantine d'un nain, tout heureux d'avoir à décrire ses batailles à *lui*, livrées par son armée à *lui*, placée de façon occulte sous son commandement en chef à *lui*.

Et ses mensonges atteignent leur comble à l'égard de Paris et de la province.

Paris, qui, en réalité, tient depuis deux mois en échec la plus belle armée que la France ait jamais possédée, malgré l'aide occulte des Prussiens, ne se soucie, en fait, que d'une chose: être délivré par Thiers de ses «affreux tyrans», et c'est pourquoi Paris se bat contre lui, tout en n'étant qu'une poignée de criminels.

Il ne se lasse pas de représenter la Commune comme une poignée de forçats, d'«élargis», comme la lie. Paris se bat contre lui parce qu'il veut être délivré par lui des «*affreux\** tyrans qui l'oppriment». Et cette «poignée» d'aventuriers tient en échec depuis deux mois «la plus belle armée que la France ait jamais possédée», commandée par l'invincible Mac-Mahon et inspirée par le génie napoléonien de Thiers lui-même!

La résistance de Paris n'est pas une réalité, mais les mensonges de Thiers sur Paris en sont une.

Non contents de lui infliger le démenti de leurs exploits, tous les éléments sains de Paris se sont adressés en vain à lui pour le faire sortir de son monde de mensonges.

«Il ne faut point confondre le mouvement de Paris avec la surprise de Montmartre, qui n'en a été que l'occasion et le point de départ: ce mouvement est général et profond dans la conscience de Paris ; le plus grand nombre de ceux-là mêmes qui, pour une raison ou pour une autre, s'en sont tenus éloignés (à l'écart) n'en désavouent point pour cela la légitimité sociale.»

Qui a dit cela? Les délégués des *chambres\** syndicales, parlant au nom de 7 000 à 8 000 négociants et industriels. Ils sont allés le lui dire personnellement à Versailles. De même la *Ligue de l'union républicaine*, de même les *Loges maçonniques*<sup>175</sup> par leurs délégations et leurs manifestations. Mais il n'en veut pas démordre.

Dans ses bulletins sur le Moulin-Saquet (4 mai):

«300 prisonniers... le reste de la troupe des insurgés s'est enfui à toutes jambes, laissant 150 morts et blessés sur le champs de bataille... Voilà la victoire que la Commune pourra célébrer dans ses bulletins. Paris sera sous peu délivré des affreux tyrans qui l'oppriment\*.»

Mais le Paris qui combat, le vrai Paris, n'est pas *son* Paris. Son Paris à lui n'est qu'un mensonge parlementaire. «Le Paris riche, le Paris oisif, le Paris capitaliste», le bouge cosmopolite, tel est son Paris à lui. Voilà le Paris qui veut retourner à lui. Le vrai Paris, c'est le Paris de la «vile multitude». Le Paris qui a montré son courage dans le «défilé pacifique» et la fuite de Saisset, qui se presse maintenant à Versailles, à Rueil, à Saint-Denis, à Saint-Germain-en-Laye, suivi des *cocottes\** qui se cramponnent à «l'homme de la famille, de la religion, de l'ordre» et surtout «de la propriété», le Paris des classes oisives, le Paris des *francs-fileurs\**, qui s'amuse à regarder à la longue-vue les batailles en cours, qui traite la guerre civile comme une plaisante distraction, voilà le Paris de M. Thiers, tout comme l'émigration de Coblenz était la France de M. de Calonne, et comme l'émigration de Versailles est la France de M. Thiers.

Si le Paris qui veut être délivré de la Commune par Thiers, ses ruraux, ses décembriseurs et ses gendarmes est un mensonge, il en est de même de sa «province» qui veut être délivrée de Paris par Thiers et ses ruraux.

Avant la conclusion définitive du traité de paix à Francfort,<sup>176</sup> il fit appel à la province pour l'inviter à envoyer ses bataillons de gardes nationaux et de volontaires à Versailles, pour se battre contre Paris. La province refusa catégoriquement. Seule la Bretagne envoya une poignée de Chouans «qui se battaient sous le drapeau blanc, chacun portant sur la poitrine un cœur de Jésus en drap blanc et criant: Vive le roi!\*». C'est ainsi que la province a écouté son appel, si bien qu'il fut forcé d'envoyer les prisonniers français relâchés par Bismarck, de prendre les zouaves pontificaux (les seuls véritables représentants en armes de sa province), et de faire de 20 000 gendarmes et de 12 000 *sergents de ville\** le noyau de son armée.

Malgré le mur de mensonges, le blocus moral et policier, par lequel il a essayé (de couper) d'isoler Paris de la province, la province, au lieu de lui envoyer des bataillons pour faire la guerre contre Paris, l'a submergé de tant de délégations qui réclamaient la paix avec Paris qu'il a fini par refuser de les recevoir personnellement. Le ton des adresses envoyées par la province, et dont la plupart demandaient la conclusion immédiate d'un armistice avec Paris, la dissolution de l'Assemblée «parce que son mandat était expiré», et l'octroi des droits municipaux qu'exigeait Paris, ce ton était si blessant que Dufaure met les préfets en garde contre elles dans sa «circulaire contre la conciliation». Par contre, l'Assemblée rurale et Thiers n'ont pas reçu de la province une seule adresse d'approbation.

Mais le grand *défi\** que lança la province à Thiers, à propos de ses «mensonges» sur la province, ce furent les élections municipales du 30 avril, faites sous sa direction, sur la base d'une loi votée par son assemblée. Sur les 700 000 conseillers (en chiffres ronds) élus par les 35 000 communes qui restaient encore à la France mutilée, les légitimistes, les orléanistes et les bonapartistes réunis n'en comptaient pas 8 000 ! Les élections complémentaires furent encore plus hostiles. Cela montre nettement à quel

point *l'Assemblée nationale*, élue par surprise, et sous de faux prétextes, représente la France, la province française, la France moins Paris!

Mais le projet d'une réunion à Bordeaux des délégués municipaux des grandes villes de province, projet auquel Thiers s'était opposé en se fondant sur sa loi de 1834 et une loi impériale de 1855,<sup>177</sup> l'a contraint d'avouer que sa «province» n'était qu'un mensonge, tout comme est un mensonge «son» Paris. Il accuse la province de ressembler au «faux» Paris, de s'acharner à vouloir «poser les fondements du communisme et de la rébellion». Une autre réponse lui a été récemment donnée par les conseils municipaux de Nantes, Vienne, Chambéry, Limoux, Carcassonne, Angers, Carpentras, Montpellier, Privas, Grenoble, etc., qui demandent avec insistance la paix avec Paris, «la confirmation absolue de la République, la reconnaissance des droits communaux», que, comme le dit le *conseil municipal de Vienne*, «les élus du 8 février avaient promis dans leur circulaire, lorsqu'ils étaient candidats. Pour faire cesser la guerre étrangère, elle [l'Assemblée nationale] a cédé deux provinces et promis 5 milliards à la Prusse. Que ne doit-elle pas faire pour mettre fin à la guerre civile\*?»

(Tout au contraire. Les deux provinces ne sont pas sa propriété «privée», et quant aux 5 milliards à payer, le fait est qu'ils seront payés par le peuple de France et non par elle.)

Si Paris peut donc, à juste titre, se plaindre de ce que la province se borne à des manifestations pacifiques, sans l'aider contre toutes les forces de l'Etat..., la province a, néanmoins, en termes non équivoques, dénié à Thiers et à l'Assemblée le droit de la représenter; elle a déclaré que leur province à eux est un mensonge, comme toute leur existence, que c'est une duperie et un faux-semblant.

—

Le Conseil général est fier du rôle éminent que les sections parisiennes de *l'Internationale* ont assumé dans la glorieuse révolution de Paris. Non point, comme les imbéciles l'imaginent, que la section de Paris, ni aucune autre branche de l'Internationale, ait reçu un mot d'ordre\* d'un centre. Mais la fleur de la classe ouvrière de tous les pays civilisés, qui adhère à l'Internationale et est imprégnée de ses idées, prend partout, à coup sûr, la direction des mouvements de la classe ouvrière.

—

Du jour même de la capitulation par laquelle les prisonniers de Bismarck lui avaient livré la France, mais avaient, en retour, reçu la permission de conserver une garde du corps dans le dessein exprès de mater Paris, Paris se tenait sur le qui-vive. La Garde nationale se réorganisa et confia son commandement suprême à un Comité central élu par l'ensemble des compagnies, bataillons et batteries de la capitale, à l'exception de quelques débris des anciennes formations bonapartistes. A la veille de l'entrée des Prussiens dans Paris, le Comité central assura le transfert à Montmartre, Belleville et La Villette des canons et des *mitrailleuses\** traîtreusement abandonnés par les *capitulards\** dans les quartiers mêmes que les Prussiens allaient occuper. [*Ce paragraphe et les suivants ont été rédigés sur trois feuilles de papier non numérotées, et le paragraphe ci-après porte en tête l'inscription en allemand: Page 9.*]

—

Paris en armes était le seul obstacle sérieux sur la route du complot contre-révolutionnaire. Il fallait donc désarmer Paris. Sur ce point, l'Assemblée de Bordeaux était la sincérité même. Si la rugissante clameur de ses ruraux n'avait pas suffi à se faire entendre, la remise de Paris par Thiers à la tendre sollicitude du triumvirat, Vinoy le *décembriseur*, Valentin le gendarme bonapartiste et Aurelle de Paladines le général jésuite, aurait dissipé jusqu'au dernier doute, quant au but final du désarmement de Paris. Mais, s'ils avouaient franchement leur dessein, le prétexte sous lequel ces atroces criminels déclenchèrent la guerre civile fut le plus éhonté, le plus effronté (criant) des mensonges. L'artillerie de la Garde nationale de Paris, disait Thiers, appartient à l'Etat, et c'est à l'Etat qu'elle doit faire retour. La



vérité, la voici. Du jour même de la capitulation par laquelle les prisonniers de Bismarck lui avaient livré la France, mais s'étaient réservé pour eux-mêmes une garde nombreuse dans le dessein exprès de mater Paris, Paris se tenait sur le qui-vive. La Garde nationale se réorganisa et confia son commandement suprême à un Comité central, élu par l'ensemble du corps, à l'exception de quelques débris des anciennes formations bonapartistes. A la veille de l'entrée des Prussiens dans Paris, son comité central assura le transfert à Montmartre, Belleville et La Villette, des canons et des *mitrailleuses\**, traîtreusement abandonnés par les *capitulards\** dans les quartiers mêmes que les Prussiens allaient occuper. Cette artillerie provenait des souscriptions de la Garde nationale. Elle avait été officiellement reconnue comme sa propriété privée dans la convention du 28 janvier, et, à ce titre, elle avait été exceptée de la reddition générale des armes, appartenant au gouvernement, entre les mains du vainqueur. Et Thiers osa engager la guerre civile sous le prétexte mensonger que l'artillerie de la Garde nationale était propriété d'Etat!

La saisie de cette artillerie ne devait évidemment que servir de mesure préparatoire au désarmement général de la Garde nationale de Paris, et, par suite, de la révolution du 4 Septembre. Mais cette révolution était devenue le régime légal de la France. Sa république était reconnue dans les termes mêmes de la capitulation par le vainqueur. Elle fut, après la capitulation, reconnue par les puissances étrangères, et c'est en son nom que l'Assemblée nationale avait été convoquée. La révolution du 4 Septembre, faite par les travailleurs de Paris, était le seul titre légal de l'Assemblée nationale siégeant à Bordeaux et de son Exécutif. Sans le 4 Septembre, l'Assemblée nationale aurait dû sur-le-champ laisser la place au *Corps législatif\** élu au suffrage universel et dispersé par le bras de la révolution. Thiers et ses «élargis» auraient dû capituler en sollicitant des sauf-conduits et la garantie de ne pas faire un voyage à Cayenne. L'Assemblée nationale, dont les pouvoirs n'étaient que ceux d'un notaire chargé d'arrêter les termes de la paix avec la Prusse, n'était qu'un incident dans cette révolution. Sa véritable incarnation était le Paris armé qui avait fait la révolution, qui avait subi pour elle un siège de cinq mois avec les horreurs de la famine et qui, en prolongeant sa résistance, en dépit du «plan» de Trochu, avait fait d'elle la base d'une terrible guerre de défense en province. Et maintenant, les négriers rebelles de Bordeaux sommaient Paris, avec de grossières insultes, de déposer les armes et de reconnaître que la révolution populaire du 4 Septembre n'avait pas eu d'autre but qu'un simple transfert de pouvoir des mains de Louis Bonaparte et de ses mignons à celles de ses concurrents monarchiques. Sinon, Paris devait s'affirmer le champion, dévoué jusqu'au sacrifice, de la France; et celle-ci ne pouvait être sauvée de la ruine et régénérée que par le renversement révolutionnaire des conditions politiques et sociales qui avaient engendré le Second Empire et qui, sous sa tutelle protectrice, avaient mûri jusqu'à complète pourriture. Paris, encore amaigri par une famine de cinq mois, n'hésita pas un instant. Il résolut héroïquement de courir tous les dangers d'une résistance aux conspirateurs français, sous le regard même de l'armée prussienne cantonnée devant ses portes. Mais, dans son extrême horreur de la guerre civile, le gouvernement populaire de Paris, le Comité central de la Garde nationale, persévéra dans son attitude purement défensive, en dépit des provocations de l'Assemblée, des usurpations de l'Exécutif et d'une menaçante concentration de troupes dans Paris et ses environs.

A l'aube du 18 mars, Paris fut réveillé par ce cri de tonnerre: «Vive la Commune\*!» Qu'est-ce donc que la Commune, ce sphinx qui tracasse si fort l'entendement bourgeois?

Les prolétaires de la capitale, disait le Comité central dans son manifeste du 18 mars, au milieu des défaillances et des trahisons des classes gouvernantes, ont compris que l'heure était arrivée pour eux de sauver la situation en prenant en mains la direction des affaires publiques... Ils ont compris qu'il est de leur devoir impérieux et de leur droit absolu de prendre en mains leur destinée en s'emparant du pouvoir politique.

Mais la classe ouvrière ne peut pas, comme les factions rivales de la classe des appropriateurs l'ont fait à leurs heures de triomphe, se contenter de prendre telle quelle la machine de l'Etat et de la faire fonctionner pour son propre compte.

Le pouvoir centralisé de l'Etat, avec ses organes partout présents: armée permanente, police, bureaucratie, clergé et magistrature, organes façonnés selon un plan de division systématique et hiérarchique du travail, date de l'époque de la monarchie absolue où il servait à la société bourgeoise naissante d'arme puissante dans sa lutte émancipatrice contre le féodalisme. La Révolution française du XVIII<sup>e</sup> siècle a balayé l'absurdité des privilèges seigneuriaux, locaux, urbains et provinciaux, débarrassant ainsi le substrat social des derniers obstacles médiévaux qui s'opposaient à la superstructure définitive de l'Etat. Celui-ci reçut sa forme définitive sous le Premier Empire, fruit des guerres de coalition de la vieille Europe semi-féodale contre la France moderne. Sous les régimes parlementaires qui suivirent, la possession du pouvoir gouvernemental, avec ses irrésistibles attraits, autorité, profits, recommandations, devint, d'une part, la pomme de discorde entre les factions rivales des classes dirigeantes. D'autre part, son caractère politique changea en même temps que s'effectuaient les changements économiques de la société. Au fur et à mesure que le progrès de l'industrie développait, élargissait, intensifiait l'antagonisme de classes entre le capital et le travail, le pouvoir gouvernemental prenait de plus en plus le caractère d'une domination nationale du capital sur le travail, d'une force politique organisée pour assurer l'asservissement social, d'un simple appareil de despotisme de classe. Immédiatement après chaque révolution populaire qui marque une nouvelle phase progressive dans la marche (développement) (cours) de la lutte des classes, le caractère répressif du pouvoir d'Etat apparaît plus impitoyable et plus dépouillé de tout déguisement. La révolution de Juillet transféra la direction de l'appareil d'Etat du propriétaire foncier au capitaliste, de l'adversaire éloigné des ouvriers à leur adversaire immédiat. C'est pourquoi le pouvoir d'Etat prend une attitude plus nettement définie d'hostilité et de répression à l'égard de la classe ouvrière. La révolution de Février hisse les couleurs de la «république sociale». Elle fait la preuve, dès son avènement, que la véritable signification du pouvoir d'Etat s'éclaire. Elle démasque la prétention de celui-ci d'être la force armée du bien public, d'être l'incarnation des intérêts généraux de la société, de dominer les intérêts privés en conflit en les maintenant à leur place respective. Elle met à nu le secret du pouvoir d'Etat: son emploi comme instrument de despotisme de classe. Elle fait la preuve que la république n'est plus simplement une modification politique du vieux système de domination de classe, mais qu'elle est le moyen révolutionnaire de briser la domination de classe elle-même. En présence des menaces de la «république sociale», la classe dominante sent instinctivement que le régime anonyme de la république parlementaire peut se transformer en une société par actions à laquelle participent ses factions rivales, alors qu'au contraire les monarchies du passé, de par leur nom même, signifiaient la victoire d'une faction et la défaite de l'autre, la victoire des intérêts d'une fraction de cette classe sur ceux d'une autre fraction, de la propriété foncière sur le capital, ou du capital sur la propriété foncière. Face à la classe ouvrière, la classe jusqu'à présent dominante, sous quelque forme spécifique qu'elle s'approprie le travail des masses, n'a qu'un seul et même intérêt *économique*: elle veut maintenir l'asservissement du travail et en récolter le fruit, soit directement en tant que classe des propriétaires fonciers ou en tant que classe capitaliste, soit indirectement par les parasites d'Etat du propriétaire foncier et du capitaliste; elle veut assurer cet «ordre» des choses qui fait de la masse des producteurs une «vile multitude», ne constituant pour ses supérieurs qu'une simple source de richesse et de domination. C'est pourquoi les légitimistes, les orléanistes, les républicains bourgeois et les aventuriers bonapartistes, pressés de se préparer au rôle de défenseurs de la propriété en commençant par la piller, s'associent et se fondent dans le «*parti de l'Ordre*». C'est l'aboutissement pratique de cette révolution faite par le prolétariat aux cris enthousiastes de: «*République sociale!*». La république parlementaire du parti de l'Ordre n'est pas seulement le règne terroriste de la classe dominante. Le pouvoir d'Etat devient dans ses mains *l'instrument avoué de la guerre civile*, aux mains du capitaliste, du propriétaire foncier et de leurs parasites d'Etat, contre les aspirations révolutionnaires du producteur.

Sous les régimes monarchiques, les mesures répressives et les principes avoués du gouvernement du jour sont dénoncés devant le peuple par les fractions des classes dominantes qui ne sont pas au pouvoir. Les éléments d'opposition, à l'intérieur de la classe dominante, intéressent le peuple à leurs querelles partisans, en invoquant son propre intérêt, en prenant l'attitude de tribuns du peuple, en défendant les libertés populaires. Mais sous le règne anonyme de la république, tout en amalgamant les moyens de répression des vieux régimes du passé (en tirant des arsenaux de tous les régimes du passé les armes de la répression), et en les maniant impitoyablement, les diverses fractions de la classe dominante se livrent à une débauche de reniements. Avec une effronterie cynique, ils renient leurs

professions de foi antérieures, ils foulent aux pieds leurs soi-disant principes, ils maudissent les révolutions qu'ils ont provoquées au nom de ces principes et maudissent jusqu'au nom de la république, bien que, seul, son règne anonyme soit assez large pour leur permettre de s'assembler en une croisade commune contre le peuple.

Cette forme particulièrement cruelle de la domination de classe est donc en même temps la plus odieuse et la plus révoltante. N'exerçant le pouvoir d'Etat que comme instrument de guerre civile, elle ne peut le conserver qu'en perpétuant la guerre civile. Au sommet, c'est l'anarchie parlementaire, ce sont les intrigues incessantes de chacune des fractions du parti de l'«Ordre» pour la restauration de son régime favori; parce qu'il est en guerre ouverte contre tout le corps social hors de son cercle étroit, la domination du parti de l'Ordre devient la domination la plus intolérable du désordre. Après avoir brisé, dans sa lutte contre la masse du peuple, tous ses moyens de résistance, après l'avoir livré sans défense au sabre de l'Exécutif, le parti de l'Ordre lui-même et son régime parlementaire sont écartés de la scène par le sabre de l'Exécutif. Cette république parlementaire du parti de l'Ordre ne peut donc être qu'un interrègne. Son fruit naturel est le régime impérial, quel que soit le numéro que porte l'Empire. Sous sa forme impériale, le pouvoir d'Etat, avec le sabre pour sceptre, prétend s'appuyer sur la paysannerie, cette large masse de producteurs qui semble à l'écart de la lutte de classes entre le travail et le capital. Il prétend sauver la classe ouvrière en en finissant avec le parlementarisme, et, par là, avec la soumission directe du pouvoir d'Etat aux classes dominantes. Il prétend sauver les classes dominantes elles-mêmes en matant la classe ouvrière sans lui faire outrage. Il prétend assurer, sinon le bien public, du moins la gloire nationale. On le proclame donc le «sauveur de l'ordre». Si irritant qu'il soit pour la vanité politique de la classe dominante et de ses parasites d'Etat, il est le régime qui convient vraiment à l'«ordre» bourgeois, en donnant libre cours à tous les débordements de son industrie, à toutes les turpitudes de ses spéculations, à toutes les splendeurs dissolues de sa vie. L'Etat, qui semble haussé au-dessus de la société civile, devient en même temps lui-même la serre chaude de toutes les corruptions de cette société. Sa complète pourriture et la pourriture de la société qu'il devait sauver ont été mises à nu par les baïonnettes de la Prusse, mais ce régime impérial est à tel point la forme politique inévitable de l'«ordre», l'ordre de la société bourgeoise, que la Prusse elle-même n'a paru détruire son siège central à Paris que pour le transférer à Berlin.

—

L'Empire n'est pas seulement, comme ses prédécesseurs, monarchie légitime, monarchie constitutionnelle et république parlementaire, l'une des formes politiques de la société bourgeoise; il est en même temps sa forme la plus prostituée, la plus achevée, et la dernière. C'est le pouvoir d'Etat de la domination de classe à l'époque moderne, tout au moins sur le continent européen.

## NOTES :

- 1.** Engels a écrit cette introduction pour la troisième édition allemande (édition du jubilé) de *La Guerre civile en France* de Marx, publiée en 1891 par les éditions *Vorwärts* de Berlin, pour marquer le 20<sup>e</sup> anniversaire de la Commune de Paris. Tout en soulignant la signification historique aussi bien des expériences de la Commune que des généralisations théoriques qu'en a tirées Marx dans *La Guerre civile en France*, Engels fait aussi un certain nombre d'additions en ce qui concerne l'introduction à l'histoire de la Commune, dont des références aux activités des blanquistes et des proudhoniens. Dans l'édition du jubilé, Engels a fait entrer deux ouvrages écrits par Marx: la Première et la Seconde Adresses du Conseil général de l'Association internationale des travailleurs sur la Guerre franco-allemande. Les autres éditions de *La Guerre civile en France*, publiées par la suite en différentes langues, contiennent en général l'introduction d'Engels. Tout d'abord, l'introduction d'Engels fut publiée, avec son approbation, sous le titre de *Sur la Guerre civile en France* dans *Die Neue Zeit*, N° 28, (Vol. II), 1890-91. Lors de la parution, la rédaction du *Die Neue Zeit* modifia le texte en changeant les mots "Le philistin social-démocrate" dans le dernier paragraphe du manuscrit en "Les philistins allemands". Il ressort avec évidence d'une lettre de Richard Fisher à Engels du 17 mars 1891 qu'Engels n'était pas d'accord avec ce changement arbitraire. Cependant, il laissa ce changement dans le texte, probablement parce qu'il ne voulait pas qu'il y ait plusieurs versions de son ouvrage publiées en même temps. La présente édition restitue le texte original. L'introduction d'Engels fut publiée pour la première fois en russe avec *La Guerre civile en France* de Marx en 1895 à Genève. En 1905, les éditions *Burevestnik* d'Odessa publiaient *La Guerre civile en France* avec l'introduction d'Engels, les deux ouvrages étant traduits d'après la troisième édition allemande de 1891 et révisés par les soins de V.I. Lénine.
- 2.** Voir Karl Marx et Friedrich Engels, *Œuvres choisies*, édition française, Editions du Progrès, Moscou, 195; tome I, pp. 247-356.
- 3.** Allusion aux guerres de libération nationale menées par le peuple allemand de 1813 à 1814 contre le joug de Napoléon.
- 4.** A la fin des guerres contre la France, les milieux réactionnaires en Allemagne désignaient sous le nom de *démagogues* les gens qui avaient pris part au mouvement contre le régime réactionnaire des Etats allemands et organisé une manifestation politique pour réclamer l'unification de l'Allemagne. Le mouvement se répandit largement parmi l'intelligentsia et les étudiants, en particulier parmi ceux des sociétés de gymnastique. Les "démagogues" furent en proie aux persécutions des autorités réactionnaires.
- 5.** Voir Karl Marx, "Seconde Adresse du Conseil général de l'Association internationale des travailleurs sur la Guerre franco-allemande".
- 6.** Légitimistes, bonapartistes et orléanistes.
- 7.** La Prusse fut victorieuse dans la guerre contre l'Autriche, guerre provoquée par Bismarck. En écartant l'Autriche de la Confédération germanique, la Prusse s'assura l'hégémonie dans la fondation de l'Empire allemand. Napoléon III garda la neutralité pendant le conflit austro-prussien car il espérait, à titre de récompense, une portion du territoire des Etats allemands, selon la promesse de Bismarck; mais celui-ci ne tint pas parole.
- 8.** Le 1<sup>er</sup> et le 2 septembre 1870, une bataille décisive dans la Guerre franco-allemande se livra aux alentours de Sedan, ville du nord-est de la France; elle se termina par une déroute complète de l'armée française. Aux termes de la capitulation signée par le Quartier général français le 2 septembre 1870, Napoléon III et plus de 80 000 soldats, officiers et généraux français furent faits prisonniers de guerre. Du 5 septembre 1870 au 19 mars 1871, Napoléon III fut interné à Wilhelmshöhe, un château de Prusse près de Kassel. La débâcle de Sedan accéléra la chute du Second Empire. Il en résulta que la république fut proclamée en France le 4 septembre 1870.
- 9.** Il s'agit ici du traité préliminaire de paix franco-allemand signé à Versailles le 26 février 1871 par Adolphe Thiers et Jules Favre pour une partie et Bismarck pour l'autre. En vertu des termes du traité la France acceptait de céder l'Alsace et l'est de la Lorraine à l'Allemagne et de payer une indemnité de guerre de cinq milliards de francs, tandis que l'Allemagne devait continuer à occuper une partie du territoire français jusqu'à ce que l'indemnité fût entièrement payée. Le traité de paix définitif fut signé à Francfort-sur-le-Main le 10 mai 1871.
- 10.** Citation tirée du rapport de la commission électorale de la Commune, publié dans l'organe de la Commune, le *journal officiel de la République française*, N° 90, 31 mars 1871.
- 11.** Engels se réfère probablement au contenu de l'ordonnance lancée par Edouard Vaillant, délégué à l'éducation de la Commune de Paris, qui fut publiée dans le *Journal officiel de la République française*, N° 132, 12 mai 1871.

12. Ceci se réfère à l'ouvrage de Proudhon *Idée générale de la révolution au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris 1851. Une critique des vues exprimées par Proudhon dans ce livre se trouve dans la lettre de Marx à Engels du 8 août 1851 et dans le livre d'Engels "Critique analytique de *Idée générale de la révolution au XIX<sup>e</sup> siècle* de Proudhon" (Archives de Marx et Engels, Vol. X, pp. 13-17).

13. La *Première Adresse du Conseil général de l'Association internationale des travailleurs sur la Guerre franco-allemande* fut écrite par Karl Marx du 19 au 23 juillet 1870. Le 19 juillet 1870, le jour où éclata la Guerre franco-allemande, le Conseil général chargea Marx de rédiger une adresse sur la guerre. Elle fut adoptée par le Comité permanent du Conseil général le 23 juillet et approuvée à l'unanimité à la session du Conseil général du 26 juillet 1870. Elle fut d'abord publiée en anglais sous le titre "The General Council of the International Working Men's Association on the War" dans le journal de Londres Pall Mail Gazette, N° 1702 du 28 juillet 1870. Quelques jours plus tard, 1 000 exemplaires de l'Adresse furent imprimés sous forme de brochure. Un certain nombre de journaux britanniques donnèrent aussi le texte complet ou des extraits de l'Adresse. Un exemplaire en fut envoyé au comité de rédaction du *Times*, mais il refusa de la publier. Le Conseil général décida le 2 août 1870 de faire réimprimer un autre millier d'exemplaires de l'Adresse car la première édition avait été rapidement épuisée et le nombre d'exemplaires avait été loin de satisfaire à la demande. En septembre 1870, la Première Adresse fut rééditée en anglais en même temps que la Seconde Adresse sur la Guerre franco-allemande. Dans cette nouvelle édition, Marx corrigea les fautes d'impression qui avaient été commises dans la première édition de la Première Adresse. Le Conseil général organisa une commission le 9 août — constituée par Marx, Hermann Jung, Auguste Serrailier et J. George Eccarius — chargée de traduire l'Adresse en français et en allemand et de la diffuser. L'Adresse, en allemand, parut d'abord dans *Der Volksstaat*, N° 63 du 7 août 1870, à Leipzig, dans une traduction de Wilhelm Liebknecht. Marx révisa cette version allemande et traduisit près de la moitié du texte. La nouvelle traduction allemande parut dans *Der Vorbote*, N° 8 d'août 1870, de même que sous forme de brochure. En 1891, pour la commémoration du 20<sup>e</sup> anniversaire de la Commune de Paris, Engels fit entrer la Première et la Seconde Adresses du Conseil général dans l'édition allemande de *La Guerre civile en France* qui fut publiée par les éditions *Vorwärts* de Berlin. Pour cette nouvelle édition, la traduction des deux Adresses fut faite par Louisa Kautsky sous la direction d'Engels. L'Adresse parut en français dans *L'Egalité*, en août 1870, dans *L'Internationale*, N° 82 du 7 août 1870 et, le même jour, dans *Le Mirabeau*, N° 55. L'Adresse fut aussi publiée sous forme de brochure d'après une traduction française établie par la commission du Conseil général. Une version en russe de la Première Adresse parut dans le *Narodnoye Dyelo*, N°s 6 et 7 d'août et septembre 1870, à Genève. En 1905, les deux Adresses furent incorporées dans l'édition russe de *La Guerre civile en France*, traduite sur l'édition allemande de 1891 et éditée par les soins de V.I. Lénine (voir Note 34 du présent ouvrage). Par la suite, les Adresses furent publiées à plusieurs reprises en russe en même temps que *La Guerre civile en France*. *Der Volksstaat*, organe central du Parti ouvrier social-démocrate allemand (les Eisenachers), publié à Leipzig du 2 octobre 1869 au 29 septembre 1876. D'abord bihebdomadaire, à partir de juillet 1873 il parut trois fois par semaine. Il représentait le point de vue du secteur révolutionnaire du mouvement de la classe ouvrière allemande. A cause de ses vues révolutionnaires hardies, le journal fut en butte à des persécutions incessantes de la part du gouvernement et de la police. Bien que les membres du bureau de rédaction aient dû changer à maintes reprises du fait de l'arrestation des rédacteurs, la direction générale du journal resta dans les mains de Wilhelm Liebknecht. August Bebel, le directeur de l'administration du *Der Volksstaat*, joua aussi un rôle important. Ayant collaboré au journal depuis sa fondation, Marx et Engels ont constamment apporté leur aide au bureau de rédaction et corrigé la ligne directrice de son orientation. En dépit de certaines insuffisances et erreurs, le *Der Volksstaat* est resté un des meilleurs journaux ouvriers des années 70. *Der Vorbote*, mensuel de langue allemande, organe officiel des sections allemandes de l'Internationale en Suisse, publié à Genève de 1866 à 1871. Johann Philipp Becker était son rédacteur en chef. En général il suivait la ligne indiquée par Marx et le Conseil général, publiait systématiquement les documents de l'Internationale et donnait des rapports sur les activités de ses diverses sections. *L'Egalité*, hebdomadaire suisse, organe des sections fédérées romandes de l'Internationale, publié en français à Genève de décembre 1868 à décembre 1872. A partir de novembre 1869 plusieurs bakouninistes, dont Perron et Paul Robin, qui s'étaient faufiletés dans le bureau de rédaction, tentèrent d'utiliser l'hebdomadaire contre le Conseil général de l'Internationale. Cependant, en janvier 1870, l'hebdomadaire recommença à soutenir la ligne du Conseil général après que le Conseil de la fédération romande de l'Internationale eut réorganisé le bureau de rédaction et en eut expulsé les bakouninistes. *L'Internationale*, hebdomadaire belge, organe des sections belges de l'Internationale, publié à Bruxelles de 1869 à 1873. L'hebdomadaire a donné régulièrement les documents de l'Internationale. *Le Mirabeau*, hebdomadaire belge publié à Verviers de 1868 à 1874, organe des sections belges de l'Internationale. *Narodnoye Dyelo* (La Cause du peuple), journal publié à Genève par un groupe d'émigrés russes révolutionnaires de 1868 à 1870. Bakounine rédigea son premier numéro, mais le bureau de rédaction, dans lequel se trouvait Nikolai Utin, lui opposa ses vues à partir d'octobre 1868 et en fin de compte rompit avec lui. Le journal devint alors l'organe des sections russes de l'Association internationale des travailleurs en avril 1870, suivit la ligne indiquée par Marx et le Conseil général et publia les documents de l'Internationale.

**14.** Karl Marx et Friedrich Engels, *Œuvres choisies*, édition française, Editions du Progrès, Moscou, 1955, tome I, p. 402.

**15.** Le plébiscite fut organisé par le gouvernement de Napoléon III en mai 1870 en vue de consolider le régime chancelant du Second Empire qui avait causé un large mécontentement parmi le peuple. Les questions étaient formulées de telle façon qu'il était impossible d'exprimer sa désapprobation de la politique du Second Empire sans se déclarer en même temps contre toutes les réformes libérales. En dépit des manœuvres démagogiques entreprises par le gouvernement, le résultat du plébiscite indiqua la croissance des forces de l'opposition: 1 500 000 voix contre le gouvernement et 1 900 000 abstentions. Dans sa préparation du plébiscite, le gouvernement avait pris de larges mesures pour réprimer le mouvement des travailleurs, lançant sans cesse des calomnies contre les organisations du Travail et déformant leurs objectifs en vue d'effrayer les classes moyennes avec la menace de la "terreur rouge". Les sections parisiennes fédérées de l'Internationale et la Chambre fédérale des Sociétés ouvrières publièrent une déclaration commune le 24 avril 1870 dénonçant le plébiscite démagogique des bonapartistes et appelant les travailleurs à s'abstenir de voter. La veille du plébiscite le gouvernement fit arrêter des membres des sections parisiennes de l'Internationale sous le chef d'accusation, fabriqué de toutes pièces par la police, qu'elles avaient monté un complot pour assassiner Napoléon III. En s'armant de la même accusation, le gouvernement déclencha de larges poursuites contre les membres de l'Internationale dans d'autres villes des diverses régions de France. Bien que cette accusation se fût révélée manifestement un mensonge au cours des débats devant les tribunaux qui se déroulèrent du 22 juin au 5 juillet 1870, la justice bonapartiste condamna cependant des membres de l'Internationale à des peines d'emprisonnement simplement parce qu'ils appartenaient à l'Association internationale des travailleurs. Les poursuites contre l'Internationale en France soulevèrent de larges protestations parmi les travailleurs.

**16.** Il s'agit de la Guerre franco-allemande qui éclata le 19 juillet 1870.

**17.** Le coup d'Etat du 2 Décembre 1851 de Louis Bonaparte qui permit l'établissement du régime bonapartiste du Second Empire.

**18.** *Le Réveil*, organe des républicains de gauche français; d'abord hebdomadaire, il devient quotidien à partir de mai 1869. Dirigé par Charles Delescluze, il parut à Paris de juillet 1868 à janvier 1871. A partir d'octobre 1870, il se range dans l'opposition au gouvernement de Défense nationale.

**19.** *La Marseillaise*, quotidien français, organe des républicains de gauche, parut à Paris de décembre 1869 à septembre 1870. Le journal publia régulièrement des articles sur les activités de l'Internationale et du mouvement des travailleurs.

**20.** Il s'agit de la société du Dix-Décembre, appelée ainsi en l'honneur de l'élection de son chef, Louis Bonaparte, à la présidence de la République française le 10 décembre 1848. Formée en 1849, cette société secrète des bonapartistes était composée principalement d'éléments déclassés, d'aventuriers politiques et de militaristes. Bien que dissoute officiellement en novembre 1850, ses adhérents continuèrent à travailler au développement du bonapartisme, et ils prirent une part active au coup d'Etat du 2 Décembre 1851. Marx donne une analyse détaillée de la société du Dix-Décembre dans son ouvrage "Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte" (Karl Marx et Friedrich Engels, *Œuvres choisies*, édition française, Editions du Progrès, Moscou, 1955, tome I, pp. 301-20. Cette manifestation chauviniste de soutien au plan de conquête de Louis Bonaparte fut organisée par les bonapartistes en collaboration avec la police le 15 juillet 1870.

**21.** *La bataille de Sadowa*, qui se déroula en Bohême le 3 juillet 1866 — entre l'Autriche et la Saxe d'un côté et la Prusse de l'autre, fut décisive dans la guerre austro-prussienne de 1866, dont la Prusse sortit victorieuse. Dans l'histoire, elle est aussi connue sous le nom de bataille de Königgrätz (appelé aujourd'hui Hradec Králové).

**22.** Les meetings des travailleurs tenus à Brunswick le 16 juillet, et à Chemnitz le 17 juillet 1870 avaient été convoqués par les dirigeants du parti ouvrier social-démocrate allemand (les Eisenachers) en protestation contre la politique de conquête de la classe dirigeante. Marx a cité la résolution du meeting de Brunswick du 16 juillet 1870 d'après *Der Volksstaat*, N° 58 du 20 juillet 1870.

**23.** La *Seconde Adresse du Conseil général de l'Association internationale des travailleurs sur la Guerre franco-allemande* fut écrite par Marx entre le 6 et le 9 septembre 1870. Après avoir étudié la situation nouvelle amenée par la chute du Second Empire et le début d'une phase nouvelle dans la Guerre franco-allemande, le Conseil général de l'Internationale décida le 6 septembre 1870 de publier une deuxième adresse sur la guerre, et dans ce but constitua une commission comprenant Karl Marx, Hermann Jung, George Milner et Auguste Serrailhier. Pour écrire l'Adresse, Marx utilisa le matériel que lui avait envoyé Engels où est dénoncée la tentative des militaristes prussiens, les Junkers ainsi que de la bourgeoisie prussienne d'annexer une partie du territoire français sous le prétexte de considérations militaires et stratégiques. L'Adresse rédigée par Marx fut adoptée à l'unanimité à une session spéciale du Conseil général le 9 septembre 1870, et envoyée à tous les journaux bourgeois de Londres. A l'exception du *Pall Mail Gazette* qui reproduisit un extrait de l'Adresse le 16 septembre

1870, tous les journaux gardèrent le silence là-dessus. Un millier d'exemplaires de l'Adresse furent édités en anglais sous forme de brochure entre le 8 et le 13 septembre. A la fin du même mois, il parut une nouvelle édition contenant la Première et la Seconde Adresses. Les fautes d'impression de la première édition y ont été corrigées et quelques changements apportés dans l'expression. La Seconde Adresse fut traduite en allemand par Marx lui-même. Dans cette traduction, il a fait plusieurs suppressions et ajouté quelques phrases qui s'adressaient particulièrement aux travailleurs allemands. Cette version de la Seconde Adresse fut publiée dans *Der Volksstaat* N° 76 du 21 septembre 1870, et *Der Vorbote* N°s 10 et 11 d'octobre et novembre 1870, ainsi que sous forme de brochure à Genève. En 1891, Engels fit entrer la Seconde Adresse dans l'édition allemande de *La Guerre civile en France*. La version française de la Seconde Adresse parut dans *L'Internationale*, N° 93 du 23 octobre 1870 et en partie (la publication ne fut pas achevée) dans *L'Egalité* N° 35 du 4 octobre 1870. La version russe de la Seconde Adresse parut d'abord en 1905 dans l'édition russe de *La Guerre civile en France*, traduite d'après l'édition allemande de 1891 sous la direction de V.I. Lénine.

**24.** En 1618 l'Electorat de Brandebourg fusionna avec le Duché de Prusse (la Prusse de l'Est), Etat vassal de la république de la szlachta (noblesse) de Pologne qui s'était formée au début du XVI<sup>e</sup> siècle avec les possessions de l'Ordre teutonique. En tant que gouvernant de la Prusse, l'Electeur de Brandebourg devint vassal de la Pologne. Cette relation exista jusqu'en 1657, date à laquelle l'Electeur de Brandebourg profita des difficultés de la Pologne dans sa guerre avec la Suède pour obtenir la reconnaissance de son droit de souveraineté sur le territoire prussien.

**25.** Référence au traité de Bâle, traité de paix séparé que la Prusse conclut avec la France le 5 avril 1795. Par ce traité se trouvait brisée la première coalition contre la France des Etats de l'Europe.

**26.** En vertu du *traité de Tilsit* conclu en 1807 entre la France d'un côté et la Russie et la Prusse de l'autre, cette dernière perdait presque la moitié de son territoire, devait payer une indemnité, réduire son armée et fermer tous ses ports aux navires britanniques.

**27.** A une conférence avec Napoléon III qui eut lieu à Biarritz en octobre 1865, Bismarck obtint de facto l'agrément de la France à une alliance Prusse-Italie et à la guerre de la Prusse contre l'Autriche. Napoléon avait escompté une victoire de l'Autriche et pensé qu'il pourrait intervenir dans la guerre et en retirer des gains pour lui-même. Au début de la Guerre franco-allemande de 1870-71, le ministre des Affaires étrangères du tsar, Alexandre Gortchakov, promit dans ses entretiens avec Bismarck à Berlin que la Russie garderait une neutralité bienveillante dans la guerre et exercerait une pression diplomatique sur l'Autriche. A son tour, le gouvernement prussien s'engagea à ne mettre aucun obstacle à la politique du tsar dans la question d'Orient.

**28.** Il s'agit de la victoire remportée par la réaction féodale en Allemagne après la chute du régime napoléonien. Le peuple allemand avec les peuples des autres pays d'Europe a pris part à la guerre de libération contre le régime napoléonien. Cependant les fruits de la victoire dans cette guerre furent usurpés par les dirigeants des Etats d'Europe de régime absolutiste féodal qui s'appuyaient sur la noblesse réactionnaire. La ligue contre-révolutionnaire des monarchies, la Sainte Alliance, avec l'Autriche, la Prusse et la Russie tsariste comme noyau, contrôla les destinées des Etats européens. Avec la fondation de la Confédération germanique, le séparatisme féodal continua à exister en Allemagne, l'absolutisme féodal fut consolidé dans les Etats allemands, les nobles conservèrent intacts tous leurs privilèges et les paysans soumis à un semi-servage virent leur exploitation intensifiée.

**29.** Citation de "Das Manifest des Ausschusses der Sozial-demokratischen Arbeiterpartei an alle deutschen Arbeiter" qui parut sous forme de brochure le 5 septembre 1870, et fut publié dans *Der Volksstaat*, N° 73 du 8 septembre 1870.

**30.** L'héroïque insurrection des ouvriers parisiens qui se déroula du 23 au 26 juin 1848.

**31.** Marx fait allusion ici au mouvement déclenché par les ouvriers anglais en faveur de la reconnaissance de la République française proclamée le 4 septembre 1870 et du soutien diplomatique à lui apporter. Avec l'appui actif des syndicats, le peuple travailleur organisa des meetings de masse et des manifestations à partir du 5 septembre à Londres, Birmingham, Newcastle et autres villes. Tous les manifestants exprimèrent leur sympathie pour le peuple français et formulèrent l'exigence dans des résolutions et des pétitions que le gouvernement britannique reconnût immédiatement la République française. Le Conseil général de la Première Internationale prit une part directe dans l'organisation de la campagne.

**32.** Allusion à la participation active de la Grande-Bretagne de la bourgeoisie et de l'aristocratie à la formation de la coalition des Etats absolutistes féodaux qui déclencha la guerre contre la révolution française en 1792 (la Grande-Bretagne pour sa part entra dans la guerre en 1793) ; et allusion aussi au fait que l'oligarchie britannique au pouvoir fut la première en Europe à reconnaître le régime français bonapartiste fondé après le coup d'Etat du 2 Décembre 1851 de Louis Bonaparte.

**33.** Pendant la guerre civile aux Etats-Unis (1861-65) entre le Nord industriel et le Sud, qui restait attaché au système des plantations cultivées par des esclaves, la presse bourgeoise anglaise prit le parti des esclavagistes du Sud.

**34.** *La Guerre civile en France* est un des plus importants ouvrages du communisme scientifique, qui, à la lumière des expériences de la Commune de Paris, a développé plus avant les thèses fondamentales des enseignements de Marx sur la lutte des classes, l'Etat, la révolution et la dictature du prolétariat. Il revêt la forme d'une adresse du Conseil général de l'Association internationale des travailleurs à tous ses membres en Europe et aux Etats-Unis. Aussitôt que la Commune de Paris fut proclamée, Marx commença à recueillir et à étudier méticuleusement du matériel sur les activités de la Commune qui lui venait de sources comme les journaux français, anglais et allemands, ainsi que de lettres de Paris. A une session du Conseil général du 18 avril 1871, Marx proposa que le Conseil lançât une adresse à tous les membres de l'Internationale sur "la tendance générale du mouvement" en France. Le Conseil chargea Marx de rédiger l'adresse, et il se mit au travail le 18 avril et continua jusqu'à la fin de mai. Il écrivit les premier et second essais de rédaction de *La Guerre civile en France* (voir pp. 109-268 et note 102 du présent livre). Puis il entreprit d'achever le texte définitif. Le 30 mai 1871, deux jours après que la dernière barricade des rues de Paris fut tombée aux mains des troupes versaillaises, le Conseil, à l'unanimité donnait son approbation au texte de l'Adresse lue par Marx. *La Guerre civile en France*, écrite en anglais, fut d'abord imprimée à Londres vers le 13 juin 1871. On édita un millier d'exemplaires de cette brochure de 35 pages. Comme cette première édition s'était enlevée très rapidement, une seconde édition anglaise tirée à deux mille exemplaires fut imprimée et vendue à prix réduit parmi les ouvriers. Dans cette édition, Marx corrigea les fautes d'impression de la première édition et ajouta un second document aux "Notes". Les noms des deux syndicalistes, Benjamin Lucraft et George Odger, furent retirés de la liste des signatures des membres du Conseil général à la fin de l'Adresse, parce qu'ils avaient exprimé leur désaccord avec l'Adresse dans la presse bourgeoise et s'étaient retirés du Conseil général; les noms de nouveaux membres ont été ajoutés. En août 1871 parut une troisième édition de *La Guerre civile en France* dans laquelle Marx rectifia quelques inexactitudes qui se trouvaient dans l'édition précédente. En 1871 et 1872, *La Guerre civile en France* fut traduite en français, allemand, russe, italien, espagnol et hollandais et publiée dans des journaux, revues et aussi sous forme de brochure en Europe et en Amérique. La version allemande fut traduite par Engels et parut dans *Der Volksstaat*, N<sup>os</sup> 52-61 des 28 juin, 1<sup>er</sup>, 5, 8, 12, 15, 19, 22, 26, et 29 juillet 1871; *Der Vorbote* en donna des extraits d'août à octobre 1871. L'ouvrage fut aussi imprimé sous forme de brochure à Leipzig. Au cours de la traduction, Engels apporta quelques petits changements au texte. Quand une nouvelle édition allemande de *La Guerre civile en France* fut préparée en 1876 pour marquer le 5<sup>e</sup> anniversaire de la Commune de Paris, quelques révisions furent faites dans le texte. Engels révisa encore la traduction en 1891 pour l'édition allemande du jubilé de *La Guerre civile en France*, publiée en l'honneur du 20<sup>e</sup> anniversaire de la Commune de Paris. Il a aussi écrit une introduction pour cet ouvrage (voir note 1). Il fit entrer dans cette édition deux autres écrits de Marx, les Première et Seconde Adresses du Conseil général de l'Association internationale des travailleurs sur la Guerre franco-allemande. Elles furent aussi incluses dans la plupart des brochures séparées de *La Guerre civile en France* publiées par la suite dans différentes langues. La version française de *La Guerre civile en France* parut d'abord dans *L'Internationale*, à Bruxelles, juillet-septembre 1871. Une brochure en français parut à Bruxelles l'année suivante. Cette traduction fut rédigée sous la direction de Marx qui retraduisit de nombreux passages et fit de nombreux changements dans les épreuves. La première édition russe de *La Guerre civile en France* parut à Zurich en 1871. Elle a servi de base à de nombreuses éditions publiées par la suite, imprimées ou photocopiées. En 1905, une autre édition russe, sur la base de l'édition allemande de 1891 et éditée par les soins de V. I. Lénine, fut publiée par les éditions "Burevestnik" à Odessa. En révisant la traduction, Lénine employa une terminologie politique et économique adéquate, fit disparaître de nombreuses erreurs de sens et inexactitudes appartenant à l'édition précédente, et rétablit les passages qui avaient fait l'objet de coupures par la censure tsariste. Lénine apporta de nombreux changements, particulièrement dans le troisième chapitre de la traduction russe. Plus tard, quand il cita *La Guerre civile en France* dans son ouvrage *L'Etat et la révolution* et autres œuvres, il retraduisit de nombreux passages d'après les éditions allemandes de 1876 et de 1891.

**35.** La correspondance d'Alphonse Simon Guidod avec Louis Suzanne a paru dans le *journal officiel*, N<sup>o</sup> 115 du 2 avril 1871. *Journal officiel* est une abréviation pour le *Journal officiel de la République française*, organe officiel de la Commune de Paris. Il parut du 20 mars au 24 mai 1871. Il se servait du nom du journal du gouvernement de la République française publié à Paris à partir du 5 septembre 1870. Pendant la durée de la Commune, l'organe du gouvernement de Thiers à Versailles fut aussi publié sous le même titre. Seul le numéro du 30 mars porte le titre de *Journal officiel de la Commune de Paris*.

**36.** Le 28 janvier 1871, Bismarck et Jules Favre, représentant du gouvernement de la Défense nationale, concluent la "Convention d'armistice et de la capitulation de Paris".

**37.** *Les capitulards*, appellation méprisante donnée à ceux qui étaient pour la capitulation de Paris durant le Siècle (1870-71). Par la suite le terme resta usité en français pour désigner les capitulationnistes.



- 38.** *Le Vengeur*, journal de la gauche-républicaine, N° 30 du 28 avril 1871.
- 39.** *L'Etendard*, journal bonapartiste français, publié à Paris de 1866 à 1868. Il dut cesser de paraître quand furent mis en lumière les moyens frauduleux qu'il mettait en œuvre pour s'assurer un appui financier.
- 40.** Il s'agit de la Société générale du crédit mobilier, une grosse banque française de dépôt fondée en 1852. La source de ses revenus provenait principalement de spéculations sur les fonds des sociétés par actions qu'elle avait fondées. Le Crédit mobilier entretenait des rapports étroits avec le Second Empire. Il fit banqueroute en 1867 et ferma ses portes en 1871. Dans de nombreux articles qu'il a publiés dans le *New York Daily Tribune*, Marx dévoile la réelle nature du Crédit mobilier. (Voir Karl Marx et Friedrich Engels, *Œuvres choisies*, édition allemande, Berlin, Vol. XII, pp. 20-36, 202-09, 289-92.)
- 41.** *L'Electeur libre*, organe de l'aile droite des Républicains. D'abord hebdomadaire, il devint ensuite un quotidien après le déclenchement de la Guerre franco-allemande. Il fut publié à Paris de 1868 à 1871. En 1870 et en 1871, il fut en rapports étroits avec le Bureau des finances du gouvernement de la Défense nationale.
- 42.** Il s'agit des actions contre les légitimistes et l'Eglise qui se déroulèrent à Paris les 14 et 15 février 1831 et eurent leur écho en province. En protestation contre une manifestation des légitimistes aux funérailles du duc de Berry, la foule pilla l'église Saint-Germain-l'Auxerrois et l'archevêché de l'archevêque Quélen, connu pour sa sympathie pour les légitimistes. Le gouvernement orléaniste, désireux de porter un coup aux légitimistes qui lui étaient hostiles, ne prit aucune mesure pour empêcher l'action des masses. Thiers, alors ministre de l'Intérieur, qui était présent lors du pillage de l'église et de l'archevêché persuada les Gardes nationaux de ne pas intervenir. Thiers ordonna l'arrestation en 1832 de la duchesse de Berry, mère du comte de Chambord, le prétendant légitimiste, la soumit à une étroite surveillance et lui fit subir un examen physique humiliant afin de rendre public son mariage secret et ainsi de la compromettre au point de vue politique.
- 43.** Marx rappelle ici le rôle infamant joué par Thiers dans la répression du soulèvement des 13 et 14 avril 1834 contre le régime de la monarchie de Juillet. Le soulèvement des ouvriers parisiens et des couches de la petite bourgeoisie qui se joignirent à eux fut dirigé par la société secrète républicaine des Droits de l'homme. Au cours de la répression du soulèvement, des atrocités sans nombre furent perpétrées par les militaristes, dont le massacre des habitants d'une maison de la rue Transnonain. Thiers fut le principal instigateur de cette répression brutale des démocrates, à la fois pendant le soulèvement et après son échec. En vertu des *lois de Septembre*, lois réactionnaires, mises en vigueur en septembre 1835, le gouvernement français restreignait les activités du jury et portait un coup sévère à la liberté de la presse par une série de mesures comme celle d'augmenter la somme que les périodiques avaient à déposer en garantie. Les lois prévoyaient aussi des peines d'emprisonnement et de fortes amendes pour qui tiendrait des propos contre la propriété privée et le système d'Etat existant.
- 44.** En janvier 1841, Thiers soumit un plan à la Chambre des Députés sur la construction de fortifications, remparts et forts, autour de Paris. Les révolutionnaires démocrates considérèrent ceci comme une mesure préparatoire pour la répression des soulèvements populaires. On souligna que c'était exactement dans ce but que le plan de Thiers prévoyait la construction d'un grand nombre de forts particulièrement puissants près des quartiers ouvriers de l'Est et du Nord-Est de Paris.
- 45.** En janvier 1848, l'armée de Ferdinand II, roi de Naples, bombardait la ville de Palerme pour tenter d'y réprimer le soulèvement populaire. Ce soulèvement fut le signal de la révolution bourgeoise dans les Etats italiens en 1848-49. En automne 1848, Ferdinand II bombardait encore Messine, sans discrimination, et cela lui valut le surnom de roi *Bomba*.
- 46.** En avril 1849, le gouvernement français bourgeois, allié à l'Autriche et à Naples intervint contre la République romaine dans le but de la renverser et de restaurer le pouvoir temporel du pape. A cause de l'intervention armée et du siège de Rome, cruellement bombardé par l'armée française, la République romaine fut renversée en dépit d'une héroïque résistance, et Rome occupée par l'armée française.
- 47.** *Les massacres de Juin* sont l'appellation donnée à la cruelle répression du soulèvement du prolétariat parisien du 23 au 26 juin 1848 exercée par le gouvernement républicain bourgeois. L'insurrection écrasée, les forces réactionnaires se développèrent et la position des monarchistes conservateurs s'en trouva consolidée.
- 48.** *Le parti de l'Ordre*, fondé en 1848, était le parti de la grande bourgeoisie conservatrice en France, et une coalition de deux factions monarchistes, les légitimistes, partisans de la dynastie des Bourbons, et les orléanistes, partisans de la dynastie des Orléans. Ce parti joua le rôle dominant à l'Assemblée législative de la Deuxième République de 1849 jusqu'au coup d'Etat du 2 Décembre 1851. La clique de Louis Bonaparte exploita la faillite de la politique antipopulaire de ce parti pour établir le régime du Second Empire.
- 49.** La France se trouva menacée d'isolement sur le plan international et par une coalition dirigée contre elle des puissances européennes après la signature du traité de Londres, en 1840, par la Russie, la Grande-Bretagne, l'Autriche, la Prusse et la Turquie. Il y était décidé d'aider le sultan de Turquie contre Mohammed Ali,

gouverneur de l'Égypte et soutenu par la France. Le gouvernement français fut obligé de cesser son soutien à Mohammed Ali, ce qui représentait une sérieuse défaite pour la politique française dans le Proche-Orient. La concession consentie par la France lui permit de prendre part à la conclusion du traité de Londres en 1841 et à la Convention des Détroits qui interdit le passage des Détroits (le Bosphore et les Dardanelles) aux navires de guerre étrangers en temps de paix. Le traité fut signé le 13 juillet 1841 par la Russie, la Grande-Bretagne, la France, l'Autriche et la Prusse, d'un côté, et la Turquie, de l'autre. Dans la troisième édition anglaise de *La Guerre civile en France*, Marx fait mention de la Convention de Londres de 1840 en tant qu'exemple d'un échec de la diplomatie française.

**50.** Dans ses efforts pour renforcer les troupes de Versailles en vue de la répression du Paris révolutionnaire, Thiers demanda à Bismarck la permission d'augmenter les effectifs de ses troupes, qui, en vertu des termes des préliminaires de la paix signés à Versailles le 26 février 1871, ne devaient pas dépasser 40 000 hommes. Le gouvernement de Thiers donna à Bismarck l'assurance que ces troupes ne seraient utilisées que pour réprimer l'insurrection dans Paris. Là-dessus le gouvernement se vit accorder la permission par l'accord de Rouen du 28 mars 1871 de porter les effectifs de son armée à 80 000 puis à 100 000 hommes. En vertu de cet accord le Quartier général allemand rapatria en hâte les prisonniers de guerre français, principalement ceux qui avaient été capturés à Sedan et à Metz. Ils furent alors installés dans des camps fermés près de Versailles et entraînés à haïr la Commune de Paris.

**51.** *Le Parti légitimiste* était le parti des partisans de la dynastie des Bourbons renversée en 1792. Il représentait les intérêts de la haute aristocratie terrienne et du haut clergé. Le parti fut formé en 1830, après la deuxième chute des Bourbons. Pendant le Second Empire, les légitimistes, incapables d'obtenir un soutien quelconque du peuple, se contentèrent d'adopter une tactique de temporisation et de publier quelques pamphlets de critique. Ils ne reprirent de l'activité qu'en 1871 en se joignant à la campagne des forces contre-révolutionnaires contre la Commune de Paris.

**52.** La *Chambre introuvable*, nom donné à la Chambre des Députés française de 1815-16 qui, composée d'ultra-réactionnaires, fut élue au début de la Restauration.

**53.** *L'Assemblée de ruraux*, appellation donnée par mépris à l'Assemblée nationale française de 1871, formée principalement de monarchistes réactionnaires, propriétaires terriens de province, fonctionnaires, rentiers et commerçants élus par les districts ruraux. Sur les 630 députés, 430 étaient des monarchistes.

**54.** Il s'agit de l'exigence du paiement d'une indemnité de guerre formulée par Bismarck comme une des clauses du traité préliminaire de paix conclu entre la France et l'Allemagne à Versailles le 26 février 1871 (voir note 9).

**55.** Le 10 mars 1871, l'Assemblée nationale adopta la *Loi sur le moratoire des loyers et des effets de commerce* qui déclarait que les dettes contractées entre le 13 août et le 12 novembre 1870 devaient être payées dans les sept mois à partir du jour où elles avaient été contractées; quant aux dettes contractées après le 12 novembre, le paiement ne pourrait en être différé. Ainsi, la loi n'accordait pas en réalité de délai de paiement pour la plupart des débiteurs; elle portait un coup sévère aux travailleurs et aux couches pauvres de la population et elle entraîna la faillite de beaucoup de petits industriels et commerçants.

**56.** Vinoy, le *décembriseur*, c'est-à-dire un des partisans et des participants du coup d'État du 2 Décembre 1851 de Louis Bonaparte. Il prit une part directe au coup d'État et eut recours à la force armée pour réprimer le soulèvement des républicains dans une des provinces.

**57.** Suivant les rapports de la presse, Thiers et les autres hauts fonctionnaires du gouvernement devaient obtenir une "commission" de plus de 300 millions de francs sur l'emprunt national à lever par le gouvernement. Thiers a reconnu par la suite que des représentants des milieux financiers avec lesquels il avait négocié en vue d'un emprunt, avaient exigé la répression rapide de la révolution à Paris. La loi sur l'emprunt national fut adoptée le 20 juin 1871 après que les troupes versaillaises eurent liquidé la Commune de Paris.

**58.** *Le National*, quotidien français, organe de la bourgeoisie républicaine modérée, publié à Paris de 1830 à 1851.

**59.** Le 31 octobre 1870, les ouvriers et la section révolutionnaire de la Garde nationale à Paris déclenchaient une insurrection après avoir reçu les nouvelles de la reddition de Metz, de la perte du Bourget, et du fait que Thiers, sur l'ordre du gouvernement de la Défense nationale, avait entamé des négociations avec les Prussiens. Les insurgés occupèrent l'Hôtel de Ville, et établirent un organe révolutionnaire du pouvoir politique, le Comité du Salut public, dirigé par Blanqui. Sous la pression des ouvriers, le gouvernement de la Défense nationale s'engagea à abdiquer et à organiser les élections à la Commune au 1<sup>er</sup> novembre. Cependant, profitant de ce que l'organisation des forces révolutionnaires de Paris était inachevée et des divergences entre les sections dirigeantes de l'insurrection, les blanquistes, d'une part, et les démocrates petits-bourgeois, les jacobins d'autre

part, le gouvernement revint sur sa parole et, avec l'aide de quelques bataillons de la Garde nationale restés de son côté, réoccupa l'Hôtel de Ville et se rétablit au pouvoir.

**60.** *Les Bretons*, c'est-à-dire les gardes mobiles de Bretagne que Trochu employait comme gendarmes pour réprimer le mouvement révolutionnaire parisien. *Les Corses* constituaient une partie importante de la gendarmerie sous le Second Empire.

**61.** Le 22 janvier 1871, sur l'initiative des blanquistes, le prolétariat parisien et la Garde nationale se livrèrent à une manifestation révolutionnaire pour réclamer la dissolution du gouvernement et l'établissement de la Commune. Le gouvernement de la Défense nationale ordonna à ses gardes mobiles bretons qui étaient chargés de la garde de l'Hôtel de Ville de tirer sur les manifestants. Il fit arrêter de nombreux d'entre eux, ordonna la fermeture de tous les clubs à Paris, l'interdiction des réunions de masse, ainsi que celle de nombreux journaux. Après la répression du mouvement révolutionnaire dans la terreur, le gouvernement commença à préparer la capitulation de Paris.

**62.** *Les sommations*, forme d'avertissement instauré par les autorités françaises pour ordonner la dispersion de manifestations, réunions, etc. Suivant la loi de 1831, le gouvernement avait le droit de recourir à la force lorsque cet avertissement avait été répété trois fois sous forme de roulements de tambour ou de salves de trompettes.

**63.** Lors des événements du 31 octobre 1870, des membres du gouvernement de la Défense nationale furent détenus à l'Hôtel de Ville. Un des insurgés demanda leur exécution mais se heurta au refus de Gustave Flourens.

**64.** Voir le chapitre 22 de *Candide* de Voltaire.

**65.** Citation du décret sur les otages promulgué par la Commune de Paris le 5 avril 1871 et publié dans le *Journal officiel de la République française* N° 96 du 6 avril 1871 (La date indiquée par Marx est la date de sa publication dans les journaux anglais). Ce décret porte que quiconque sera accusé et reconnu coupable de collusion avec Versailles sera détenu comme otage. Par cette mesure la Commune tentait d'empêcher les troupes versaillaises d'exécuter les Communards.

**66.** *Journal officiel de la République française*, N° 80 du 21 mars 1871.

**67.** Guerres menées par l'Angleterre, la Russie, la Prusse, l'Autriche, l'Espagne et d'autres Etats contre la France révolutionnaire et ensuite contre l'empire de Napoléon I<sup>er</sup>.

**68.** *L'investiture* au Moyen Age était l'acte par lequel un seigneur féodal accordait un fief, un bénéfice ou une charge à ses vassaux. Ce système était caractérisé par le contrôle absolu exercé par les échelons supérieurs de la hiérarchie ecclésiastique et séculière sur les échelons inférieurs.

**69.** *Les Girondins* étaient les partisans du parti de la Gironde qui se forma en France lors de la révolution bourgeoise; ils représentaient les intérêts de la grosse bourgeoisie commerciale ou industrielle de même que ceux de la bourgeoisie terrienne qui apparut pendant la révolution. Les Girondins furent ainsi nommés parce que beaucoup de leurs dirigeants représentaient le département de la Gironde à l'Assemblée législative et à l'Assemblée nationale. Sous le couvert du drapeau de la protection du droit des provinces à l'autonomie et à la fédération, les Girondins s'opposèrent au gouvernement jacobin et aux masses révolutionnaires qui le soutenaient.

**70.** Le *Kladderadatsch*, hebdomadaire illustré, humoriste et satirique qui commença à paraître à Berlin en 1848.

**71.** Le 16 avril 1871, la Commune promulgua un décret ajournant le paiement de toutes les traites pour trois ans avec suppression des intérêts. Ce décret apportait quelque soulagement à la situation financière de la petite bourgeoisie et était défavorable aux créanciers qui appartenaient à la grande bourgeoisie.

**72.** Allusion au rejet de la loi sur les "concordats à l'amiable" par l'Assemblée constituante, le 22 août 1848. La loi prévoyait l'ajournement du paiement des dettes par tout débiteur qui pourrait prouver qu'il avait fait faillite à cause de la stagnation des affaires due à la révolution. Il en résulta qu'une fraction considérable de la petite bourgeoisie fut totalement ruinée et livrée à la merci de ses créanciers de la grande bourgeoisie.

**73.** *Les frères ignorantins*, surnom donné à un ordre religieux qui fut fondé à Reims en 1680. Ses membres se consacrèrent à l'éducation des enfants pauvres. Dans les écoles fondées par l'Ordre, les élèves recevaient surtout une éducation religieuse et n'apprenaient que très peu de choses dans les autres domaines de la connaissance. Marx emploie cette expression pour faire allusion au faible niveau et au caractère clérical de l'éducation élémentaire dans la France bourgeoise.

**74.** *L'Union républicaine* (Alliance républicaine des Départements), organisation politique d'éléments de la petite bourgeoisie qui, venant de différentes provinces, vivaient à Paris. Elle demanda aux provinces de soutenir la Commune et de lutter contre le gouvernement de Versailles et l'Assemblée nationale monarchique.

**75.** Probablement tiré de l'appel de la Commune de Paris, "Au travailleur des campagnes", qui fut publié en avril ou au début de mai 1871 dans les journaux de la Commune ainsi qu'en brochure.

**76.** Le 27 avril 1825, le gouvernement réactionnaire de Charles X promulgua une loi pour dédommager les anciens émigrés de la perte des terres qui leur avaient été confisquées pendant la révolution bourgeoise française. La plus grande partie de l'indemnité — se montant à un milliard de francs et distribuée par le gouvernement sous forme de rente trois pour cent — échut aux grands aristocrates de la cour et aux grands propriétaires terriens français.

**77.** Il s'agit des lois qui ont découpé la France en divisions militaires et donné aux commandants des pouvoirs élargis, doté le président de la République du droit de nommer et de révoquer les maires, placé les instituteurs sous le contrôle des préfets et étendu l'influence du clergé sur l'éducation nationale. Marx donne une analyse de ces lois dans son ouvrage "Les Luttes de classes en France (1848-50)" (Karl Marx et Friedrich Engels, *Œuvres choisies*, édition française, Editions du Progrès, Moscou, 1955, tome I, pp. 221-22).

**78.** *La colonne Vendôme*, monument érigé entre 1806 et 1810 sur la place Vendôme à Paris pour commémorer la victoire de Napoléon I<sup>er</sup> en 1805. La Colonne fut déboulonnée le 16 mai 1871 sur décision de la Commune de Paris.

**79.** Le journal *Le Mot d'ordre* du 5 mai 1871 publie des preuves des crimes commis dans les monastères. Une perquisition au couvent de religieuses de Picpus dans le district de banlieue de Saint-Antoine mit en évidence des cas d'emprisonnement de nonnes en cellules pendant des années. On trouva aussi des instruments de torture. Dans l'église Saint-Laurent, on découvrit un cimetière secret qui donna la preuve de nombreux meurtres. Ces faits furent aussi rendus publics dans un pamphlet antireligieux intitulé: "Les crimes des congrégations religieuses".

**80.** Voir note 8.

**81.** *Irlandais par procuration*, grands propriétaires fonciers, qui ne vivaient presque jamais dans leurs domaines d'Irlande gérés par des intendants ou loués à des intermédiaires spéculateurs qui, en retour, leur fournissaient une rente sur les baux extorqués aux petits-paysans.

**82.** *Francs-fileurs*, littéralement "qui se défilent carrément"; surnom ironique donné par dérision aux bourgeois de Paris qui ont fui la cité pendant le Siègle. Tout le sel de l'ironie réside en ce que ce mot fait calembour avec *francs-tireurs*, appellation qui désignait les partisans français qui prenaient une part active dans la guerre contre les Allemands.

**83.** *Coblence*, ville d'Allemagne qui devint le centre contre-révolutionnaire des monarchistes émigrés préparant une intervention contre la France révolutionnaire pendant la révolution bourgeoise de 1789, Coblence fut le siège du gouvernement d'émigrés soutenu par les Etats de régime absolutiste féodal et ayant à sa tête Charles Alexandre de Calonne, réactionnaire fanatique, ministre des Finances sous Louis XVI.

**84.** *Chouans*, à l'origine les participants des émeutes contre-révolutionnaires du Nord-Ouest de la France à l'époque de la révolution bourgeoise en France. Pendant la Commune de Paris, les Communards employèrent ce nom pour désigner l'armée de Versailles de tendance monarchiste, recrutée en Bretagne.

**85.** Sous l'influence de la révolution prolétarienne de Paris, qui donna naissance à la Commune de Paris, des mouvements révolutionnaires de masse se déclenchèrent à Lyon, à Marseille et dans d'autres villes de France. Le 22 mars la Garde nationale et les ouvriers de Lyon s'emparaient de l'Hôtel de Ville. Le 26 mars, après l'arrivée d'une délégation de Paris, la commune fut proclamée à Lyon. Bien que la commission communale, établie pour préparer l'élection de la commune, eût à sa disposition une force armée, elle finit par abandonner le pouvoir à cause du manque de contact avec le peuple et la Garde nationale. Un autre soulèvement des ouvriers de Lyon, le 30 avril, fut cruellement réprimé par l'armée et la police. A Marseille, la population insurgée occupa l'Hôtel de Ville, arrêta le préfet, forma la "commission départementale" et décida de procéder à l'élection de la commune le 5 avril. Le mouvement révolutionnaire fut réprimé à Marseille, le 4 avril, par les troupes gouvernementales qui bombardèrent la ville.

**86.** Allusion aux efforts de Dufaure pour consolider le régime de la monarchie de Juillet pendant la période du soulèvement armé de la Société des Saisons en mai 1839, et au rôle joué par lui dans la lutte contre l'opposition des Montagnards petits-bourgeois à l'époque de la Deuxième République en juin 1849. La tentative de révolution du 12 mai 1839 menée par la Société des Saisons, société secrète républicaine-socialiste dirigée par Louis Blanqui et Armand Barbes, ne s'appuyait pas sur les masses et avait le caractère d'une conspiration; le soulèvement fut réprimé par l'armée gouvernementale et la Garde nationale. Afin de mieux parer au danger de révolution, on forma un nouveau cabinet auquel on adjoignit Dufaure. Devant la croissance d'une crise politique en juin 1849, causée par l'opposition des Montagnards au président de la République Louis Bonaparte, Dufaure,

alors ministre de l'Intérieur, proposa l'adoption d'une série de décrets contre la partie révolutionnaire de la Garde nationale, les démocrates et les socialistes.

**87.** Allusion à la loi adoptée par l'Assemblée nationale "Sur les poursuites contre les délits de presse" qui met en vigueur les provisions des précédentes lois réactionnaires sur la presse de 1819 et de 1849 et établit de lourdes peines, y compris celle d'interdiction de parution, pour les publications contenant des vues antigouvernementales. Il s'agit aussi de la réhabilitation de fonctionnaires du Second Empire qui avaient été démis de leur charge; de la loi spéciale sur la procédure de la restitution des biens confisqués par la Commune et de la classification d'une telle confiscation dans la catégorie des délits criminels.

**88.** La loi sur la procédure dans les cours martiales, loi soumise par Dufaure à l'Assemblée nationale, raccourcit encore la procédure stipulée dans le "Code de justice militaire" de 1857. Il confirme encore les droits du chef de l'armée et du ministre de la Guerre de mener les poursuites judiciaires à sa discrétion sans enquête préliminaire. Dans de telles circonstances, le cas, y compris l'examen de l'appel, doit être réglé et la sentence exécutée dans les 48 heures.

**89.** Traité de commerce conclu entre la Grande-Bretagne et la France le 23 janvier 1860. Il était stipulé dans l'accord que la France renonçait à la politique des tarifs protectionnistes prohibitifs pour remplacer ceux-ci par un impôt sur le revenu qui ne devait pas excéder 30 pour cent de la valeur des marchandises. L'accord donnait à la France le droit d'exporter en Grande-Bretagne, sans être soumise à aucune taxe, la plupart de ses marchandises. Après la conclusion de ce traité, le large afflux des marchandises anglaises en France accrut considérablement la concurrence sur le marché intérieur et souleva le mécontentement des industriels français.

**90.** Ceci se réfère à la terreur et à la répression sanglante durant la période où s'exaspèrent les luttes socio-politiques dans la Rome antique, et à différentes phases de la crise qui secoua la République romaine esclavagiste au 1<sup>er</sup> siècle avant Jésus-Christ. *La dictature de Sylla* (82-79 avant J.C.), laquelle de la noblesse esclavagiste, fut accompagnée de massacres sanglants des représentants des groupes hostiles aux propriétaires d'esclaves. C'est sous Sylla que furent inaugurées les proscriptions, c'est-à-dire des listes de personnes que tout Romain avait le droit de tuer sans jugement. *Les deux Triumvirats de Rome* (60-53 et 43-36 avant J.-C.). Un triumvirat était constitué par la dictature des trois généraux romains les plus influents qui se partageaient le pouvoir. Le premier Triumvirat fut formé de Pompée, César et Crassus; et le second d'Octave, Antoine et Lépide. Le triumvirat représentait une phase dans la lutte pour la liquidation de la République romaine et l'établissement d'un régime de monarchie absolue. Les deux Triumvirats employèrent largement la méthode d'extermination physique contre leurs opposants. Leur chute fut suivie d'une guerre civile sanglante où l'on s'entretua.

**91.** *Journal de Paris*, un hebdomadaire qui parut à Paris à partir de 1867. Il soutenait les monarchistes orléanistes.

**92.** Ces deux passages sont des citations d'un article du journaliste français Edouard Hervé, publié dans le *Journal de Paris*, N° 138 du 31 mai 1871. Pour la citation de Tacite, voir les *Histoires* de Tacite, livre III, chapitre 83.

**93.** En août 1814, pendant la guerre anglo-américaine, les troupes britanniques occupèrent Washington et brûlèrent le Capitole (le Palais du Congrès), la Maison Blanche et d'autres monuments publics. En octobre 1860, au cours de la guerre coloniale menée par la Grande-Bretagne et la France contre la Chine, les troupes anglo-françaises pillèrent et brûlèrent le palais du Yuan Ming Yuan près de Pékin, qui représentait un riche trésor d'architecture et d'art.

**94.** Les *prétoriens*, appellation donnée dans la Rome antique aux gardes privés et privilégiés des généraux ou de l'empereur. A l'époque de l'Empire romain, les prétoriens prenaient constamment part aux rivalités intérieures et plaçaient souvent leurs propres candidats sur le trône. Par la suite le mot "prétoriens" devint synonyme de mercenaires et de ceux qui commettent toutes sortes d'outrages et font régner la loi arbitraire d'une clique de militaristes.

**95.** La *Chambre introuvable de la Prusse*, expression créée par analogie avec la Chambre introuvable française, ultra-réactionnaire de 1815-16, que Marx applique au Parlement prussien élu en janvier-février 1849 en vertu de la Constitution accordée par le roi de Prusse le 5 décembre 1848, le jour du coup d'Etat contre-révolutionnaire. Suivant la Constitution, le Parlement était composé de la Chambre des seigneurs, formée des aristocrates privilégiés et de la Chambre basse. Seuls les "Prussiens indépendants" étaient autorisés à prendre part aux élections de la Chambre basse, ce qui y assurait la prédominance des Junkers-bureaucrates et des éléments de l'aile droite de la bourgeoisie. Bismarck qui avait été élu à la Chambre basse était un chef du groupe d'extrême droite des Junkers.

**96.** C'est-à-dire le 28 mai, le dernier jour de la Commune de Paris.

**97.** *The Evening Standard*, publié à Londres de 1857 à 1905, était l'édition du soir de *The Standard*, un quotidien conservateur anglais, qui fut fondé à Londres en 1827.

**98.** Cette déclaration fut rédigée par Marx et Engels pour le Conseil général de l'Association internationale des travailleurs à propos de la circulaire de Jules Favre du 6 juin 1871. Elle fut publiée dans la seconde et la troisième éditions anglaises et dans les éditions allemandes de 1871, 1876 et 1891. Elle fut publiée aussi indépendamment dans de nombreux journaux (voir Karl Marx et Friedrich Engels, *Œuvres choisies*, édition allemande, tome XVII, pp. 367-68).

**99.** Voir Karl Marx et Friedrich Engels, *Œuvres choisies*, édition allemande, tome XVI, p. 14.

**100.** Ceci se réfère à une circulaire rédigée par Marx, "L'Association internationale des travailleurs et l'Alliance de la démocratie socialiste" (voir Karl Marx et Friedrich Engels, *Œuvres choisies*, édition allemande, tome XVI, pp. 339-41).

**101.** *The Spectator*, hebdomadaire des libéraux anglais, qui commença à paraître à Londres en 1828.

**102.** Les "Essais de rédaction de *La Guerre civile en France*" furent écrits par Marx en avril et mai 1871. Dans les premiers jours après la révolution du 18 Mars, Marx se mit à étudier soigneusement tous les matériaux sur les événements de Paris; il collectionna des coupures de presse et fit de nombreux extraits de la presse française et anglaise. Dans la seconde moitié d'avril, Marx commença son premier essai et continua à travailler jusqu'au 10 mai; alors il commença son deuxième essai de rédaction de *La Guerre civile en France* qu'il acheva au milieu de mai. Là-dessus, il entreprit la rédaction du texte définitif sous la forme d'une adresse du Conseil général de l'Association internationale des travailleurs. Les coupures et les extraits de presse qu'il avait réunis dans un cahier de notes durant la dernière semaine de la Commune de Paris ne furent pas employés dans le deuxième essai, ils furent utilisés pour la première fois dans le texte de l'Adresse elle-même. Le premier comme le deuxième essais étaient écrits à l'origine sur de grandes feuilles de papier. Le manuscrit du premier essai, le plus long, a apparemment été conservé intact. Il remplit le recto et le verso de 11 feuillets, soit 22 pages, numérotées par Marx, à l'exception des pages 6 et 13. Le manuscrit du deuxième essai, d'après les pages numérotées par Marx (ce ne sont pas toutes les pages), comprenait probablement 13 feuillets; 11 d'entre eux nous sont parvenus, 8 écrits d'un seul côté et 3 des deux côtés. On peut présumer que la partie manquante du manuscrit est la section 4 de l'essai, qui précède la section 5 qui a été conservée, "Début de la guerre civile. La révolution du 18 Mars. Clément Thomas. Lecomte. L'Affaire Vendôme." Les trois dernières pages qui ne portent pas de pagination, sont surtout des révisions de passages particuliers du deuxième essai. La majeure partie du texte des manuscrits des premier et deuxième essais a été barrée par Marx avec des traits perpendiculaires et en diagonale. C'est sans doute ainsi que Marx indiquait les passages qu'il avait déjà employés au cours de son travail pour le texte définitif de *La Guerre civile en France*. Seuls les mots et les phrases qui ont été biffés par Marx par des traits horizontaux ne sont pas inclus dans cette édition. Dans les manuscrits des deux essais il y a des notes marginales, des parenthèses et des crochets, et autres marques que l'auteur a coutume d'employer dans son travail. On ne les trouvera pas dans la présente édition. Quand Marx cite ou donne des extraits des décrets et proclamations de la Commune, il indique la date de leur promulgation ou la date de leur publication dans la presse londonienne. Les deux essais de rédaction de *La Guerre civile en France* n'ont pas été publiés du vivant de Marx et d'Engels, et sont restés inconnus longtemps après leur mort. Des extraits du premier essai parurent pour la première fois en Union soviétique dans la *Pravda*, N<sup>os</sup> 72 et 76, publiés respectivement le 14 et le 18 mars 1933. Le texte complet du premier et du deuxième essais fut publié pour la première fois sous sa forme originale (anglais) ainsi qu'en russe en 1934 dans les *Archives de Marx et d'Engels*, Vol. III (VIII), publié par l'Institut Marx-Engels-Lénine sous la direction du Comité central du Parti communiste de l'Union soviétique (Bolchevik).

**103.** *La bataille de Buzenval* (connue aussi sous le nom de bataille de Montretout ou du Mont Valérien) eut lieu le 19 janvier 1871, quatre mois après le début du Siège de Paris. Ce fut la dernière tentative de sortie de Trochu lancée du Paris investi; elle avait pour but de détruire les forces de la Garde nationale, d'abattre leur moral et de convaincre les Parisiens et l'armée que la défense de la capitale était impossible. Au cours de l'attaque, qui fut menée sans la préparation adéquate et les réserves nécessaires, les forces françaises furent incapables de coordonner leurs actions. Aussi, l'armée française eut-elle beau se battre vaillamment, l'attaque fut repoussée sur tous les points.

**104.** Sous la direction de Gustave Flourens, le Bataillon ouvrier de la Garde nationale fit une manifestation devant l'Hôtel de Ville de Paris, le 5 octobre 1870, pour réclamer au gouvernement de la Défense nationale l'élection de la Commune, des mesures pour consolider la République et une résistance énergique à l'invasion ennemie. Le gouvernement rejeta ces demandes et interdit à la Garde nationale de se réunir ou de manifester en armes sans en avoir reçu l'instruction. Pour le soulèvement du 31 Octobre 1870, voir note 59.

**105.** Alarmé par la victoire des démocrates et des socialistes aux élections de mars-avril 1850, le parti de l'Ordre dirigé par Thiers fit adopter une loi électorale par l'Assemblée législative le 31 mai 1850 qui abolit le suffrage

universel. En vertu de cette loi dirigée contre les ouvriers de la ville et de la campagne aussi bien que contre les petits-paysans, le droit de vote n'était accordé qu'à ceux qui résidaient depuis plus de trois ans dans un endroit donné et qui payaient l'impôt direct. En conséquence, le nombre des votants en France fut réduit de près de trois millions. Peu après l'adoption de la loi électorale de 1850, le parlement augmenta la liste civile du président de la République, Louis Bonaparte, qui passa de 600 000 francs à trois millions de francs.

**106.** A la fin de 1868 les industriels du textile de Normandie essayèrent de baisser considérablement les salaires des ouvriers du textile afin de pouvoir concurrencer avec succès les marchandises anglaises. Ceci entraîna une grande grève au début de 1869 des ouvriers du textile de Sotteville-lès-Rouen. Les grévistes demandèrent le soutien de l'Internationale et le Conseil général organisa des collectes pour eux par l'intermédiaire des syndicats de Londres et de France. Bien que la grève se soit terminée sur une défaite, elle a eu de "grands résultats du point de vue moral", souligna Marx dans le "Rapport du Conseil général de l'Association internationale des travailleurs au Quatrième Congrès annuel à Bâle". Elle contribua à l'organisation et à l'unité des travailleurs du textile de Normandie, et "donna une impulsion à la fondation des syndicats à Rouen, Elbeuf, Darnétal, etc., et une fois de plus a tissé des liens fraternels entre la classe ouvrière anglaise et française" (voir Karl Marx et Friedrich Engels, *Œuvres choisies*, édition allemande, tome XVI, pp. 374-75).

**107.** *Le Rappel*, quotidien de l'aile gauche républicaine, fondé par Victor Hugo et Henri Rochefort. Il parut à Paris de 1869 à 1928; il critiqua fortement le Second Empire et soutint la Commune de Paris.

**108.** Il s'agit du soulèvement armé de la Société des Saisons, société blanquiste, qui eut lieu le 12 mai 1839 (voir note 86).

**109.** Une erreur s'est glissée ici dans le manuscrit de Marx. En réalité c'est le 13 octobre 1848 que Jules Dufaure et Alexandre Vivien ont été appelés dans le ministère de Cavaignac respectivement comme ministre de l'Intérieur et ministre des Travaux publics. Le 2 juin 1849, c'est Dufaure qui devint ministre dans le cabinet d'Odilon Barrot.

**110.** Il s'agit du Comité de la rue de Poitiers, organisme dirigeant du parti dénommé parti de l'Ordre qui était dominé par les orléanistes avec Thiers à leur tête.

**111.** Par *L'Union libérale* de 1847, Marx entend les Conservateurs-Progressistes apparus dans la Chambre des Députés française après les élections de 1846. Les principaux représentants de ce groupe étaient Emile de Girardin, Alexis de Tocqueville, Dufaure et d'autres orléanistes. Afin de consolider la monarchie de Juillet, les Conservateurs-Progressistes demandèrent au gouvernement Guizot d'étendre la liste électorale et d'entreprendre une série de réformes économiques dans l'intérêt de la grosse bourgeoisie industrielle. Ils étaient contre Guizot et dénoncèrent des actions peu honorables de membres de son gouvernement. *L'Union libérale* était une coalition des républicains-bourgeois, des orléanistes et d'une section des légitimistes. Le parti se forma sur la base d'une opposition commune à l'Empire au moment des élections de l'Assemblée législative (Corps législatif) en 1863. Il y eut une tentative pour réformer l'Union libérale pendant la campagne électorale de 1869, mais elle échoua en raison des querelles entre les différents éléments qui avaient rejoint l'Union en 1863. Les républicains-bourgeois modérés, comme Jules Favre, Jules Simon et autres, préconisèrent une alliance avec les monarchistes en 1869 et soutinrent la candidature de Dufaure, mais Dufaure fut battu.

**112.** Appellation donnée ici à Thiers, qui, comme ministre de l'Intérieur, joua un rôle honteux dans la féroce répression du soulèvement des républicains à Paris, du 13 au 14 avril 1834, en particulier dans le massacre des habitants de la rue Transnonain (voir note 43).

**113.** C'est-à-dire qu'il a agi tout comme Louis Bonaparte l'avait fait lors du coup d'Etat du 2 Décembre 1851.

**114.** *Journal officiel de la République française*, N° 96 du 6 avril 1871.

**115.** *Ibid.*

**116.** *La commission des Quinze*, organisation formée par l'Assemblée nationale, le 20 mars 1871, pour aider le gouvernement de Thiers dans la lutte contre le Paris révolutionnaire. La commission était principalement composée de monarchistes ainsi que de certains républicains-bourgeois qui soutenaient Thiers. Elle appela les provinces à organiser des volontaires pour combattre la Commune de Paris, mais sans succès. La commission se sépara après la chute de la Commune.

**117.** Dans *La Guerre civile en France* Marx désirait probablement citer des exemples des intrigues monarchistes à l'Assemblée nationale de Versailles. Le matériel que Marx a recueilli dans les journaux durant cette période comprenait des nouvelles sur les conspirations du duc d'Aumale et de son frère le prince de Joinville à Versailles, sur les bruits de fusion des Bourbons et des Orléans et sur le plan pour placer le duc d'Aumale sur le trône de France.

**118.** *Journal officiel de la Commune de Paris*, N° 1 du 30 mars 1871.

**119.** Les "*municipaux*", connus sous le nom de Gardes républicains depuis 1871, étaient une police militaire, comprenant infanterie et cavalerie, fondée par la monarchie de Juillet en 1830 pour réprimer les mouvements révolutionnaires. En 1871, elle devint une force de choc de l'armée contre-révolutionnaire de Versailles. Les *zouaves*, un corps de troupes d'infanterie coloniale de l'armée française, dont le nom est dérivé d'une tribu d'Algérie. Organisé d'abord en Algérie dans les années 30 du siècle dernier, le corps était composé d'habitants locaux. Par la suite, il devint un corps purement français mais conserva le costume oriental d'origine. Les *zouaves pontificaux* étaient les gardes du Pape, organisés et entraînés sur le modèle du corps original des zouaves et recrutés parmi de jeunes nobles français se portant volontaires. Après l'occupation de Rome par les troupes italiennes et la fin du pouvoir temporel du Pape, les zouaves pontificaux furent envoyés en France en septembre 1870, et réorganisés sous le nom de "Légion des Volontaires de l'Ouest". Incorporés dans la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>ème</sup> armées de la Loire, ils combattirent dans la guerre contre l'Allemagne. Après la guerre, la Légion participa à la répression de la Commune de Paris. Par la suite, elle fut licenciée.

**120.** Voir note 49.

**121.** *La Situation*, journal bonapartiste français, publié à Londres, de septembre 1870 au 2 août 1871. Il était contre le gouvernement de la Défense nationale et Thiers.

**122.** Les *traités de Vienne* furent conclus en mai-juin 1815 comme résultat du Congrès de Vienne de 1814-15 tenu par les pays qui avaient pris part aux guerres contre Napoléon. Pour restaurer la domination des monarchies légitimes, les traités altérèrent arbitrairement le tracé des frontières des pays d'Europe en violation de leur unité et de leur indépendance nationales. Le *traité de Paris*, signé entre la France et l'Allemagne le 26 février 1871, constitue les préliminaires du traité de paix.

**123.** Il s'agit des deux traités que la France fut obligée de signer avec les pays de la 6<sup>ème</sup> et de la 7<sup>ème</sup> coalition contre la France, soit l'Autriche, la Grande-Bretagne, la Prusse et la Russie. L'un fut signé en 1814, après la chute de l'Empire napoléonien, et l'autre en 1815, après la courte restauration des Cent jours de Napoléon. Selon le traité de paix de Paris du 30 mai 1814, la France perdait presque tous les territoires conquis pendant la République et le Premier Empire. A l'exception de quelques territoires de faible étendue sur les frontières du nord, de l'est et du sud-est, on lui permit seulement de conserver ses frontières du 1<sup>er</sup> janvier 1792. Le second traité de paix de Paris, conclu le 20 novembre 1815, priva en outre la France de ses importantes places fortes stratégiques des frontières nord, est et sud-est, que lui avait laissées le traité de paix de Paris de 1814. Pour aider à la consolidation du régime de la restauration de la dynastie des Bourbons, dans les forteresses françaises de la frontière du nord-est, devaient tenir garnison 150 000 hommes des troupes alliées jusqu'à la fin de 1818.

**124.** Marx parle ici de la réforme bourgeoise partielle en Prusse de 1807-11. La réforme fut instaurée après la défaite de la Prusse dans la guerre contre la France napoléonienne en 1806 qui mit en lumière la pourriture du système social-politique des Etats prussiens où sévissait le servage féodal. Du fait de cette réforme, la dépendance de la personne des serfs fut abolie mais la servitude féodale conservée, et les serfs ne pouvaient se racheter eux-mêmes sans le consentement du seigneur. On introduisit aussi une autonomie locale limitée et l'armée ainsi que les organes administratifs centraux furent réorganisés.

**125.** La Défense de Sébastopol, la prise par la Russie de la forteresse turque de Kars et la défaite subie par les troupes alliées dans la mer Baltique permirent à la Russie de déployer des manœuvres diplomatiques au Congrès de Paix de Paris en février-mars 1856. Bien que la Guerre de Crimée se fût terminée par la défaite de la Russie, celle-ci réussit à exploiter les différends entre la Grande-Bretagne, l'Autriche et la France. Il en résulta que les conditions de paix furent beaucoup adoucies: les territoires cédés à la Turquie furent considérablement restreints; la Russie fut autorisée à maintenir sa domination sur le Caucase; à conserver une flotte dans la mer d'Azov et à construire des forteresses le long de son littoral. Le congrès décida aussi de mettre fin à l'occupation de la Moldavie et de la Vallachie par l'Autriche, ce qui créait de grosses difficultés à la politique de l'Autriche d'expansion dans les Balkans. Marx fait allusion ici aux réformes accomplies par le gouvernement tsariste après sa défaite dans la Guerre de Crimée, lesquelles comprenaient l'émancipation des serfs en 1861, l'adoption d'un nouveau code pénal et d'un nouveau système des finances, ainsi que la réforme du système de l'administration locale dont celle du gouvernement autonome local en 1864 et celle du gouvernement municipal en 1870. Ces réformes marquèrent un important pas en avant dans la marche de la Russie vers la démocratie bourgeoise.

**126.** Les "*Great Unpaid*", surnom donné aux magistrats qui ne touchent aucune rétribution en Angleterre (et sont de ce fait choisis dans les classes possédantes).

**127.** *Le Mot d'ordre*, journal républicain démocrate dont la rédaction était dirigée par Henri Rochefort; il fut fondé à Paris le 3 février 1871. Il fut suspendu le 11 mars 1871 sur l'ordre de Joseph Vinoy, gouverneur de Paris, et reparut du 8 avril au 20 mai 1871 pendant la Commune de Paris. Le journal critiqua énergiquement le gouvernement versaillais et la majorité monarchiste de l'Assemblée nationale, mais il ne prit jamais



complètement parti pour la Commune. Il était contre certaines mesures visant à la répression des contre-révolutionnaires à Paris.

**128.** Le rapport de la Commission d'enquête de la Commune sur le massacre de gardes nationaux fut publié le 29 avril 1871 dans le *Journal officiel de la République française* N° 119 et dans *Le Mot d'ordre* N° 65. Marx cite le passage du rapport de la commission tel qu'il est donné dans *Le Mot d'ordre*.

**129.** Le *New York Tribune*, un ancien journal américain publié de 1841 à 1924; tout d'abord en tant qu'organe de la gauche du parti Whig américain avant 1855 et plus tard des Républicains. Marx a donné des articles à ce journal dans une période qui va d'août 1851 à mars 1862. En fait, c'est Engels qui a écrit des articles pendant cette période sur la requête de Marx. Durant la période de la réaction en Europe, Marx et Engels se servirent de ce journal progressiste de large circulation pour dénoncer, faits à l'appui, les maladies de la société capitaliste. Pendant la guerre civile en Amérique, Marx coupa complètement avec le journal principalement parce que les forces qui étaient pour le compromis avec les esclavagistes s'étaient accrues au bureau de rédaction et que le journal s'était écarté de son ancienne position progressiste. Par la suite le journal glissa encore plus à droite.

**130.** Marx cite l'adresse des délégués des chambres syndicales d'après *Le Rappel*, N° 669 du 13 avril 1871. La *Ligue de l'Union républicaine pour les droits de Paris* était une organisation bourgeoise, fondée à Paris au début d'avril 1871. Elle avait pour but l'abolition pacifique de la Commune, la fin de la guerre civile; elle essaya de réaliser cela en servant de médiatrice entre Versailles et Paris, en proposant que les deux parties se mettent d'accord sur la base de la reconnaissance de la République et de la liberté municipale de Paris. *La manifestation des francs-maçons* fut organisée par les francs-maçons parisiens le 29 avril 1871 devant les fortifications de la ville, pour demander que les troupes versaillaises cessent leurs actions militaires. En vue de gagner la sympathie des républicains de la moyenne et de la petite bourgeoisie, la Commune reçut les représentants de leur point de vue politique, les francs-maçons, à l'Hôtel de Ville les 26 et 29 avril. Lors de ces deux réunions, les francs-maçons, dont la proposition pour un cessez-le-feu avait été rejetée par Thiers, déclarèrent leur soutien à la Commune. Leur manifestation devant les fortifications eut lieu après l'entrevue du 29 avril avec la participation d'une délégation de la Commune.

**131.** Citation de la résolution de la *Ligue de l'Union républicaine pour les droits de Paris* publiée dans *Le Rappel* N° 673 du 17 avril 1871.

**132.** Il s'agit du *Moniteur des Communes*, journal gouvernemental français publié à Versailles pendant la période de la Commune. Il parut en tant que supplément du soir du *Journal officiel* du gouvernement de Thiers.

**133.** Marx fait allusion ici à *La Défense républicaine*, journal français républicain, publié à Limoges en 1871.

134. Ceci se réfère évidemment au commentaire du quotidien *Le Vengeur* du 6 mai 1871 sur les résultats des élections au conseil municipal du 30 avril 1871. *Le Vengeur*, organe de l'aile gauche des républicains, fut publié à partir du 3 février 1871 à Paris et cessa de paraître le 11 mars sur l'ordre de Joseph Vinoy, gouverneur de Paris. Il reprit sa parution le 30 mars pendant la période de la Commune jusqu'au 24 mai 1871. Il soutint la Commune en publiant ses documents officiels et les comptes rendus de toutes ses réunions.

**135.** *La loi des suspects*, adoptée le 19 février 1858 par l'Assemblée législative (Corps législatif), dotait l'empereur et le gouvernement d'une autorité sans limites pour infliger des punitions à quiconque était suspect d'hostilité à l'égard du Second Empire. En vertu de cette loi, on pouvait être emprisonné ou relégué dans n'importe quelle région de France ou d'Algérie ou même expulsé totalement du territoire français.

**136.** La pétition du conseil municipal de Lyon, présentée par le député Greppo de l'Assemblée nationale, demandait la cessation de la guerre civile et que Versailles négocie la paix avec Paris. Elle proposait aussi de délimiter nettement l'autorité de l'Assemblée et celle de la Commune de Paris, et de restreindre les activités de la Commune au domaine des questions municipales.

**137.** C'est-à-dire ceux élus en 1865 sous la pression du gouvernement du Second Empire.

**138.** *La Ligue des villes*, abréviation pour La Ligue patriotique des villes républicaines. Les républicains bourgeois projetèrent sa formation en avril-mai 1871 parce qu'ils craignaient le retour de la monarchie après la défaite de la Commune. Le comité provisoire de la Ligue, avec l'active participation de la Ligue de l'Union républicaine pour les droits de Paris, décida de tenir un congrès des délégués des conseils municipaux à Bordeaux le 9 mai 1871 pour trouver les moyens de mettre fin à la guerre civile, de consolider la république et de fonder officiellement la Ligue. Après que le gouvernement de Versailles eut interdit la convocation du congrès, le comité provisoire arrêta ses activités. *Le Rappel* du 6 mai 1871 publie le programme du congrès avorté de la Ligue des villes.

**139.** *Journal officiel de la République française*, N° 103 du 13 avril 1871.

**140.** D'après le compte rendu de la commission électorale de la Commune qui fut publié dans le *Journal officiel de la République française*, N° 90 du 31 mars 1871.

**141.** *Journal officiel de la République française*, N° 95 du 5 avril 1871.

**142.** Après la nouvelle de la défaite de Sedan, du déclenchement de la révolution à Paris et de la chute du Second Empire le 4 septembre 1870, les ouvriers dans beaucoup d'autres villes de France, comme Lyon, Marseille et Toulouse organisèrent des soulèvements révolutionnaires armés et établirent des communes en tant qu'organes du pouvoir politique populaire. En dépit de la courte durée de leur existence, les communes de province, notamment celle de Lyon, mirent en vigueur une série d'importantes mesures révolutionnaires. Par exemple, elles proclamèrent l'abolition des appareils de la bureaucratie policière, libérèrent les prisonniers politiques, introduisirent l'éducation laïque, levèrent un impôt sur les riches, et firent rendre gratuitement les articles mis en gage dans les monts-de-piété. Le gouvernement de la Défense nationale réprima brutalement ces communes de province.

**143.** Les événements révolutionnaires du 31 octobre 1870 montrent bien l'instabilité du gouvernement de la Défense nationale. Pour renforcer sa position, le gouvernement organisa un plébiscite à Paris le 3 novembre 1870. Bien qu'une large section des Parisiens ait voté contre lui, il obtint la majorité en faisant fortement pression sur le peuple, en usant de démagogie, et à cause de l'état de siège.

**144.** Extrait de la Proclamation du Comité central de la Garde nationale aux citoyens de Paris le 22 mars 1871, qui parut sous forme d'une ordonnance gouvernementale et fut aussi publiée dans le *Journal officiel de la République française*, N° 84 du 25 mars 1871.

**145.** Extrait d'un article qui définissait la position du Comité central de la Garde nationale sur la question du paiement de l'indemnité de guerre. L'article parut dans le *Journal officiel de la République française*, N° 83 du 24 mars 1871.

**146.** Voir note 76.

**147.** Le gouvernement provisoire de la Deuxième République décida le 16 mars 1848 d'établir une taxe additionnelle de 45 centimes par franc d'impôt direct. Tout le poids de cette taxe additionnelle retombait sur les paysans qui en furent extrêmement mécontents. Les grands propriétaires terriens et le clergé mirent à profit ce mécontentement pour inciter les paysans à s'opposer aux démocrates et aux ouvriers parisiens et en faire une force de réserve de la contre-révolution.

**148.** Voir note 77.

**149.** Il s'agit probablement de l'Alliance républicaine des Départements (voir note 74).

**150.** Voir note 72.

**151.** Pour se dresser contre le gouvernement de Louis XVI qui n'avait pas tenu sa promesse selon laquelle les Etats Généraux devaient se tenir dans trois salles séparées, les représentants du Tiers Etat se réunirent dans la salle du Jeu de paume à Versailles le 20 juin 1789 et firent le serment de ne pas se séparer avant d'avoir donné une constitution à la France. Le serment du Jeu de paume fut un des événements qui préludent à la révolution bourgeoise à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

**152.** Ceci se réfère à la Société parisienne des Positivistes prolétariens dont le programme porte la marque de la philosophie bourgeoise d'Auguste Comte. Bien que le Conseil général ait vivement critiqué le programme, il accepta la société comme une section de l'Internationale au début de 1870 parce que ses membres appartenaient à la classe ouvrière.

**153.** *Phalanstère*, nom donné par Charles Fourier, le socialiste français utopiste, à la coopérative de producteurs et de consommateurs dans une société socialiste idéale. *Icarie*, un pays communiste imaginaire décrit par un partisan du communisme utopique, Etienne Cabet, dans son roman socio-philosophique, *Voyage en Icarie*.

**154.** *Journal officiel de la République française*, N° 80 du 21 mars 1871.

**155.** Durant la période de la Commune, *Paris-Journal*, quotidien réactionnaire, publia des rapports calomnieux disant que les sections parisiennes de l'Internationale avaient exclu tous les membres allemands de l'Internationale selon le désir de la Ligue anti-allemande. (Voir Karl Marx et Friedrich Engels, *Œuvres choisies*, édition allemande, tome XVII, pp. 296-97).

**156.** Léo Frankel.

**157.** Extrait d'un éditorial du *Journal officiel de la République française*, N° 91 du 1<sup>er</sup> avril 1871.

- 158.** Extrait de la "Proclamation au peuple de France", lancée par la Commune le 19 avril 1871 et publiée dans le *Journal officiel de la République française*, N° 110 du 20 avril 1871.
- 159.** *Le Vengeur*, N° 30 du 28 avril 1871.
- 160.** Voir note 158.
- 161.** *L'Association générale des défenseurs de la République*, organisation démocratique bourgeoise, formée à Paris en février 1871 en Vue de lutter pour la république. L'Association soutint la Commune et critiqua la politique du gouvernement de Versailles. La résolution de l'Association citée ici parut dans le *Journal officiel de la République française*, N° 129 du 9 mai 1871.
- 162.** Charles Montesquieu, *De l'Esprit des lois*, Genève, 1748, tome II, p. 165.
- 163.** *Journal officiel de la République française*, N° 79 du 20 mars 1871.
- 164.** Charles Montesquieu, *op. cit.*, tome I, pp. 204-06.
- 165.** *La Constitution de 1793*, constitution de la République française adoptée par la Convention nationale, dictature jacobine révolutionnaire durant la révolution bourgeoise française. Elle était plus démocratique que toute autre constitution bourgeoise des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.
- 166.** Extrait de la "Proclamation à la Garde nationale de Paris" lancée par le Comité exécutif de la Commune, le 2 avril 1871, et publiée dans le *Journal officiel de la République française*, N° 93 du 3 avril, et aussi sous forme d'ordonnance gouvernementale.
- 167.** *Le Vengeur*, N° 6 du 4 avril 1871.
- 168.** Voir p. 16 du présent livre.
- 169.** *Le Vengeur*, N° 30 du 28 avril 1871.
- 170.** Pour le massacre des insurgés républicains de la rue Transnonain et les lois de Septembre, voir note 43.
- 171.** Il s'agit des invasions de la France de 1814 et de 1815 lors de la sixième et de la septième coalitions contre la France, dirigées par la Grande-Bretagne, l'Autriche, la Prusse et la Russie dans le but de renverser le Premier Empire de Napoléon et d'assurer la restauration des Bourbons.
- 172.** Pour les communes à Lyon, Marseille et Toulouse, voir la note 142.
- 173.** Ceci se réfère à l'influence exercée sur le développement du commerce international par la découverte de mines d'or en Californie et en Australie au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.
- 174.** Allusion ironique de Marx à la fameuse parole du roi Louis XIV: "L'Etat c'est moi", qui devint par la suite la devise de l'absolutisme.
- 175.** Voir note 130.
- 176.** Le traité de paix de Francfort, signé le 10 mai 1871, établit les clauses définitives pour la fin de la guerre entre la France et l'Allemagne. Le traité confirma la cession de l'Alsace et de la partie est de la Lorraine à l'Allemagne, comme prévu dans le traité de paix préliminaire du 26 février 1871. Le traité de Francfort imposait même des conditions plus sévères à la France pour l'indemnité de guerre que le traité de paix préliminaire et prolongeait la période d'occupation du territoire français par les troupes allemandes. C'était là le prix que le gouvernement de Versailles devait payer pour la collaboration de Bismarck dans la répression de la Commune. La mise au pillage de la France qui résulta du traité de Francfort rendait inévitable pour l'avenir un conflit armé entre la France et l'Allemagne.
- 177.** Il s'agit probablement de la loi municipale de 1831 qui restreignait rigoureusement le pouvoir des conseils municipaux, et de celle de 1855 qui interdisait les contacts entre conseils municipaux. Pour le projet du Congrès de Bordeaux des délégués des conseils municipaux, voir la note 138.